…thèque générale des Sciences sociales

D… …osny, Dr Albert Mathieu, Dr Gillet,
Dr S. Méry, P. Malapert, Dr Lucien Butte,
Dr Pierre Régnier, Dr L. Dufestel,
Dr Louis Guinon, Dr Nobécourt.

Médecine et Pédagogie

PARIS FÉLIX ALCAN

XXXV



MÉDECINE
ET PÉDAGOGIE

BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE DES SCIENCES SOCIALES

Secrétaire de la Rédaction : DICK MAY, Secrétaire général de l'École des Hautes Études sociales.

Chaque volume in-8° de 300 pages environ, cartonné à l'anglaise, **6** fr.

1. **L'Individualisation de la peine**, par R. Saleilles, professeur à la Faculté de droit de Paris. 2e édition revue par G. Morin, docteur en droit.
2. **L'Idéalisme social**, par Eugène Fournière, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers, 2e édition.
3. **Ouvriers du temps passé** (xve et xvie siècles), par H. Hauser, professeur à l'Université de Dijon. 3e édition.
4. **Les transformations du pouvoir**, par G. Tarde, de l'Institut. 2e édition.
5. **Morale sociale**, par MM. G. Belot, Marcel Bernès, Brunschvigg, F. Buisson, Darlu, Dauriac, Delbet, Ch. Gide, M. Kovalevski, Malapert, le R. P. Maumus, de Roberty, G. Sorel, le Pasteur Wagner. Préface de M. E. Boutroux, de l'Institut. 2e édition.
6. **Les Enquêtes**, pratique et théorie, par P. du Maroussem.
7. **Questions de Morale**, par MM. Belot, Bernès, F. Buisson, A. Croiset, Darlu, Delbos, Fournière, Malapert, Moch, Parodi. G. Sorel. 2e édition.
8. **Le Développement du Catholicisme social**, depuis l'encyclique *Rerum novarum*, par Max Turmann. 2e édition.
9. **Le Socialisme sans doctrines**. *La Question ouvrière et la Question agraire en Australie et en Nouvelle-Zélande*, par Albert Métin, agrégé de l'Université, professeur à l'École coloniale.
10. **Assistance sociale**. *Pauvres et mendiants*, par Paul Strauss, sénateur.
11. **L'Éducation morale dans l'Université**, par MM. Lévy-Bruhl, Darlu, M. Bernès, Kortz, Clairin, Rocafort, Bioche, Ph. Gidel, Malapert, Belot.
12. **La Méthode historique appliquée aux Sciences sociales**, par Charles Seignobos, professeur à l'Université de Paris. 2e édition.
13. **L'Hygiène sociale**, par E. Duclaux, de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur.
14. **Le Contrat de travail**. *Le rôle des Syndicats professionnels*, par P. Bureau, professeur à la Faculté libre de droit de Paris.
15. **Essai d'une philosophie de la solidarité**, par MM. Darlu, Rauh, F. Buisson, Gide, X. Léon, La Fontaine, E. Boutroux. 2e édition.
16. **L'exode rural et le retour aux champs**, par E. Vandervelde.
17. **L'éducation de la Démocratie**, par MM. E. Lavisse, A. Croiset, Ch. Seignobos, P. Malapert, G. Lanson, J. Hadamard. 3e édition.
18. **La Lutte pour l'existence et l'évolution des sociétés**, par J.-L. de Lanessan, ancien député prof. agrégé à la Faculté de médecine de Paris.
19. **La Concurrence sociale et les devoirs sociaux**, par le même.
20. **L'Individualisme anarchiste, Max Stirner**, par V. Basch, chargé de cours à la Sorbonne.
21. **La démocratie devant la science**, par C. Bouglé, chargé de cours à la Sorbonne. (*Récompensé par l'Institut.*)
22. **Les applications sociales de la solidarité**, par MM. P. Budin, Ch. Gide, H. Monod, Paulet, Robin, Siegfried, Brouardel. Préface de M. Léon Bourgeois.
23. **La Paix et l'Enseignement pacifiste**, par MM. F. Passy, Ch. Richet, d'Estournelles de Constant, E. Bourgeois, A. Weiss, H. La Fontaine, G. Lyon.
24. **Etudes sur la philosophie morale au XIXe siècle**, par MM. Belot, A. Darlu, M. Bernès, A. Landry, Ch. Gide, E. Roberty, R. Allier, H. Lichtenberger, L. Brunschvigg.
25. **Enseignement et démocratie**, par MM. Appell, J. Boitel, A. Croiset, A. Devinat, Ch.-V. Langlois, G. Lanson. A. Millerand, Ch. Seignebos.
26. **Religions et Sociétés**, par MM. Th. Reinach, A. Puech, R. Allier, A. Leroy-Beaulieu, le baron Carra de Vaux, H. Dreyfus.
27. **Essais socialistes**. *La religion, l'art, l'alcool*, par E. Vandervelde.
28. **Le surpeuplement et les habitations à bon marché**, par H. Turot, conseiller municipal de Paris, et H. Bellamy.
29. **L'individu, l'association et l'Etat**, par Eugène Fournière.
30. **Les Trusts et les syndicats de producteurs**, par J. Chastin, professeur au lycée Voltaire. (*Récompensé par l'Institut.*)
31. **Le droit de grève**. par MM. Ch. Gide, H. Berthélémy, P. Bureau, A. Keufer, C. Perreau, Ch. Picquenard, A.-E. Sayous, F. Fagnot, E. Vandervelde.
32. **Morales et religions**, par MM. G. Belot, L. Dorison, Ad. Lods, A. Croiset, W. Monod, E. de Faye, A. Puech, le baron Carra de Vaux, E. Ehrhardt, R. Allier, F. Challaye.
33. **La nation armée**, par MM. le général Bazaine-Hayter, C. Bouglé, E. Bourgeois, le capitaine Bourget, E. Boutroux, A. Croiset, G. Demeny, G. Lanson, L. Pineau, le capitaine Potez, F. Rauch.
34. **La criminalité dans l'adolescence**. *Causes et remèdes d'un mal social actuel*, par G.-L. Duprat, docteur ès lettres, prof. de philosophie au lycée d'Aix en Provence.
35. **Médecine et pédagogie**, par MM. le Dr. Albert Mathieu, le Dr. Gillet, le Dr. S. Méry, P. Malapert, le Dr. Lucien Butte, le Dr. Pierre Régnier, le Dr. L. Dufestel, le Dr. Louis Guinon, le Dr. Nobécourt. Préface de M. le Dr. E. Mosny, membre du Conseil supérieur d'hygiène.
36. **La lutte contre le crime**, par J.-L. de Lanessan.

MÉDECINE
ET PÉDAGOGIE

LEÇONS PROFESSÉES

A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES SOCIALES

PAR MM.

LE Dr ALBERT MATHIEU, LE Dr GILLET
LE Dr S. MÉRY, P. MALAPERT, LE Dr LUCIEN BUTTE
LE Dr PIERRE RÉGNIER, LE Dr L. DUFESTEL
LE Dr LOUIS GUINON, LE Dr NOBÉCOURT

RECUEILLIES ET ANNOTÉES

PAR

M. LOUIS BOUGIER
Professeur au collège Rollin,
Rédacteur en chef de *l'Hygiène scolaire*.

PRÉFACE

DE

M. LE Dr MOSNY
Membre du Conseil supérieur d'hygiène.

PARIS
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
LIBRAIRIES FÉLIX ALCAN ET GUILLAUMIN RÉUNIES
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1910

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE

Lorsqu'il y a sept ans, grâce à l'initiative du Dr A. Mathieu, quelques médecins et quelques maîtres de l'Université se réunirent pour fonder la Ligue des médecins et des familles pour l'amélioration de l'hygiène physique et intellectuelle dans les écoles, il n'était guère question, en France du moins, de l'intervention du médecin et de l'hygiéniste dans les questions d'éducation.

Celles-ci paraissaient d'ailleurs émouvoir si peu l'opinion publique, elles sollicitaient si peu l'attention des pères de famille, pourtant si directement intéressés à la bonne éducation de leurs enfants, que de longues années s'écoulèrent sans que les familles prêtassent la moindre attention aux idées de la Ligue, le moindre appui à ses revendications.

C'est à la Ligue des médecins et des familles, devenue aujourd'hui la Ligue française pour l'hygiène scolaire, que revient le mérite d'avoir créé en France la pédagogie physiologique et suscité le mouvement d'opinion qui rendra possible la réforme des méthodes actuelles d'éducation et aboutira à la substitution au régime en vigueur, incomplet et malfaisant, des systèmes d'éducation mieux adaptés aux facultés physiques, intellectuelles et morales de l'enfant.

Peu de temps après la création de la Ligue, en septembre 1903, la section d'hygiène scolaire du Congrès international d'hygiène et de démographie de Bruxelles consacrait, sur ma proposition, l'union intime de la médecine et

de la pédagogie, en définissant le rôle du médecin scolaire, et en proclamant la nécessité de son intervention, non plus seulement dans la prophylaxie des maladies transmissibles, mais dans les questions d'éducation physique et même dans celles d'éducation intellectuelle.

Dès lors la pédagogie physiologique était née; et c'est à la Ligue française pour l'hygiène scolaire qu'elle doit l'importance prépondérante qu'en ces dernières années elle a prise en France et à l'étranger.

Cette conception toute nouvelle des rapports intimes qui unissent la médecine et l'hygiène à la pédagogie, et partant, du rôle du médecin scolaire, était d'ailleurs, il y a quelques années à peine, encore si peu répandue, qu'elle courait les plus grands risques de demeurer stérile; aussi l'une des premières et des plus constantes préoccupations de la Ligue française pour l'hygiène scolaire, fut-elle d'assurer la vulgarisation de ses idées, et de façonner de telle sorte l'opinion publique que celle-ci pût être en mesure d'accepter, voire même de réclamer la réforme de l'éducation sur les bases solides de la pédagogie physiologique.

Durant de longues années le Comité central de la Ligue constitua un centre d'études médico-pédagogiques, menées de front par les hygiénistes, les médecins et les maîtres de l'enseignement: études remarquables à la vérité, mais sans autre écho, au dehors, que le bulletin de la Ligue, l'*Hygiène scolaire*, qui n'ayant comme lecteurs que ses adhérents, ne prêchait que des convertis. Si remarquables qu'elles fussent, les études médico-pédagogiques de la Ligue ne servaient guère, par conséquent, à la vulgarisation de ses idées.

Quelques Congrès français ou internationaux d'hygiène scolaire vinrent bien, momentanément et à de rares intervalles, attirer l'attention publique sur les questions médico-pédagogiques : mais cela ne durait pas, et cela ne

portait guère. Aussi, il y a trois ans, la Ligue demanda-t-elle à l'Ecole des Hautes Etudes sociales de donner à ses conférenciers l'hospitalité de sa tribune, sachant bien qu'elle trouverait, dans l'auditoire de cette Ecole, le terrain fécond où germerait la bonne semence. Elle savait aussi qu'en prêchant la nécessité d'une collaboration constante des hygiénistes et des éducateurs en vue de la culture intégrale des facultés physiques, intellectuelles et morales de l'enfant, elle serait entendue des maîtres de l'enseignement et ferait, avec leur concours, triompher les idées qui l'avaient fait naître.

Telle fut l'origine des conférences de médecine et pédagogie organisées chaque année à l'École des Hautes Etudes sociales, par la Ligue française pour l'hygiène scolaire, reconnaissante à M. Croiset, directeur de l'Ecole, et à ses collaborateurs, de la gracieuse hospitalité qu'ils veulent bien lui offrir.

Dès la première année de l'organisation de ces conférences, M. le D[r] Mathieu, président de la Ligue française pour l'hygiène scolaire, exposa tout d'abord le programme général de l'hygiène scolaire et de la pédagogie physiologique; puis, après lui, le D[r] Le Gendre, parla de l'alimentation des écoliers; le D[r] Doléris, des sports de la jeune fille; le D[r] Dufestel, de l'éducation physique à l'école primaire; les D[rs] Mosny, Méry et A. Mathieu, du rôle du médecin scolaire, de la fiche sanitaire des externats et du carnet médico-pédagogique des internats; le D[r] de Fleury, des classes d'une heure et de la multiplicité des maîtres; M[me] Kergomard, de l'éducation à l'école maternelle; M. Crouzet, de la coopération des familles et de l'école; M. Bougier, du régime des punitions et des récompenses dans l'enseignement secondaire.

Dans cette première série de conférences médico-pédagogiques, la médecine et l'hygiène proprement dites eurent

évidemment la part prépondérante; part trop prépondérante même, à notre avis, mais qu'il était nécessaire de leur donner pour montrer sous toutes ses faces, l'union intime de la médecine et de la pédagogie, l'importance du point de vue médical dans les questions pédagogiques.

Aussi bien, la médecine et l'hygiène conservèrent-elles leur importance dans la seconde série de nos conférences, dont la plupart sont publiées dans le présent volume.

Le Dr Mathieu, le fondateur et l'âme de la Ligue française pour l'hygiène scolaire, a, dans la première conférence, exposé les rapports de la médecine et de la pédagogie.

Puis les Drs Gillet et Méry, reprenant l'étude du rôle du médecin scolaire, ont envisagé tour à tour la formation et le choix des médecins scolaires et le rôle du médecin dans les internats.

Les Drs Guinon, Boulloche et Nobécourt ont traité, avec la haute compétence que chacun leur connaît, les maladies de la croissance, la prophylaxie des maladies chroniques et celles des maladies aiguës à l'école; le Dr Dinet a étudié le mobilier scolaire. Dans sa conférence sur la prophylaxie de l'insociabilité par la sélection scolaire, le Dr Granjux aborde l'étude d'un des problèmes les plus intéressants et les plus nouveaux de la médecine pédagogique, celui de la culture des anormaux.

Enfin, nous sommes en pleine pédagogie physiologique quand nous abordons, avec M. le Dr Dufestel, l'étude des conditions d'un bon développement physique, avec M. Malapert l'étude de la morale sexuelle à l'école, avec MM. les Drs Mathieu et Régnier, l'enseignement des questions de physiologie sexuelle. Et M. le Dr Butte nous révèle, par un vivant exemple, l'union intime de l'hygiène et de la pédagogie, en nous montrant le rôle tutélaire de l'enseignement, à l'école, des questions de physiologie, d'hygiène

et de morale sexuelles, dans la prophylaxie des maladies vénériennes.

Le titre seul de ces conférences nous fait regretter qu'elles n'aient pas toutes été publiées, et que quelques-unes seulement, celles de MM. Mathieu, Gillet, Méry, Granjux, Malapert, Butte, Régnier, Dufestel, Guinon et Nobécourt, aient trouvé place en ce volume. Nous espérons bien que le succès de cet ouvrage engagera les conférenciers futurs à écrire leurs conférences de façon à en permettre la lecture à ceux qui n'auront pas eu la bonne fortune de les entendre.

La pédagogie physiologique est une science trop jeune pour pouvoir se passer de vulgarisation : les conférences que la Ligue française pour l'hygiène scolaire a instituées à l'Ecole des Hautes Etudes sociales, lui seront, à cet égard, du plus grand secours; aussi devons-nous savoir gré à leurs auteurs de les avoir écrites, et à M. Alcan de les avoir publiées.

D'aucuns ont reproché à la médecine et à l'hygiène d'être envahissantes à l'excès et de faire, dans le domaine de la pédagogie, des incursions trop nombreuses et trop peu justifiées ! C'est là bien mal apprécier les raisons de notre intervention et bien mal connaître notre but.

En montrant la nécessité d'une union intime et d'une collaboration constante entre la médecine, l'hygiène et la pédagogie, la Ligue française pour l'hygiène scolaire n'a nullement eu l'intention de réduire la pédagogie au rang trop modeste d'une branche de la médecine et de muer en éducateurs les médecins.

Mais ne devait-elle pas, au nom de l'hygiène et de la pédagogie elle-même, révéler l'insuffisance actuelle de la culture de l'enfant, la méconnaissance funeste des nécessités de l'éducation physique et des dangers du surmenage intellectuel ; et réclamer, pour base, aux méthodes

pédagogiques, leur adaptation aux facultés physiques, intellectuelles et morales de l'enfant ?

En groupant éducateurs, hygiénistes et médecins, dans une action commune, au mieux des intérêts de la culture de l'enfant et de l'avenir de notre race, la Ligue française pour l'hygiène scolaire s'est acquis tous les titres à notre reconnaissance.

C'est à ses conférenciers, promoteurs et vulgarisateurs de ces idées, que s'adressent nos hommages ; à l'Ecole des Hautes Etudes sociales qui leur permet de les faire connaître que vont nos remerciements.

Février 1910.

D[r] E. Mosny.

MÉDECINE ET PÉDAGOGIE

DES RAPPORTS DE LA MÉDECINE ET DE LA PÉDAGOGIE

Par M. le Dr Albert MATHIEU
Médecin des hôpitaux
Président de la ligue française pour l'hygiène scolaire

(5 novembre 1908).

Mesdames, Messieurs,

Pour la troisième fois la ligue française d'hygiène scolaire inaugure ici des conférences sur l'objet habituel de ses préoccupations, et ce m'est un devoir très agréable à remplir que de remercier tout d'abord la direction de l'École des hautes études sociales, qui nous a accueillis avec tant d'amabilité et de bienveillance. Elle nous a donné l'occasion d'exposer nos idées devant le public distingué qui fréquente ici.

La ligue française pour l'hygiène scolaire a été fondée sur l'initiative d'un certain nombre de médecins, pour provoquer dans le public un mouvement d'opinion aussi large et aussi puissant que possible en faveur de l'amélioration de l'hygiène dans les écoles, en faveur de l'étude de la pédagogie physiologique et de la mise en œuvre de ses prescriptions[1].

Messieurs, en vous voyant ici, nous espérons non seule-

1. Cette ligue fut créée en 1902 par l'initiative des Drs P. Le Gendre et A. Mathieu. Elle prit d'abord le nom de ligue des médecins et des familles pour l'hygiène physique, intellectuelle et morale des écoles, qu'elle changea en 1906 pour son titre actuel. — V. Dr Paul Le Gendre, Historique de la ligue. *Hygiène scolaire*, n° 1, janvier 1903.

ment trouver en vous des auditeurs mais aussi des collaborateurs.

Oui, nous l'espérons, ceux qui nous auront entendus ici voudront nous aider à mener à bien une œuvre que nous considérons comme utile pour la jeunesse de nos jours et pour la jeunesse des générations à venir.

Je voudrais vous entretenir aujourd'hui dans cette conférence d'introduction des rapports de la médecine et de la pédagogie. Il me semble que ma tâche se trouvera presque automatiquement remplie si je délimite d'abord quels sont les domaines respectifs de la médecine et de la pédagogie.

Si je demandais : « Qu'est-ce qu'un médecin? » — On me ferait sans doute la réponse suivante ou à peu près. « Le médecin est un monsieur pourvu d'un diplôme lui permettant de porter le titre de docteur en médecine (les officiers de santé se font rares de nos jours) ; que l'on appelle quand on est malade, qui vous examine, qui reconnaît la maladie dont vous êtes atteint, qui en détermine la gravité plus ou moins grande, qui écrit une ordonnance et fixe le traitement indiqué. Après cela, la maladie est arrêtée ou suit son cours; le malade guérit ou ne guérit pas : mais les rites sont satisfaits. »

Or, cette définition du médecin, qui définit par là même la médecine, serait incomplète. En effet, la médecine n'a pas seulement pour but la connaissance des maladies, de leur évolution probable, de leur pronostic et de leur traitement; ce sont là des éléments importants; mais ils ne sont pas toute la médecine.

En effet, s'il est utile de poser exactement le diagnostic des maladies, s'il est satisfaisant d'en connaître le pronostic, il est plus important encore d'en prévoir et d'en empêcher l'apparition, d'en étudier et d'en faire la prophylaxie, ce qui est le domaine de l'hygiène.

A notre époque, le rôle social du médecin s'est accru précisément de tout ce qu'a gagné l'hygiène : l'hygiène est devenue extrêmement importante pour la vie sociale, non pas

seulement parce qu'elle s'efforce de diminuer le domaine de la maladie et de la souffrance humaine, non pas seulement parce qu'elle se propose de faire que les maladies contagieuses soient étouffées sur place et se propagent le moins possible, mais aussi parce qu'elle demande de faire que l'homme acquière sa force dans toute son intégrité et que la machine humaine donne le rendement le plus considérable avec le minimum d'usure. Au point de vue de l'économie sociale, le domaine, le rôle de l'hygiène et le rôle de l'hygiéniste, sont devenus de plus en plus considérables et de plus en plus importants.

L'on peut dire, d'une façon générale, que les collectivités, que l'on prenne les grandes collectivités nationales ou les collectivités secondaires dont la réunion et la collaboration les constituent, que toutes les collectivités, en un mot, ont besoin d'avoir une hygiène particulière, aussi bien réglée que possible.

La collectivité scolaire n'échappe pas, à cette nécessité, mais je n'insiste pas pour le moment ; j'y reviendrai tout à l'heure plus amplement.

Auparavant, examinons ensemble quelles sont les limites du domaine de la pédagogie. S'il se trouve que le domaine de la pédagogie et celui de l'hygiène ont des parties qui peuvent coïncider et se superposer exactement, il sera démontré qu'il doit y avoir pénétration normale et très intime de la pédagogie par l'hygiène. On devra admettre, par conséquent, qu'il existe des rapports très importants et nécessaires entre la médecine et la pédagogie.

Qu'est-ce donc que la pédagogie ? Il n'est pas très facile de la définir ; il n'est pas commode surtout d'en donner une définition complète et exacte. Il paraît simple de dire : « La pédagogie, c'est la science de l'éducation » ; mais on se trouve ici en présence d'une autre difficulté : il faut dire ce qu'est l'éducation.

Il y a quelque temps, en quête d'une définition de l'éducation, j'ai ouvert un dictionnaire latin, dans le but de

remonter à la signification étymologique du mot et j'ai trouvé : *educare*, élever, éduquer, instruire. Donc trois éléments, dans la signification du mot, et ces trois éléments se retrouvent en effet dans le domaine de l'éducation, qui comprend trois parties fondamentales, intimement unies, indissolubles : l'éducation physique (élever), l'éducation morale (éduquer) et l'éducation intellectuelle (instruire).

La séparation que l'on voudrait établir entre ces trois parties serait artificielle et contre-nature. Il y a, au contraire, pénétration réciproque de chacune d'elles par les deux autres. Il doit y avoir une communauté d'action des trois branches de la pédagogie, pour que l'éducation soit normale.

Examinons successivement ces différentes parties : d'abord l'éducation physique.

L'éducation physique, on en restreint souvent la compréhension, lorsqu'on la considère, comme on le fait trop volontiers, comme étant simplement l'éducation gymnastique et l'enseignement manuel.

Non, l'éducation physique, dans la pédagogie, n'est pas seulement cette éducation gymnastique ou cet enseignement manuel ; elle comporte encore autre chose ; elle comporte ce que je suis obligé d'appeler d'un mot peu respectueux pour l'espèce humaine, mais j'espère que vous me le pardonnerez, elle comporte « l'élevage physique ».

Cet élevage physique est un élément capital de l'éducation des jeunes sujets : il comprend l'alimentation, le vêtement, l'habitation. Mais, me direz-vous, ces choses-là ne regardent pas l'éducateur.

Elles ne regardent pas l'éducateur, peut-être, lorsqu'il s'agit d'externats, et encore ! On a fait, en effet, dans plusieurs pays, des enquêtes très intéressantes dans les écoles primaires ; on a voulu se rendre compte de la raison pour laquelle certains élèves travaillent, font des progrès, donnent satisfaction à leurs maîtres, et pour laquelle d'autres, au contraire, ne faisant pas les mêmes progrès, restent en

retard, et alors on a découvert qu'un certain nombre de ces petits arriérés sont des enfants mal nourris, mal logés, n'ayant chez eux qu'un « élevage physique » absolument insuffisant.

Je me rappellerai toujours avoir été frappé profondément autant qu'ému par ce que m'apprenait un instituteur des environs de Paris. Il me disait : « Docteur, nous avons dans notre commune des enfants qui, à l'école, ne peuvent travailler qu'à partir du moment où est ouverte la cantine scolaire, or elle ne fonctionne que pendant les mois les plus durs de l'hiver. Chez eux ils n'ont pas, en temps ordinaire, une nourriture suffisante. »

Il est assez difficile, par conséquent, de dire que l'élevage physique lui-même, l'alimentation, le vêtement, l'habitation, ne regardent pas l'éducateur, et si cela ne le regarde qu'à titre exceptionnel peut-être dans les externats, cela le regarde en tout cas d'une façon permanente et impérieuse dans les internats.

L'éducation physique a pour but d'assurer le développement physique intégral de l'enfant, de l'amener à être aussi fort, aussi vigoureux qu'il lui est donné de le devenir et il est nécessaire que les autres branches de l'éducation intellectuelle ne viennent point se mettre en travers de ce développement général et physique. Il faut qu'il y ait une harmonie suffisamment et nettement établie entre l'éducation physique et l'éducation intellectuelle ; j'y reviendrai tout à l'heure.

Prenons maintenant l'éducation morale. Je crois qu'il est à peine besoin d'insister sur les rapports étroits qui existent entre l'éducation physique et l'éducation morale. Il me serait facile de vous répéter ici ce soir, une fois de plus, cette vérité tant de fois énoncée et tant de fois démontrée, qu'on peut dire qu'elle a été promue au rang de truisme : l'éducation physique peut, dans une large mesure, contribuer à l'éducation morale.

Vous savez combien les Anglais en sont profondément persuadés ; ils considèrent, l'éducation physique, et en particulier les jeux organisés du grand air, comme sus-

ceptibles de jouer un rôle très important dans l'éducation de la volonté et du caractère, dans l'acquisition de la résistance morale et du sentiment de la solidarité. Ce sont là certes des qualités qui peuvent avoir une influence décisive dans la vie, et une influence très grande sur l'éducation intellectuelle.

L'éducation intellectuelle, à première vue, a un domaine fermé dans lequel l'hygiène médicale ne peut avoir accès. Il semble ne pas y avoir de porte d'entrée pour celle-ci ; mais ne faut-il pas qu'il se fasse un départ entre les heures consacrées au travail intellectuel et celles qui seront consacrées à l'éducation physique, au repos, au sommeil. Il faut donc que l'éducateur se soucie de cette répartition : il faut qu'il y ait une entente entre *l'hygiéniste et l'éducateur*.

Ainsi, après cette délimitation du domaine de la médecine qui comprend l'hygiène, d'une part, et de la pédagogie, d'autre part, vous voyez dans quelle large mesure il y a communauté d'objet entre les deux ; vous apercevez comment se superposent certaines parties de l'hygiène et de la pédagogie. L'hygiène envahit largement et domine la pédagogie lorsqu'il s'agit de l'éducation physique. Elle continue à l'envahir à propos de l'éducation morale et elle l'envahit encore même à propos de l'éducation intellectuelle, lorsqu'il devient nécessaire d'établir les horaires de travail, de repos et d'exercice.

Dire que l'hygiène interviendra seulement pour fixer l'horaire des séances de travail, cela paraît n'entamer en aucune façon le domaine intime de l'éducation intellectuelle : la constitution des programmes et les modes d'enseignement. Mais, réfléchissez-y, du moment que le temps est limité pour l'enseignement, il faut bien que la pédagogie intellectuelle s'accommode de cette nécessité. La répercussion ne peut être évitée ; comme le temps consacré à l'étude se trouve raccourci, comme il devient moins considérable que ne le voudraient les éducateurs intellectuels purs, si vous me permettez cette expression, il faut bien que cela

retentisse sur les programmes eux-mêmes. Ils devront être dégagés et émondés. Il faudra, d'autre part, que les méthodes d'enseignement se proposent d'obtenir des résultats égaux, sinon meilleurs, avec la quantité de temps restreint que l'hygiène permet d'attribuer au travail intellectuel. Voici donc les programmes et les méthodes d'enseignement mis en question ; les voilà forcés, eux aussi, de devenir physiologiques.

L'hygiène pénètre donc largement dans la pédagogie, et non pas seulement dans l'éducation physique et l'éducation morale, elle pénètre même dans le jardin, à première vue réservé, de l'éducation intellectuelle ; je crois avoir fait suffisamment cette démonstration.

Et cependant, j'ai laissé de côté un chapitre extrêmement important ; je ne vous ai pas parlé des élèves anormaux. J'ai supposé que tous les écoliers étaient suffisamment doués au point de vue intellectuel, que tous avaient une santé suffisante pour pouvoir suivre avec utilité les cours dans les différentes écoles.

Mais tous les enfants ne sont pas égaux, au point de vue intellectuel, ni même au point de vue de leur santé ; il y a des anormaux et les anormaux, vous le savez, doivent être divisés en plusieurs catégories. Il y a d'abord les anormaux sensoriels, les aveugles et les sourds, et il leur faut une éducation et des établissements spéciaux. Pas de difficultés en ce qui les concerne.

Il y a aussi des anormaux dont la pédagogie n'a guère à s'occuper : ce sont les petits idiots, les petits imbéciles. Ce sont de malheureux enfants que l'on doit mettre dans des hospices, lorsque la famille ne peut pas se charger de les garder. Laissons-les donc aussi de côté pour l'instant.

Ceux qui nous intéressent, ce sont les anormaux susceptibles d'éducation. Ils peuvent être des insuffisants, au point de vue intellectuel, ou des vicieux. A ceux-là, il faut des écoles spéciales, dans lesquelles on fera leur éducation collective, mais je les laisse encore de côté pour le moment, pour les

besoins de ma thèse. Ce sont des malades et il n'y a rien d'étonnant à ce que le médecin s'en occupe.

Mais le médecin a souvent à s'occuper des enfants réputés bien portants et qui ne le sont quelquefois qu'en apparence. Puis certains d'entre eux peuvent traverser des crises passagères de maladie.

Mon ami et collègue le Dr Paul Le Gendre a traité la question des anormaux temporaires : certains enfants, par suite de troubles survenus dans leur santé, se trouvent momentanément dans l'impossibilité de suivre le même enseignement que leurs camarades du même âge. Pendant quelque temps, ils doivent être tenus à part : il serait, certes, très intéressant de s'occuper d'eux, soit qu'on veuille les mettre pendant quelque temps dans un milieu spécial, soit qu'on veuille les ménager d'une façon particulière, s'ils doivent rester mélangés à la masse de leurs camarades.

D'autres anormaux restent dans les classes communes, soit à l'école primaire, soit à l'école secondaire. Ils peuvent travailler suffisamment et marcher à peu près d'un pied égal avec les enfants du même âge qu'eux. Et cependant, parmi eux, il y a un certain nombre de petits malades, de petits névropathes, de petits neurasthéniques, des lymphatiques qui, sans avoir besoin d'être mis à part, parmi les anormaux temporaires de Le Gendre, demanderaient des ménagements physiques et intellectuels. Pour diriger convenablement leur éducation, l'entente de l'éducateur et du médecin, leur protecteur naturel, est indispensable.

Il y a quelque temps, des journaux momentanément à court de copie ont soulevé la question du sommeil dans les internats. Ils ont, sous une forme ironique et plaisante, donné au public connaissance des réclamations d'un certain nombre de lycéens qu'on empêchait de dormir le matin. On les faisait lever à cinq heures en été, à cinq heures trente en hiver, et ils trouvaient cela fort dur.

Or, êtes-vous bien sûrs que, parmi ces lycéens qui réclamaient de dormir un peu plus le matin, il n'y en avait pas

un certain nombre qui avaient raison de le demander, et qui auraient eu le droit de l'obtenir ? C'est ce qu'a pensé un de nos collègues du comité de la ligue pour l'hygiène scolaire[1]. Placé à la tête d'une grande école privée, il y a établi la pratique de deux levers : un lever commun, à l'heure habituelle, et un lever tardif, une heure après, pour des enfants d'une résistance moindre qui avaient besoin d'être plus ménagés que les autres. Dans cette école, on n'a eu qu'à se réjouir de cette mesure, car on a vu ces enfants travailler beaucoup mieux, parce qu'ils avaient dormi une heure de plus le matin.

Il n'y avait donc pas lieu de se moquer, comme l'ont fait des journalistes inconscients de l'importance de la question qu'ils soulevaient, des lycéens qui réclament de dormir plus longtemps. Il y avait lieu, au contraire, de prendre leur réclamation d'une façon sérieuse et de l'examiner au point de vue médical et hygiénique.

*
* *

Mesdames, Messieurs, il vous sera fait ici, au cours de ce semestre, un certain nombre de conférences : vous en connaissez déjà les titres... Si vous le voulez bien, nous allons passer ces conférences en revue et, à propos d'elles, nous reviendrons sur les considérations que je viens d'exposer. Cela me permettra d'entrer dans un certain nombre de détails qui, je le crois, ne sont pas inutiles à la démonstration de la nécessité des rapports de la médecine et de la pédagogie. Enfin, cette revue me permettra de vous montrer comment, malgré des lacunes inévitables, étant donné le peu de temps dont nous disposons, il y a un lien commun, une idée commune qui unit ces différentes conférences les unes aux autres. Ce lien et cette union sont dominés par la notion, que nous croyons exacte, des rapports nécessaires et obligatoires de la médecine, de l'hygiène surtout et de la pédagogie.

1. Il s'agit de M. Bertier, directeur de l'école des Roches.

Je laisse de côté les conférences dans lesquelles il sera question de la prophylaxie des maladies aiguës et des maladies chroniques, car personne ne contestera certainement que le médecin soit dans son rôle en cherchant à empêcher que les maladies aiguës ou chroniques ne se développent dans les écoles, ou en faisant en sorte qu'elles n'atteignent qu'un nombre restreint d'élèves, si elles ont pu pénétrer dans le milieu scolaire.

Passons donc aux autres conférences : la première d'entre elles a pour titre : Formation et choix des médecins scolaires. Elle sera faite par le Dr Gillet, un des plus distingués parmi les médecins inspecteurs de la ville de Paris.

Pourquoi avons-nous mis cette conférence en première ligne ? C'est, pourrais-je dire, par un sentiment de juste modestie. Nous avons voulu avouer franchement que tous les médecins, par cela même qu'ils sont médecins, ne connaissent pas tout ce que doit savoir un bon médecin des écoles. Pour être un bon médecin inspecteur des écoles, il faut, en effet, apprendre son métier.

Évidemment, les études faites à la faculté en enseignant les principes généraux de l'hygiène et les moyens de combattre les maladies contagieuses, préparent à la compréhension et à la pratique de l'hygiène scolaire. Mais, pour connaître à fond tout ce qui regarde l'hygiène des écoles, pour savoir tout ce que doit savoir un bon médecin inspecteur des écoles, il faut, je le répète, apprendre son métier.

M. Gillet exposera donc quelles sont les notions les plus importantes que doit étudier spécialement le futur médecin scolaire.

La seconde partie de sa conférence aura pour but de dire comment se fera le choix de ce médecin scolaire ; car si le médecin scolaire doit préparer sa spécialisation en acquérant un assez grand nombre de notions particulières, il faut que la démonstration soit faite de son savoir sur ces points spéciaux et cette démonstration ne peut être faite que par deux

procédés : la délivrance d'un certificat d'étude, d'un diplôme spécial ou par la sélection, par le concours.

C'est, je crois, cette seconde solution que préconisera le Dr Gillet. Il posera ainsi devant vous la question très importante du recrutement des médecins scolaires, recrutement d'où dépendra, dans une large mesure, l'avenir de l'inspection médicale des écoles de France.

Ensuite viendra la conférence du Dr Méry sur l'hygiène des internats. Ici le médecin se trouve sur un terrain particulier. C'est là que son rôle doit être le plus étendu et que l'action de ses conseils doit être la plus grande, la plus large, la plus influente. Dans les internats, en effet, les enfants sont séparés de leur famille et de leur médecin attitré. Il faut donc que le médecin de l'établissement s'occupe de tout ce qui concerne l'élevage, l'éducation physique et les rapports de la santé avec l'éducation intellectuelle.

A la discussion qui suivra, nous verrons peut-être se reproduire ici une objection malicieuse faite l'an dernier, à pareille époque, à propos d'une conférence sur le même sujet. « Si vous attribuez un rôle si considérable à l'hygiène dans la pédagogie et, par conséquent, au médecin dans l'école, ne vaudrait-il pas mieux déclarer tout de suite que seuls les médecins pourront être proviseurs de lycées, principaux de collèges, ou directeurs d'internats ? »

Eh bien ! non, nous ne demanderons pas cela : pas plus que nous ne demanderions que, dans un régiment, le colonel fût un médecin. Dans un régiment le médecin a un rôle extrêmement important ; il doit y avoir, dans un régiment, un médecin qui non seulement soigne les malades, mais conseille le colonel et le corps des officiers, pour tout ce qui concerne l'éducation physique, l'alimentation et l'entraînement des hommes. Nous ne demandons pas cependant que tous les colonels soient des médecins, malgré le débouché important que cela pourrait donner aux médecins et aux étudiants en médecine, trop nombreux à notre époque.

Dans une seconde série de conférences, il sera question

du développement physique. M. le Dr Dufestel, avec sa grande compétence acquise dans les écoles de Paris, vous parlera des conditions d'un bon développement. Le Dr Guinon traitera les maladies de la croissance. Je n'ai pas besoin d'insister, pour vous faire comprendre combien il est important que non seulement le médecin, mais l'éducateur, aussi bien que la famille, qui doivent être alliés et collaborateurs pour leur œuvre commune, sachent quels empêchements et quelles mesures appropriées les troubles de la croissance peuvent apporter au cours de l'éducation, quelle importance on doit leur attribuer, quelles précautions on doit prendre, pour que les enfants les traversent avec le moins de déchet possible pour leur santé physique et leur développement intellectuel.

Une autre conférence nous a été promise sur les maladies aiguës.

Dans une autre série, nous nous occuperons de la pédagogie des anormaux ; mais malheureusement nous n'aurons pas toutes les conférences qui devaient être faites, et je le regrette vivement : M. le Dr Le Gendre se trouve dans l'impossibilité d'exposer, comme il nous l'avait promis, ses idées sur les « anormaux temporaires ».

Cette lacune sera très regrettable. Il y avait là en effet une notion très intéressante et l'indication suggestive des mesures à prendre pour que les enfants, momentanément souffrants et affaiblis, sans être à proprement parler des malades, des enfants convalescents, par exemple, puissent, tout en rétablissant leur santé, ne pas trop perdre au point de vue de leur instruction.

Le Dr Granjux traitera devant vous de la prophylaxie de l'insociabilité, par la sélection scolaire. Il est particulièrement apte à porter devant vous cette question si intéressante et si importante au point de vue social. Il a été, en effet, médecin militaire et il a conservé une grande curiosité, pour tout ce qui concerne la médecine militaire. Il est

resté en rapports étroits avec un grand nombre de ses collègues ; il est très au courant de ce qui se passe dans l'armée. Or l'armée est actuellement infestée par des anormaux, que l'école aurait dû ou redresser, ou arrêter en route. Ces anormaux sont trop souvent des insociables. Ils deviennent quelquefois des criminels ; mais auparavant, ils sont des indisciplinés, des gens à coups de tête. Ce sont eux qui fournissent la clientèle habituelle des conseils de guerre et M. Granjux a acquis cette certitude que beaucoup de ces enfants auraient échappé à ce triste sort, s'ils avaient été dépistés dès l'école, et si, au lieu de les diriger vers l'armée pour laquelle ils sont une cause d'indiscipline et de danger, on les avait soit redressés, ce qui n'est pas impossible pour beaucoup d'entre eux, soit éliminés. Ainsi se dressera devant vous la question si intéressante du vagabondage chez les jeunes gens et des moyens propres à empêcher que le vagabondage et l'indiscipline de ces anormaux ne devienne de la véritable criminalité. C'est une question d'un intérêt social extrêmement important, et tout à fait urgent.

Enfin, nous traiterons ici la question de l'éducation sexuelle : voilà un sujet particulièrement délicat, mais il faut savoir regarder en face les questions qui en valent la peine.

Quel exemple meilleur pourrais-je choisir, pour montrer d'une façon très nette les rapports de l'hygiène et de la branche importante de la pédagogie qui s'appelle la morale ?

Il serait difficile de trouver une occasion meilleure de démontrer qu'il y a un passage insensible de l'hygiène à la morale, que l'étude de cette question de l'éducation sexuelle et de l'éducation anti-vénérienne. Vous reconnaîtrez certainement avec moi que, si l'on enseigne aux enfants à avoir la propreté de l'âme, ce que vise en somme l'éducation morale philosophique et religieuse, on doit aussi leur enseigner le souci et le respect de leur corps. On

aura fait beaucoup si on apprend aux enfants à avoir le respect de leur corps et du corps des autres.

Il n'y a pas ici de limite appréciable entre l'hygiène physique et l'hygiène morale inséparable de l'hygiène intellectuelle.

*
* *

Mesdames, Messieurs, j'ai terminé cette revue : j'espère moins vous avoir intéressés personnellement que vous avoir donné envie d'écouter mes collaborateurs. J'espère que vous viendrez les entendre développer, dans des chapitres séparés ce que je n'ai pu effleurer que d'une façon vague et générale.

Les conférences faites ici seront de deux sortes. Les unes seront des conférences dogmatiques, celles par exemple dans lesquelles on exposera, quelles sont les meilleures conditions pour réaliser la prophylaxie des maladies aiguës ou chroniques, celle encore dans laquelle M. le Dr Guinon traitera des maladies de la croissance ou M. le Dr Nobécourt des maladies aiguës. Ce sont là des questions presque purement médicales. Il a semblé aux médecins qu'il était bon de vulgariser ces notions. Croyant avoir la main pleine de vérités utiles, ils veulent l'ouvrir devant vous. Pour ces conférences de vulgarisation médicale, il ne peut pas naturellement être question ici de discussion.

Mais, à côté de ces questions de vulgarisation, d'enseignement de l'hygiène médicale, certaines conférences, au contraire, appelleront la discussion. En effet, il ne suffit pas de dire que la médecine pénètre la pédagogie dans une large mesure, que l'hygiène doit pénétrer dans toutes les parties du domaine de la pédagogie, il faut encore entrer dans la pratique et envisager la réalité des faits. Il ne faut pas seulement que l'hygiène entre dans la pédagogie, il faut aussi que le médecin entre dans l'école. Mais que fera le médecin dans l'école ? Quelles seront les bases de l'ap-

plication de ses idées théoriques ? Comment pourra-t-on réaliser pour le mieux les desiderata indiqués ? Toutes ces questions méritent d'être discutées et c'est précisément pour soumettre nos idées au contrôle de la discussion que nous les apportons ici. Nous ne craignons pas qu'un certain nombre d'entre vous ne soient point de l'avis qui sera soutenu par tel ou tel de nos collaborateurs. Il est impossible qu'il en soit autrement. Mais, ce que nous demandons, ce que nous avons le droit de réclamer, c'est que l'auditeur, non convaincu nous dise pourquoi il n'est pas de notre avis. Il faut que nous établissions un *modus vivendi*, entre le médecin et l'éducateur, entre l'hygiéniste et le professeur et je crois que, dans aucun milieu, si vous le voulez bien, Mesdames et Messieurs, on ne pourrait plus utilement qu'ici travailler à établir, non pas seulement un *modus vivendi*, mais une fructueuse et amicale entente.

Nous réclamons donc votre collaboration, sous forme de discussion et pour en revenir à ce que je disais au commencement de cette conférence, nous réclamons aussi au point de vue de notre ligue, que vous ne vous contentiez pas de venir ici, si nous pouvons vous intéresser, mais que, si vous n'êtes pas encore membres de notre ligue, vous y adhériez, que vous nous ameniez de nouveaux adhérents, si vous en faites partie déjà. Il est indispensable, en effet, pour que les améliorations nécessaires en fait d'hygiène scolaire et de pédagogie rationnelle soient réalisées, que l'opinion publique, je ne dirai pas les réclame, mais les accepte. Les réclamer, c'est le fait d'une élite : vous appartenez à cette élite. Les accepter, c'est le fait de la masse : vous l'y préparerez.

Je termine donc en faisant de nouveau appel, le plus chaudement et le plus vivement possible à votre collaboration.

FORMATION ET CHOIX DES MÉDECINS SCOLAIRES

Par M. le Dr H. GILLET

Médecin-inspecteur des écoles de la ville de Paris

(12 novembre 1908).

Quand on m'a demandé de parler devant vous de la formation et du choix des médecins scolaires, j'avoue que j'ai dès l'abord esquissé une grimace. En quoi ce sujet pouvait-il bien vous intéresser?

Mais à la réflexion, je me suis dit qu'au moment où l'on colporte un livre qui s'intitule : *Défends ta peau contre ton médecin*, il n'était pas mauvais de vous montrer comment ce médecin, lui, défend votre peau et dans le cas présent la peau de vos enfants.

Dans ces temps de natalité plutôt clairsemée, l'enfant apparaît, *rara avis*, le poussin précieux qu'il faut savamment couver. C'est ce couvage à l'école sur lequel je vais vous donner quelques détails.

Du jour où un état possède, comme le gouvernement français, une *loi d'obligation scolaire,* de ce jour même il contracte lui-même par choc en retour une *obligation hygiénique*. Nouveau Louis XI, il a le privilège de la cage, mais les jeunes La Balue qu'il enferme ont droit d'y être mieux traités qu'un évêque.

Les enfants à l'école, réclame l'État! — Un instant! insinue l'hygiéniste. Comment, ces petits, allez-vous les loger, les installer, les enseigner, les protéger contre les intempéries, contre les maladies ? Nous entendons que l'école ne contrarie en rien leur développement physique, ni leur dévelop-

pement intellectuel, que loin de les contrarier elle les favorise même.

On a réglementé l'atelier, en vue de l'apprenti : l'école est l'atelier de l'apprenti ès lettres ou ès sciences. On doit lui imposer une réglementation hygiénique du travail.

Plus de libre choix entre l'ignorance et le savoir; mais l'assurance de la santé du corps et de l'esprit, le *mens sana in corpore sano* des anciens.

Voilà déjà un commencement de programme qui incombera à la sagacité du médecin scolaire : donc un chapitre, pas celui des chapeaux comme dans Aristote, mais celui des locaux, avec les questions de superficie (1^{m2} par élève), de cubage (4^{m3} par élève), d'éclairage naturel et artificiel, de ventilation, de chauffage, d'entretien, de propreté et de nettoyage, de bon fonctionnement des water-closets, etc.

Après le contenant, le contenu c'est la question du matériel et de sa bonne adaptation à l'enfant. Matériel mauvais, mauvaise tenue, déformation, déviation de la colonne vertébrale, voilà l'équation. Position de l'enfant dans les divers exercices, lecture, écriture, dessin, caractères d'impression des livres, des cartes, disposition des tableaux, etc., etc., c'est là toute une série de détails d'hygiène scolaire sur lesquelles peut s'exercer la compétence du médecin, qu'on a parfois tort de solutionner sans lui. C'est à lui de parler même quand on ne l'en prie pas.

La voix du médecin scolaire doit se faire entendre sur la quantité et la répartition des heures de travail, sur la durée de classes, sur la juste répartition des exercices physiques. La vraie pédagogie ne peut être en contradiction avec *l'hygiène de l'enseignement*.

Lorsque le médecin scolaire aura porté toute son attention à ces différents points, il n'aura paré qu'au *mal* qui peut provenir *du dedans*, mais il doit aussi veiller à préserver les enfants du *mal* qui peut arriver *du dehors*. Les maladies peuvent pénétrer à l'école, apportées par des enfants atteints d'affections diverses. C'est le rôle du médecin scolaire d'en préserver les enfants sains, de pourvoir à la prophylaxie des

maladies contagieuses et transmissibles à l'école. Il ordonnera le renvoi des enfants malades ou douteux, dépistera la tuberculose en herbe ou autres fléaux ; il signera les certificats de rentrée des malades, fera fermer momentanément telle ou telle classe ou même une école en cas d'épidémie. Prescrire la désinfection des locaux scolaires, pratiquer les vaccinations nécessaires, rentrent dans les mesures dont l'exécution dépend des circonstances.

Déjà, ce très rapide aperçu du rôle du médecin scolaire indique quel ensemble de connaissances multiples celui-ci doit posséder. C'est en somme toute l'hygiène et toute la pathologie de l'enfance, non pas l'hygiène et la pathologie théoriques, mais l'hygiène et la pathologie vues sous un angle un peu spécial, envisagées au point de vue particulier de la fréquentation scolaire.

Pour acquérir le savoir scientifique exigé par la fonction d'inspecteur des écoles, le médecin dispose en premier lieu de l'enseignement universitaire où il peut se former dans une certaine mesure.

Les matières des programmes actuels des écoles et des facultés de médecine comprennent en gros les notions principales de l'hygiène et de la pathologie infantiles auxquelles la fréquentation assidue des services des hôpitaux d'enfants ajoute le caractère pratique.

Toutefois, à l'hôpital d'enfants, on s'occupe surtout des soins à prodiguer aux petits malades. On ne peut orienter assez exclusivement les études en vue de la médecine scolaire, qui y demeure à l'état d'accessoire, au lieu de se hausser à celui de principal.

Frais émoulu du doctorat, le jeune docteur n'apparaît pas tout à fait en forme pour fournir immédiatement un bon médecin scolaire : mais à la faculté et dans les hôpitaux il a appris à apprendre ; avec un effort il complétera sur ce point son éducation spéciale.

Deux voies s'ouvrent devant lui : soit l'étude personnelle, soit l'enseignement professionnel.

Jusqu'ici, nous avons tous été réduits à la première nécessité, qui se résume à enrichir sa bibliothèque, en dehors des traités de maladies d'enfants, des principaux livres de médecine scolaire. Donc, question de mise de fonds et de travail.

Aujourd'hui, notre besogne peut se simplifier. L'enseignement de la médecine scolaire s'organise un peu et il vient de s'inaugurer sous les auspices de M. le Dr H. Méry, au laboratoire du musée pédagogique[1]. C'est là que le médecin pourra aller parfaire son instruction spéciale. Au lieu de se trouver abandonné à ses propres ressources, il pourra puiser les matériaux rassemblés et marcher aux côtés d'un guide expérimenté.

*
* *

Arrêterons-nous là la formation du médecin scolaire, prononcerons-nous le *dignus intrare ?* Pas encore. Que nous le reconnaissions savant jusqu'aux moëlles, nous n'en maintiendrons pas moins notre veto.

Dès les premiers jours de fonction, notre jeune collègue, par sa fonction même, entrera en relation directement avec l'administration et les directeurs d'école, et plus ou moins directement avec les familles et ses confrères du quartier ; de ce chef, rapports multiples, froissements et conflits possibles.

Il a parfait son instruction, il devra parfaire son éducation.

C'est avec toutes ces individualités qu'il faut prendre contact ; c'est de toutes ces catégories de personnes qu'il faut connaître l'esprit, saisir l'état d'âme.

En pratique, bien que nous défendions l'intérêt général des enfants, parfois même contre l'administration, les familles n'aident pas toujours nos efforts ; elles les contre-

1. Cf. Leverrier. Les conférences du musée pédagogique, *Hygiène scolaire*, nos 23 et 24.

Les conférences de 1909 ont été publiées par le musée pédagogique (Imprimerie nationale).

carrent systématiquement dès qu'ils touchent à leurs commodités particulières. Alors, pour elles, l'intérêt général compte comme une guigne. Si le médecin scolaire n'a pas acquis sa petite expérience, il pourra s'attirer bien des ennuis dans les débuts.

Il les évitera de la meilleure façon par quelques années de pratique dans son quartier. Il y verra les gens de près et pourra s'initier à leurs mœurs particulières et apprendre à prévoir la manière de réagir de chacun. Les gens de Belleville ou de Grenelle ne se comporteront pas comme ceux de l'avenue de l'Opéra. Il faut apprendre à manier chacun selon son tempérament. Le savoir n'a rien à y voir, mais c'est question de savoir-faire.

Bien que, malgré tout, nous soyons investis d'une certaine autorité sur les familles, nous n'en devons pas moins vivre en bonne intelligence avec elles.

Avec nos confrères notre conduite ne se doit pas départir d'une absolue correction. Leurs certificats doivent nous passer entre les mains et certains conflits, plus apparents que réels, peuvent surgir lorsque leurs affirmations ne nous semblent pas concorder avec nos propres constatations. Dans ces conditions, nos paroles doivent être empreintes de mesure et de tact, de crainte que, répétées, elles ne soient amplifiées et dénaturées.

Des doléances se sont élevées à propos de cette espèce de censure que notre fonction nous force d'exercer sur les assertions émanant de nos confrères. Elle n'a rien cependant qui puisse blesser leur susceptibilité. Nous sommes là pour déjouer la supercherie dont ils ont pu être victimes.

Exemple : au cours de l'an dernier, on me prie de signer le billet de rentrée d'une fillette et l'on me remet le certificat d'un confrère constatant une simple indisposition. J'examine, je trouve une desquamation généralisée. Sûrement, l'enfant venait d'avoir la scarlatine. Voici très probablement la genèse du certificat. On avait appelé le médecin au début, alors que la fillette n'avait que de la fièvre ; puis on ne l'avait plus redemandé, ou bien même, — c'est très possible, —

on en avait sollicité un autre. L'enfant convalescente, on s'en vint chercher un certificat près du premier médecin, sans l'éclairer, bien au contraire, sur la suite de la maladie. On croyait le tour bien joué, on avait compté sans « la garde qui veille aux barrières » de l'école et qui la défend mieux que celle du Louvre ne défendait les rois.

Si le médecin inspecteur ignore encore ses confrères du quartier, on peut penser à la quantité possible de froissements nés de faits semblables.

Au contraire, si le médecin scolaire exerce depuis un certain temps, il aura pu fréquenter ses confrères, prendre contact avec eux dans les réunions et les diverses associations médicales et tous ces conflits s'aplaniront d'eux-mêmes ; l'étincelle allumée sera vite éteinte ou même il n'y aura souvent pas le moindre point en ignition.

C'est donc à ses deux sources, science et pratique, que le médecin scolaire doit puiser pour sa formation.

De quelle façon va-t-on le choisir ?

*
* *

Assez longtemps en Allemagne on a été très en retard sur notre organisation actuelle : le médecin n'inspectait pas l'école sur place, le médecin de cercle, le Kreisphysicus, monopolisait toute l'hygiène d'une circonscription urbaine, hygiène scolaire comprise, fonction toute bureaucratique et exclusive, non doublée de pratique médicale.

Depuis quelques années, des médecins scolaires, Schulaerzté, sont chargés de l'inspection des écoles ; mais ce sont encore des fonctionnaires nommés par l'administration centrale, ressortissant au Kreisphysicus, adonnés à la médecine de ronds de cuir, vivant un peu en dehors de leurs confrères praticiens[1].

1. Sur la façon dont la question est considérée en Amérique, voir L. H. Gulick et L. P. Ayres, *Medical inpection of schools*, New-York, 1908. et en Angleterre, A. H. Hogarth, *Medical inspection of school*, *London*, 1909.

Cette situation s'explique dans un pays de discipline et de caporalisme ; chez nous son acclimatation serait plutôt difficile. Aussi n'a-t-on guère proposé cette solution.

Le régime en vigueur aujourd'hui, la nomination directe par le préfet sur la présentation de la délégation cantonale de l'arrondissement, avec réinvestiture tous les trois ans, demande une sérieuse modification.

La délégation cantonale ne compte que par hasard des médecins dans son sein. Le choix des candidats n'obéit pas à des règles bien précises et la capacité professionnelle n'y rencontre pas de juges compétents. Ce mode défectueux de nomination doit être remplacé ; mais par quoi ?

Certains groupements médicaux ont une tendance à généraliser le système du roulement à tous les services municipaux. C'est pousser un peu loin l'uniformisation. Faire assurer à tour de rôle par un grand nombre de médecins un service de consultation, de constatations diverses, d'inspection ou tout autre service, s'arrange assez rarement bien avec un fonctionnement régulier.

Pour l'inspection médicale rien ne pousserait mieux à sa désorganisation.

Sans parler de l'établissement des fiches sanitaires qui bientôt, vraisemblablement, incombera au médecin scolaire mais en supposant seulement des visites d'inspection hebdomadaires, soit dans les dix mois de l'année scolaire, une moyenne de 38 visites, voyez-vous ces 38 visites partagées entre 15 à 20 médecins, et avec les 19 visites actuelles quinzainaires voyez-vous une enquête commencée par M. le D^r^ A, continuée par MM. les D^rs^ B, C, enfin terminée par M. le D^r^ D? non, vous ne le verrez pas, elle ne se terminerait jamais ?

Dans une école, il s'est passé plus de trois mois avant de pouvoir déterminer la provenance de suie, dont les flocons envahissaient les locaux scolaires.

Il a fallu monter sur les toits par les vents de direction différentes avant de trouver celle qui amenait le corps du délit, pour se convaincre enfin que la suie arrivait d'une cer-

taine distance, produite par des cheminées d'imprimerie.

Mais, des cas beaucoup plus simples, entre autres le dépistage des épidémies, même les mesures journalières d'hygiène: un simple changement de poêle, une demande de réfection de peinture exigent une suite de direction qui cadre mal avec le changement incessant du directeur. Prendriez-vous place dans une automobile qui verrait toutes les cinq minutes une nouvelle tête au volant ? Non, n'est-ce pas ?

Dans ces conditions, s'impose la nomination à poste fixe, sans roulement. On peut y ajouter et sans réinvestiture de trois en trois ans, bien qu'en pratique cette réinvestiture fonctionne automatiquement.

Pour que le choix ne s'égare pas, le mode de nomination le plus équitable du médecin-inspecteur, est encore le choix par ses pairs et ce choix ne peut s'opérer que de deux façons : l'élection pure et simple ou le concours.

L'élection pure et simple s'entache de partialité presque inévitable même au cas de vote dans les sociétés locales, affaire de camaraderie, etc. Faudra-t-il donc faire des visites académiques ?

On en arrive forcément au concours, avec un programme bien arrêté à l'avance, renfermant en détails toutes les matières rapidement énumérées devant vous. Si l'on n'admet aux épreuves qu'à partir d'un certain âge — trente-deux ans par exemple, si on exige en plus cinq ans de pratique médicale, la roue de la fortune se montrera dans les meilleures conditions pour rouler sans heurt et pour désigner l'élu digne de veiller au mieux à la santé de notre progéniture à l'école.

C'est à la nomination au concours que s'est en effet arrêtée la société des médecins inspecteurs des écoles de la ville de Paris, dont je me suis efforcé ici de ne pas trop trahir les idées.

LE MÉDECIN DANS LES INTERNATS

Par M. le Dr H. MÉRY

(19 novembre 1908).

Le rôle du médecin dans les internats semble avoir actuellement moins excité l'intérêt de ceux qui s'occupent d'hygiène scolaire que celui du médecin inspecteur des écoles ; peut-être parce que de ce côté tout était à faire et que le domaine de ce dernier était beaucoup plus vaste. Ce dernier en effet s'adresse à la nation entière ; c'est toute une race sur laquelle il peut exercer son action dont l'importance a été suffisamment démontrée par les nombreux travaux théoriques faits sur ce sujet depuis quelques années.

Si l'on a beaucoup discouru sur l'inspection médicale des écoles sans aboutir encore pratiquement, on se trouve en ce qui concerne le médecin d'internat dans une situation un peu opposée ; il existe depuis longtemps, mais il semble avoir assez peu participé, sauf quelques exceptions, au mouvement général en faveur de l'hygiène scolaire. Il n'a pas cherché jusqu'à présent à agrandir son domaine. Il est resté trop effacé, un peu trop dans l'ombre. A quoi cela tient-il ? Peut-être à la crainte de ne pas trouver toujours des encouragements du côté de l'administration à sortir du rôle étroit où il a été enfermé jusqu'à présent. Peut-être à la défaveur très justifiée dont jouit l'internat à l'heure actuelle, défaveur qui s'est traduite par une décroissance très nette de l'internat. Mais quoi qu'on fasse, pour de multiples raisons, ce mouvement ne saurait aller jusqu'à la disparition de l'internat. L'internat peut se modifier, il doit se transformer, mais il répond à des nécessités qu'on ne saurait écarter. Dans cette transformation, une part très importante doit revenir au médecin.

Je voudrais dans cette conférence montrer toute l'importance de ce rôle, montrer que c'est le médecin qui, pour une part peut répondre aux critiques dirigées contre l'internat en faisant le nécessaire pour modifier les points critiqués. Ces critiques contre l'internat, contre le lycée caserne et ses inconvénients ont été éloquemment exposés par M. le Dr Mathieu dans son rapport au congrès de Nuremberg et je ne veux pas les reproduire. Je veux rappeler cependant que si sur certains points, l'absence d'éducation familiale, par exemple, le médecin n'a aucune action à exercer, il peut et doit ajouter à son ancien rôle de pur médecin et de défenseur de l'enfant contre les contagions, un domaine nouveau : la surveillance de toute l'hygiène physique et morale. Et j'espère ainsi facilement montrer que l'action du médecin scolaire dans les internats est peut-être plus complète, plus féconde en résultats pratiques et utiles que celle du médecin inspecteur des écoles. Ce dernier est forcé de rester un pur hygiéniste qui ne peut que conseiller des mesures utiles pour les écoliers sans intervenir dans leur application. Il ne doit à aucun titre être médecin traitant.

Le médecin d'internat au contraire doit être à la fois un hygiéniste, un médecin actif, un médecin de famille, et enfin il doit aussi jouer un rôle d'éducateur, en exposant à ces enfants les questions d'hygiène.

J'espère le démontrer en suivant avec vous, pas à pas, le médecin d'internat dans les divers domaines où son action aura à s'exercer.

*
* *

Jusqu'ici le médecin d'internat est resté dans son infirmerie. C'est là que nous allons d'abord le voir. Si nous jetons d'abord un coup d'œil sur les locaux, très souvent nous aurons des critiques à adresser... Théoriquement l'infirmerie devrait être constituée par un pavillon isolé, dans lequel les malades devraient être soignés dans des boxes, avec salle de bains. Malheureusement trop souvent tout cela manque et on n'a qu'une salle commune avec deux petites chambres

d'isolement qui ne sont pourvues ni de baignoires ni même de water-closets spéciaux.

Pour l'exécution de ses prescriptions, le médecin aura à sa disposition infirmières ou infirmiers, en trop petit nombre la plupart du temps pour pouvoir assurer les soins à donner aux contagieux. Là, avec l'aide de son interne, s'il en existe, il soigne les malades. Cette partie de son rôle n'a rien qui soit spécial.

Cependant, une première question se pose : celle de savoir quelle doit être l'étendue de son domaine de médecin traitant.

Ce domaine ne doit-il pas avoir de limites et le médecin doit-il traiter complètement tous les malades qui se présenteront ? Grave question sur laquelle le médecin pourra souvent être en lutte avec l'administration qui, désirant éviter les responsabilités, penchera toujours vers l'évacuation surtout dans la famille ou même ailleurs. Je pense que le médecin doit s'opposer à cette évacuation quand il la jugera dangereuse pour la santé du malade ; d'autre part, s'il s'agit d'une évacuation ailleurs que dans la famille, il devra exiger le consentement de celle-ci.

Soins à donner aux malades hospitalisés à l'infirmerie, conseils aux enfants qui viendront le trouver le matin lors de la visite, voilà ce qu'a été à peu près jusqu'à présent tout son rôle : uniquement de médecin traitant. Mais, j'ai dit qu'il devait être aussi, et en première ligne un hygiéniste, chargé de la surveillance de la santé physique de chaque enfant.

Pour exercer convenablement ce rôle, il doit connaître individuellement l'état de santé de chacun des internes dont il est chargé ; il doit avant tout établir la fiche sanitaire individuelle de chaque élève. Ce travail doit se faire également à l'infirmerie. Le carnet sanitaire d'internat et sa composition, les points sur lesquels doit porter l'examen, tout cela a déjà été exposé dans cette salle par M. le Dr Mathieu[1].

1. Dans la conférence du 20 février 1908, *Carnet médico-pédagogique des internats*, cette conférence n'a pas été publiée.

Je rappellerai seulement qu'il ne faut pas se contenter de simples mesures anthropométriques, ni se borner à examiner les organes et les fonctions intéressées dans la vie scolaire, audition, vision, mais que le médecin doit examiner tous les organes, puisqu'il est chargé de toute la santé de l'enfant ; en particulier la poitrine, le système nerveux et le tube digestif dont le fonctionnement laisse si souvent à désirer.

L'établissement de ce carnet à l'entrée des élèves dans l'internat demandera donc un examen très attentif, d'une durée de vingt minutes au moins[1]. Le médecin sera d'ailleurs aidé par son collaborateur, interne ou médecin résidant. Il aura à tirer des conclusions pratiques de l'établissement des fiches et à assurer leur exécution. Il aura également à revoir deux ou trois fois l'an les élèves, visites d'ailleurs beaucoup plus rapides et pour lesquelles il peut être suppléé par son collaborateur.

* * *

Son rôle dans l'infirmerie est terminé, mais il va avoir à assurer comme hygiéniste son contrôle sur toute la vie de l'enfant en dehors de l'infirmerie. Ce contrôle doit porter non seulement sur la vie de l'élève et ses divers actes mais sur les locaux où il est appelé à vivre et sur le mobilier scolaire.

En ce qui concerne les locaux, le rôle du médecin d'internat ne diffère en rien du rôle du médecin scolaire des écoles ordinaires, comme en ce qui concerne le mobilier scolaire, sauf pour les aménagements des dortoirs.

De même, il n'y a rien de très spécial en ce qui concerne la prophylaxie des maladies contagieuses ; le médecin l'a assurée de son mieux à l'infirmerie ; il veillera à ce que les

1. Voir dans les transactions du deuxième congrès international, Londres, 1907, le curieux rapport du Dr Clément Dukes, sur le carnet scolaire à Rugby. — Du 21 janvier 1899 au 6 mai 1907, le distingué praticien a rempli mille de ces carnets, absolument confidentiels, cf. *Hygiène scolaire*, n° 13 et 18.

mesures nécessaires soient prises en dehors de l'infirmerie dans les locaux où aura séjourné l'élève suspect. Je rappellerai qu'il faut donner la préférence en ce qui concerne les locaux aux pulvérisations d'aldéhyde formique et aux lavages des parois et parquets avec la liqueur de Labarraque.

Les mesures concernant le contrôle de l'hygiène physique de l'enfant doivent retenir davantage notre attention, parce qu'elles sont spéciales à l'internat.

Le médecin doit veiller tout d'abord à l'exécution des mesures concernant l'hygiène physique du corps et particulièrement la toilette des écoliers. Il doit s'assurer que les lavabos permettent des lavages suffisants de la tête, des mains, et, s'il se pouvait, des pieds. Des bains-douches chaque semaine assureront la toilette générale du corps. L'attention des enfants devra être attirée également sur la toilette de la bouche.

Après s'être assuré du bon fonctionnement de la peau des enfants, chose capitale en raison des fonctions de cette partie du corps, c'est le système musculaire et les exercices physiques des écoliers qui vont attirer l'attention du médecin. Il aura bien le droit de glisser un œil discret sur la salle de gymnastique d'où on l'exilerait trop volontiers, et sans entrer dans les discussions trop fameuses entre les méthodes suédoises et les méthodes françaises, il devra s'assurer que les mouvements exécutés sont capables d'assurer une action utile sur le développement général et sur celui de certaines fonctions particulières comme la respiration. Il y a toute une catégorie d'enfants pour laquelle des exercices spéciaux seront nécessaires, de même dans les internats de jeunes filles les mouvements exécutés pour combattre les déviations de la colonne vertébrale. Dans tout ce domaine, le médecin a un rôle précis à exercer.

Un des points les plus importants sur lesquels le médecin d'internat doit exercer son contrôle ; c'est l'hygiène alimentaire des élèves. Cette question est capitale pour les enfants

en pleine croissance. Il est nécessaire de rappeler sur quelles bases a été établie la ration alimentaire dans les internats.

Officiellement la question a été tranchée par une circulaire, en date du 17 juillet 1890, rédigée par M. le professeur Bouchard qui admettait que la ration devait comprendre une partie de matières azotées contre cinq parties d'aliments hydro-carbonés (amidon, sucre, graisses). La proportion 1 pour 4 amène des fermentations et leurs conséquences. La proportion 1 pour 6 cause l'anémie et même l'état scorbutique[1].

Cependant, malgré ces données, divers auteurs ont trouvé que le rapport proposé de 1 pour 5 était encore trop élevé et avec Maurel, le professeur Landouzy a proposé de l'abaisser à une partie de matières azotées pour huit parties d'hydrocarbonées. Non seulement on a voulu réduire les proportions de la ration en éléments azotés mais Maurel a voulu abaisser la valeur totale de la ration alimentaire de l'enfant ou de l'écolier. On sait que la ration d'un adulte de 70 kilogs correspond à 70 grammes d'albuminoïdes, 80 grammes de corps gras et 400 grammes d'hydrate de carbone.

Pour Maurel, chez les enfants de quatorze à dix-sept ans pesant de 40 à 55 kilogs, la ration serait de 70gr,50 d'azotes, 61 grammes de graisse, 269 grammes d'hydrocarbonés, c'est-à-dire près de moitié de la ration de l'adulte. Il y ajoute 6 grammes d'alcool.

Je crois qu'il est extrêmement dangereux de diminuer ainsi la ration totale de l'adolescent qui a à satisfaire un besoin énergique de développement, uniquement d'après des données un peu trop théoriques. La clinique pourrait d'ailleurs répondre en montrant les dangers d'un régime insuffisant chez les enfants en voie de développement. Il n'y a qu'à voir les désastres produits par les régimes insuffisants dans le traitement de l'albuminurie de croissance, et

1. Cf. Dr Paul Le Gendre. L'Alimentation des écoliers, *Hygiène scolaire*, n° 21, Janvier 1908, p. 1-14.

même dans les albuminuries avec lésions rénales à la période chronique. Si l'on appliquait à la lettre les régimes restreints préconisés par le professeur Maurel, la clinique alimentaire des internats fournirait des documents de même ordre. Il faut se rappeler également, comme l'a bien fait remarquer le professeur Arnozan dans un récent article, que nous ignorons quel est le rapport exact entre le poids ingéré et le poids de l'aliment assimilé, et, en thérapeutique, par exemple, on sait qu'il faut donner beaucoup de protoxalate de fer pour en retenir peu. Il faut donc à cet égard se défier avant tout des rations insuffisantes soit comme quantité totale, soit même comme proportions d'aliments albuminoïdes, car, chez l'enfant qui grandit, la nécessité de l'albumine animale s'impose surtout dans les villes où l'aération insuffisante prédispose déjà les enfants à l'anémie. A cet égard les chiffres d'aliments albuminoïdes donnés par les différents auteurs ont extrêmement varié. Maurel n'admet pas pour un enfant de 50 kilogs une ration d'albuminoïdes de plus de 87gr,50. D'autres auteurs demandent pour le même poids 180 grammes par jour. Il est vrai que M. Maurel attribue un rôle néfaste à la surnutrition carnée dans l'hygiène sexuelle. Nous nous rallions beaucoup plus volontiers aux chiffres raisonnables proposés par M. le Dr Le Gendre qui admet comme ration de viande cuite désossée pour un enfant de :

Sept à onze ans.....	100 à 120 grammes ;
Onze à seize ans.....	120 à 160 grammes ;
Après seize ans.....	200 grammes et plus.

Le pain est donné frais et à discrétion.

Sans entrer dans plus de détails, concluons qu'il faut se défier des rations restreintes.

Le médecin doit aussi s'assurer de la bonne préparation des aliments et veiller à ce que la durée des repas ne soit pas trop écourtée.

*
* *

Le médecin a fait œuvre d'hygiéniste en ce qui concerne

tout le domaine de la vie physique de l'enfant. Son rôle est-il donc terminé? Pas encore : il a le droit d'exercer un certain contrôle sur la vie morale et intellectuelle de l'écolier en raison des connexions aussi étroites qui unissent ces trois parties de l'hygiène de l'enfant. Car l'équilibre doit être assuré, non seulement dans chaque domaine, mais dans les rapports des trois domaines entre eux. C'est à ce titre que l'hygiène sexuelle doit avant tout attirer l'attention du médecin dans les internats. C'est évidemment un terrain où les parents; les maîtres ont à exercer aussi une importante action et peuvent être des conseillers utiles.

L'hygiène sexuelle relève surtout du médecin, d'une part par les conséquences et les désastres physiques auxquels peut conduire son ignorance et que malheureusement le médecin dans les internats peut constater quelquefois.

D'autre part, souvent le médecin est mieux placé que d'autres pour attirer l'attention des enfants sur les questions sexuelles et pour jouer le rôle d'éducateur. Il devrait en particulier s'assurer que la toilette des organes génitaux peut être pratiquée. Malheureusement, la vie en commun offrira toujours à cet égard des difficultés. Cette hygiène ne sera guère possible que si les enfants ont des chambres séparées.

En second lieu, c'est lui qui devra être juge des erreurs sexuelles et les combattre à la fois en médecin et en moraliste. L'éviction des malades en pareil cas n'est point un remède.

Enfin, c'est à lui qu'il paraît plus facile de confier la tâche de l'éducation sexuelle des écoliers. Il pourra aborder plus facilement avec eux ce terrain assez délicat parce que l'enfant sait qu'il peut s'adresser à lui avec plus de confiance, qu'il voit en lui le confesseur des secrets et des misères physiques, que, partant de là, il y aura beaucoup moins de gêne dans la conversation. Enfin, le médecin a plus qualité que d'autres pour parler des dangers médicaux inhérents à la vie sexuelle.

Il aura donc à la fois plus d'autorité par sa compétence reconnue et il acquerra plus complètement et plus aisément la confiance de l'enfant qui ne verra pas en lui un moraliste revêche. Ses conseils seront d'autant mieux écoutés et suivis. Son action sera dans certains cas individuelle ; dans d'autres cas, quand il s'agira de grands élèves, il aura le droit de faire des conférences collectives.

La vie intellectuelle de l'élève devra aussi attirer son attention. C'est lui qui peut constater les signes de fatigue cérébrale que peut présenter tel ou tel écolier. Il sera amené ainsi à exercer un contrôle individuel dans certains cas à cet égard, ce qui ne veut pas dire qu'il doive s'abstenir de tout contrôle général sur la vie intellectuelle de l'ensemble des élèves. Il aura le droit de savoir si les bonnes règles qui assurent l'équilibre entre la vie intellectuelle et la vie physique active et le repos, ont été établies. C'est dire qu'il devra être consulté pour l'établissement de l'horaire général de la vie des internes.

Nous réclamons enfin un enseignement plus complet de la science de la vie à tous les écoliers ; nous réclamons même des sanctions aux examens pour cet enseignement. Le médecin ne refusera jamais de collaborer et il exposera volontiers aux enfants les dangers qui menacent la race, les moyens de s'en préserver.

Pour exercer cette action si complexe, pour la rendre surtout pratique et utile, le médecin devra collaborer[1] avec tous ceux qui s'intéressent à l'enfant et qui sont appelés à jouer un rôle actif dans la vie de ces écoliers, avec l'administration surtout qui représente les familles et qui a pour rôle d'assurer l'exécution des conseils donnés par les médecins.

Les relations avec les familles seront évidemment plus éloignées et souvent indirectes ; néanmoins le médecin

1. Je ne veux pas oublier la collaboration active indispensable des spécialistes, tels que le dentiste, le rhinologiste, etc.

devra obtenir de celles-ci tous les renseignements utiles sur la santé antérieure de l'enfant, au besoin, les demander au médecin habituel de la famille avec lequel il devra s'entendre pour assurer l'exécution de traitements ou de régimes nécessités par l'état de santé des élèves.

Avec les maîtres également, il est désirable de voir s'établir des relations et une collaboration indispensable à l'heure actuelle, ne serait-ce que pour utiliser les données de la fiche individuelle sur l'audition et la vision pour le placement des élèves dans la classe, sans compter tous les autres cas particuliers qui peuvent se présenter pour certains des enfants et qu'il est nécessaire de porter à la connaissance des maîtres.

On voit que chemin faisant et parcourant médicalement les divers domaines de la vie de l'enfant dans les établissements d'instruction, le médecin d'internat est singulièrement sorti de son infirmerie et que pour ainsi dire partout il a trouvé à augmenter sa tâche ; si bien qu'arrivés au bout de cette revue, ce qui pourrait nous effrayer le plus, c'est l'étendue de la tâche que nous lui avons tracée. On peut se demander si le temps ne lui fera pas défaut pour venir à bout d'un pareil programme.

A cet égard, une question préjudicielle se pose ; il aura le temps d'exécuter l'œuvre tracée s'il n'a pas autre chose à faire et il pourra même collaborer d'une façon très active à l'enseignement de l'hygiène aux élèves. Avec des médecins résidants, véritables fonctionnaires, la chose deviendrait aisée. On peut craindre cependant qu'ils ne restent pas assez médecins et il ne faut pas oublier qu'il y a des malades à soigner à l'infirmerie. Dans nos collèges parisiens, le médecin a un collaborateur tout désigné pour l'aider à accomplir sa tâche ; c'est l'interne en médecine attaché à l'infirmerie. D'ailleurs, on peut porter l'action du médecin d'internat sur certains points principaux du programme en attendant qu'il le réalise tout entier. En dehors de l'infirmerie, ce sera surtout l'hygiène alimentaire et

l'établissement de la fiche sanitaire individuelle complète qui devront retenir toute son attention et le vœu que nous devons exprimer en terminant, c'est que les désirs si souvent formulés pour l'établissement et le fonctionnement du carnet sanitaire dans les internats soient enfin réalisés dans tous nos établissements d'internat.

DISCUSSION

SUR L'INSPECTION MÉDICALE DES ÉCOLES

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr MOSNY

(26 novembre 1908).

M. le Dr Albert MATHIEU. — Je désirerais poser quelques questions à M. le Dr Gillet et lui demander de compléter sa pensée sur un certain nombre des points qu'il a exposés devant nous. M. le Dr Gillet est médecin inspecteur des écoles de la ville de Paris. Il a une longue pratique de ce qui se passe dans les écoles de Paris et connaît par conséquent très bien ce qui peut se faire dans les écoles d'une grande ville au point de vue de l'inspection médicale. Aussi l'exposé qu'il nous a fait l'autre jour était intéressant surtout parce que c'était un exposé vécu : on sentait que celui qui parlait connaissait pratiquement les choses dont il parlait. Il nous a montré le médecin inspecteur cherchant à protéger les enfants contre les maladies contagieuses, à s'assurer de la salubrité des locaux scolaires, s'inquiétant des menus des cantines scolaires. Il nous a fait voir combien il est nécessaire que le médecin soit en bons rapports avec ses collègues de la circonscription à laquelle il appartient, et qu'il ait une certaine autorité sur les familles ! Beaucoup de difficultés peuvent ainsi s'arranger, grâce à ce fait que le médecin est déjà, avant d'être nommé inspecteur des écoles, depuis assez longtemps apprécié dans son quartier. Il y a là des arguments de valeur qui nous amènent à conclure avec lui que le médecin inspecteur des écoles ne doit pas sortir tout frais émoulu de la faculté pour venir s'im-

planter dans un quartier, et être nommé du jour au lendemain médecin inspecteur des écoles.

M. Gillet, au cours de son exposé, nous a dit qu'il avait regretté, pour son propre compte, que l'éducation en hygiène scolaire du temps de ses études ne fût pas donnée d'une façon plus régulière, ou même ne fût pas donnée du tout, et il félicitait ses jeunes confrères, ou les étudiants en médecine, futurs inspecteurs des écoles, d'avoir actuellement à leur disposition des moyens de s'instruire et d'apprendre leur métier, soit ici, grâce aux conférences qui y sont faites, soit au musée pédagogique, grâce à l'enseignement organisé par le Dr Méry.

Or, il me semble qu'il aurait pu aller plus loin, et qu'il aurait pu réclamer que l'enseignement de l'hygiène scolaire fût donné d'une façon régulière et méthodique, dans les facultés de médecine.

Il faut bien constater que, à l'heure actuelle, l'enseignement de l'hygiène dans les facultés de médecine, étant donné par un seul professeur, il lui est impossible, quels que soient du reste son activité et son savoir, d'enseigner toutes les parties de l'hygiène, si considérables et si étendues. En particulier, je ne crois pas qu'en dehors de Lyon peut-être, où cet enseignement est organisé par M. le professeur J. Courmont, il ait été jamais fait des conférences méthodiques et régulières d'hygiène scolaire. Il devrait y avoir chaque année, d'une façon régulière, dans les écoles, une série complète de leçons sur cette partie de l'hygiène sociale. Ces conférences pourraient être confiées à des agrégés. On trouverait facilement dans les diverses facultés de médecine des agrégés qui se chargeraient volontiers d'enseigner l'hygiène scolaire. Cet enseignement devrait être en partie un enseignement théorique, donné dans les amphithéâtres de l'école, et en partie un enseignement pratique fait dans les cliniques hospitalières et en particulier dans les cliniques infantiles.

Je demanderai également à M. le Dr Gillet de vouloir bien compléter sa pensée en ce qui concerne le choix du médecin scolaire et non pas seulement du médecin inspecteur des écoles primaires, mais du médecin scolaire d'une façon générale et en particulier du médecin dans les internats, et je pourrais aussi faire reproche au Dr Méry de ne pas avoir envisagé cette face de la question de la médecine des internats.

Quelles peuvent être les méthodes de choix du médecin scolaire ? J'en vois cinq : la nomination pure et simple, sans titre particulier, — le roulement entre tous les médecins d'une localité, — la nomination d'après un certificat spécial constatant l'aptitude à l'hygiène scolaire, — le concours, — ou enfin le concours limité aux médecins munis déjà d'un certificat d'hygiéniste.

La nomination directe, sans titres spéciaux, ne ferait que perpétuer ce qui existe à l'heure actuelle.

Les médecins inspecteurs des écoles, à Paris, par exemple, sont nommés directement par l'administration, sans qu'il y ait eu compétition entre divers candidats et sans que les personnes ayant des titres aient pu les faire valoir.

Je suis d'accord avec M. Gillet pour demander la réforme de cet état de choses.

Il a condamné également avec raison le système de roulement : on a demandé, en effet, on demande encore que les médecins d'une localité ou d'une circonscription urbaine, remplissent les fonctions de médecins inspecteurs des écoles primaires l'un après l'autre, à tour de rôle. Il faudrait supposer, pour admettre ce système, que tous les médecins sont également compétents en hygiène scolaire. S'il existait un enseignement dans les facultés, comme celui que je réclamais tout à l'heure, on pourrait tout au moins supposer que ces médecins ont pu puiser des notions suffisantes d'hygiène scolaire dans l'enseignement des facultés. Il ne serait du reste certain qu'ils y ont puisé ces notions que le jour où, systématiquement, on introduirait des interrogations ou des examens spéciaux sur l'hygiène scolaire dans les facultés de médecine.

En admettant que les étudiants aient étudié cette hygiène, ce qui n'existe pas actuellement, faudrait-il admettre que tous les médecins soient également compétents ? Je ne crois pas.

Autre argument contre le roulement, très bien développé par M. Gillet, c'est que, avec le système de mutations constantes, on aboutirait à cette conséquence regrettable que des questions, amorcées par un médecin, devraient être suivies par un second, puis quelquefois par un troisième. Il est bien évident que les questions, qui n'aboutissent déjà qu'avec une lenteur regrettable, n'aboutiraient qu'avec une lenteur beaucoup plus grande encore et finiraient par ne pas aboutir du tout. Donc, le roulement n'est pas désirable.

Deux choses restent possibles : le certificat d'aptitude à l'exercice de l'hygiène scolaire ou le concours.

Contre le certificat qui avait été proposé par le professeur Jules Courmont, il y a eu de la part des médecins une opposition très vive. Ils ont dit que vraiment on voulait faire trop de diplômés, qu'il existait déjà un diplôme de médecin légiste, que l'on voulait fonder un diplôme d'hygiéniste et qu'il n'y aurait pas de raison pour ne pas créer un diplôme pour chaque spécialité et segmenter ainsi la médecine en une série indéfinie de tranches séparées. Il faudrait bientôt dans les centres importants avoir deux, trois, quatre ou cinq de ces diplômes, si l'on voulait avoir de l'autorité près du public, ce qui deviendrait excessif, sinon même ridicule.

Je reconnais qu'il y a du vrai dans ces arguments. On se trouve ramené à la dernière façon de procéder : nommer les médecins des écoles au concours.

Mais comment organiser ce concours ? Le D[r] Gillet nous a dit : « Les médecins inspecteurs des écoles seront nommés par leurs pairs. » Ici, à Paris, où il existe des médecins inspecteurs des écoles, il ne serait pas impossible de constituer parmi eux des jurys qui nommeraient d'autres médecins scolaires. Mais cette inspection des écoles n'existe pas dans beaucoup de grands centres, ou n'existe guère que sur le papier. Dans beaucoup d'endroits, il y a des

médecins inspecteurs des écoles qui figurent sur les listes du personnel de l'administration, mais ils ne vont jamais dans les écoles où personne n'a jamais eu l'idée singulière de les réclamer. Il semble que ces médecins n'auraient pas une autorité bien grande pour créer d'autres médecins des écoles.

Impossible donc de généraliser la formule du Dr Gillet et de dire que les médecins inspecteurs des écoles seront partout nommés dans un concours dont leurs pairs seront les juges.

Il faudrait, si l'on institue le concours, — et pour ma part, je ne demande pas mieux, — trouver un moyen plus général de constituer des jurys compétents.

Pour terminer, je poserai encore une autre question à M. Gillet. Lorsque nous demandons que l'on forme les médecins inspecteurs des écoles, et qu'on les nomme d'une façon particulière, nous ne demandons pas seulement que l'on nomme individuellement tel ou tel médecin inspecteur des écoles, mais qu'on constitue le corps de l'inspectorat des écoles d'une façon méthodique, aussi égale que possible pour notre pays. Nous demandons que l'on constitue un corps de médecins inspecteurs des écoles dans toute la France. Un corps, cela demande une organisation; il ne peut pas rester à l'état invertébré, il faut qu'il ait au moins une colonne dorsale, et une tête.

Il ne faut pas que les médecins inspecteurs des écoles restent à la merci des municipalités; il ne faut pas qu'ils n'aient comme chefs directs que le maire ou l'adjoint délégué aux écoles. Je ne crois pas non plus qu'il serait très bon qu'ils n'eussent comme chef direct que le représentant de l'administration scolaire.

Je suis donc amené à demander qu'il existe une organisation qui comprenne une certaine hiérarchie ; qu'il y ait en même temps que le médecin inspecteur des écoles, une direction qui s'occupe de l'hygiène des écoles, que cette direction soit rattachée au ministère de l'Instruction publique, ou qu'elle en soit plus ou moins indépendante. Je crois

qu'il faudrait qu'il y eût, au-dessous du directeur de l'hygiène scolaire, une organisation départementale, des inspecteurs départementaux, si vous le voulez, qui pourraient s'assurer que le service de l'inspection médicale dans les écoles fonctionne dans tout le département d'une façon régulière avec une unité suffisante.

Je sais bien qu'un certain nombre de médecins diront que ce serait un nouvel organisme. Encore un inspecteur de plus ! C'est une objection qui m'a été présentée l'autre jour et devant laquelle je ne recule pas. Oui, un inspecteur de plus ! Le progrès, dans les sociétés doit se traduire par l'évolution de leurs organes : des fonctionnaires doivent disparaître et d'autres apparaître. Je ne demande pas qu'on nomme des fonctionnaires qui ne serviraient à rien : j'estime qu'il faut remplacer les fonctionnaires inutiles par des fonctionnaires utiles. Je ne verrais pas d'inconvénient par exemple à ce qu'on supprimât les sous-préfets... Les sous-préfets me paraissent être un organisme qui a fait son temps, tandis que le médecin des écoles, l'inspecteur départemental et le directeur de l'hygiène scolaire me paraissent à l'heure actuelle une nécessité.

Je crois que ce serait une chose excellente pour les médecins des écoles d'avoir quelqu'un pour les défendre, pour les soutenir : cela leur donnerait une force une autorité qu'ils n'auront pas, tant qu'ils resteront à l'état isolé, c'est-à-dire à l'état municipal et invertébré.

M. le Dr L. Butte. — M. le Dr Mathieu a dit avec raison qu'il paraissait nécessaire qu'il y eût dans l'inspection médicale des écoles françaises l'unité : c'est là le principal, il faut de l'unité et de la direction [1]. Eh bien ! les médecins inspecteurs des écoles, certains au moins, estiment qu'ils manquent d'unité de direction, mais ils ne la cherchent pas dans le même organisme que celui que voudrait créer M. le Dr Mathieu.

1. C'est également ce que réclament énergiquement les médecins allemands. La thèse a été traitée au congrès de Londres par M. le Dr Oebbekke de Breslau.

A la société des médecins inspecteurs des écoles de Paris, nous avons résolu le problème d'une autre façon : pour Paris, cela est vrai ; mais dans les grandes villes, ce serait la même chose.

Nous avons réclamé, et nous allons l'obtenir, je crois, au lieu d'un inspecteur qui coûterait cher à l'heure actuelle, (vous savez combien il est difficile en ce moment d'obtenir des crédits nouveaux), la création d'une commission d'hygiène scolaire, (commission gratuite bien entendu) qui sera chargée de la direction de l'inspection médicale scolaire à Paris, et dans le département de la Seine. Elle devra s'entourer de tous les documents, de tous les renseignements; elle étudiera toutes les questions intéressant ce service. Cette commission serait composée d'administrateurs, d'hygiénistes, de savants et aussi de médecins inspecteurs des écoles, car leur place se trouve là aussi bien que dans leurs écoles.

En résumé, à l'heure actuelle, et en attendant peut-être la création d'une division au ministère pour toute la France, ou d'une commission départementale dans chaque département, nous demandons pour Paris une commission d'hygiène scolaire chargée de la direction, de l'unification du service.

Une Auditrice. — Vous disiez que le médecin scolaire ne devait pas être un médecin directeur, je voudrais savoir comment fonctionnent les choses; lorsqu'un enfant est reconnu malade, maladie absolument chronique et ne présentant aucun danger pour ses camarades, alors que ses parents ne le font pas soigner.

M. le Dr Gillet. — Je répondrai tout de suite à madame que le médecin scolaire ne doit pas intervenir au point de vue du traitement même ; il n'y a à ceci qu'une toute petite exception : dans certaines écoles, à l'instigation de feu M. le professeur Grancher, on a fait distribuer de la poudre de viande, de l'huile de foie de morue à un certain nombre d'élèves qui appartiennent à la classe des pré-tuberculeux, ou des enfants soupçonnés de tuberculose, bien entendu

avec l'assentiment des parents. Mais en dehors de ce cas particulier, qui s'adresse à des malades tout à fait spéciaux, le médecin scolaire doit s'abstenir d'intervenir comme médecin traitant, pour la seule raison que les enfants ont eux-mêmes des médecins traitants, quand même ce ne serait que celui du bureau de bienfaisance. Il ne peut pas se greffer ainsi deux traitements l'un sur l'autre.

Le médecin d'école ne doit pas, pour cela, se désintéresser d'une manière absolue du traitement des enfants : lorsqu'il voit un écolier atteint d'anémie, de lymphatisme, de maladie chronique, il doit faire savoir aux parents par l'intermédiaire du directeur, que cet enfant n'est pas bien portant, qu'il faudrait songer à le soigner : voilà la seule intervention possible.

Si, dans certains arrondissements, comme dans le deuxième, les médecins scolaires sont à la fois médecins du dispensaire d'enfants, dans ces conditions-là, nous avons l'habitude de dire au directeur : « Quel est cet enfant? Les parents sont-ils fortunés, ou relativement aisés, ou sont-ils inscrits au bureau de bienfaisance comme indigents ? S'ils sont indigents, vous pouvez leur dire qu'il y a le dispensaire à leur disposition. »

Mais, au delà, nous ne pouvons rien ; si à l'école on se mettait à faire du traitement, on serait obligé de demander que l'on établît ce qui existe aux États-Unis, c'est-à-dire des school nurses. Le rôle de ces infirmières serait assez délicat, car il serait difficile de ne pas intervenir comme traitement, dans le cas d'urgence, lorsqu'un enfant se blesse, se trouve mal ; mais il faudra bien que les infirmières et les médecins de l'école ne profitent pas de leur situation pour faire du traitement. Il y a là une espèce de mur, je dirai que c'est le mur de la vie privée, que nous ne devons pas franchir.

Si les parents, malgré les avertissements donnés, ne soignent pas leurs enfants, ce serait à la mairie à intervenir...

Dans certains cas la loi fait déclarer la déchéance pater-

nelle. Nous ne pouvons pas autre chose contre les parents qui agissent de la sorte.

Dans un arrondissement un peu peuplé, en général, il y a un dispensaire gratuit et il est rare que les parents n'y fassent pas soigner leurs enfants; mais il faut compter aussi avec la négligence. Le médecin scolaire est un peu désarmé dans ce cas-là.

*
* *

Le Dr Mathieu m'a présenté quelques observations, les unes sont d'ordre particulier, et les autres d'ordre général.

En particulier, il se demande s'il ne serait pas bon dans les facultés, dans les écoles de médecine d'avoir un cours complet chaque année sur l'hygiène scolaire, car les conférences même multipliées ne représentent pas un enseignement complet.

Or, si je n'en ai pas parlé, c'est que je n'ai voulu m'occuper que de ce qui existait à l'heure actuelle, et de ce sur quoi nous pouvons compter.

Jadis, nous n'avions rien et en ce moment-ci nous allons avoir quelque chose... Mais je ne pense pas qu'une conférence faite, soit par un agrégé, soit par quelqu'un qui s'occupe d'hygiène scolaire, et venant prendre place sur les affiches d'une faculté ou école suffise pour combler la lacune que nous déplorons. La seule objection qu'il y ait à faire, c'est la tendance que l'on aurait, le jour où il existerait un cours officiel affiché, à créer un certificat, un diplôme quelconque. Ce n'est que la petite objection, elle n'est pas énorme ; il suffira de dire que la médecine n'a pas besoin d'être fractionnée par une série de diplômes.

D'autant plus qu'en dehors des raisons que le Dr Mathieu a données contre l'établissement de diplômes, il y en a encore une autre : c'est que si vous délivriez des diplômes d'hygiéniste scolaire, ou d'hygiéniste, au bout d'un certain temps, vous arriveriez à avoir un nombre considérable de diplômés. Vous seriez presque aussi embarrassés pour faire le choix du médecin scolaire, car pour dix places de méde-

cins scolaires, il y aurait cent diplômés, et vous seriez encore obligés d'arriver à une sélection qui serait encore le concours.

Il y aurait donc un véritable encombrement, et c'est là une raison à donner contre l'établissement des diplômes, sans parler de la raison primordiale qui milite contre tous les diplômes en général.

J'en viens maintenant à la difficulté que le Dr Mathieu voit à établir un choix par le concours dans les villes, ou plutôt dans les petites villes qui, actuellement, parce que la loi n'est pas appliquée, ne possèdent pas de médecin scolaire, ou ne possèdent que des médecins sur le papier, qu'on ne consulte jamais, parce qu'on ne leur donne aucun honoraire. Dans les petits pays de la Normandie, dans la Seine-Inférieure, par exemple, il n'y a pas de médecin scolaire, et si par hasard quelque chose arrive de très important, on demande à un médecin-docteur, celui qui est bien en cour à ce moment, de donner son avis et voilà tout.

Il y a là une difficulté qui réside dans l'absence de médecin scolaire. Je crois qu'il faudrait adopter une mesure transitoire ou bien alors qu'il serait préférable de faire établir le concours dans un centre, ou chef-lieu, ou à la sous-préfecture.

Si, administrativement, on voit trop de difficultés, il faudra créer des médecins qu'on sélectionnera : ceux-là serviraient plus tard à faire eux-mêmes la sélection.

Je me suis occupé plutôt dans cette conférence du choix des médecins scolaires à Paris et dans les grandes villes, car c'est là où les médecins scolaires existent déjà, ou vont exister.

Quant à l'inspection dans les villages, elle serait déjà plus difficile à assurer d'une façon certaine. Il vaudrait mieux s'en tenir au concours au chef-lieu de département, primitivement du moins, de manière que tout le monde fût sur le pied d'égalité.

*
* *

Quant à la dernière question de M. Mathieu, je n'en ai pas

parlé dans ma conférence, pour une bonne raison, c'est que cela ne faisait pas partie du plan de cette conférence. J'avais le choix du médecin scolaire à traiter, mais non pas l'organisation générale de l'inspection médicale scolaire. Toutefois, puisque le Dr Mathieu m'amène sur ce terrain, je vais y entrer avec lui.

Il est certain que l'organisation de la médecine scolaire demanderait à être étudiée à fond, et la première question qui serait à se poser : c'est s'il ne devrait pas exister au ministère de l'Intérieur (car je crois que c'est là sa place) un sous-secrétariat (appelez-le comme vous voudrez), une direction de l'hygiène, un département de l'hygiène scolaire.

Et alors ceci aurait peut-être un avantage : c'est que le médecin scolaire municipal ne serait pas nommé par la municipalité, car, en somme, à Paris, nous sommes dans une situation un peu bizarre. Nous sommes nommés par des gens que nous sommes appelés quelquefois à censurer. Je sais bien que l'administration accepte en général, nos observations, pour cette raison que si on ne les acceptait pas on encourrait une responsabilité. Or, en France, et peut-être ailleurs, les administrations craignent les responsabilités : elles sont donc très contentes de trouver un médecin qui veut bien les endosser et c'est pour cela qu'elles nous laissent encore à peu près notre liberté et notre indépendance.

Mais si j'avais à traiter à fond de l'organisation générale de l'inspection des écoles, je ne sais pas si je ne marcherais pas directement dans cette voie en disant : il est nécessaire qu'il y ait un ministère (remarquez que je ne tiens nullement à ce mot de ministère, bien que, en Allemagne, il existe un ministère des affaires médicales) et à ce ministère, ou à cet organisme, ressortirait tout ce qui est médical.

M. le Dr Albert Mathieu. — Je constate avec plaisir que, sur les points principaux, nous nous entendrions très facilement, M. le Dr Gillet et moi. Il me reprochait, à la fin

de sa réponse, de l'avoir interpellé sur un point qui n'était pas compris dans l'énoncé de sa conférence.

Le Dr Gillet fait remarquer qu'il y aurait une certaine difficulté : dans les petits centres, dans des villages de province, dans lesquels il n'y a qu'un médecin ou deux, le choix n'est pas considérable pour l'inspection médicale des écoles. C'est l'évidence même. Lorsqu'il y en a deux, on pourrait le faire à la rigueur, mais quand il n'y en a qu'un, ce serait plus difficile, à moins de nommer plusieurs médecins par canton ou par département. Cela démontre, du reste, l'utilité d'un enseignement de l'hygiène scolaire fait régulièrement dans les facultés de médecine.

M. L. Bougier. — Je commence par m'excuser de prendre la parole dans une question où je ne suis qu'un simple profane, un humble laïc, mais il me semble cependant que je puis compter sur votre indulgence. En effet, comme ces conférences ne sont pas des réunions essentiellement médicales, qu'on veut avant tout s'adresser à l'opinion publique, vous ne trouverez pas mauvais peut-être que quelqu'un parle qui n'a pas son diplôme de docteur, et c'est mon cas.

Ces excuses présentées, je vous demande la permission de dire quelques mots, non pas sur la question du diplôme à instituer de médecin-inspecteur des écoles, mais à propos de l'organisation en général.

D'après ce qui vient d'être dit, il me semble bien que l'on a tendance, et je crains qu'on n'arrive à faire croire que la ligue cherche le plus possible à centraliser ce service. On vient de dire, en effet, qu'il vaudrait beaucoup mieux qu'il y eût une organisation dépendant du ministère de l'Instruction publique, ou bien du ministère de l'Intérieur et rayonnant ensuite sur toute la France. Je me demande si cette centralisation ne viendrait pas à l'encontre d'abord de l'hygiène scolaire, et ensuite à l'encontre de ce qui se fait en France et à l'étranger.

Pour l'hygiène scolaire, il est très regrettable qu'on ne s'en occupe guère en France, si ce n'est à Paris et dans quelques rares villes de province. La ligue dont nous som-

mes presque tous membres, n'est pas une ligue parisienne, mais une ligue française d'hygiène scolaire : elle doit s'intéresser, par conséquent, à ce qui se passe dans toute la France.

Or, n'est-il pas vrai que les écoles des villages sont trop abandonnées, trop délaissées et qu'il y aurait urgence à s'occuper de cet état de choses ?

Comment le faire ? On ne peut agir que s'il y a des ressources : ces ressources, si on les demande à l'État, on ne les obtiendra pas, car l'état est toujours obéré, il a toujours des choses extrêmement urgentes à faire : l'hygiène scolaire lui paraîtra toujours un besoin qui peut attendre au lendemain. Par conséquent, au lieu de chercher à centraliser, il y aura avantage à décentraliser ce service, à instituer une salutaire émulation entre les régions. Nous avons quelque chose qui commence à se dessiner : voici Bordeaux, Lyon, peut-être Nancy, qui ont décidé d'organiser dans les facultés d'abord l'enseignement des conférences d'hygiène scolaire, puis de créer des établissements, soit pour les anormaux, soit pour les enfants délicats. Nous voyons de toutes parts annoncer des œuvres d'enfants à la campagne, des colonies scolaires, des écoles de la forêt, toutes sortes d'organisations ayant pour but de venir en aide à la jeunesse. Ce mouvement, si l'état met la main sur lui pour le diriger, j'ai bien peur qu'il ne soit arrêté et qu'on ne se montre indifférent : du moment que l'état-providence s'en mêlera, on jugera que l'on n'a plus à s'en soucier. Si, au contraire, il ne s'en mêle pas, les départements, les régions, les universités, auront à cœur de s'en occuper.

Nous sommes au début d'un très grand mouvement, à savoir l'action des universités, qui n'ont à l'heure actuelle que treize ans d'existence légale, et qui ont cependant commencé à faire quelque chose : c'est dans les universités, beaucoup plus que dans les ministères, qu'il faudra trouver des points d'appui.

Quant à l'inspection dans les campagnes, ce sera évidemment lors de notre congrès international un des points les

plus importants à élucider et à étudier. La ligue peut donc le mettre à l'ordre du jour : ce n'est pas, je crois, en deux séances comme celles d'il y a quinze jours et d'il y a huit jours, que l'on peut faire ressortir tout ce qu'il y a d'intéressant à dire à ce sujet-là.

On s'en est occupé au congrès de Londres, là des discours ont été prononcés, je ne me rappelle plus par qui...[1] mais on a étudié l'organisation nécessaire pour fonder les médecins scolaires. Nos voisins voient toujours grand : ils veulent un certain nombre de médecins, chacun ayant assez d'écoles pour que le nombre des enfants qu'ils ont à examiner soit d'environ 10.000 ! On demande 7.500 francs d'appointements, car on estime que le médecin chargé de ce service-là ne pourra faire autre chose, qu'il sera médecin-inspecteur des écoles, mais qu'il n'aura pas le droit de faire de la clientèle : il sera comme un médecin d'hôpital d'aliénés, auquel il est interdit de faire de la clientèle en ville, s'il a à son hôpital suffisamment de quoi vivre.

En Angleterre, on a donc envisagé cette question, on n'est pas prêt de la résoudre, mais enfin si elle était résolue, ce serait un enseignement pour nous.

Nous avons en France des médecins de l'assistance publique qui sont également obligés de surveiller un certain nombre d'enfants. Je reconnais que ce n'est pas le même cas que pour les médecins scolaires. Nous avons aussi l'exemple de la Belgique ; ce qui s'y passe est très intéressant : ce petit peuple a une très grande vitalité, il a des traditions d'indépendance locale, communale, provinciale. C'est précisément ce qui se passe en Belgique qui m'a donné l'idée de prendre la parole pour protester contre toute centralisation excessive du service.

La province de Charleroi entre autres a créé des écoles :

1. Il s'agit du Dr I. W. Willis-Bund qui, dans un rapport publié sous le titre *The proposed inspection of children in elementary schools*, demandait avant le congrès un traitement de 7.500 pour 10.000 enfants. Seulement, après le congrès, dans le texte définitif de ce document, la somme demandée est élevée à 10.000 francs ou 400 livres. Mais en réalité on alloue beaucoup moins.

elle a un système très perfectionné de laboratoire pour les études de « pédologie », et pour tout ce qui concerne l'hygiène scolaire[1]. De même en Allemagne, où ce sont surtout les communes, les villes, qui ont organisé ce qui existe.

En France, nous pouvons citer très peu de villes ; en Allemagne, elles abondent. Nous avons reçu, il y a très peu de temps la statistique concernant le service médical scolaire à Breslau par le Dr Œbbekke. Dans cette grande ville de Silésie, le service est organisé et surtout par les ressources locales et non pas par les ressources de l'État.

En résumé, je crois que lorsque l'État se mêle de quelque chose, le plus souvent il stérilise l'effort individuel et décourage : voilà pourquoi je redoute de faire appel à son intervention en France.

M. le Dr Albert Mathieu. — M. L. Bougier me considère comme plus centralisateur que je ne suis. Il ne faut pas confondre organisation et surveillance avec centralisation. Or, l'État a le droit et le devoir de contrôler ce que font les municipalités. Les œuvres d'initiative privée sont intéressantes, mais encore faut-il qu'elles soient suffisantes.

Dans le cas particulier qui nous occupe, l'inspection médicale des écoles a été ordonnée par une loi qui date de vingt-deux ans. Or, je ne sache pas que beaucoup de municipalités aient profité de la liberté qu'on leur donnait d'organiser cette inspection médicale des écoles. Nous savons que, il y a quelques années, elle était très défectueuse, sinon inexistante, sauf pour Paris, Bordeaux et deux ou trois autres villes. Des grandes villes comme Marseille, par exemple, étaient complètement dépourvues de cette inspection. Il nous est permis d'être sceptiques sur ce que peut faire l'initiative non contrôlée des municipalités. Que des efforts faits de tous côtés cherchent à réaliser un maximum, c'est très bien ; mais il faut d'abord établir un minimum. Or, puisque les municipalités n'ont pas pu établir depuis vingt-deux ans ce minimum, j'ai le droit de réclamer qu'on les y oblige.

1. Voir à ce sujet *la Revue psychologique* de Bruxelles, publiée sous la direction de Mlle le Dr I. Ioteyko, année 1908.

Je voudrais poser une question à M. le Dr Méry : est-ce qu'il ne pense pas qu'une des meilleures façons d'assurer le service médical dans les internats, en particulier dans les internats ruraux, serait d'y établir des médecins résidants ?

Autre question : est-ce qu'il ne pense pas que, pour couvrir les frais de ce service médical dans les internats, il conviendrait de faire payer aux parents une taxe de santé ? Cette taxe, bien que minime, pourrait permettre de demander aux médecins des internats tout le temps qu'exigera l'examen méthodique des élèves et la tenue à jour des carnets individuels de santé.

M. le Dr Méry. — La question du médecin résidant ne peut guère se poser que pour les internats ruraux, mais encore il y a la question d'argent qui surgit immédiatement après. Pourra-t-on donner un traitement suffisant au médecin dans un établissement d'internat rural, pour qu'il puisse vivre avec son traitement ? Cela me paraît difficile : il faudra sans doute qu'il soit non pas seulement médecin, mais qu'il ait une autre fonction, professeur d'hygiène par exemple, car jamais on ne donnerait à un médecin un traitement suffisant pour qu'il accepte ces fonctions de médecin résidant. Donc il y a la question d'argent qui se dresse.

Je ne sais pas si, au point de vue des internats de ville la question se pose de la même façon : je crois qu'il est bon pour le médecin résidant d'avoir à soigner des malades et peut-être plus qu'il n'en a l'occasion dans l'internat : je crois qu'il est important que ce soit un médecin praticien, voilà pourquoi tout en reconnaissant le bien-fondé de l'opinion du Dr Mathieu, au point de vue du médecin résidant, je ne vois pas bien comment on arrivera facilement à résoudre la question, d'abord pour la question d'argent et d'autre part, parce que le médecin qui a à traiter des malades doit être un bon clinicien. S'il y a des médecins chargés de la direction dans les internats, il y a là un rôle important à jouer. La question des internats est restée un peu au second plan : il est bien évident qu'aujourd'hui tout l'intérêt paraît s'être porté sur la question de l'inspection des écoles. Les méde-

cins sont restés pas assez médecins, mais trop hygiénistes : il ne faut pas les limiter dans l'action étroite de l'internat rural, cela offrirait des places aux membres du corps enseignant, maîtres répétiteurs qui ont fait leurs études de médecine. Je ne sais pas si ce serait un bien ; je ne veux pas développer les critiques et les raisons favorables : il est certain que, tout en reconnaissant avec le Dr Mathieu que pour les internats ruraux, ce médecin résidant serait intéressant à établir, le plus simple serait d'avoir des internes résidants avec la collaboration de médecins praticiens.

Au point de vue des soins, il ne faut pas s'éloigner du médecin praticien, du clinicien dans les hôpitaux.

Aux portes de Paris, à Michelet, à Vanves, et dans divers établissements de la ville de Paris, il y a des internes en permanence. Dans quelques collèges et lycées il y a un médecin résidant et des internes.

M. le Dr Albert Mathieu. — Je crois que ce rôle de médecin en second, qu'il soit interne ou docteur en médecine est en tout cas une chose que l'on doit considérer comme nécessaire et indispensable : ce sera l'organisme ; s'il est bon, comme le demande le Dr Méry, que le médecin soit un médecin praticien qui ait l'habitude d'examiner les malades, il serait bon qu'il y eût dans les internats un médecin à demeure (interne ou médecin en second). Il aurait à s'occuper des mensurations anthropométriques, d'hygiène de l'établissement.

Pour ce qui est de la façon de payer ces médecins, si l'on faisait payer 10 francs à chaque famille par an, on aurait là des ressources suffisantes pour organiser ce service, je ne vois pas qu'il y aurait là rien d'excessif.

M. le Dr Méry. — Je suis de l'avis du Dr Mathieu, au point de vue de la contribution à demander aux familles. Il y a une autre question que le Dr Mathieu m'avait posée au début, c'était celle du choix du médecin dans les internats, à savoir si c'était le concours ou la sélection qui devait décider. Il sera peut-être souhaitable de trouver un moyen d'exiger des médecins des connaissances d'hygiène scolaire, mais établir un concours pour chaque place me paraît difficile.

DE LA PROPHYLAXIE DE L'INSOCIABILITÉ

PAR LA SÉLECTION SCOLAIRE

Par M. le Dr GRANJUX [1]

(17 décembre 1908).

Lorsque la commission ministérielle, dite commission des anormaux, eût publié son rapport, la ville de Bordeaux prit l'initiative de faire procéder dans les écoles publiques au recensement des anormaux psychiques.

Les maîtres durent signaler les enfants qu'ils regardaient comme tels. Une commission médicale, présidée par le professeur Régis, examina tous ces enfants, les classa et indiqua pour chaque groupe le mode d'éducation qui lui convenait. Cet ensemble d'opérations constitue le premier temps de la *sélection scolaire*, le deuxième correspondant à l'envoi des anormaux là où ils doivent trouver l'éducation adéquate à leur psychisme.

Nous sommes convaincu que le jour où cette sélection scolaire sera effective, elle ramènera à la norme un certain nombre d'anormaux et empêchera la plupart de devenir des criminels. De même, elle rendra plus ou moins utilisables au point de vue social des êtres regardés trop souvent comme inutilisables et traités comme tels. De telle sorte qu'en diminuant le nombre des individus nuisibles, inutiles ou inutilisables, elle constituera une prophylaxie de l'insociabilité. C'est cette conviction que nous voudrions faire partager.

1. La conférence de M. le Dr Granjux a été recueillie par Mlle Blanc, interne des hôpitaux.

*
* *

Ce qui caractérise la criminalité à notre époque, c'est moins l'augmentation de la fréquence du crime que la jeunesse des coupables et leur manque absolu de sens moral. Ils ont la mentalité à laquelle n'arrivaient jadis que les criminels endurcis, ceux qu'on appelait les « chevaux de retour », et leur cruauté est telle que le public les désigne sous le nom « d'apaches », les assimilant ainsi aux plus féroces des sauvages. Et c'est justice.

De ces jeunes « apaches », M. Pierre Villetard a fait un tableau réaliste qui mérite d'être connu[1] :

« Il est certain, dit-il, que nous sommes de plus en plus débordés par l'armée du crime. Et c'est la « jeune école », surtout ceux qui débutent, qui sont les plus ingénieux et les plus féroces. Dédaigneux des chemins foulés par les vétérans, ils ont hâte de faire éprouver au « vil bourgeois » leur expérience neuve. L'apache mûr et de sens rassis voit toujours l'intérêt au bout de son crime. Les jeunes, eux, ne considèrent parfois que le point de vue « artiste ». Ils jouent du couteau pour le plaisir, pariant entre eux, plaisamment, qu'ils estourbiront le premier « type » qu'ils rencontreront. C'est une exquise fête intime dont ils savourent les moindres détails avec ravissement. »

Cette amoralité si complète, si précoce, est profondément troublante et, immédiatement, pour tout homme qui réfléchit, se pose une question : Quel est le psychisme de ces jeunes « apaches » ?

Le problème peut être résolu et voici comment.

Pour être apache, on n'est pas dispensé des obligations du service militaire ; la seule différence que la loi de 1905 sur le recrutement fasse entre eux et le commun des conscrits, c'est qu'elle prescrit l'incorporation des « apaches » aux bataillons d'Afrique, communément désignés sous le

1. Graines d'Apaches (*Echo de Paris*. 1908, n° 8873).

nom de « zéphirs » ou de « joyeux ». Voici, en effet, ce qu'elle dit :

« On doit incorporer dans les bataillons d'infanterie légère d'Afrique : 1° tous les individus ayant été condamnés à l'emprisonnement par application de l'article 463 du code pénal, c'est-à-dire en atténuation d'une peine plus grave ; 2° tous ceux qui ont subi une condamnation à six mois de prison au moins, pour outrage public à la pudeur, ou pour vol, escroquerie, abus de confiance, attentat aux mœurs, exercice du métier de souteneur ; 3° ceux qui ont été l'objet de deux ou plusieurs condamnations à l'emprisonnement pour une durée totale de six mois au moins. »

En résumé, tous les conscrits ayant encouru des peines ci-dessus énumérées et qui, lors de l'appel de leur classe, ne sont ni en prison ni insoumis, sont versés dans les bataillons d'Afrique et, là, on peut les étudier à loisir.

C'est ce qu'a fait pendant plusieurs années, avec beaucoup de sens clinique et une sérieuse connaissance de la psychiatrie, un jeune médecin militaire, le Dr Jude. Son livre, *les Dégénérés dans les bataillons d'Afrique* [1], constitue un document de tout premier ordre auquel nous ferons de nombreux emprunts dans cette conférence. Mais, auparavant, je voudrais mettre à profit les mémoires inédits d'un sergent du bataillon d'Afrique pour vous donner l'impression laissée dans l'esprit de ce sous-officier intelligent et suffisamment instruit par ces jeunes « apaches ».

« C'est, dit-il, le vrai type du « Zéphyr », celui qui, avant son appel sous les drapeaux, a traîné sa bosse par monts et par vaux, de prison en prison, dans les maisons de correction, le vrai voyou corrompu et incorrigible, ayant vécu du vol, de la rapine et de l'assassinat. C'est le sujet dangereux par excellence, qui une fois au milieu d'autres sujets à lui pareils, et déjà anciens dans le métier, prend leurs vices, leurs habitudes d'intempérance et d'indiscipline. C'est le

1. Dr R. Jude, *Les Dégénérés dans les bataillons d'Afrique*, Vannes, Le Beau, éditeur, 1907.

vrai pilier des locaux disciplinaires, le vrai « bagneux » sortant de purger une punition la veille pour retomber le lendemain dans la même faute et envers lequel les sanctions les plus fortes demeurent sans effet. »

Évidemment, le portrait n'est pas flatteur, mais il ne vous surprendrait pas si vous aviez vu la façon dont se présentent les jeunes « apaches » quand ils forment masse, si vous aviez assisté à une « mise en route » de ce contingent spécial.

Attaché pendant plusieurs années au service du recrutement de la Seine, j'ai vu souvent ce spectacle inoubliable.

Les abords du bureau de recrutement sont préservés par des factionnaires qui barrent le boulevard et ne laissent passer que les individus munis de leur ordre d'appel. Alors s'entasse, en avant de ce barrage, une foule bien spéciale et composée des « aminches », des « poteaux » et de leurs compagnes. De là partent sans cesse des appels, des cris de ralliement. Sous l'influence de ces excitations, les futurs joyeux se redressent, le regard dur, insolent, la bouche prête à vomir l'injure et il ne faudrait pas grand'chose pour que les couteaux sortent des poches. Les « joyeux » crânent quand on les conduit, encadrés par des soldats armés, non à la gare des voyageurs, mais à celle des bagages occupée en force et ils crâneront tout le temps du trajet. Ils crâneront lors des arrêts du train dans les gares, occupées militairement, ne serait-ce que pour empêcher le pillage des buffets. Ils crâneront à l'arrivée, pour montrer aux anciens que leurs recrues sont dignes d'eux.

Du reste, ils posaient déjà pour la galerie quand ils ont passé devant les tribunaux, comme l'a signalé M. Villetard.

« L'ambition des jeunes apaches, dit-il, c'est d'obliger l'opinion publique à s'occuper d'eux. Regardez-les sur le banc de la correctionnelle ou de la cour d'assises. Ils arborent tous, comme un signe de ralliement, le même sourire crâne et désabusé. S'ils ont un remords, c'est celui de leur maladresse. La victime pour eux ne présente aucun intérêt.

« Absence de sens moral, orgueil exaspéré, respect de la force brutale, voilà les traits caractéristiques du jeune criminel. »

Je répéterai : ce sont aussi ceux du « joyeux ».

Ce caractère commun traduit une mentalité acquise de tous points et qui vient masquer ou renforcer la mentalité primitive de l'individu. Le Dr Jude — et je suis tout à fait de son avis — considère cette mentalité surajoutée, dominante, comme d'origine grégaire et enracinée par de longues années vécues en bandes organisées pour le vol ou pour le crime. *C'est l'esprit de bande.*

* * *

Dans ces bandes, en effet, règne une discipline de fer, sans pitié pour les traîtres et même pour les suspects. Il faut obéir ou disparaître. La terreur a laissé une imprégnation indélébile dans ces cerveaux jeunes et mal pondérés. Des années passées dans ces associations de criminels impriment, comme le dit le Dr Jude, « une même orientation générale de goûts, de vues, d'aspiration, un habitus extérieur analogue dans ses grandes lignes, si bien qu'à première vue ces hommes se ressemblent presque tous comme aspect général. Ils ont entre eux un certain air de famille ».

Si l'esprit de bande fait crâner devant la galerie, il se traduit loin du public par le mensonge et une hypocrisie doucereuse qui, s'ils échouent, font rapidement place à l'insolence, au cynisme et démasquent une amoralité complète avec une vanité immense.

Le futur « joyeux » a été enrégimenté de bonne heure dans ces associations, ainsi qu'en témoignent les confidences faites au Dr Jude, par ses clients, dont la plupart furent des vagabonds :

« A l'école, non surveillés, ils ont pris l'habitude de manquer la classe et fait la connaissance de camarades déjà vicieux. Souvent on se réunit en bandes pour commettre de

petits vols à la devanture des magasins ; le produit des larcins sert à acheter de l'absinthe ; on s'enivre. Dès l'âge de treize ans, dans les grands centres surtout, garçons et filles sont quelquefois en ménage et deux de nos hommes nous ont avoué qu'à quatorze ans ils étaient déjà souteneurs de fillettes un peu plus âgées et qui, disaient-ils, travaillaient dans les vieux.

« Bientôt venait pour ces adolescents la maison de correction, plus tard la prison commune, où ils se trouvaient de nouveau et toujours en contact avec des compagnons pervertis.

« Dans ces lieux de détention, on apprenait à craindre et à admirer les meneurs plus forts, plus redoutables, plus endurcis au crime ; on s'arrachait des bribes de journaux venus du dehors et relatant les exploits de quelque célèbre apache. On complotait de bons coups, on se donnait rendez-vous pour le jour de la sortie ou de l'évasion. »

Bon nombre des recrues du bataillon d'Afrique y arrivent donc homosexuels et habitués à vivre en bandes et ce sont là des sentiments si ancrés chez eux que l'autorité militaire n'a pu les déraciner. Il y a aux joyeux des « ménages » et deux grandes bandes : les *Parisiens* et les *Marseillais*. On dirait volontiers les apaches et les nervis.

Voici comment en parlent les mémoires du sergent :

« La première bande comprend, outre les hommes nés à Paris, un certain nombre d'amis, de « poteaux » originaires, en général, du nord de la France.

« La deuxième bande comprend les hommes du Midi et les amis recrutés par « présentation ».

« Ces deux bandes sont parfaitement organisées. Elles ont des chefs, une discipline, des lois, une poste (courriers). La première des lois est l'obligation de ne jamais dénoncer un ami, ni même un membre de la bande ennemie, si le combat a été loyal. Le dénonciateur est toujours puni, quelquefois de mort.

« Parisiens et Marseillais sont en lutte perpétuelle. Ces deux bandes si bien disciplinées sont, dans notre organisa-

tion militaire, un État dans l'État. Elles communiquent d'une garnison à l'autre par des courriers (libérés — hommes en absence illégale — hommes changés de corps). »

S'il est intéressant de préciser la mentalité acquise par les néo-joyeux dans leur existence en bandes, il est encore plus important de voir ce qui se cache derrière cette façade, de déterminer le psychisme initial de ces individus. C'est la tâche qu'a entreprise le Dr Jude, tâche plus difficile qu'on ne pourrait croire de prime-abord.

« Certains, en effet, pour se rendre intéressants, attribuent à leurs ascendants toutes les maladies possibles et prétendent avoir été atteints eux-mêmes des affections les plus étonnantes. » Aussi le Dr Jude a eu bien soin d'interroger à plusieurs reprises ses clients, en notant chaque fois leurs réponses, en les contrôlant par des enquêtes, par l'interrogatoire des soldats du même pays, par le dire des sous-officiers. De sa statistique, il a rayé les individus dont la mauvaise foi était flagrante et dont il n'avait pu contrôler les assertions.

Cette étude consciencieuse a permis à notre confrère de classer au point de vue mental les recrues des bataillons d'Afrique, de la façon suivante :

Les *déséquilibrés*. — Ils sont intelligents et remplis par instant de bonnes intentions, originaux, bizarres : ils se dégoûtaient vite du métier commencé, se hâtant d'en prendre un nouveau, puis un troisième. Ils continuent au bataillon ce qu'ils avaient fait dans la vie civile. Excellents soldats au début, donnant pleine satisfaction à leurs chefs ; puis, tout à coup, se laissant entraîner à des fautes qu'ils regrettent amèrement ensuite. Au point de vue mental, ils sont déjà des anormaux répondant bien à cette description du professeur Régis : « Des incomplets, porteurs d'une tare qui se traduit par un défaut de l'harmonie et de pondération entre les diverses facultés et les divers penchants. »

Dégénérés moyens. — Ils représentent environ les deux tiers de l'effectif. Les stigmates physiques de dégénéres-

cence sont communs. Fréquence de l'alcoolisme chez les ascendants. Le tremblement alcoolique se rencontre chez le tiers de ces joyeux. Médiocrité intellectuelle, débilité mentale, impulsions de la vie errante, aboulie, perversions sexuelles, sont les caractères communs à ces individus, mais ils ne sont pas cependant tous semblables.

Chez les uns, ce qui prédomine, c'est la faiblesse intellectuelle, l'aboulie, la paresse, la suggestibilité, c'est en somme la débilité mentale. Nous pourrons les appeler *dégénérés passifs*, dénomination d'autant plus justifiée qu'au point de vue sexuel ces dégénérés jouent le rôle de « femmes ».

Les *dégénérés moyens actifs* ont à peu près les mêmes tares, mais sont peut-être plus intelligents, moins abouliques que les passifs, ils sont susceptibles de vélléités, de bonnes intentions, mais leurs projets ne sont jamais réfléchis et aussitôt conçus cèdent la place à un projet nouveau. On peut leur appliquer la description de Régis : « Ce qui domine en eux, ce sont des lacunes profondes dans le jugement et le sens moral, une mobilité d'idées et de sentiments extraordinaire ; un entraînement presque impulsif vers la fourberie, les excès, la violence, quelquefois les actes dangereux. Ce sont des composés de bien et de mal. En un mot, comme l'a dit Marie, leur intelligence est un instrument auquel il manque un certain nombre de cordes.

Chez certains dégénérés moyens, l'intelligence reste en apparence normale, mais le déséquilibre moral est si complet, donne lieu à des manifestations tellement éclatantes, qu'ils constituent une catégorie spéciale. Ce sont de véritables *dégénérés moraux*, avec amoralité, inaffectivité, inadaptabilité, impulsivité. Ces cas sont rares comme les *dégénérés supérieurs*.

En somme, un premier point est établi : la plupart des hommes envoyés aux bataillons d'Afrique, en raison de condamnations antérieures à leur incorporation, sont des anormaux psychiques. Cette opinion est d'autant plus exacte que les anomalies mentales de ces adolescents

s'étaient affirmées bien avant leur entrée dans l'armée, au moment où les tribunaux s'occupaient d'eux, ainsi que le Dr V. Parant l'a nettement établi dans un rapport sur le vagabondage des mineurs, rapport lu au VIIe congrès du patronage des libérés.

Il n'y a pas besoin, du reste, d'être psychiatre ou même médecin pour reconnaître la mentalité spéciale de ces enfants. Cette conviction est tout au long dans les impressions d'audiences de Lucien Descavés : « Comment on juge les enfants [1]. »

« Je parierais, dit-il, que ce petit bonhomme ne sait ni lire, ni écrire, bien qu'il ait fréquenté l'école.

« Ce n'est pas à proprement parler un anormal, mais c'est un arriéré. Intellectuellement, sinon physiquement, il est dans des conditions d'infériorité dont il faut tenir compte avant de prendre à son égard les mesures qui conviennent. »

En résumé, les recrues que le conseil de revision envoie aux bataillons d'Afrique sont, pour la plupart, des anormaux psychiques, moralement gangrenés, et dont nombre sont arrivés, de chute en chute, à être souteneurs ou criminels quand ils ne cumulent pas les deux.

Devant cette terrible constatation, un problème se pose immédiatement : « La chute de ces anormaux était-elle fatale ? N'y avait-il pas moyen d'empêcher cette déchéance ? La société a-t-elle fait son devoir à l'égard de ces enfants ? Leur a-t-elle donné l'assistance morale éducatrice à laquelle ils avaient droit ? »

Pour nous, la réponse n'est pas douteuse. La plupart des anormaux envoyés aux bataillons d'Afrique en raison de leurs condamnations antérieures n'auraient probablement pas commis les fautes pour lesquelles ils ont été punis, s'ils avaient reçu l'éducation adéquate à leur état psychique. C'est qu'en effet, les deux tiers de ces individus sont des

1. Les lundis de la huitième. Comment on juge les enfants (*Le Journal*, 1908, n° 5.872).

dégénérés moyens, catégorie éminemment amendable pour ne pas dire curable. Cela nous amène à envisager les enfants anormaux et leur avenir. Ce sera la deuxième partie de cette conférence.

* * *

Cette question des anormaux scolaires a été étudiée à Bordeaux d'une façon remarquable par une commission présidée par le professeur Régis, de Bordeaux, et dont le rapporteur a été le Dr Abadie, agrégé de la faculté[1]. Cette commission a adopté une classification si clinique et si pratique que nous la suivrons dans cet exposé. Elle comprend quatre groupes :

1° Arriérés profonds ;
2° Arriérés moyens ;
3° Arriérés légers ;
4° Anormaux non arriérés.

Les *arriérés profonds* sont encore dits *arriérés d'asiles*, *arriérés d'hôpitaux*. Ils sont profondément déchus cérébralement. Leur place n'est pas à l'école et cependant on en trouve quelques-uns imposés par les parents et tolérés par les directeurs. Mais « l'école n'est pour eux qu'une garderie ».

Les *arriérés moyens* sont presque deux fois plus nombreux que les *arriérés légers*, ils forment avec eux les *arriérés d'écoles* par opposition aux arriérés d'hôpitaux ou d'asiles. Ces arriérés d'écoles constituent plus des deux tiers des anormaux psychiques. Ce sont des enfants atteints de débilité mentale à divers degrés.

Les arriérés moyens et légers comprennent deux variétés : les *déprimés* ou *calmes*, les *agités* ou *instables*. La proportion des déprimés est plus considérable chez les anormaux moyens que chez les anormaux légers ; car, plus on des-

1. Recensement des enfants anormaux des écoles publiques de garçons de la ville de Bordeaux (*Rapport général de la Commission d'enquête*, librairie de la Mutualité, 10-12, rue Saint-Christoly, 1907.) — *Idem*, des écoles publiques de filles (1908).

cend dans l'échelle du déficit mental, plus l'arriéré se montre docile, apathique, déprimé.

Le groupe des *anormaux non arriérés* comprend deux variétés. La première présente des formes cliniques bien différentes. On y trouve des enfants atteints de maladies nerveuses : hystérie, épilepsie, chorée. On y rencontre aussi un grand nombre d'enfants dont la dégénérescence mentale se manifeste surtout par des *déviations morales*. Sont rangés là encore des *agités* sans traces apparentes de maladies nerveuses ou mentales.

Tous ces enfants ont des traits communs qui les unissent : 1° ce sont des malades ; 2° ils n'ont pas de déficit intellectuel ; 3° ils présentent tous de l'instabilité motrice et mentale. L'instabilité est leur principale caractéristique scolaire. Ils représentent 29 p. 100 dans le pourcentage des anormaux entre eux.

La deuxième variété est faite d'éléments plus inquiétants qu'il importe de séparer de la masse commune et de la variété précédente : elle doit réunir les violents, les impulsifs, les vicieux.

Cette répartition des anormaux n'est pas définitive, n'est pas immuable, car ils comprennent un certain nombre de *faux anormaux, d'anormaux temporaires*, c'est-à-dire d'enfants dont l'anormalité tient moins à eux qu'à l'ambiance dans laquelle ils sont placés. Témoin « ce garçonnet de dix ans, dont parle M. Abadie, frêle, have et triste qui a avoué faire son repas d'un seul morceau de pain auquel on ajoutait quelquefois une pomme de terre bouillie ; c'était un arriéré léger à qui une nourriture confortable, mieux qu'une classe de perfectionnement, rendrait la plénitude de ses facultés intellectuelles ».

D'autre part, la commission a eu soin de déclarer que « certaines arriérations plus nombreuses qu'on peut le supposer sont dues à des désordres organiques acquis et durables : soigner l'affection coexistante, la guérir radicalement si l'on peut, est la base de toute thérapeutique de l'arriération ».

La commission a été encore plus catégorique après l'examen des écoles de filles. Voici ce qu'elle dit à propos des arriérées moyennes et légères[1] :

« Un très petit nombre de ces fillettes doivent leur arriération à une maladie infectieuse (grippe, fièvre typhoïde, diphtérie) ; il n'est pas rare de constater dans ce cas, après un temps d'arrêt de plusieurs semaines ou de quelques mois, le retour à une évolution cérébrale normale.

« Beaucoup parmi ces enfants sont dans un état lamentable d'hygiène corporelle, beaucoup sont insuffisamment vêtues ou chaussées.

« L'hygiène alimentaire du plus grand nombre est déplorable. Quelquefois, c'est la nature ou la qualité des aliments qu'il faut incriminer, souvent c'est la quantité elle-même. Dans certaines familles, les parents boivent, la femme comme l'homme ; les ressources du ménage passent chez le débitant d'alcool et les repas sont réduits à une expression insuffisante.

« Ailleurs, certaines mères de famille font boire à leurs enfants, comme tonique, du café additionné de rhum ou d'eau-de-vie. Quelquefois l'enfant partage les libations des parents et boit du vin en excès, des liqueurs, de l'absinthe même. Ces habitudes pernicieuses se traduisent par de l'excitation passagère, périodique souvent comme les habitudes qui la provoquent, d'une durée égale à la durée d'action du toxique ingéré. Aussi, quelques sous-commissions ont signalé la présence à l'école d'agitées du matin, d'agitées de l'après-midi, d'agitées du lundi et qui doivent à l'alcool seul leur agitation intermittente.

« Il a été pénible de constater encore chez bon nombre d'anormales des symptômes de scrofules, des manifestations de tubercules torpides, des stigmates d'hérédo-syphilis.

Toutes les sous-commissions ont constaté que la misère physiologique, l'hérédo-alcoolisme, l'hérédo-tuberculose, les défectuosités sensorielles, constituaient les facteurs les

1. *Rapport sur les écoles de filles*, p. 9.

plus importants de l'arriération psychique des fillettes de ce groupe.

Le mal est donc bien connu, ainsi que le remède à y apporter. Et qu'a fait la société dans ce but?

Des projets de loi !

Le ministre de l'Instruction publique en a déposé un qui prévoit, pour l'éducation des enfants arriérés et instables, la création d'écoles de perfectionnement composées : 1° de classes spéciales annexées aux écoles ordinaires ; 2° d'écoles autonomes avec demi-pensionnat ; 3° d'écoles autonomes avec internat.

De son côté, le ministre de l'Intérieur a chargé une commission d'établir un programme d'éducation des pupilles difficiles de l'assistance publique. Un rapport établi par nos confrères Roubinovitch, Paul-Boncour, Jean Philippe, et adopté par la commission, préconise la création d'établissements spéciaux pour recevoir ces enfants [1].

Et c'est tout ; quant aux actes, point. De telle sorte que, sans vouloir méconnaître les efforts particuliers réalisés dans cette voie, on peut dire que la société ne fait rien pour les écoliers anormaux.

Du reste, comment pourrait-elle s'occuper des anormaux, alors qu'elle ne protège même pas les normaux ! Il faut bien reconnaître, en effet, avec M. Chérioux, président du conseil municipal, que *l'assistance à l'enfant n'existe pas*. Aussi, devant l'impossibilité de donner satisfaction à toutes les demandes faites pour bénéficier de l'*internat primaire* — 4 à 5 p. 100 à peine peuvent être accueillies — M. Chérioux a-t-il proposé la création d'*orphelinats départementaux*, pour faire cesser l'abandon, le vagabondage d'enfants livrés à eux-mêmes, et, de ce fait, presque fatalement voués à leur perte.

1. *Rapport sur les catégories des pupilles difficiles de l'assistance publique ;* sur le programme de leur instruction et de leur éducation médico-pédagogique ; sur la réalisation pratique de ce programme. (Ministère de l'Intérieur.)

C'est, en effet, le défaut de surveillance qui a conduit la plupart des recrues du bataillon d'Afrique de chute en chute ; leurs confidences à ce sujet sont précieuses. Le Dr Jude a été très affirmatif sur ce manque de surveillance dans son livre ; il est encore plus précis dans un travail postérieur encore inédit qu'il a bien voulu nous communiquer. Voici ce que nous y lisons :

« En interrogeant ces 35 hommes sur les motifs de la mauvaise orientation qui leur avait été imprimée au début de leur vie, nous aurions à incriminer comme causes essentielles *probables* (en plus de l'alcoolisme des ascendants), dans 4 cas la malhonnêteté notoire des parents, dans 7 cas leur faiblesse exagérée (2 de ces sujets nous disaient : « Si mon père m'avait f..... plus de torgnioles, ça m'aurait empêché de mal tourner »).

« Dans 5 cas, le père et la mère occupés tous deux à des travaux extérieurs ne pouvaient facilement s'occuper de leur fils dont les tendances vicieuses ou la faiblesse auraient nécessité une direction ferme et appropriée.

« Dans 3 cas, nos hommes accusaient avec violence une femme, avec laquelle le père veuf s'était mis en ménage, de leur avoir fait détester le foyer paternel, les poussant ainsi vers la rue.

« Dans 1 cas, le père étant aliéné, la mère s'était mise en ménage avec un homme également abhorré par l'enfant.

« Deux étaient orphelins de père et de mère.

« Deux avaient un facies adénoïdien, avec légère surdité, intelligence peu développée.

« Trois avaient été à l'école jusqu'à quinze ans et n'avaient, malgré leurs efforts, réussi qu'à apprendre à lire péniblement et un peu à écrire.

« Deux paraissent indiscutablement être de braves gens compromis par faiblesse dans des affaires de vol. Ces deux hommes très intéressants n'ont jamais eu un jour de punition et étaient très estimés de leurs chefs.

« Deux autres étaient assez bons et se réhabiliteront pro-

bablement (l'origine de leur chute paraît être un entraînement passager par de mauvais camarades).

« Les 5 derniers semblent avoir été toujours vicieux, pervers, ayant résisté à tous les conseils. Ils auraient eu besoin d'une éducation spéciale. »

Pour qu'on ne se méprenne pas sur sa pensée, le Dr Jude a bien soin de spécifier que les causes ci-dessus énumérées ne sont pas les causes uniques, mais les causes occasionnelles prépondérantes de cette orientation, en réalité d'origine infiniment complexe. En tout cas, cette étude du passé confirme la responsabilité qui incombe aux parents et à la société dans cette criminalité précoce, et il nous semble qu'on ne peut que s'associer aux réflexions suivantes de notre camarade :

« Qu'a-t-il manqué en somme à tous ces enfants ? Souvent un peu de bien-être, un foyer et toujours une direction appropriée à leur mentalité, souvent anormale. Les causes diverses que nous avons énumérées, et en première place l'alcoolisme désorganisant la famille, amenant la déchéance du père, la misère de la femme et des enfants, ont eu pour résultat de laisser errer sans occupation la plupart de ces jeunes sujets bientôt transformés en vagabonds, ayant parfois des velléités de travail, commençant à apprendre un métier, mais s'en dégoûtant vite par paresse ou insuffisance mentale, vagabondant de nouveau, s'alcoolisant, contractant des vices de toute nature, puis essayant temporairement une deuxième, une troisième profession, vite abandonnée. »

Donc, l'administration qui n'a pas encore organisé une assistance effective des enfants, qui est impuissante à assurer leur surveillance et leur direction quand les parents se déclarent dans l'impossibilité de le faire, n'a encore pris aucune mesure pour les anormaux. Les résultats de ce laisser-faire sont navrants, que l'on considère la scolarité ou l'adolescence.

« Certains enfants anormaux, dit M. Abadie[1], s'éliminent

1. *Rapport sur les écoles des garçons*, p. 9.

eux-mêmes de l'école où leurs tares mentales rendent leur séjour impossible. Ils sont la source de gêne indirecte pour les écoles en venant aux heures de sortie ou d'entrée retrouver leurs anciens camarades, en les entraînant à déserter la classe et à vagabonder avec eux.

« Certains anormaux[1] sont, dès leur entrée à l'école, dans l'impossibilité de progresser, et certains autres, les plus nombreux, franchissent cette première barrière, mais vont se bloquer, pour ainsi dire, en septième, sixième et cinquième classes. Parvenus là, incapables de suivre la classe avec profit, immobilisés souvent par l'amour-propre des parents qui ne consentent pas à les laisser rétrograder, ils s'accumulent d'année en année dans ces classes qui deviennent de véritables *classes d'arrêt* suivant l'expression très exacte d'un maître et digne d'être conservée.

« Parmi les anormaux qui s'amassent ainsi dans ces classes d'arrêt, on peut en distinguer deux variétés. Les uns, effondrés à leurs places, assoupis par le bourdonnement de la ruche en travail, sont oubliés par le maître qui ne parvient pas à réveiller leur torpeur : ils forment des fonds de classes dont personne ne se préoccupe. Les autres, véritables frelons, toujours en l'air, mettent un désordre constant dans la classe : ils sont la terreur du maître qui emploie toute son activité à les pourchasser et toute sa patience à les maintenir. »

Quant aux vicieux, c'est bien autre chose :

« Nous avons fait, dit M. Abadie[2], de bien tristes découvertes et nous avons eu sous les yeux plus d'un masque de futur criminel. Un jeune libertaire de douze ans expose à ses petits camarades ses conceptions sociales, leur prêche l'anarchie et tombe à bras raccourcis sur ceux que son éloquence ne peut convaincre. Un autre travaille dans les poches et les sacs de ses voisins et, solitaire, pratique le vol sans relâche malgré les corrections les plus sévères.

1. *Id.*, p. 15.
2. *Id.*, p. 23.

Un troisième a fondé une association de petits voleurs, qui sous ses ordres et sur ses injonctions, opère en ville et vole, aux devantures des magasins, de menus objets destinés à leurs jeux. Un autre enfin, affilié à une bande de pédérastes, fait commerce de ses faveurs. »

Et M. Abadie d'ajouter : « Ce sont là des faits observés personnellement, chaque sous-commission pourrait en rapporter d'aussi significatifs. »

La période de scolarité terminée, que deviennent ces anormaux ?

Ceux dont l'intelligence est en déficit ont, à la campagne, un avenir moins noir qu'à la ville : on les emploie aux travaux des champs en leur confiant des tâches en rapport avec leurs facultés intellectuelles. Mais, à la ville, ils tentent tout, ne réussissent rien et s'abrutissent de plus en plus.

Quant aux agités, ils versent dans le vagabondage. Le Dr Parant, dans le rapport auquel nous avons déjà fait allusion [1], démontre que la plupart des enfants vagabonds ont « une tare cérébrale, un défaut d'organisation psychique ou une instabilité psychologique maladive qui est la cause de leur vagabondage ».

De plus, il signale un groupe moins nombreux de ces jeunes vagabonds composé d'imbéciles, d'idiots, d'épileptiques, d'hystériques, d'obsédés, de neurasthéniques, d'hébéphréniques, de déments précoces.

L'enfant vagabond finit souvent devant les tribunaux et, de là, il est envoyé en correction jusqu'à sa majorité, comme ces trois petits dont Lucien Descaves a raconté l'histoire, qui avaient vagabondé sur le carreau des Halles et dérobé des bottes de légumes qu'ils revendaient. Et cette mesure est censément prise dans l'intérêt de l'enfant. Amère ironie, lorsqu'on sait en quel état moral l'enfant sort de la maison de correction !

1. *VIIe Congrès du patronage des libérés.* — Vagabondage des mineurs. Nature du délit. Mesures de préservation. Toulouse, imprimerie Lagarde.

Quand l'enfant anormal n'a pas eu maille à partir avec dame Justice et qu'il arrive à sa dix-huitième année, sa famille, dont la patience est à bout, n'a plus qu'un désir : le faire engager. Beaucoup de ces enfants ne s'en soucient guère et ne cèdent à cette pression que lorsqu'ils ont commis une faute plus grave que d'habitude, faute pardonnée seulement s'ils partent au régiment. Aussi, la plupart des engagés volontaires sont-ils une mauvaise acquisition pour l'armée. Le médecin-major Jourdin l'a nettement établi par la statistique des condamnations encourues pendant une dizaine d'années dans une garnison composée d'un régiment de cavalerie et d'un régiment d'infanterie, par les hommes du contingent, d'une part, et les engagés volontaires, d'autre part[1].

Les désertions ont été :

Dans l'*infanterie :*

Appelés.	4,39 p. 100.
Engagés	8,13 —

Dans la *cavalerie :*

Appelés.	11,50 p. 100.
Engagés	30,63 —

Les condamnations par les conseils de discipline ont été :

Dans l'*infanterie :*

Appelés.	10,28 p. 100.
Engagés	18,31 —

Dans la *cavalerie :*

Appelés.	8,28 p. 100.
Engagés	43,24 —

De son côté, le médecin adjudant-major Uzac, chargé du service médical d'une compagnie de discipline, signale « l'énorme proportion » des engagés volontaires parmi les disciplinaires.

1. De la valeur physique et morale des engagés volontaires, *Caducée*. 1903, n° 8, p. 105.

« Sur un total de 431 hommes envoyés à la compagnie, au cours d'une période d'un peu plus de trois ans, nous trouvons 216 engagés volontaires et 216 appelés. Pour voir ce qu'il y a d'excessif dans ce chiffre, il faut se rappeler la proportion minime des uns par rapport aux autres[1]. »

Quant aux anormaux agités et aux vicieux, qui ne sont ni en correction, ni en prison, ni engagés volontaires, ils vont grossir les rangs des apaches et n'en sortent que pour aller aux bataillons d'Afrique. Nous avons suffisamment indiqué quelle est leur mentalité.

On peut donc dire sans la moindre exagération, que l'indifférence de la société à l'égard des enfants anormaux psychiques leur permet de devenir un véritable fléau social.

Et c'est pour cela que le Dr Charon, dans son rapport fait cette année sur l'*Assistance des enfants anormaux*[2], a écrit en tête de ses conclusions cette phrase qui est la condensation de ce que nous avons cherché à établir jusqu'ici.

« L'histoire, la statistique et l'observation clinique s'accordent à montrer que les enfants psychiquement anormaux de tous les degrés sont des *malades* et que, par suite, ils doivent être assistés, éduqués et traités *médicalement*, le devoir de solidarité *impose*, l'intérêt social *justifie* cette assistance et ce traitement. »

Mais comment doivent se faire cette assistance, cette éducation, ce traitement des anormaux ? L'exposé de cette question terminera cette conférence.

* * *

La commission bordelaise demande pour les *arriérés profonds* l'*hôpital* et l'*asile*, pour les *arriérés moyens et légers* des *classes annexes dans l'intérieur même des écoles*. Elle reconnaît la nécessité de la création d'*internats spé-*

1. Recrutement des compagnies de discipline, *Caducée*, 1905, n° 1, p. 3.
2. *XVIIIe congrès des aliénistes*, Dijon, août 1908.

ciaux pour les *anormaux non arriérés*, pour les *vicieux*, mais elle croit que le moment n'est pas encore venu.

Le Dr Charon, dans son rapport, précise davantage la question. Comme de juste, des arriérés profonds, les *imperfectibles* doivent aller à l'*hospice* et les *perfectibles* à l'*hôpital*, c'est-à-dire à l'asile devenu un hôpital pour mentaux. Des *colonies*, soit *familiales*, soit attachées à un hospice, recevraient à partir de seize ans les enfants devenus utilisables. Pour les *anormaux d'écoles*, M. Charon demande des classes *annexes* et des *écoles de perfectionnement*. Enfin, il réclame la création de *maisons de réforme* pour le *redressement des vicieux*.

Il y a donc accord pour placer les vicieux dans des maisons de réforme et les déficients cérébraux dans les hospices et les hôpitaux. On ne saurait, croyons-nous, penser autrement à l'égard de ces catégories d'anormaux. Mais il nous semble que les solutions proposées pour les anormaux légers et moyens ne sont pas les meilleures.

La création de classes annexes ne fait, en effet, disparaître aucun des facteurs si bien mis en lumière par M. Abadie ; facteurs qui produisent les faux anormaux et excitent les vrais anormaux, c'est-à-dire les privations, la misère, les tares physiques, le défaut de surveillance, les mauvais exemples. D'autre part, le groupement de tels malades est à redouter, car leur réunion constitue un milieu de culture merveilleux pour le « cafard » ; l'histoire des maisons de correction — quel que soit le nom qu'on leur donne — et des corps d'épreuve est là pour le démontrer. Enfin, en sortant de la classe, l'enfant rentrera dans cette ambiance où ses tares mentales ont trouvé toutes facilités pour se développer, de telle sorte que l'effort fait dans la journée par le maître a grande chance de subir, à la sortie de l'école, le sort du travail de Pénélope.

A fortiori, doit-on faire les plus expresses réserves sur les *colonies*, qu'elles soient annexées à un hospice ou même qu'elles soient familiales.

En revanche, il y a un mode d'assistance — malheureusement trop peu connu — qui convient de tous points aux anormaux légers ou moyens. C'est le *placement familial médical*.

Il doit être différencié du *placement familial administratif*, en raison de son rendement.

Dans le placement familial administratif tel que le pratique, par exemple, l'assistance publique, les candidats nourriciers font appuyer leur demande par des personnages politiques, ce qui en garantit le succès. D'autre part, les agents qui placent les enfants ne les connaissent pas plus qu'ils ne connaissent les nourriciers, de telle sorte que la répartition est pure affaire de hasard. Parfois elle est malheureuse et le désaccord entre nourriciers et pupilles fait classer ceux-ci comme difficiles. C'est ce qu'a très loyalement indiqué le rapport de MM. Roubinovitch, G. Paul-Boncour et J. Philippe. On y lit (p. 10) :

« Les conditions spéciales du placement familial de l'assistance publique favorisent parfois l'exagération des tendances pathologiques de ces pupilles. En effet, les parents nourriciers choisis par elle sont de braves gens nullement préparés à la tâche éducatrice que réclame l'état nerveux de ces enfants auxquels ils ne peuvent rien comprendre; aussi, le plus souvent ne s'en occupent-ils point, absorbés qu'ils sont par les soucis de leur travail. Pendant ce temps, ces petits instables contractent des habitudes fâcheuses d'irrégularité dans leurs études, dans leur travail, dans leurs fréquentations, etc... »

Aussi la commission demande que les pupilles réputés difficiles, avant d'être classés et traités comme tels, soient envoyés dans un service d'observation pour y être examinés au point de vue médical et pédagogique.

Dans le *placement familial médical*, cet examen de l'enfant est fait dès son entrée; on évite ainsi les graves déboires que peut donner le placement familial administratif.

Le *placement familial médical* a été créé par Grancher quand il a organisé son œuvre de préservation de l'enfance contre la tuberculose.

Dans cette œuvre, tout foyer, c'est-à-dire tout groupement de pupilles est dirigé par un médecin du pays ; c'est lui qui choisit les nourriciers qu'il garantit moralement et physiquement sains. Il examine, pèse, mesure tous les enfants qu'il reçoit. C'est en quelque sorte une visite médicale d'incorporation. Il a toute latitude pour changer les enfants de nourriciers, si la chose est rendue nécessaire par le caractère de l'enfant ou pour toute autre raison.

Cette œuvre fonctionne depuis quatre années et a en ce moment quatre cents pupilles. Cela constitue une expérience qui mérite d'être prise en considération, d'autant que l'examen auquel ces enfants sont soumis avant d'être acceptés, a pour but d'assurer seulement qu'ils sont indemnes de toute lésion tuberculeuse, de toute maladie. Leur mentalité est inconnue, de telle sorte que ces enfants doivent présenter au moins la proportion normale d'anormaux psychiques. Il est même probable qu'ils en renferment davantage, leurs parents étant plus miséreux, plus éprouvés par la maladie que la moyenne des citoyens. Eh bien ! malgré ces conditions de recrutement éminemment défavorables au point de vue mental, nous avons eu la consolante satisfaction de n'avoir pas à enregistrer un seul cas d'insociabilité confirmée, rebelle.

Avant tout je dois déclarer que nous n'avons pas eu de vicieux à éliminer. Et cependant il y en avait quelques-uns parmi les enfants reçus.

J'ai connaissance d'une fillette qui était kleptomane et qui a été si bien guérie par sa mère-nourrice, que depuis des années celle-ci lui confie toutes ses clefs. « C'est l'enfant la plus honnête qu'on puisse voir dans le village », a dit la mère-nourrice devant MM. Faisans et Méry.

Une bonne femme vint me dire le lendemain du jour où une fillette lui avait été confiée : « Vous m'avez donné une idiote. » Et de fait, je trouvai dans le coin le plus noir de la pièce cette enfant, tournant le dos à la lumière, ne voulant voir personne, ne répondant pas quand on lui parlait et refusant de manger si on la regardait ; tel un petit animal sauvage

que l'on viendrait de prendre. Sous l'influence de la réelle bonté de la mère-nourrice, de ses soins dévoués, l'enfant s'est transformée; l'idiote est devenue une « simple »; elle s'habille, se nettoie, se met à faire le ménage et, soigne avec plaisir les bêtes. Elle va en classe, n'y apprend pas grand'chose, mais joue avec ses camarades et vit de la vie de tout le monde.

Quant aux déficients de l'intelligence, on n'a pu leur donner ce qui leur manquait ; leur bagage scientifique est léger, mais tous ont pris goût soit à un métier, soit à la culture. Les bêtes les attirent, ils aiment à les soigner, à les conduire. S'ils étaient demeurés à la ville, à la fin du temps de la scolarité ils feraient tout au plus des manœuvres, si on voulait les occuper. A la campagne ils font des ouvriers.

Les agités sont donc calmés, les instables ne le sont plus que peu ou prou. Et cependant, je me souviens d'une fillette si nerveuse que le directeur du foyer crut devoir m'en avertir ; sur le conseil de mon ami, le Dr Roubinovitch, elle fut privée de vin, même aussi dilué que possible et peu à peu le calme revint. Ailleurs, c'était un garçon d'une agitation extrême, faisant des discours pour la « Sociale », déclamant contre les curés et les bourgeois, disant qu'il ne voulait pas obéir à ses nourriciers « payés pour le servir » et menaçant d'écrire à son père, etc. Il ne trouva pas d'admirateurs, et le peu d'importance attaché aux grandes phrases qu'il répétait, fit sur lui l'effet d'une douche salutaire. Par la force même des choses il redevint en somme un bon enfant dont la direction demandait toutefois du doigté.

Une preuve inattendue de cette action sédative et curative de la vie à la campagne, sur les agités, sur les instables, nous est fournie par l'étude du médecin aide-major Uzac sur les compagnies de discipline dont nous avons déjà parlé.

On sait que ces compagnies ne reçoivent que des individus ayant commis des fautes autres que les crimes ou délits, et dont les principales sont l'indiscipline habituelle, l'absence illégale, l'ivresse répétée. Ce sont fautes, on pourrait dire classiques, chez les anormaux agités ou instables.

Eh bien ! les travailleurs des champs, malgré la place prépondérante qu'ils détiennent dans l'effectif de l'armée, ne contribuent que pour un quart au recrutement des compagnies de discipline, les trois autres parties étant fournies par les ouvriers des villes ou des chantiers industriels.

Lorsque l'on réfléchit, ces heureux résultats du placement familial médical étaient à prévoir pour les raisons suivantes.

Il transforme physiquement les enfants, et cela dans des proportions surprenantes. A leur arrivée dans un foyer, nos pupilles sont pesés par le médecin et l'opération est recommencée au bout d'un mois. Eh bien ! dans tout foyer nouveau, il a été constaté un tel écart entre ces deux pesées qu'on a dû recommencer l'opération croyant à une erreur. Cette augmentation de poids excessive, anormale, tient à l'état de misère où étaient les enfants quand ils nous ont été confiés; ils n'avaient pas chez eux même la ration d'entretien. Lorsqu'ils ont eu la nourriture, on peut dire à discrétion, leur organisme s'est ressaisi et développé avec une rapidité réellement surprenante.

En tout cas, avec cette amélioration de l'organisme coïncide une amélioration de l'état psychique, et les anormaux temporaires tendent à revenir à la normale.

Le placement familial met les enfants dans un tout autre milieu. A l'agitation de la vie à la ville succède le grand calme de la vie à la campagne. Dans sa famille, notre pupille était une charge, souvent une lourde charge; chez ses nourriciers, il est une source de bénéfices ; sa pension mensuelle équilibre parfois un budget difficile et suffit pour empêcher un exode vers la ville. Aussi on tient à lui, on le surveille, on le soigne, on le choie ; et dans cette ambiance nouvelle, l'enfant se transforme.

Le placement familial médical réunit donc toutes les conditions désirables pour la cure de ces malades que sont les anormaux.

Dans l'œuvre Grancher, il a réalisé non seulement la prophylaxie de la tuberculose, mais aussi la préservation

morale. Il a fait ses preuves et semble le traitement de choix pour les arriérés moyens et légers, à condition qu'ils soient envoyés assez jeunes. Il a, de plus, l'avantage de pouvoir s'organiser partout et à peu de frais, sans constructions nouvelles.

En résumé, l'examen psychique des recrues des bataillons d'Afrique montre que la plupart des jeunes apaches sont des anormaux qu'on aurait pu empêcher de mal tourner en leur donnant une éducation adaptée à leur mentalité.

La sélection scolaire des anormaux est donc une mesure sociale qui s'impose.

Les vicieux doivent être internés dans une maison de réforme ; les arriérés profonds placés dans des hospices ou dans des hôpitaux ; le placement familial médical est le traitement de choix pour les arriérés moyens et légers qui forment les deux tiers de la masse des anormaux.

Cette adaptation du placement familial médical à la sélection scolaire est une idée neuve, et j'ai cru devoir la faire connaître, ici. Je suis très heureux qu'elle ait pour berceau l'École des hautes études sociales, où règne un esprit si large, et je serai sans inquiétude pour ce nouveau-né, s'il est protégé par la bonnne fée qui s'appelle « la ligue française d'hygiène scolaire », dont l'âme est notre si dévoué président, le Dr Mathieu.

DISCUSSION

DE LA CONFÉRENCE DE M. LE Dr GRANJUX

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr A. MATHIEU

(24 décembre 1908).

M. le Dr A. MATHIEU. — Mesdames, Messieurs, nous sommes réunis ce soir, comme l'a dit notre programme, pour discuter la conférence que nous a faite, il y a huit jours M. le Dr Granjux sur la « prophylaxie de l'insociabilité par la sélection des anormaux à l'école ». Je vois ici, dans la salle, M. le Dr Roubinovitch qui a étudié la question des anormaux. Je serais extrêmement heureux de savoir ce qu'il pense des idées que nous a exposées l'autre jour M. Granjux et quelles sont ses idées à lui, dans la question des anormaux et surtout dans la question de la prophylaxie de tous les dangers que les anormaux font courir à la société, précisément par leur insociabilité.

M. le Dr ROUBINOVITCH. — Je prendrai d'autant plus volontiers la parole que je n'aurai, en somme, que des éloges à adresser à mon ami Granjux pour toutes les idées qu'il a exposées et qui sont parfaitement en accord avec celles que j'ai pu me forger moi-même dans l'étude des enfants anormaux. Je me bornerai, pour ainsi dire, à résumer sa conférence qui a été admirablement bien faite ; je me permets simplement d'appuyer sur un certain nombre des idées qu'il a émises, en les présentant d'une façon plus générale, plus en relation avec toutes les formes possibles d'anomalies infantiles; car, dans la conférence qu'il nous a faite l'autre jour, je crois avoir compris qu'il s'est surtout attaché à

l'étude très complexe d'une des formes d'anomalies infantiles, je dirai d'une des formes les moins graves, les plus légères, les plus curables.

Il nous a montré parfaitement bien les relations qui existent entre les anomalies infantiles et la criminalité juvénile et des adultes. En effet, plus on avance dans l'étude des criminels, quel que soit le crime qu'ils commettent, crime passionnel ou crime d'intérêt quelconque (surtout lorsqu'on étudie les criminels juvéniles, ceux dont se trouve remplie la petite Roquette, et que j'ai eu l'occasion de voir d'un peu plus près), plus on s'aperçoit avec une évidence très grande que ces jeunes criminels de quinze à vingt ans, c'est-à-dire n'ayant pas encore atteint leur majorité, sont des individus dont l'enfance a été marquée par des anomalies d'ordre moral ou intellectuel, ou d'autres anomalies.

Je sais que cette idée n'est pas universellement admise. Tout dernièrement, un excellent psychologue, uni à un aliéniste, ont publié un livre sur l'enfance anormale[1], dans lequel ils ont éprouvé le besoin de prendre le contrepied de cette idée : ils disent qu'il n'est pas démontré, à l'heure actuelle, que la criminalité juvénile soit toujours, comment dirai-je ? le stade final d'une anomalie infantile antérieure, et je puis en parler d'autant plus que, dans ce livre, j'ai été attaqué directement, parce que je considérais — et je considère encore — certains enfants anormaux comme destinés à devenir, si on ne s'en occupe pas, soit des criminels, soit des aliénés. J'ai donné, je crois, la premier cette définition, et je l'ai maintenue dans un article que les uns m'ont beaucoup reproché, dont les autres m'ont beaucoup loué et où j'ai appelé les enfants anormaux les fous et les criminels de demain[2].

1. *Les Enfants anormaux.* Guide pour l'admission des enfants anormaux dans les classes de perfectionnement par Alfred Binet et Dr Th. Simon avec une préface de Leon Bourgeois. Paris, Colin. 1907. In-12. XI-211 pages.

2. Cet article a paru le 30 décembre 1906 dans le *Matin* : Contre la folie et le crime. — Ses forces de demain. — 40 enfants anormaux, par le Dr Jacques Roubinovitch.

La conférence du Dr Granjux nous a montré un grand nombre d'individus qui commettent des délits, qui se révèlent dans l'armée des sujets difficiles, indisciplinés, insociables et qui, arrivés à ce stade où ils constituent déjà une difficulté nationale, deviennent des délinquants et des criminels. Il a remarqué, lui qui les a pratiqués d'une façon tout à fait spéciale, en qualité de médecin militaire, que ce sont des anormaux d'hier, des anciens enfants anormaux.

Si l'on veut bien comparer les deux formules, on aurait pu dire que ces enfants, qui sont des délinquants d'aujourd'hui sont des anormaux d'autrefois. Si on les avait regardés de plus près, on aurait pu faire à leur égard une sorte de prophétie et dire qu'ils seront les criminels de demain ou les fous de demain.

Je me trouve en communion d'idées complète avec le Dr Granjux sur cette question, à savoir que beaucoup d'enfants anormaux, je ne dis pas tous, sont des enfants qui présentent des tares et ces tares, si on laisse ces enfants végéter dans les milieux où ils se trouvent, fatalement les acheminent les uns vers les actes criminels, les autres vers des actes d'aliénation mentale : ils deviennent ou kleptomanes, ou assassins, au hasard de la fourchette ; cela dépend des conditions dans lesquelles ils se trouvent, mais tous s'acheminent vers un acte antisocial, qualifié, suivant les cas, acte d'aliénation ou acte criminel, définitions dans lesquelles je n'entre pas tout de suite.

Je suis donc absolument d'accord avec le Dr Granjux quand il nous montre ce que sont en réalité ces individus de l'armée que recrutent les compagnies de discipline, ce sont les anormaux d'hier ou d'avant-hier, les enfants anormaux devenus adultes et dont les tares se sont développées.

J'aurais voulu insister un peu en ce qui concerne la question de la prophylaxie. Je suis encore tout à fait d'accord avec le Dr Granjux, quand il préconise, pour une certaine catégorie de ces enfants anormaux, le placement familial à la campagne, surveillé par un médecin,

ce qu'il appelle le « placement rural, familial, médical », car le mot médical vient s'ajouter là d'une façon heureuse, qui définit un peu plus nettement ce genre de placement inauguré par l'œuvre de Grancher, qui le distingue dans une mesure importante de ce placement rural déjà pratiqué depuis longtemps par l'assistance publique et aussi par une autre œuvre, que je connais bien, l'œuvre du sauvetage de l'enfance.

Évidemment il est très vrai, à mon avis, et d'après l'expérience que j'ai acquise, qu'il y a certains enfants anormaux, certains arriérés dont les troubles moraux sont peu accusés, dont les tares ne sont pas trop profondes et qui, placés dans un milieu familial rural, nouveau pour eux, sont comme des plantes dans un terrain mieux adapté, parce que les conditions physiologiques et biologiques sont meilleures. L'enfant se préoccupe fort peu des questions d'ordre purement moral. La formule « ubi bene, ibi patria », peut se traduire pour lui par ces mots : « Ubi bene, ibi familia. » On le met dans un nouveau milieu ; il se trouve dans des conditions biologiques meilleures ; il respire un air plus pur, il mange une nourriture plus saine ; il trouve une affection toute nouvelle pour lui au milieu des gens qui ont tout intérêt à le garder, d'abord par des raisons financières et aussi par l'avenir que cet enfant représente pour eux, car il sera un ouvrier qui restera dans ce milieu, qui viendra peut-être par son travail, améliorer la situation de cette famille. Il y a toutes sortes de considérations qui font que certains enfants arriérés, certains enfants qui ne sont pas trop touchés, au point de vue des anomalies cérébrales, se développent heureusement sous la surveillance d'un médecin, dans un milieu rural.

M. le D[r] Granjux sait aussi bien que moi que l'assistance publique pratique depuis longtemps ce genre de placement à la campagne. Le reproche adressé à l'assistance publique, c'est que peut-être elle n'a pas suffisamment le souci de choisir les familles dans lesquelles on place les enfants à la campagne, de les choisir avec cette attention scrupuleuse,

avec cette sorte de contrôle médical qu'emploient d'autres œuvres, comme l'œuvre de la préservation et du sauvetage de l'enfance. Dans ces œuvres, en effet, le nombre d'enfants est moins considérable que dans l'assistance publique : celle-ci est en effet une machine extrêmement importante, maniant des centaines de mille d'enfants, vous supposez immédiatement combien il est difficile pour un nombre si considérable de pupilles, d'exercer un contrôle sévère et minutieux.

De plus, on a remarqué que dans l'assistance des enfants anormaux, c'est la méthode individuelle qui rend les plus grands services, c'est-à-dire la méthode qui consiste à mettre un enfant dans une famille, qui est plus ou moins apte à atténuer les défauts d'ordre physique, intellectuel ou moral que cet enfant peut présenter.

Il faut choisir cette famille ; il s'agit de trouver le milieu où cet enfant peut se trouver le mieux, étant donnés ses besoins d'ordre physique, intellectuel et moral. Pour cela, il faut exercer un contrôle, sur chaque enfant en particulier. L'assistance publique n'est pas outillée pour surveiller chacun de ces enfants d'une façon aussi particulière que cela est possible dans une œuvre privée, qui a un nombre limité d'enfants, comme la préservation de l'enfance, qui a près de 400 enfants, l'œuvre du sauvetage de l'enfance, qui en a 1.100. Dans des milieux de ce genre-là, on peut envoyer des inspecteurs, des inspectrices, des médecins ; on peut se rendre compte de ce que vaut une famille et, choisissant cette famille en pleine connaissance de cause, on fait œuvre utile, on place l'enfant arriéré dans un certain milieu où il peut se développer et se régénérer.

Autant je suis partisan de ce placement familial pour les formes atténuées des anomalies infantiles, autant l'expérience démontre qu'il y a un grand nombre d'enfants anormaux auxquels le placement familial ne saurait convenir.

Dans un travail que le Dr Granjux m'a fait l'honneur de citer, que j'ai établi en collaboration avec MM. Paul-Boncour et Philippe, nous avons insisté sur cette particularité qu'il

existe un certain nombre d'enfants dont le caractère, dont l'intelligence, dont la moralité, le sens moral présentent de telles difficultés, de tels embarras qu'on peut dire qu'il n'y a pas de famille si bien organisée qu'elle soit, qui puisse venir à bout d'un enfant de ce genre.

Les exemples abondent. Pendant plusieurs années, le directeur de l'assistance publique au ministère de l'Intérieur, M. Mirman, s'est occupé tout particulièrement de cette question de savoir pourquoi certains enfants de l'assistance publique ne réussissent pas à se développer dans certains milieux de paysans où on les met et quelles sont les causes de cet insuccès.

D'accord avec M. Mesureur, il a fait une étude, une recherche très attentive ; on s'est livré parallèlement à des recherches d'ordre médical. On s'est assuré qu'il s'agit alors d'enfants qui offrent des anomalies intellectuelles et morales tellement sérieuses que, dans un milieu familial il n'y a personne qui soit capable de les éduquer d'une façon individuelle et utile suffisante.

Donc, la famille, avec toutes ses qualités, ne suffit plus pour régénérer un enfant de ce genre-là : il semble que dans un milieu aussi normal, aussi régulier, l'enfant vicieux, très difficile, éprouve au contraire le besoin d'en troubler l'harmonie de donner libre carrière à ses tendances dégénératives, de rendre absolument impossible son séjour dans des milieux qui semblent tout à fait normaux, tout à fait indiqués pour d'autres enfants moins atteints.

Et non seulement on a fait cette enquête de façon à étudier les enfants au point de vue de leurs tares, mais on a institué plusieurs essais, une sorte d'expérience en plaçant successivement ces enfants, dits difficiles, dans des familles spécialement choisies. On a envoyé des médecins pour étudier, pour connaître les foyers les mieux faits pour recevoir l'enfant anormal. On a vu que, malgré toutes les qualités possibles de ces familles adoptives, ces enfants ne réussissent jamais ni nulle part. On a trois fois, quatre fois, répété l'expérience. On a créé à la Salpêtrière un établissement légal

de réforme pour les jeunes filles, où l'on met ces jeunes filles difficiles qui se sont rendues impossibles dans n'importe quel milieu familial, on les met là pendant un certain temps afin de les réformer successivement, avec les moyens d'ailleurs assez faibles, assez restreints, dont on dispose en ce moment-ci dans cet hôpital.

Si j'insiste sur ce sujet, c'est parce qu'il me semble que le Dr Granjux nous a fait, comment dirai-je ? presque un reproche dans ses conclusions de l'autre jour, nous montrant que nous avions l'air de choisir ces familles avec une très grande légèreté, que son remède à lui, que je considère comme excellent, aurait convenu à ces pupilles difficiles au sujet desquels nous avons fait un travail spécial.

Qu'il se désabuse; qu'il soit convaincu que si nous sommes arrivés à la nécessité de nous donner un mal de chien pour organiser des établissements spéciaux aux pupilles de l'assistance publique, c'est que la situation est telle, qu'après toutes les études faites rigoureusement et attentivement, on est arrivé à cette conclusion qu'il y a une catégorie de pupilles difficiles, présentant des anomalies mentales et morales tellement graves que le milieu familial ne leur convient pas; qu'il faut les placer dans des établissements spécialement organisés pour leur redressement.

Savez-vous à quel rapprochement nous sommes presque arrivés ? Nous avons reconnu dans ces pupilles difficiles de l'assistance publique, pas mal de clients de nos maisons de correction. Autrefois, on était un peu moins embarrassé dans ces questions-là : quand on trouvait un pupille difficile de l'assistance publique, auquel deux ou trois placements familiaux ne réussissaient pas, qui se signalait par des actes répréhensibles, par une mauvaise conduite, des actes d'immoralité, on l'envoyait jusqu'à sa majorité dans une maison de correction.

On se montre aujourd'hui plus scrupuleux sur ce moyen. il semble que les maisons de correction ne jouissent plus du prestige d'autrefois. On semble considérer que ces pri-

sons pour enfants ne remplissent pas du tout le rôle éducatif qu'on est en droit d'attendre d'elles.

Alors, abandonnant l'idée d'une maison de correction et constatant d'autre part que le placement familial est impossible pour ces enfants-là, on s'attache de plus en plus à l'idée de la création d'établissements médico-pédagogiques, destinés à régénérer ces pupilles difficiles de l'assistance publique.

Ces pupilles représentent, au point de vue des anomalies enfantines des catégories toutes spéciales. J'estime que si le Dr Granjux voulait leur appliquer le système qui lui réussit si bien dans l'œuvre de la préservation contre la tuberculose, il y renoncerait très vite. Quand il aurait en effet une dizaine ou une quinzaine de ces « aimables » pupilles difficiles de l'assistance publique, il trouverait que la tâche est trop dure, et il reconnaîtrait que le moyen qui réussit pour les anomalies infantiles légères, ne réussit pas du tout pour les anomalies infantiles un peu graves.

Il y a en effet des degrés dans ces anomalies ; il y a un degré au-dessus des enfants anormaux, chez lesquels on trouve des troubles psychiques tellement accusés, des actes résultant d'obsessions et d'impulsions qui font de ces enfants de véritables aliénés. On est obligé non plus de les traiter dans des établissements médico-psychologiques, comme ceux dont, avec MM. Philippe et Paul Boncour, nous avons établi un programme, mais de les mettre dans des maisons de santé, dans des asiles spéciaux. Il y a enfin une autre catégorie, plus gravement atteinte, dans laquelle le cerveau étant atrophié, l'enfant complètement frappé dans sa source psychique est atteint d'imbécillité, d'idiotie. Pour ceux-là existent des asiles, qui sont des asiles de garde, dans lesquels on est obligé de les ramasser et de les tenir : ils sont incapables d'évoluer dans un sens progressif quelconque.

Ces réserves faites, ces distinctions établies et ces sortes de classifications admises, je ne puis que souscrire absolument à toutes les considérations présentées par mon ami

Granjux et dire avec lui qu'il existe un certain nombre d'enfants anormaux qui sont destinés, si on ne s'en occupe pas, au point de vue de leur éducation familiale, si on ne les met pas dans des milieux bien organisés, à devenir des êtres anormaux et à commettre ultérieurement des actes antisociaux quelconques, à évoluer dans le sens de la criminalité et dans le sens de la folie. Le moyen qu'il a préconisé, qui est celui employé par l'œuvre de Grancher, est excellent; il avait été vérifié plus ou moins par l'expérience antérieure, mais il est véritablement confirmé par l'œuvre de Grancher.

Il est en effet démontré aujourd'hui que le placement familial à la campagne, sous la surveillance d'un médecin, avec un choix tout à fait particulier de la famille est excellent ; la transplantation de l'enfant dans un milieu nouveau donne des résultats très satisfaisants et je ne puis que considérer, à cet égard la méthode préconisée par le D[r] Granjux, comme celle qui doit réunir tous les suffrages. Voilà ce que j'avais à dire sur la conférence de M. le D[r] Granjux.

M. le D[r] Mathieu. — Je vous remercie de l'exposé que vous venez de nous faire. Il tire son intérêt principal de votre grande compétence dans ce genre de sujet. Je vous remercie tout particulièrement d'être venu nous apporter votre témoignage. Car, vous le savez, nous faisons ici une œuvre de propagande, et une œuvre de propagande qui s'adresse à certains milieux et, dans le cas particulier, traité par le D[r] Granjux, nous nous adressons tout particulièrement aux milieux pédagogiques et médicaux, qui sont pour ainsi dire des relais chargés de transmettre ces idées dans le grand public et d'en vérifier les conséquences.

Ce que nous désirons que l'on sache bien, c'est qu'il y a des anormaux à l'école, qui passent tout simplement pour de mauvais sujets, ou de mauvais écoliers, qui sont de la graine d'insociables et de criminels ; graine que l'on pourrait reconnaître dès l'école et qu'on pourrait empêcher de porter ses fruits détestables, car parmi ces mauvais sujets des écoles, ces

criminels ou ces insociables, il en est un certain nombre que l'on pourrait corriger et que l'on pourrait redresser.

M. le Dr GRANJUX. — Je suis très heureux que mon ami Roubinovitch soit venu m'apporter l'appui de sa longue expérience, car non seulement il s'occupe des enfants anormaux dans son service de Bicêtre, mais aussi dans un service tout spécial dont il nous a parlé, celui des enfants moralement abandonnés. Je lui demanderai de vouloir nous dire s'il n'a pas trouvé dans son expérience de secrétaire général de cette œuvre remarquable des exemples absolument typiques de la force et de l'efficacité du placement familial. Vous savez dans quelles conditions se trouvent les enfants moralement abandonnés. C'est de la graine très suspecte et néanmoins l'expérience prouve que cette œuvre a obtenu des résultats vraiment encourageants.

Ce qu'il y a de très intéressant, c'est que si l'on regarde l'enfant à l'école, si on le prend dans l'adolescence, lorsqu'il est jeune homme, on retrouve chez les mêmes individus, ayant fait les mêmes fautes, les mêmes tares d'origine. Les uns, partant de l'école, les autres procédant du service militaire, nous sommes arrivés aux mêmes résultats. Il y a là un fait qui est confirmé expérimentalement. Nous sommes donc d'accord avec M. Roubinovitch qui m'a fait cependant un petit reproche que je ne mérite pas, ou c'est qu'alors je me suis mal exprimé : j'ai voulu dire ceci : à l'heure actuelle, on classe les enfants anormaux, comme on l'a fait à Bordeaux, d'une part en anormaux d'asile et d'un autre côté, anormaux de maisons de réforme.

Les idiots ont un asile ; les imbéciles vont à l'hôpital, pour qu'on tâche de les éduquer. M. Régis a appelé les anormaux non arriérés des aliénés vicieux, ils vont dans des maisons de réforme et il ne semble pas non plus qu'il y ait de discussion possible à ce point de vue-là.

Le seul point sur lequel il y ait des différences d'interprétation, c'est sur les anormaux d'école, parce que la commission de Bordeaux n'a prévu pour les enfants anormaux que

l'hospice, l'hôpital et des classes annexes ou spéciales, mais elle n'a pas osé proposer les maisons de réforme.

Vous vous rappelez que M. Charron, au Congrès de Dijon, est allé plus loin encore dans cette voie-là : il a présenté justement les maisons de réforme. Nous nous sommes trouvés en présence des procédés suivants : l'asile, les classes spéciales, les maisons de réforme. Alors, nous avons soulevé ensemble la question du placement familial, le temps nous a manqué pour la développer complètement. L'idée neuve de la conférence, c'était justement ce placement familial médical. Je crois que, pour que ce placement familial puisse être fait utilement, il faut qu'il ne soit pas trop généralisé. Il s'adresse en effet à une catégorie d'enfants tout à fait limitée ; à savoir les insuffisants, les agités ou arriérés moyens : je crois que leur placement se fera utilement quand les villes voudront s'en occuper ; il n'y aura pas besoin pour cela d'organisation spéciale.

Pour les autres insuffisants cérébraux, il faut le concours d'une administration en quelque sorte ; pour le placement des enfants anormaux légers les municipalités mêmes pourront le faire.

L'assistance publique se trouve en face de difficultés considérables. La ville de Bordeaux a fait examiner tous ses enfants ; elle a trouvé une moyenne de 6 p. 100 d'anormaux et les deux tiers de moyens ou légers ; elle aurait pu les placer à la campagne et réaliser cette affaire-là du jour au lendemain ; ce serait là une assistance économique. Qu'est-ce que coûte, à l'œuvre de Granger un enfant ? — 400 francs par an, voilà tout, nourri, logé, habillé, et ainsi vous sauvez la famille et vous lui permettez de se tirer d'affaire. La seule différence entre le placement familial et l'autre, c'est que cette sélection des enfants se fait dès le début.

J'ai été tout à fait en admiration devant le travail que vous avez fait avec le Dr Paul-Boncour ; il préconise une idée excessivement pratique qui est la suivante :

Vous avez un enfant qui est réputé difficile. Avant que

l'étiquette « difficile » lui soit réellement appliquée, vous désirez le soumettre à une observation médicale pédagogique, dans un établissement *ad hoc*. C'est le bon sens qui exige que les enfants qui sont classés comme incorrigibles soient mis dans des maisons de redressement et de réforme. Les personnes que cette question intéresse trouveront dans le rapport de M. Paul-Boncour une démonstration parfaite avec un luxe de détails très grand, de ce que doit être un établissement de réforme, le nombre de services nécessaires, bref une mise au point complète.

Pour revenir à mon point de départ, j'ai eu deux idées dans ma conférence : la première c'est que lorsqu'on examine les individus envoyés au régiment avec un casier, ce qu'on appelle les recrues des bataillons d'Afrique ; on voit, comme le dit le Dr Roubinovitch, que ce sont les anormaux d'hier. Donc, la société est coupable, sachant que ce sont des anormaux moyens ou légers, — car les fautes qu'ils commettent, ce sont des fautes d'instinctifs, d'agités, d'excités — d'avoir laissé arriver jusqu'à ce point de criminalité des gens atteints de défauts auxquels on aurait pu couper court.

Second point : la pratique absolument déplorable que l'on a dans les familles d'engager les enfants dont on ne peut pas venir à bout. C'est un moyen très commode sans doute, mais c'est surtout une grosse faute de la part des parents de n'avoir pas su élever leurs enfants : voici ce qui m'est arrivé personnellement à cet égard.

Il y a quelques années, mon menuisier est venu me parler, il m'a dit : « Je viens vous trouver, parce que je sais que vous avez été médecin militaire, dans le recrutement de la Seine : ne pourriez-vous pas m'aider à faire engager mon garçon, car il ne veut absolument rien faire ? »

Cet homme ajouta qu'il avait été sous-officier dans une section d'ouvriers d'artillerie et il poursuivit :

« Mon fils est bon menuisier, il a son certificat d'études primaires, je l'ai pris avec moi, il connaît bien son métier, mais il a fait de mauvaises fréquentations, il s'est lié avec

des vagabonds de son âge ; on les a arrêtés au Havre : ils cassaient les réverbères pour se faire arrêter... »

J'ai essayé de démontrer à cet homme que cet enfant était un malade, qu'il avait fait une fugue et que certainement si on le donnait à l'armée, il irait à Biribi.

— « Cela m'est égal, poursuivit cet homme, tant pis pour lui ! »

Je lui ai répondu finalement : « Ce n'est pas possible ! Je refuse de m'en occuper, car je sais trop ce qui l'attend. » Cet homme a été si mécontent que son mécontentement s'est traduit d'une façon bizarre : il m'a produit une note tellement exagérée que j'ai dû la faire réviser par un architecte. (*Hilarité.*)

Depuis longtemps, le congrès a voté, sur une demande du Dr Roubinovitch, des mesures tout à fait spéciales pour examiner la mentalité des engagés volontaires : c'est une mentalité déplorable.

Dernièrement, dans un régiment qui occupe l'Algérie, il y a eu des faits de désertion, ce n'est pas très surprenant ; quand on voit ce que sont nos engagés volontaires, pris dans nos pays, on comprend ce que doivent être ceux qui nous arrivent de l'étranger. Je vous ai cité des statistiques, vous avez vu la proportion de 40 p. 100 dans la cavalerie d'individus qui passent au conseil de discipline ; c'est hors de proportion avec la moyenne des appelés, qui ne dépasse pas 5 ou 6 p. 100.

Or, à l'heure actuelle, on a pris la mauvaise habitude, en France, de faire engager tous les individus qui ne veulent rien faire ; ils empoisonnent tout simplement l'armée.

Troisième point : on n'avait pas songé, même entre nous, dans nos congrès spéciaux, à tirer parti du placement familial pour l'enfant anormal ; on n'y avait pas songé, parce que chacun va suivant son idée. La plupart des médecins qui font partie des congrès sont des aliénistes ; ils voient surtout la prolongation de leur établissement. M. Roubinovitch a combattu avec force l'idée des colonies annexes d'asiles. Chaque fois, en effet, que l'on met quelque chose

près de l'asile, les parents ne veulent pas que les enfants y aillent, parce qu'il y a là pour eux une tare ineffaçable.

J'ai donc tenu à vous présenter l'idée de ce placement familial.

La première objection qu'on aurait pu me faire est celle-ci : Est-ce que les parents donneront leurs enfants pour le placement familial ? M. Granger a fait poser à des parents tuberculeux cette question : « Si une œuvre médicale se chargeait de vos enfants, l'accepteriez-vous ? » — Il a reçu des réponses affirmatives.

Dans un document remarquable, le président du conseil municipal, M. Chérioux, a dit que la ville de Paris n'avait pu répondre à plus de 4 à 5 p. 100 des demandes qui lui étaient adressées pour que la ville consentît à intervenir dans le placement de ces enfants, et même en ne parlant que des familles qui offrent 120 francs par an pour qu'on prenne leurs enfants, on ne peut en recueillir plus de cinq par an sur 100. Il y en a donc 95 p. 100 qui donneraient leurs enfants et ne demanderaient pas mieux qu'ils fussent placés.

Seconde objection : trouverez-vous des familles qui voudront accepter ces enfants ? — Cela est une objection sérieuse, il est cependant possible d'y répondre :

Certainement, dans le placement familial médical, on les prendra, parce que quand nous avons voulu faire placer des enfants de tuberculeux, étant donnée la tuberculophobie qui existait en France, cela semblait difficile : c'est pour cela que nous nous sommes adressés au médecin qui est dans le pays. Il nous a rendu le service de s'entremettre auprès des familles et leur a dit : « Je vous garantis les enfants sans aucun danger possible. » — Il en sera exactement de même quand vous placerez des enfants anormaux légers et moyens ; le médecin pourra dire : « Je vous amène des enfants qui ne présentent aucun danger, au point de vue des tares. »

Troisième objection : Trouverez-vous des gens qui voudront s'en charger ? — Tant qu'on voudra. Il y a en ce

moment une évolution sociale remarquable, qui permet de dire que l'assistance de l'avenir, c'est l'assistance familiale.

Dans les campagnes, l'ancien ouvrier de campagne ne gagne plus suffisamment sa vie, à l'heure qu'il est ; sa femme devient alors sa collaboratrice ; elle ouvre sa maison aux enfants assistés, aux enfants même aliénés, car en ce moment-ci on fait le placement familial des aliénés comme on veut.

Quand nous avons amené nos enfants, fils de tuberculeux, on les a acceptés ; à l'heure actuelle, à côté de l'industrie nourricière, il y a l'industrie familiale. La femme, qui est une travailleuse courageuse, peut apporter son concours à l'existence du ménage ; elle ouvre très volontiers son foyer à qui lui apporte non la maladie, mais de l'argent.

Il y a aussi une chose curieuse dans ce pays : dans la Bresse, le Limousin, etc..., les gens viennent pour travailler à Paris pendant la saison d'hiver.

Or, en plaçant des enfants dans le Limousin, nous avons empêché des maris de revenir à Paris : le budget en déficit s'est trouvé complètement mis en équilibre par l'apport des enfants.

De plus, certaines familles, lorsque les jeunes filles arrivent à dix-huit, vingt ans, ne peuvent plus les garder, ces jeunes filles sont obligées d'aller à la ville : or, le placement des enfants étrangers permet aux parents de conserver leurs enfants à eux.

Voilà l'utilité de ce placement familial médical. Voilà ce que j'ai voulu exposer et j'ai été très heureux d'avoir l'appui du Dr Roubinovitch pour exposer mes idées.

M. le Dr A. Mathieu. — Je désirerais demander au Dr Granjux s'il a eu quelquefois des plaintes dans les familles, parce que les enfants étaient difficiles, et s'il croit que lorsqu'on annonce des enfants difficiles aux familles, il n'y aurait pas là une cause de refus.

M. le Dr Granjux. — La sélection faite à Bordeaux rangeait les enfants difficiles dans la catégorie des enfants de maisons de redressement.

Le travail de Bordeaux a distingué comme je l'ai dit les anormaux de la façon suivante : les idiots qui devront aller à l'hospice ; et les imbéciles destinés à aller dans un hôpital, c'est-à-dire l'asile modifié avec l'école : c'est ce qu'on a fait à Bicêtre pour les enfants.

Il y a enfin une catégorie que l'on appelle les arriérés d'école pour lesquels on ne propose que des classes d'école ; on suppose que ces enfants-là sont dans une situation telle qu'on peut les garder chez soi.

Pour nous, nous adoptons les catégories suivantes : nous avons commencé par les déficients. Nous trouvons une catégorie spéciale qui comprend les enfants atteints d'affections nerveuses, comme les hystériques, les neurasthéniques, les aliénés, et puis une catégorie d'individus chez lesquels l'instabilité et l'hésitation est telle qu'ils demandent un traitement médico-psychologique spécial : ce sont les enfants réellement difficiles qui sont dans cette catégorie.

Les autres se divisent à leur tour en deux catégories, ce sont de petits insuffisants, ceux qu'à la campagne on appelle (et ce mot est très joli), des « simples », des innocents. Les paysans en prennent tant qu'on en veut : ils ne voient pas d'inconvénients à ce que ces enfants ne sachent ni lire, ni écrire, ils disent : « Cet enfant n'apprend pas facilement, mais il se porte bien, il est doux ; il soigne bien les bêtes, il aime la culture. » Ces gens-là sont flattés, car ils ont une attirance spéciale pour ces pauvres petits.

Quant aux petits agités, ils trouvent cela très drôle, ils n'ont jamais vu cela. Ceux-ci sont allés quelque temps auparavant avec leur mère au théâtre, ils se rappellent des chansons, mais, petit à petit, ils perdent ce caractère et ils finissent par ressembler aux autres enfants.

L'exemple le plus curieux que je puisse citer dans ce genre est celui-ci : dans un foyer du Berry, une bonne femme avait recueilli un petit Parisien et ses petits camarades lui

disaient au bout de quelque temps : « Toi, tu étais un Parigot, et tu es devenu un petit paysan. » — « Moi, répondait cet enfant, cela m'est égal, je suis pour rester désormais ici. »

Ainsi, il n'était plus du tout Parigot, il était devenu un petit paysan par ses goûts, comme par ses mœurs. Ce qui a séduit le plus cette bonne femme qui l'a adopté (elle était à l'aise), c'est ceci : « Vous voyez, monsieur, me disait-elle, cet enfant, il prend nos intérêts, comme si c'étaient les siens. » (C'était le chemin du cœur.) « Aussi, poursuivait cette femme, je l'ai dit à sa mère, nous n'avons pas d'enfant, et tout ce que nous avons sera pour lui. »

Ainsi, la grosse question du redressement des anormaux doit entraîner à mon sens une conséquence, c'est de ne pas prendre l'enfant trop tard, car il n'y aurait plus rien à faire ; il faut le recueillir jeune et toutes les difficultés que nous rencontrons proviennent d'enfants pris trop tard.

En second lieu, il ne faut pas qu'on laisse les parents reprendre leurs enfants comme ils le veulent. Dans l'œuvre de Granger, ils peuvent reprendre l'enfant quand ils veulent, puisque c'est eux qui font le placement. Mais, faut-il dire, heureusement ? une grande partie des parents disparaît, de telle façon que nous arrivons à garder les enfants, à les laisser à la campagne ; d'un autre côté, lorsque les parents ne peuvent pas surveiller les enfants eux-mêmes et qu'ils nous prient de nous en charger, nous devenons les associés des parents jusqu'à la majorité des enfants.

Il y a des parents coupables et qui reprendraient leurs enfants pour les exploiter. Je connais le fait d'un enfant qui a dit à sa mère : « Je ne veux pas rentrer, je sais ce que tu veux faire de moi. » (Elle voulait en faire un chasseur de restaurant.) En effet, il a tenu bon et la mère a dû céder ; l'enfant est resté placé à la campagne.

Le jour où une ville fera des sacrifices pour surveiller les enfants anormaux, il conviendra que les parents ne puissent pas retirer leurs enfants à leur gré. Ceux-ci resteront à la

campagne, du consentement des gens qui auront remplacé leur famille et qui se seront associés à elle dans l'éducation des enfants. Voilà mon impression.

Lorsque ces enfants retournent dans les villes, s'ils n'ont pas à ce moment un métier, leur situation est bien compromise. Nous nous organisons de la façon suivante : nous tâchons que dans la dernière année, ils fassent une sorte d'apprentissage, de telle sorte qu'ils aient une situation acquise. Nous avons déjà un certain nombre d'enfants placés, mais je connais un fait douloureux, une fillette rendue à sa mère à treize ans et qui, six mois après, entrait dans une maison de correction. Cet exemple est typique, il est regrettable. Il me semble que le jour où une administration quelconque, ville ou autre, se chargera de faire vivre les enfants, elle devra avoir un certain droit de tutelle jusqu'à la majorité de ses pupilles.

Mme Kergomard. — Au point de vue du placement familial, je n'ai pas besoin d'être convertie. Il y a une formule de sauvetage de l'enfant à laquelle on se tient sans beaucoup d'exception : les enfants que l'on recueille au sauvetage de l'enfance sont des enfants honnêtes de parents vicieux. Il n'y a pas beaucoup d'anormaux, et ces enfants honnêtes que nous prenons à leurs parents parce que ces parents sont vicieux et les maltraitent, ne sont pas difficiles à trouver. Les parents sont déchus de leur puissance paternelle. L'œuvre du sauvetage de l'enfance trouve aisément des familles pour recueillir des enfants qui sont pour la plupart normaux ; ces familles les reçoivent avec d'autant plus de joie que le sauvetage de l'enfance paie plus cher que l'assistance publique et que c'est un revenu pour elles. De plus, ces familles, dont nous sommes satisfaits en général, sont sous le contrôle des médecins, des inspecteurs primaires, des instituteurs dans les endroits où on les envoie et les enfants ne peuvent pas faire autre chose que de devenir de bons sujets, à moins que quelques-uns aient hérité les vices de leurs pères.

Mais pour les anormaux, ces familles moyennes de la campagne ne suffisent pas, il faut des familles intelligentes qui comprennent que l'enfant qu'on leur a confié ne peut pas être élevé comme leur propre enfant ou comme tous ses petits camarades qui vont à l'école. Il faut en effet avoir une qualité supérieure pour pouvoir surveiller un enfant plus difficile que les autres. De même, il faudrait offrir une rémunération plus forte, chercher chez les futurs éducateurs des enfants des personnes qui sachent les surveiller, et ne pas laisser couler l'eau sous le pont comme ils l'ont fait pour leurs propres enfants. C'est là une grande difficulté du placement familial, pour lequel je voterai des deux mains d'ailleurs, à la condition que la famille soit choisie.

Mon ami, le Dr Petit me dit : « Et la contagion pour les familles ? » — Il faudrait peut-être chercher des familles sans enfants, ou dont les enfants soient déjà élevés. Il y a à tâtonner, je le reconnais, pour le placement familial des enfants anormaux.

M. le Dr G. Paul-Boncour. — Les propos qu'on vient d'échanger ici montrent péremptoirement que le problème de l'existence des enfants anormaux est ce qu'il y a de plus délicat au monde et qu'il y a beaucoup de moyens proposés : voilà un fait. Il faut voir en face de quelles natures nous nous trouvons : ce sont des enfants qui sont insociables ; qu'ils soient impulsifs, ou hystériques, évidemment leur placement ne peut pas être facile, je parle d'enfants instables ou arriérés, car c'est la qualification de Bordeaux à laquelle vous faisiez allusion : il y a des anormaux d'école. Les uns sont des anormaux instables, d'autres arriérés, mais tranquilles. Pour ces types spéciaux il faut instituer un traitement différent.

D'abord pour ceux que vous voulez placer à la campagne, vous ne pouvez prendre que des anormaux absolument tranquilles. Si vous voulez placer à la campagne des enfants instables, vous n'y pourrez pas arriver par la raison que je vais vous expliquer.

En premier lieu, ces enfants difficiles, extraordinairement instables, les paysans et surtout les femmes n'en veulent pas. Il y a dix ans qu'avec le juge d'instruction Albanel nous voulons faire du placement rural : nous avons souvent réussi à placer des enfants inintelligents, arriérés, qui rendent des services, mais pas d'instables, on n'en veut pas : on les gardera bien un mois, mais finalement on cherchera à s'en défaire. Il n'y a pas de familles acceptant des enfants difficiles et instables, vous pouvez m'en croire.

En second lieu, il n'y a pas à comparer les enfants anormaux avec les enfants de l'œuvre de Granger; aucune comparaison n'est possible. Ces enfants, vous ne pouvez les prendre que très tard : on s'aperçoit de l'anomalie d'un enfant du jour où il va à l'école, à sept ou huit ans, et il est déjà trop tard : il faut le prendre à quatre ou cinq ans. Si vous envoyez à la campagne un enfant qui a été déjà en classe, il sèmera le désordre partout : nous avons déjà eu des enfants instables que les maîtres d'école nous renvoyaient, parce qu'ils causaient partout du trouble et de la perturbation.

Les autres enfants, les tuberculeux, par exemple ne sont pas des enfants difficiles à vivre : on peut leur donner de l'air, des médicaments ; il leur faut un traitement moral et pédagogique, mais l'instituteur ne voudra pas de ces enfants. Ils arriveront donc à quatorze ou quinze ans, ne sachant rien du tout. A l'époque actuelle, il faut que l'enfant soit adapté à la vie sociale ; si par hasard vous ne lui donnez qu'une bonne éducation, l'enfant ne sera pas adapté. Cet enfant, vous le ramenez à Paris vers quinze ou seize ans ; à cet âge, un instable a encore besoin d'être surveillé, il doit même être surveillé souvent plus tard, même jusqu'à vingt ans. Car les familles ne veulent pas s'en occuper ; le patron ne veut pas de lui à l'atelier. Ainsi des parents sont venus nous trouver dans nos patronages et nous ont dit : « Placez-moi mon fils », mais il est impossible, à l'heure actuelle, de les placer en apprentissage, à cause de la décadence de celui-ci. Les patrons ont beaucoup de peine à

accepter comme apprentis d'excellents sujets, à plus forte raison ils ne veulent pas d'anormaux. Finalement, il y a un seul moyen de recueillir les instables, c'est soit l'externat soit l'internat.

L'externat, à mon avis, est un organisme très défectueux; on veut créer des classes de perfectionnement : moi-même j'en ai demandé il y a sept ou huit ans, mais je suis résolument partisan des internats et non pas des externats. Il faut étudier l'anomalie dans son ambiance, c'est un coefficient de majoration ; si l'anormal est placé dans une mauvaise ambiance, son anomalie se développe.

Je veux vous citer un exemple ; prenez deux enfants anormaux, l'un appartenant à une famille aisée, famille de petits commerçants, l'autre au contraire appartenant à des ouvriers qui n'ont pas le temps de s'occuper de leur enfant.

Le premier, on le placera dans un lycée ; il sera renvoyé de ce lycée, ira dans un autre, on lui donnera au besoin un professeur particulier ; cela ira jusqu'à seize ans, puis sa famille lui trouvera une place quelconque, il ne s'y mettra pas avec beaucoup d'énergie, mais finalement, il s'adonnera tant bien que mal à la vie commerciale et fera son chemin.

Quant aux ouvriers, pour la plupart, ils ne veulent pas ou ne peuvent pas s'occuper de leurs enfants. Il y en a qui partent dès cinq heures du matin, qui laissent l'enfant tout seul : il va ou ne va pas à l'école. Je crois qu'un enfant instable n'ira pas à l'école : bien souvent, les enfants normaux n'y vont pas, à plus forte raison les enfants anormaux.

Je suis, pour ma part, résolument partisan des internats. Vous faisiez allusion à Bordeaux. J'ai vu là le Dr James qui, avec les Drs Régis et Lentz, dirige les écoles. Il m'a demandé certains renseignements sur la question de direction et il me disait qu'il commence à s'apercevoir que les externats ne donneront pas grand'chose et que seuls les internats sont possibles.

Ma conclusion, c'est qu'il faut user de tout : les enfants pourront aller dans les externats, mais à la condition que

les familles ou patronages s'en occupent. Toutefois vous n'empêcherez pas qu'un enfant qui va dans un externat, retombe dans la rue pendant des heures, et l'on verra les efforts de ce malheureux détruits par suite de l'ambiance malsaine. Ce seront donc les internats qui pourront le plus efficacement essayer ce traitement-là. On peut d'ailleurs n'y envoyer que les arriérés très légers, les enfants très souples. Je fais ce patronage depuis sept ou huit ans et M. Albanel vous en aurait dit mieux que moi le résultat : nous en trouvons les résultats merveilleux, mais tout enfant difficile, instable, on nous le renvoie constamment. Voilà les faits, je me suis placé sur un terrain essentiellement pratique, car je n'avais rien préparé. Ce que je viens de dire est un peu décousu, mais vous m'excuserez, je l'espère.

M. L. Bougier. — Je commence d'abord par m'excuser de prendre la parole à cause de mon incompétence, mais je crois que je suis obligé de dire les réflexions que m'inspire ce que je viens d'entendre, en tant que professeur.

Je crois que s'il y avait ici, au lieu de trois membres de l'enseignement public, que j'aperçois, une cinquantaine ou une soixantaine de professeurs, comme nous devrions être : professeurs des lycées de Paris et des écoles, écoutant vos voix autorisées, je crois que l'impression de mes collègues serait exactement celle dont j'ai peine à me défendre, c'est-à-dire de la surprise et même un peu d'épouvante en présence des questions que vous avez posées et des solutions qui s'imposent. Mais en même temps il est impossible de ne point comprendre qu'il y a là un grand nombre de problèmes délicats concernant l'éducation et que la pédagogie est impuissante à résoudre sans le concours de la médecine.

Permettez-moi un aveu. Au premier abord il me semblait que le programme des conférences de cette année faisait une part un peu trop grande à la question des anormaux. Un de mes collègues avec lequel j'aime à causer et à discuter me faisait la même observation.

« Nous sommes, me disait-il, une ligue pour l'hygiène

scolaire, c'est-à-dire que nous sommes réunis pour traiter des questions d'hygiène qui intéressent tout le monde des écoles et par conséquent aussi bien la grande majorité que l'exception, or, les anormaux sont l'exception et les normaux sont la règle. A quoi on répondra peut-être par le mot de Taine que la santé est une exception et la raison aussi, une exception et un accident. Mais, même en admettant cette boutade, la question des anormaux intéresse plutôt les médecins que les maîtres ; car la place de ces enfants malheureux n'est pas à l'école, mais à l'hôpital. »

Il est bien regrettable que le collègue en question ne soit pas ici, avec une centaine d'autres, car après les belles communications de MM. Roubinovitch, Granjux et Paul-Boncour, tout le monde comprendra que la question des anormaux est au contraire un de ces problèmes qui doivent être étudiés sérieusement par tout maître digne de ce nom. Depuis longtemps, à vrai dire, les philosophes s'en doutent et savent que, pour comprendre le mécanisme d'un entendement sain et normal, il peut être excellent de voir comment fonctionne un organe détraqué. L'école de M. Th. Ribot est singulièrement florissante et compte parmi ses disciples presque tous les psychologues français. Toutefois il serait très bon que, en dehors des spécialistes ou si l'on aime mieux des professeurs de philosophie, la question des anormaux ne fût pas absolument inintelligible aux maîtres de la jeunesse.

Il y a surtout une catégorie d'enfants que la plupart des personnes qui ne s'y connaissent pas classent volontiers parmi les anormaux et qui intéressent surtout les professeurs, parce que c'est à eux qu'ils ont affaire. Il s'agit des écoliers qui sont tout à fait sur la lisière entre les normaux et les anormaux et que, peut-être à tort, j'appelle les instables. Peut-être eût-il été bon que nos conférenciers leur fissent une part plus considérable. On en a parlé un peu il y a quinze jours là-haut[1], à la suite de la conférence du

1. Il s'agit d'une conférence sur les anormaux temporaires que M. le Dr Mosny n'a pas eu le loisir de rédiger.

Dr Mosny. Espérons que le sujet sera repris plus à fond une des années prochaines.

Quant aux anormaux eux-mêmes, laissez-moi vous dire franchement quelle conclusion me suggèrent les intéressantes communications que nous venons d'entendre.

Il me semble que ce qui manque le plus, ce qui devrait être fait pour que le corps enseignant fût guidé, c'est la coordination de tous ces efforts qui, depuis quelques années, sont tentés en France.

Nous avons en ce moment-ci une école à Bordeaux ; M. le Dr Cruchet[1] a récemment publié un petit guide permettant aux professeurs et aux médecins, qui n'ont pas fait des études très particulières sur ce sujet, de classer les anormaux. A côté de cette étude, il y a un travail extrêmement intéressant, qui est rédigé précisément par MM. Paul-Boncour et Philippe[2], sur les anomalies mentales. Il y a aussi un ouvrage de MM. Simon et Binet, qui a paru chez Colin[3] et qui donne une classification très nette à cet égard. Il faut mentionner enfin des travaux faits en Belgique par M. Rouma et publiés récemment dans l'*Éducateur moderne* : il y a là des documents très intéressants sur une classe d'anormaux.

Il me semble que le résultat que les professeurs attendraient, ce serait que la ligue prît l'initiative de faire comme une codification de toutes ces écoles différentes, arrivât à harmoniser leurs efforts pour que, par exemple, à la suite du prochain congrès international, il y eût une méthode française sur laquelle tout le monde s'entendrait, si cela est possible, qui concilierait l'école de la Salpêtrière, l'école de Bordeaux, l'école de Lyon (car une école y a été créée récemment) et que, alors, tous les procédés mis en usage

1. *Les arriérés scolaires*, par R. Cruchet, Paris, 1908, in-8°, 32 p.

2. Jean Philippe et G. Paul-Boncour. *Les anomalies mentales chez les écoliers*. Paris, F. Alcan, 1905.

3. *Les enfants anormaux*. Guide pour l'admission des enfants anormaux dans les classes de perfectionnement, par Alfred Binet et Dr Th. Simon, avec une préface de Léon Bourgeois. Paris, 1907.

pour la classification de ces enfants, fussent coordonnés et codifiés.

Je demanderai maintenant à M. le Dr Granjux ce qu'il appelle un certain âge : il disait tout à l'heure qu'il ne fallait pas prendre les anormaux trop vieux; de son côté, M. le Dr Paul-Boncour vous a dit qu'à partir de quatre ans, ils commençaient déjà à être un peu avancés (*Rires*). Comme professeur, je désirerais beaucoup que l'on m'apprît quelle est la limite. Je vous dirai que j'ai une certaine expérience de ces choses-là. Depuis que j'ai l'honneur d'appartenir à la ligue mon attention a été attirée sur certains cas que je traitais chirurgicalement, si j'ose dire, autrefois quand j'avais des élèves qui notoirement pour moi, aujourd'hui, sont des instables, dans les classes dont je suis chargé, c'est-à-dire des classes d'adolescents de quatorze à vingt ans. Autrefois, j'envoyais ces enfants à la porte, et après quelques exécutions de ce genre ou ils se soumettaient, ce qui était la règle, ou je n'en voulais plus. C'est ainsi que font les trois quarts de mes collègues; j'envie ceux qui sont restés dans une douce ignorance à ce sujet-là, car cela leur épargne beaucoup de scrupules et d'ennuis.

Aujourd'hui je me demande si je n'ai pas affaire à un malade et parfois il m'est arrivé d'essayer des sortes de cures d'orthopédie morale.

J'ai eu, dans une de mes classes, un enfant qui était tout à fait instable. Dès que je lui adressais la moindre observation, sa figure se retournait, ses yeux rentraient, un rictus se dessinait sur les lèvres, il guettait le moment où je ne le voyais plus pour me faire des gestes dépourvus de révérence. J'ai conseillé à ses parents de lui faire faire de la gymnastique ; on l'a livré à un de mes excellents collègues qui l'a soumis à un entraînement par la gymnastique (je dois déclarer tout de suite que ce n'est pas la gymnastique suédoise et même que les appareils de suspension y jouent un grand rôle). Le résultat a été merveilleux. L'enfant a eu de bonnes notes depuis ; il a été refusé au baccalauréat, c'est très vrai, mais qui n'a pas été refusé au baccalauréat ou à un

autre examen au moins une fois dans sa vie?... Il finira par être reçu et il tient un rang fort honorable dans la classe de première.

Il y en a donc parmi nos élèves, dont il ne faut pas désespérer; seulement, il est certain qu'il vaudrait beaucoup mieux les prendre plus jeunes, et trouver aussi le moyen de les faire soigner par le corps enseignant et les médecins au collège, parce que les parents ne voudront pas les placer dans des écoles spéciales. Il y a là d'ailleurs un sentiment qui se comprend très bien, car ce sera toujours une tare que d'avoir été dans une école de perfectionnement.

M. le Dr Granjux. — Je dirai à madame Kergomard qu'elle s'est peut-être un peu méprise sur le mot « anormal », elle l'a pris dans le sens d'anormal grave, mais justement j'ai dit que je ne parlerais que des anormaux légers et moyens, ceux que l'on classe comme anormaux d'écoles. Il y a une lacune c'est que dans le rapport de Dijon, on n'a pas songé aux légers et moyens.

Quant à l'âge, il y a des anormaux qui présentent déjà des signes à cinq ans, c'est à cet âge-là qu'il faut les prendre, dès qu'on les voit, car ils sont faciles à redresser à cet âge. Malheureusement le diagnostic d'anormal est difficile à faire, c'est une véritable psychiâtrie. Il y a des masses de parents qui vivent à côté d'anormaux, sans se douter que ce sont des anormaux; si dès le début c'était facile à reconnaître on prendrait un autre moyen; ce n'est pas ceux qui s'occupent de psychiâtrie qui me démentiront. Ce n'est qu'à certains moments qu'on constate ces anomalies, absolument comme les aliénés en général ne présentent pas toujours des signes d'aliénation mentale, mais seulement à certains moments.

LA QUESTION

DE

L'ÉDUCATION SEXUELLE DES JEUNES GARÇONS

Par M. le Dr A. MATHIEU

(21 novembre 1908)

(Assemblée générale de la ligue.)

Mesdames, Messieurs, la lettre d'invitation que vous avez reçue portait qu'il serait question, aujourd'hui, de l'éducation sexuelle des jeunes garçons. Peut-être avez-vous remarqué qu'il n'était pas indiqué par qui serait faite la conférence qui devait précéder la discussion à laquelle nous vous avons conviés.

La raison pour laquelle nous n'avons pas indiqué le nom du conférencier est bien simple : nous n'avons pas pu en trouver ! Il y a eu un assaut de modestie qui m'a paru, permettez-moi de le dire, tout à fait regrettable, entre les éducateurs, les philosophes, les moralistes auxquels nous nous sommes adressés, et les médecins.

Les moralistes disaient : ce sont les médecins qui doivent traiter cette question sur laquelle ils ont une compétence particulière. Surtout, ils peuvent parler avec une autorité toute spéciale de ce genre de choses. Par conséquent, nous devons leur laisser cette conférence.

Et les médecins de répliquer : Non! nous aurions trop l'air, une fois de plus, de vouloir nous imposer. Il vaut beaucoup mieux que ce soient les éducateurs, les moralistes qui parlent. Ils produiront une impression beaucoup plus grande, car cela montrera que ces préoccupations sont sorties du

cercle médical, pour entrer dans la grande famille des éducateurs, et même des pères de famille !

Malheureusement, la question m'est restée pour compte ! Il n'y a pas eu de conférencier, et je me trouve obligé de parler moi-même de l'éducation sexuelle des jeunes garçons. Je le regrette d'une part pour vous et, d'autre part, pour le succès des idées qui sont les vôtres, qui sont les miennes et que je voudrais voir se propager et triompher. Je suis un peu dans la situation du colonel obligé de courir après son régiment et qui disait pour s'excuser : il faut bien que je les suive, puisque je suis leur chef ! Il faut bien que je parle ce soir, puisque je suis président. (*Applaudissements.*)

Je ne sais pas exactement quelles sont les préoccupations auxquelles ont obéi les personnes à qui nous nous sommes adressés pour traiter cette question quand elles ont refusé de le faire. L'ont-elles trouvée trop épineuse, trop scabreuse, trop délicate ? Ce n'est pas impossible.

En effet, nous sommes des gens tellement remplis de pudeur, sinon de pudibonderie, ou même, simplement, si vous voulez, pour être plus terre à terre, de prudence, que nous n'osons pas nous risquer à parler de certaines choses, alors que chacun de nous reconnaît qu'il serait extrêmement important de les traiter, et d'apporter un remède efficace à une situation qui est véritablement très triste.

Comme il faut sérier les questions — ce n'est pas moi qui le dis pour la première fois — et aussi par prudence, car je redoutais ce qui nous arrive ce soir, en rédigeant le libellé de la conférence je l'ai un peu restreint et je n'ai pas dit : « l'éducation sexuelle à l'école », cela aurait été d'ailleurs mal poser la question ; je n'ai pas dit non plus « l'éducation sexuelle des jeunes gens », mais « l'éducation sexuelle des jeunes garçons ». Il est plus facile de parler de l'éducation sexuelle des jeunes garçons seuls que de parler à la fois de l'éducation sexuelle des jeunes garçons et de celle des jeunes filles. Cela me permet pour ce soir de laisser la « jeune oie blanche » aux jupes de sa mère.

Ce qui m'encourage, c'est que je ne suis pas le premier à

aborder cette question dans des conditions analogues. Elle a déjà été soulevée un certain nombre de fois dans des assemblées, des réunions dont la composition ressemblait certainement beaucoup à celle qui m'écoute en ce moment. Je l'entendis pour la première fois traiter au congrès d'hygiène scolaire allemand en 1901 à Bonn; je l'ai entendue de nouveau à Nuremberg, en 1904, et j'ai depuis entendu traiter un certain nombre de points de détail, de chapitres particuliers qui se rapportent à cette grande question de l'éducation sexuelle des jeunes gens. Puis je dois vous rappeler — un grand nombre d'entre vous les connaissent, surtout les médecins — les travaux de la Société de prophylaxie sanitaire et morale qui, sous la présidence d'un homme très autorisé, d'une grande autorité scientifique et morale, M. le professeur Fournier, a traité cette question à fond, ici même, à la faculté de médecine, dans une série de séances publiées dans le bulletin de cette Société. A la suite de ces discussions, la Société de prophylaxie contre les maladies vénériennes a publié de petits traités destinés à être mis entre les mains des jeunes gens et même des jeunes filles. Ces petits ouvrages contiennent les notions indispensables pour qu'ils puissent se préserver ultérieurement contre les dangers que masque l'ignorance. Je vous citerai notamment un petit opuscule de Fournier : « Doit-on, oui ou non, dans l'enseignement scolaire éclairer les élèves des cours supérieurs sur les dangers des affections vénériennes? Si oui, dans quelle mesure et comment? »

Cet opuscule date de 1901. La même année, M. Fournier a publié une petite brochure sous le titre : *Pour nos fils quand ils auront dix-huit ans*; puis, en 1905, le *Péril vénérien, conseils à une jeune fille*. M. le Dr Burlureaux, sous les auspices de la même Société, publiait à son tour *Conseils aux jeunes filles*, en 1904. Ces conseils s'adressaient surtout aux jeunes ouvrières qui, sur le pavé de la grande ville, ont à se défendre contre tant de dangers, contre tant d'attaques! Ces tracts ont été tous trois traduits en allemand.

Au troisième congrès de la société allemande de prophylaxie contre les maladies vénériennes, en 1907, à Mannheim, il a été question exclusivement de l'éducation sexuelle, et le compte rendu des discussions et les rapports forment un fascicule que feront bien de lire ceux d'entre vous qui comprennent l'allemand.

Nous venons donc à la suite d'un nombre respectable de précurseurs. La porte par laquelle nous voulons passer n'est pas une porte qu'il faille enfoncer de vive force : elle a déjà été ouverte.

Si vous le voulez bien, nous allons passer en revue ensemble, tout d'abord, les inconvénients du système actuel fondé tout entier sur la non-éducation et sur l'ignorance systématique des jeunes gens.

Puis, nous rechercherons ce qu'il serait possible de faire pour éviter les inconvénients véritablement très graves de ce système, pour empêcher de se produire les choses très regrettables que nous observons de façon courante.

Il est bien évident que nous allons parler comme si nous étions entre pères de famille. Il y a ici des mères de famille, mais je pense qu'en venant ce soir elles ont apporté des oreilles de pères de famille.

*
* *

Que se passe-t-il aujourd'hui, avec le système de la conspiration du silence, de l'ignorance voulue, obligatoire, de l'ignorance de la part des maîtres sur ce qui se passe parmi les jeunes écoliers, et de l'ignorance supposée des écoliers relativement à tout ce qui concerne la vie sexuelle ?

Certes je connais beaucoup mieux ce qui se passe dans les internats secondaires que ce qui se passe dans les écoles primaires, par conséquent, parmi la jeunesse appartenant à la bourgeoisie que parmi celle qui appartient à la classe ouvrière. Mais je crois qu'en parlant de l'une on peut supposer assez exactement ce qui se passe de l'autre côté, en parlant de la jeunesse bourgeoise, ce qui se passe dans la

jeunesse ouvrière; d'autant plus que la fréquentation des hôpitaux de Paris m'a amené à apprendre pas mal de choses.

Dans beaucoup d'internats, dans ceux que j'ai connus et dans ceux où ont vécu un grand nombre de mes collègues et amis, dans ceux qu'ont connus et fréquentés des gens plus jeunes que moi, par exemple, les étudiants en médecine avec lesquels je suis en contact d'une façon journalière depuis des années et que j'ai souvent interrogés à ce sujet, que se passe-t-il ?

A l'époque où se fait l'éveil du printemps, comme le dit Wedekind — et cette heure n'est pas fixée d'une façon immuable à une horloge unique, — que se passe-t-il trop souvent parmi les jeunes gens de douze à quinze ans parqués ensemble dans les internats ?

L'enfant est arrivé à l'école avec une ignorance parfaite, aussi parfaite que peut le désirer la mère de famille la plus exigeante et la plus timorée. Au bout de quelque temps, il entend des allusions de divers ordres auxquelles il est obligé de prêter l'oreille. Il entend des récits; on lui apprend des chansons qui ne sont pas d'une moralité de premier ordre. On lui prête des poésies, des livres qui ne valent pas mieux que les chansons.

Et puis en plus de cela, il y a... je ne sais pas comment expliquer cela... Comment dirais-je ? il y a l'enseignement manuel. Et c'est là quelque chose de très grave, notamment pour un certain nombre de dégénérés qui profitent beaucoup trop bien des leçons plus ou moins pratiques qui leur ont été données.

Quand les enfants grandissent et qu'ils arrivent dans les classes supérieures où sont ensemble des jeunes gens de quinze à vingt ans, l'enseignement manuel n'est pas abandonné; mais ici intervient autre chose, la préoccupation de la femme.

M. le professeur Debove, présidant autrefois un banquet d'anciens élèves d'un lycée de Paris auquel il a appartenu, avait été invité à prendre la parole au dessert, et, au com-

mencement de son toast, très spirituel — les toasts de M. Debove sont toujours très spirituels — il disait : « Moi, ce que je reproche surtout aux lycées, c'est que ça manque de femmes. » (*Rires.*) Vous voyez d'ici le succès qu'il eut ! Mais il s'est repris tout de suite en disant : « Je vous demande pardon, mais devant vos rires, je vois que vous m'avez très mal compris. Ma pensée, c'est que ça manque de mères de famille, ça manque de sœurs, ça manque des femmes qui doivent vous inculquer le respect de la femme; ce qui manque, c'est la vie de famille qui comporte le respect de la maman et de la sœur, le respect, par conséquent, de la maman et de la sœur des autres ! » (*Vifs applaudissements*)

Je tiens à reprendre le début du toast de M. Debove : au lycée, ça manque des femmes capables de diriger l'éducation de l'adolescent. Et c'est regrettable, parce que ça fait d'autant plus rêver à la femme.

Nous avons tous connu des jeunes gens qui avaient dans leurs poches des photographies. Elles étaient pour eux évocatrices, trop évocatrices quelquefois ! Et puis, à cette époque, ce à quoi l'on rêvait surtout, c'était à faire ses premières armes. Je me rappelle pour ma part avec quelle curiosité mêlée d'un peu de respect, nous regardions ceux d'entre nous qui avaient « fait leurs premières armes ». D'autres auraient voulu les faire également; il y avait là quelque chose de pernicieux pour tous.

Dans quelles conditions étaient faites ces premières armes? Dans des conditions absolument dangereuses. En particulier, vous savez ce qui se passe à Paris, où la plupart des lycées sont assiégés par des courtisanes de bas étage, qui ont pour spécialité l'exploitation du collégien. Chérubin fait souvent là ses débuts et là aussi, trop souvent, il fait connaissance avec l'avarie ou les avaries; car il n'y a pas qu'une avarie, il y en a plusieurs.

C'est dans ces conditions déplorables au point de vue de la morale, au point de vue de l'éducation, au point de vue du respect de soi-même et du respect des autres, que bien

des jeunes hommes sont lâchés dans la vie, souvent comme étudiants dans une grande ville comme Paris.

Les étudiants de mon temps qui arrivaient dans la grande ville pouvaient, je crois, être rangés dans quatre catégories différentes. Les uns venaient à Paris avec l'idée bien arrêtée de faire la noce; et ils la faisaient. Pour eux, Paris, c'était la noce, c'était la femme, c'était le café, c'était les jouissances d'un paradis de Mahomet à bon marché et sans grand relief.

Ce sont ces étudiants que j'ai connus autrefois séjournant dans les cafés tout l'après-midi, et qui, le soir, après être allés de café de femmes en café de femmes, allaient de temps à autre terminer la soirée de l'autre côté de l'eau, je ne sais pas trop où...

Ils faisaient de déplorables études, très souvent ils attrapaient des maladies, dépensaient leur argent et rapportaient de Paris peu de science, mais une âme qui n'avait guère été grandie par la fréquentation du quartier latin et le voisinage des écoles où ils n'entraient guère. Très souvent ils rapportaient l'avarie, s'ils ne l'avaient pas eue déjà dès le lycée.

Un certain nombre d'autres, plus estimables, se disaient : « Nous travaillerons, mais nous nous amuserons de temps en temps. » Ceux-là étaient quelquefois les plus exposés à des dangers de divers ordres. Ils étaient notamment exposés à un danger très grand, qui était le concubinage de bas étage.

Puis, il y en avait d'autres — c'est la troisième catégorie — arrivés à Paris avec des idées romanesques. Ils avaient lu des romans, des poésies...? De mon temps — je crois que les étudiants d'aujourd'hui connaissent beaucoup moins ce livre — le roman qui était surtout en faveur, c'était la *Vie de bohème* de Murger! Vivre la vie de bohème à Paris paraissait l'idéal suprême, et vous voyez ce qui en résultait souvent, au point de vue des études, de la santé et de la moralité!

Quelques-uns ne pensaient qu'à faire des conquêtes bril-

lantes. Les uns rêvaient de séduire quelque actrice en renom... en arrivant quelquefois un peu tard! (*Rires.*) D'autres croyaient trouver l'âme-sœur... et je vous laisse à penser sur quels fumiers ils allaient quelquefois chercher la petite fleur bleue dont ils avaient rêvé!

Enfin, il y en avait qui restaient chastes jusqu'à la fin de leurs études.

Un certain nombre avaient la chance très grande de se protéger par un mariage contracté de bonne heure, ce qui est encore une des meilleures choses qu'on puisse souhaiter à un étudiant. (*Applaudissements répétés.*)

Je vous ai dit tout à l'heure que je connaissais beaucoup mieux ce qui se passe pour les fils de la bourgeoisie et les étudiants que ce qui se passe pour les fils des classes moins fortunées. Dans les grandes villes j'imagine que ça ne vaut pas beaucoup mieux. L'enseignement manuel — pour ne pas l'appeler par son nom — se fait quelquefois aussi dans les écoles primaires. Puis c'est la promiscuité plus facile, qui rend plus précoce, plus aisé, ce qu'on peut appeler l'enseignement bi-sexuel; et là les dangers sont plus grands encore! Il y a d'un côté le danger de séduire une jeune fille qui devient mère et que l'on abandonne avec son enfant et, d'un autre côté, le danger de s'avarier et la menace d'avarier d'autres personnes, en attendant qu'on avarie ses propres enfants, quand on en aura!

Voilà en somme à quoi on aboutit avec ce système de l'ignorance voulue, obligatoire. Voilà à quoi on aboutit en se mettant devant les yeux une feuille de vigne opaque. Devons-nous faire tomber cette feuille de vigne et la déchirer? Je crois vraiment qu'elle a rendu si peu de services que nous n'aurons pas à la regretter quand elle sera emportée par le vent avec les autres feuilles mortes de l'automne.

*
* *

Pourquoi ne donne-t-on pas une éducation sexuelle meilleure aux jeunes gens? Pourquoi ne leur apprend-on rien des

fonctions sexuelles? Cela éveille dans l'esprit des jeunes garçons une curiosité malsaine, mal satisfaite qui devient la cause d'aberrations et d'excitations regrettables et dangereuses de leur imagination.

Il semble bien qu'il n'en ait pas été toujours ainsi. Nos ancêtres appelaient les choses par leur nom, et il semble que ce soit — au moins d'après les renseignements qui m'ont été donnés — que ce soit seulement depuis deux siècles que nous sommes devenus si pudibonds et non par le fait de l'Église catholique, comme on le croit trop facilement. Il semble bien, en effet, si j'en crois ce qui m'a été dit par des personnes autorisées, que l'Église n'aurait pas mieux demandé que de donner un certain degré d'éducation sexuelle. Mais elle ne l'a pas pu : elle a été obligée de suivre les mœurs, ne pouvant pas les diriger.

Il apparaît que ce soit plutôt au puritanisme d'une part et au jansénisme de l'autre qu'il faille attribuer cette pudibonderie qui, après s'être répandue sur les familles, a fini par gagner les internats et a empêché que les élèves de ces internats reçoivent aucune espèce d'éducation sexuelle, aucune des notions qui leur auraient été cependant indispensables pour leur servir plus tard à se diriger dans la vie et, même, dès le temps de leurs études, pendant leur internement dans les établissements où ils étaient placés.

Lorsque Napoléon a organisé les lycées, il les a peut-être voulus trop chastes ; en tout cas il n'a pas permis que les maîtres qui y appartenaient se mariassent. Les proviseurs et les censeurs ne devaient pas se marier. Était-ce par une conception particulièrement pudibonde de sa part ? C'est peu probable. Vraisemblablement, c'est parce qu'il voulait que les lycées fussent copiés sur l'organisation de l'armée où les femmes auraient été plutôt un embarras, à moins d'être cantinières.

Quoi qu'il en soit, la femme s'est trouvée complètement éliminée des internats, et il n'y a pas eu ces internats de famille tels qu'ils existent dans certains pays, notamment en Angleterre et en Allemagne, où les élèves peuvent vivre,

avec des maîtres qui ont une femme, qui ont des filles, de sorte que les jeunes gens retrouvent la vie de famille avec l'apprentissage du respect des femmes[1].

Il paraît que, dans les internats religieux, les aumôniers, en particulier, ont demandé assez souvent à donner une certaine éducation sexuelle aux jeunes gens. Mais leurs supérieurs ne le leur ont pas permis, parce qu'ils ont eu peur surtout, que ce qu'ils pourraient dire ne fût mal compris et que leur enseignement ne fût considéré quelquefois par des personnes de peu de clairvoyance comme une sorte d'excitation à la débauche.

Quoi qu'il en soit, et je vais vous en donner tout à l'heure une preuve très curieuse, il semble que l'Église catholique elle-même ne répugnait pas et ne répugnerait pas encore à cette éducation sexuelle. Ce que j'en dis, c'est surtout pour arriver à cette conclusion : si l'Église accepte cette éducation sexuelle, tout le monde peut l'accepter.

*
* *

Voici la conclusion pratique que je veux tirer de cet exposé historique que je sais parfaitement, d'ailleurs, être incomplet.

Il me paraît et il paraît à beaucoup d'autres personnes que le moment est venu de réagir contre un état de choses qui n'a duré que trop longtemps ; qu'il convient aujourd'hui de chercher à protéger les jeunes gens contre des aberrations prématurées et à les sauvegarder plus tard contre des dangers très grands pour eux et pour les autres.

Quels sont les moyens à employer pour atteindre ce but ? Ils peuvent être divisés, je crois, en moyens directs et en moyens indirects.

Voyons les moyens indirects d'abord. J'entends par moyens indirects tout ce qui pourra contribuer à empêcher

1. Cf. *L'hygiène scolaire*, nº 27, p. 209-214. A. Mathias. Les élèves des établissements d'enseignement secondaires dans les alumnats.

les écoliers, surtout dans les internats, de se donner cette éducation mutuelle et, surtout, de prévenir toute excitation à la débauche, en particulier l'enseignement manuel dont je parlais tout à l'heure.

Pour cela il faut que les jeunes gens vivent davantage au grand air ; qu'ils restent moins longtemps assis, immobiles dans les salles de classes. Il faut qu'ils prennent davantage d'exercice. Les Anglais notamment ont en vue cette théorie pédagogique, éducatrice, morale, lorsqu'ils donnent une ampleur si grande aux jeux du grand air dans l'éducation de leur jeunesse. Lorsque des jeunes gens ont couru, respiré largement le grand air, pris de l'exercice d'une façon suivie, de façon à se fatiguer assez, le soir, ils dorment tranquilles et la femme vient moins peupler leurs rêves.

Il faut aussi — et c'est là une chose extrêmement importante — que la vie des maîtres, surtout des maîtres âgés, ayant de l'autorité, soit davantage mêlée à celle des jeunes gens. Dans les écoles nouvelles, dans les écoles du type rural et familial, le maître vit intimement avec ses élèves ; il partage, non seulement leur vie dans la maison, mais aussi au dehors leurs jeux et leurs exercices physiques. Cela a non seulement l'avantage de les encourager par l'exemple, de leur faire prendre en honneur les exercices physiques, mais cela permet encore aux maîtres de connaître beaucoup mieux leurs élèves et d'empêcher certaines pratiques immorales de se produire. Incontestablement, si, dans certains internats que j'ai pu voir ou dont on m'a parlé, la vie des maîtres avait été aussi intimement liée à la vie des élèves, il n'y aurait pas eu des clubs de débauchés qui faisaient de l'enseignement manuel réciproque. Il n'y aurait pas eu de ces entraînements qui sont à la fois complètement déplacés et profondément immoraux, des maîtres trop jeunes encourageant et entraînant certains de leurs élèves à faire la noce, ce que j'ai pu voir pour mon compte.

Il faut que les maîtres soient des hommes âgés, investis d'autorité et d'une moralité parfaite ; cela va de soi.

Vient ensuite ce que l'on peut appeler l'enseignement

direct c'est-à-dire l'enseignement de tout ce qui concerne les faits de la génération qui peuvent être révélés — pensent beaucoup de personnes dont je suis — aux enfants, d'une façon progressive. Il est assez naturel, et tout le monde y a pensé, de partir des notions de botanique végétale, des notions de la semence, pour leur donner une idée exacte de ce qu'est la reproduction chez les animaux supérieurs.

Cet enseignement peut se faire d'une façon en quelque sorte toute naturelle, progressive, tout à fait chaste et sans évoquer, en quoi que ce soit, des idées d'amusements illicites ou des images de débauche.

Mais notre pudeur est à ce point de vue vraiment extraordinaire ! On n'a pas osé introduire dans le programme du P. C. N. l'étude des organes sexuels des mammifères ! Quand il s'agissait d'organes sexuels appartenant à des animaux plus élevés que l'écrevisse cela paraissait avoir des inconvénients et on a eu peur que des jeunes gens qui vivent déjà librement dans Paris ne soient plus entraînés à se mal conduire, parce qu'on leur aurait appris la génération chez les mammifères qu'en fréquentant le quartier latin !... C'est pousser la naïveté et la pudibonderie aveugle un peu trop loin !

Lorsqu'on aura révélé aux enfants, progressivement, petit à petit, au fur et à mesure que leur âge et leur caractère particulier peuvent le comporter, ce qu'est le mystère de la génération, le mystère de la transmission de la vie, qui est la grande énigme qui les préoccupe à partir d'un certain âge, on pourra leur enseigner la morale sexuelle.

Dans les classes de philosophie, comme le fait déjà M. Malapert, on pourra leur dire qu'il y a une morale qui apprend non seulement à se respecter soi-même, mais à respecter les autres. On leur enseignera qu'il y a une responsabilité sexuelle, et que cette responsabilité vise non seulement soi-même, mais les autres personnes et que par conséquent on doit se garder de tout ce qui est malpropre physiquement et moralement, et aussi de tout ce qui peut être un danger pour les autres. On leur apprendra que, quand on devient malade, on peut rendre malades d'autres

personnes et ses enfants. On n'en a pas le droit et l'on n'a pas, en somme, le droit d'être malade soi-même. Et ici la morale et l'hygiène, absolument d'accord, se superposent.

On fera donc l'éducation au point de vue de la prophylaxie sexuelle. Je n'insiste pas davantage.

Je disais tout à l'heure que l'église ne répugnait pas à cet enseignement. Je vais vous donner lecture d'un passage vraiment intéressant d'un livre qui porte pour titre *Instructions sur l'éducation* de la comtesse Zamoyska, préface de Mgr Perraud. Dans ce livre écrit par une Polonaise et traduit en français, il est dit, comme vous allez le voir, que l'éducation sexuelle doit être donnée aux jeunes gens. Ce livre n'est qu'un commentaire du catéchisme, et toutes les idées qui y sont développées ont été formellement approuvées et recommandées par le cardinal Perraud [1]. Voici ce passage :

« On ne peut prendre en mal cette curiosité (sexuelle). Il s'agit seulement de la satisfaire avec prudence et de la diriger sagement en prenant pour principes :

1° Que l'innocence ne consiste pas dans l'ignorance, et que l'ignorance ne fait pas l'innocence, mais cause d'ordinaire le danger ;

2° Qu'il ne faut pas se débarrasser des questions par le mensonge, la plaisanterie ou le silence.

« Les parents et les maîtres qui ne satisfont pas prudemment et comme il convient la curiosité des enfants sont cause eux-mêmes que les enfants cherchent la science désirée à des sources où ils ne peuvent l'avoir prudente et appropriée.

« C'est une question de savoir à quel âge et de quelle manière il convient d'expliquer aux enfants ce qui est pour eux la principale énigme : d'où vient la vie ? Ceci dépend de l'enfant et de son développement intellectuel et aussi de la curiosité qu'il manifeste.

« Parfois il faut devancer le moment où s'éveillent l'attention et la curiosité de l'enfant.

« Chaque enfant répète les paroles de l'*Ave Maria* : le fruit

1. *Instructions sur l'éducation*, par la comtesse Zamoyska. — Préface de S. E. le cardinal Perraud. Paris.

de tes entrailles est béni. — On peut expliquer à un petit enfant la signification de ces paroles. — On peut lui dire que le corps de l'enfant se forme dans le sein de sa mère et ne vient au monde qu'au prix de beaucoup de souffrances pour la mère, etc...

« Mais ce qu'il suffit de dire aux enfant tant qu'ils sont petits et sous une surveillance continuelle ne suffit plus dès qu'ils doivent quitter la maison paternelle. Les parents craignent ordinairement de souiller le cœur de leurs enfants en lui découvrant l'abîme de la corruption humaine. C'est cependant le meilleur moyen de les garantir contre la corruption. Il y a beaucoup de choses qu'on cache inutilement aux enfants et qu'ils devraient savoir. Il faut leur expliquer que les plantes croissent, fleurissent, donnent des fruits et de la graine et renaissent de cette semence, etc.

« Que les garçons vers la douzième année comprennent donc la signification de la vie et la responsabilité qui pèse sur eux, dès leur première jeunesse. Qu'ils comprennent que non seulement ils répondent de leur propre vie, mais aussi de celle qu'un jour ils transmettront à d'autres. Les garçons doivent savoir que ce qu'ils font depuis leur enfance pour acquérir la santé et les forces physiques influe sur la santé et les forces physiques des générations suivantes.

« Mais après leur avoir fait connaître la loi, il faut leur en faire connaître les infractions. Il faut que les enfants sachent quelles maladies, quelles infirmités, quel affaiblissement de l'intelligence peuvent causer les passions, etc. »

Vous voyez que tout notre programme est là en germe. Si le cardinal Perraud acceptait ces idées, les pères de famille peuvent bien les accepter aussi.

La grosse question, la question évidemment difficile, c'est, avant tout, de convaincre les parents et de les avertir sans les effaroucher. Il faut ici une assez grande prudence, car les parents sont extrêmement timorés, les mères de famille encore plus que les pères. A mon sens l'obstacle principal auquel nous pouvons nous heurter est le suivant. Les parents

peuvent comprendre, d'une façon générale, quel intérêt ils ont à instruire leurs enfants et à les prémunir contre les entraînements d'une imagination mal satisfaite par les contes à dormir debout qui leur ont été faits et surtout par les renseignements insuffisants et viciés donnés par les camarades. Ils peuvent comprendre aussi qu'ils ont intérêt à ce que leurs enfants soient protégés contre l'avarie ou les avaries. Mais ils admettront plus difficilement qu'on leur parle de tout cela. Et cependant, il faut qu'il y ait ici une coopération, plus que pour aucun chapitre de l'éducation, une collaboration intime, une entente parfaite entre la famille et les éducateurs.

Il faut, pour bien faire, que ce soit le père de famille qui commence l'éducation de ses enfants. Lui seul pourra juger exactement à quel moment, sous quelle forme il doit la faire. Il pourra avoir recours au conseiller normal de la famille, le médecin.

Lorsque l'enfant sera ainsi « dégrossi » — permettez-moi cette expression, — il pourra être confié au professeur de philosophie qui lui enseignera la morale sexuelle et lui apprendra la prophylaxie.

Je ne pose pas aujourd'hui devant vous la question de savoir comment sera mis à exécution ce programme. Du reste, la causerie que je viens de faire devant vous n'est qu'une préface. Nous ne pouvons pas ce soir discuter tout ce qui touche cette question. Elle sera reprise à l'École des hautes études sociales, au cours de conférences auxquelles je vous demande d'assister.

Trois conférences seront faites par des personnes particulièrement compétentes pour traiter chacun des chapitres proposés : M. Malapert, du lycée Louis-le-Grand, pour la morale sexuelle ; le Dr Doléris[1], pour l'enseignement des questions sexuelles aux jeunes gens ; le Dr L. Butte, pour l'enseignement de la prophylaxie vénérienne.

Je donnerai maintenant la parole à ceux d'entre vous qui

1. M. le Dr Doléris, empêché de faire cette conférence, a été remplacé par M. le Dr Pierre Régnier.

la demanderont pour la discussion de cette question ; mais je vous prierai de ne pas trop chercher à entrer dans le détail, de rester dans les généralités, en vous demandant de reporter à l'École des hautes études sociales la suite de la discussion, qui viendrait trop tard aujourd'hui pour être complète et qui serait commencée avec moins de profit, alors que vous n'auriez pas encore entendu les conférences certainement très intéressantes que feront successivement nos collègues.

* * *

M. le Dr René Martial. — Messieurs, je ne retiendrai pas longtemps votre attention.

Je suis un membre obscur de la ligue d'hygiène scolaire, et il a fallu toute l'importance que j'attribue au sujet qui nous occupe ce soir pour que j'ose, à mon tour, prendre la parole. Ce sujet me touche en tant que dermatologue et syphiligraphe, et en tant qu'hygiéniste. Fondateur de l'association ouvrière pour l'hygiène des travailleurs, j'ai été amené à m'occuper pratiquement d'éducation et d'enseignement hygiéniques, et, depuis plusieurs années, je donne à cette œuvre tout le temps que la dermatologie me laisse de libre.

La « pédagogie sexuelle » a presque dès le début attiré mon attention, et, en France, du moins, il y a énormément à faire à ce sujet.

1° La première chose à faire est *de déterminer un mouvement dans les esprits en faveur de la pédagogie sexuelle.*

2° La seconde est de fixer, ce mouvement ayant été créé, *la meilleure méthode, ou les meilleures méthodes à suivre pour arriver à remédier à l'incroyable insouciance des parents et à la mauvaise science des enfants.*

Il me semble que les esprits ne sont pas mûrs pour aborder l'étude du problème. Je vous en apporte deux preuves expérimentales personnelles.

En juin 1904, je publiai un opuscule intitulé : *Notions d'hygiène féminine populaire,* dans lequel un chapitre de

36 pages est consacré à l'hygiène des organes génitaux externes. Je puis dire que ce chapitre est écrit avec toutes les précautions nécessaires et que les sentiments de pudeur y ont été d'autant mieux respectés qu'une dame a bien voulu collaborer à sa rédaction pour en édulcorer la sécheresse didactique.

M. Jeannot, inspecteur de l'enseignement primaire de la Seine, en a écrit la préface en y déclarant qu'il est d'une bonne et saine pédagogie d'étudier la nature dans ses exigences quelles qu'elles soient.

Eh bien! au ministère de l'Instruction publique deux directions sur trois ont refusé de souscrire à ce livre précisément à cause de ce chapitre. A peine voulut-on bien l'inscrire sur le catalogue des livres recommandés à la lecture des institutrices !...

Cet état d'esprit a-t-il changé depuis ? Non. En 1905, chargé de la chronique d'hygiène à l'*Aurore*, je me vis supprimer un article parce qu'il y était parlé de syphilis et et d'hygiène génitale. Quand j'en demandai la raison, on me répondit que cela ferait un mauvais effet sur la clientèle du journal... Cependant, à la quatrième page, ces mêmes lecteurs pouvaient lire dans les annonces toute espèce de réclames immorales à un degré quelconque.

Au début de cette année 1908, eut lieu, à la *Société de médecine publique et de génie sanitaire*, une longue discussion sur la fréquence et la prophylaxie de la syphilis. Parmi les moyens prophylactiques, je proposai l'éducation hygiénique sexuelle. Seul, ou à peu près, j'avais soutenu, en la complétant et en lui donnant toute l'extension qu'elle doit avoir, l'idée émise par mon confrère, M. le Dr Renault, de voir créer un enseignement de pédagogie sexuelle. Ce fut presque un tolle et plusieurs membres parurent véritablement choqués, soit du rôle que je voulais donner au père et à la mère de famille, soit de celui que je voulais attribuer au médecin-éducateur.

1. Paris, H. Paulin, éditeur.

Ainsi, les esprits ne sont nullement préparés, et les faits que je rapporte, sans aucune amertume, croyez-le bien, parce que je sais que ces idées triompheront un jour, ces faits prouvent la nécessité de suggérer l'opinion.

Cela est possible : *dans ma clientèle* deux familles converties à mes idées m'ont laissé le soin et toute liberté pour instruire leurs enfants. Cette tâche délicate n'est pas impraticable même chez des jeunes filles.

Je crois que je puis sans m'abuser attribuer à ces faits quasi-expérimentaux une grande valeur.

* * *

Jetons un coup d'œil sur ce qui se fait en Allemagne, ce pays de discipline par excellence. En 1907, la *Société allemande de lutte contre les maladies sexuelles* tint à Mannheim son III[e] congrès sous les auspices des trois premiers syphiligraphes allemands : Neisser, Lessar et mon ami Blaschko.

Le congrès examina la question de la pédagogie sexuelle : 1° à la maison et à l'école ; 2° chez les adolescents ; 3° chez les parents et les instituteurs ; 4° ses rapports avec la nourriture et l'éducation.

Laissant de côté ce quatrième point de vue qui m'a paru traité d'une manière souvent ridicule et surannée, je ne puis qu'appeler votre attention sur les conclusions relatives aux trois premières propositions.

Les conclusions des six rapporteurs pour l'enseignement de l'hygiène sexuelle sont unanimes à reconnaître qu'il faut donner cet enseignement aux garçons comme aux filles, à partir de la « Volksschüle ».

Je traduis à votre intention les conclusions du rapport de K. Höller :

« Il y a lieu d'enseigner la jeunesse sur les nécessités sexuelles :

a) Parce que la sexualité agit d'une manière si essentielle sur le développement de l'homme que la connaissance de

ses conditions constitue une partie nécessaire de l'éducation en général ;

b) Parce qu'il est impossible de laisser la jeunesse quitter l'école sans avoir été avertie ;

c) Parce que, par une franche explication, on évite de laisser ces questions dans le domaine des pensées et des conversations dangereuses ;

d) Parce que c'est un devoir d'éducation de mettre les jeunes gens en garde contre les dangers sociaux des maladies vénériennes.

« Le devoir de l'école est par suite :

« Non seulement de combattre les maladies vénériennes et de faire traiter les élèves contaminés, mais encore de relever le niveau des questions sexuelles à celui des questions naturelles et qui se comprennent d'elles-mêmes ; par là, de créer un sentiment de résistance contre les errements sexuels ; de présenter les raisons scientifiques comme des arguments pour l'explication ultérieure du besoin naturel et de préserver les forces sexuelles et la santé en vue du bien social.

« L'enseignement hygiénique des jeunes filles et des jeunes garçon, est un devoir à remplir avant leur sortie de l'école.

« L'enseignement de la zoologie, celui de la morale et de la religion peuvent servir de base à cet enseignement.

« Cet enseignement comprend : la préservation de la postérité, la fécondation, le développement du germe, la naissance et l'élevage.

« L'enseignement sera gradué suivant l'âge et l'esprit des élèves.

« Les instituteurs et institutrices devront recevoir cet enseignement à l'école normale. »

Sauf à cette dernière conclusion, je souscris à toutes les autres.

Les autres rapporteurs pour les questions 2 et 3 s'exprimèrent dans le même sens. Le résultat du congrès fut qu'à Pâques 1908 des cours commencèrent à Berlin dans les

écoles pour les fillettes et les garçons à partir de quinze ans. Bien entendu, ce n'est que plus tard que nous saurons quelle influence ils ont exercée sur la jeunesse. Je ne doute pas qu'elle doive être excellente.

En France, et ceci est mon opinion personnelle, je ne crois pas que l'on doive confier à l'instituteur cette partie de la pédagogie. Je redoute son esprit sectaire et son demi-savantisme. Je ne le vois pas avec plaisir prendre la place du prêtre. Ce n'était pas la peine d'expulser l'un pour le remplacer par l'autre.

La pédagogie sexuelle revient au médecin, et ici j'exprimerai une opinion médico-syndicale, au médecin choisi dans un *concours sur titres* et non pas dans un concours d'épreuves. Ce n'est pas le lieu de développer les raisons en faveur de ce mode de recrutement, je dirai simplement que nous savons trop, dans la profession médicale, ce que valent les concours.

Quoi qu'il en soit, si la ligue d'hygiène scolaire s'engage dans la voie de la pédagogie sexuelle, nous ne pouvons que l'applaudir et lui apporter nos encouragements et notre concours. Il n'est que temps de rendre aux notions de sexualité la place hautement honorable qui leur revient dans l'éducation.

*
* *

M. le Dr Good. — Tout à l'heure notre président nous a exposé des faits d'expérience personnelle et comme il se trouve que j'ai aussi une expérience personnelle sur ce sujet, justement, je demande la permission d'exposer ces faits devant vous.

Notre président a fait l'historique de cette question, en remontant jusqu'en 1901. S'il était remonté un peu plus haut dans la bibliographie il aurait trouvé ma brochure *Hygiène et morale*, publiée en 1898, où j'ai surtout cherché à faire œuvre de médecin et d'hygiéniste. Il est certain que si j'avais trouvé en face de moi, contre la science ou contre ce que je croyais être vrai au point de vue de la

science, un précepte de morale, j'aurais été du côté de la science et j'aurais laissé de côté la morale. Seulement, il est arrivé une chose ; c'est que plus j'ai pénétré dans l'étude de ces questions, plus j'ai vu que ces deux grandes lois, la loi naturelle, la loi de la science, la loi de l'hygiène d'une part et la loi de la morale de l'autre se confondaient dans une harmonie absolument remarquable sur toutes ces questions.

C'est pourquoi j'ai éprouvé le besoin d'écrire ce livre qui a paru en 1898, bien avant la brochure de Fournier en 1901, bien avant les autres de la société de prophylaxie sanitaire et morale, un peu avant tout ce qui a été écrit sur ce sujet. Car nous assistons à une véritable éclosion. Il y a eu des ouvrages américains, il y a eu l'ouvrage de Fournier, il y en a eu quantité d'autres. Mais je voudrais savoir ce qu'il y avait en 1898. Je ne connais que les lettres à Émile, connues de quelques initiés.

Un Assistant. — Il y avait la brochure de Malapert en 1891, *Aux jeunes gens*.

M. le Dr Good. — Je parle au point de vue médical. Nous parlons comme médecins. Ma brochure a eu en France un certain succès puisque nous imprimons actuellement, sans aucune espèce d'appui officiel, le 35e mille. Elle a été traduite en grec, en italien, en allemand, en espagnol, en russe, en hongrois, en anglais. Elle s'est répandue dans ces différents pays. Quelle n'a pas été ma stupéfaction en recevant, à la suite de cette brochure — j'ai catalogué la dernière lettre avant de partir — 4.117 lettres de jeunes gens, quelques-unes de jeunes filles, me faisant les plus douloureuses confidences qui m'ont montré toute l'énormité du danger que nous avons à combattre. Certes, j'ai été élève dans un grand lycée, j'ai été étudiant en médecine, j'ai navigué sept ans comme médecin de marine : je croyais connaître la vie. Je vous avoue que ces lettres ont été pour moi une révélation ! On ne se doute pas de l'ignorance des familles ! On ne se doute pas de l'ignorance des enfants ! On ne se doute pas de l'abîme de perversion à laquelle certains d'entre eux peuvent arriver ! Si je voulais vous citer des faits

précis, j'en aurais pour longtemps ; je ne veux pas aborder ce sujet.

J'ai cherché, dès 1905, à poser la question. J'ai été des premiers, je crois, à m'inscrire à la ligue de l'hygiène scolaire. Je me suis dit : voilà une association de médecins et de pères de famille, c'est mon affaire ! Tâchons de nous délivrer de ce cauchemar ; n'hésitons pas à écarter ce voile qui ne sert qu'à masquer toutes ces horreurs, faisons pénétrer le soleil qui assainira, qui aseptisera tous ces microbes de pourriture sociale et morale ! (*Applaudissements.*)

En 1905, un de mes bons amis, un homme que vous regrettez tous, Edouard Marty, de l'école alsacienne, est venu passer ses vacances dans le Poitou. Nous avons parlé longuement de cette question et, en rentrant à Paris, Marty avait parlé de la question à M. Mathieu. J'ai encore la lettre du président qui déclarait qu'il était un peu scabreux d'aborder ce sujet. Je suis heureux de voir que, depuis 1905, M. le président a changé de manière de voir puisqu'aujourd'hui il est le premier à traiter de la matière. J'en suis très heureux, parce que je crois qu'il y a beaucoup à faire.

Je ne suis pas tout à fait de l'avis de mon confrère qui a pris la parole tout à l'heure. Je ne crois pas qu'il soit très difficile d'appeler l'attention du père et de la mère sur ce sujet, parce que je l'ai fait. Je ne me suis pas demandé si c'était scabreux ou non : j'ai été appelé à prendre la parole sur ce sujet, je l'ai fait. J'ai donné des conférences à Bordeaux, à Lyon, à Nîmes, à Montpellier, à Marseille. J'ai donné des conférences à Genève, devant un auditoire de 6.000 personnes, à Neuchâtel, partout. Aujourd'hui je suis parmi vous. J'ai parlé lundi à Mulhouse devant nos frères d'Alsace. Sans doute, quelquefois je trouve un auditoire un peu interloqué ; seulement, comme je tâche de ne pas agir brutalement, de soigner mon public, j'ai toujours pu dire ce que j'avais à dire sans avoir jamais vu une dame se lever en guise de protestation.

J'ai été profondément touché de voir, à la suite de

mes conférences, des pères et des mères de famille s'empresser autour de moi, venir causer, me communiquer les résultats de leur expérience personnelle. Tenez! voici un exemple. A Bordeaux, en rentrant à mon hôtel, je trouve une lettre d'une mère de famille, me disant : « Combien nous aurions voulu, mon mari et moi, vous parler pour vous exposer notre malheur! Nous n'osons pas, parce que nous craignons d'éclater en sanglots ». Voici ce qui était arrivé à cette dame, une personne de la meilleure société : « Nous avions un fils unique, me dit-elle, qui préparait polytechnique. Il avait eu quelques troubles de surmenages nerveux. A un moment donné, mon mari est allé avec son fils consulter le médecin. Le médecin a dit : Qu'est-ce que vous voulez? C'est l'âge ! Il faut trouver une soupape de sûreté ! Il faut l'envoyer faire la noce ! »

« Alors le père est rentré chez lui avec son fils. Il lui a dit : tiens, voilà de l'argent. Tu vas aller à tel endroit. »

« Voilà un malheureux garçon qui, pour ses premières armes attrape une double avarie ! Il en a été tellement frappé qu'il en est devenu fou. »

Que pensez-vous de cette affaire ? Pour moi, je crois que le médecin qui a donné ce conseil est un criminel. Eh bien! tous les jours, dans les quatre mille lettres que j'ai enregistrées, je trouve un confrère qui donne ce conseil, qui cherche à guérir le vice secret, le vice solitaire dont parlait le président, en lançant l'enfant dans la débauche. Il substitue un vice à un autre, et ne préserve rien.

Dernièrement, une mère de famille de Paris m'a écrit. Son fils était atteint de troubles de la croissance. Il avait consulté un médecin qui lui avait indiqué le même remède ! Il paraît même que dans un cours — je ne puis pas affirmer que la chose est exacte — un professeur de la faculté de Paris a conseillé à ses élèves, quand ils seraient médecins et qu'ils auraient des jeunes gens comme cela, de leur donner ce conseil. Cette femme, d'un esprit très élevé, chrétienne très fervente, a été absolument révoltée. Elle a dit qu'on allait perdre au point de vue moral son garçon, soi-

disant pour obéir à une consultation. Son mari lui a dit : « Qu'est-ce que tu veux ? Nous n'avons que ce fils, je ne veux pas qu'il devienne fou ! Le médecin a dit qu'il lui fallait ça : il l'aura. »

La mère de famille a supplié ; elle a demandé huit jours ; elle a ajouté : « Si, au bout de ce délai, je n'ai rien trouvé que je puisse opposer, je ne dirai plus rien ; je comprendrai tes raisons. »

Dans cet intervalle des huit jours, cette mère a trouvé ma brochure et elle m'a écrit immédiatement.

Que lui ai-je répondu ? Je lui ai cité l'opinion de tous les grands médecins du monde ; je lui ai cité l'opinion de la conférence internationale de prophylaxie morale et sanitaire de Bruxelles, en 1902. Les délégués de toutes les sociétés savantes, à l'unanimité des médecins présents, ont déclaré que la continence et la chasteté ne pouvaient jamais être un danger pour les jeunes hommes et que la première chose à faire pour préserver les jeunes gens de l'avarie c'était de leur donner les éclaircissements et les notions nécessaires. « Je ne peux pas vous en dire plus long. Mais vous avez des médecins à Paris — je lui en ai cité — vous pouvez aller les voir. Je suis sûr qu'ils ne vous donneront pas le même conseil. »

C'est ce qui est arrivé et le jeune homme m'a écrit pour me remercier.

Vous ne pouvez pas savoir à quelles abominations on arrive ! Si je vous disais que dans une statistique de plus de 4.000 cas de vice secret que j'ai pu recueillir, grâce à des observations faites au point de vue médical, j'ai trouvé (le président disait tout à l'heure qu'il ne fallait pas commencer trop tôt) que 45 p. 100 commençaient à avoir ce vice entre onze et dix-huit ans ; 24 p. 100 entre sept et neuf ans ; 12 p. 100 avant sept ans !

Voyez-vous ce que peut devenir un enfant de sept ans qui s'abrutit déjà ? Quelle race cela promet dans l'avenir !

Parmi les leçons qu'on peut donner, je cite comme

exemple celle du père de famille qui a mené son enfant dans un endroit de son jardin où étaient plantés quatre sapins. Il avait traité deux de ces sapins comme les traitent les résiniers des Landes, en leur faisant des incisions. Ces deux sapins étaient étiques, maigres, languissants. A côté, les deux autres avaient vigoureusement poussé. Il lui a dit : « Voilà l'explication. Si vous frappez la source même de la vie, vous vous détruirez physiquement et moralement. »

Il y a quantité d'exemples qu'on peut prendre dans la vie de tous les jours.

Que dire de la perversion ? J'ai été appelé une fois à intervenir à Paris. Voici dans quelle circonstance : vous vous rappelez peut-être cette histoire de misérables qui avaient été pris dans l'atelier d'un peintre et arrêtés. Ils ont été poursuivis. Il y en avait un qui était mon correspondant depuis longtemps ; il était victime de cette passion, de cette manie — car cela finit par devenir une manie ! — Il en était resté l'esclave. Mais nous avions correspondu. J'avais cherché à le soutenir. Un jour, je reçois une lettre datée de la prison, me suppliant de venir, que sans cela il ne pourrait pas supporter l'enquête. C'était un jeune Suisse. Il a fallu que j'assiste à l'enquête. Je vous assure qu'après cela je me suis dit que pendant le reste de ma vie tout ce que je pourrais faire pour préserver les jeunes gens des conséquences du vice, je le ferais ! (*Applaudissements.*)

M. le Président. — Vous avez entendu avec quelle conviction vient de parler M. le Dr Good qui a, en effet, derrière lui, une véritable carrière d'apostolat. Voici à quoi M. le Dr Good faisait allusion tout à l'heure. Il a demandé, il y a trois ou quatre ans, que nous traitions non seulement la question générale de l'éducation sexuelle, mais, comme vous l'avez vu, cette partie de cette éducation qui l'intéresse tout particulièrement...

M. le Dr Good. — Non, l'ensemble !

M. le Président. — Nous avons pensé à cette époque, ou

du moins, le comité a pensé que la ligue, jeune encore, n'avait pas l'autorité suffisante pour aborder ces questions délicates. Cette fois, au contraire, le comité, à qui j'avais transmis la première proposition, a jugé qu'il était temps de nous en occuper. Je crois que cela donnera une véritable joie au Dr Good, parce que cela lui montrera que depuis quelques années, nous avons fait du chemin.

*
* *

M. le Dr L. Butte. — M. le Dr Good vient de parler en apôtre. Nous connaissons tous sa brochure[1] qui en est, je crois, à son 45e mille.

M. le Dr Good. — 35e mille.

M. le Dr L. Butte. — A son 35e mille. Je ne voudrais cependant pas vous laisser sous l'impression que tout est fait, qu'il n'y a plus grand'chose à faire. Ne croyez pas que nous pouvons marcher sans crainte. Je suis de l'avis du Dr Martial. Je ne sais pas si en province on a accepté facilement vos conférences, mais à Paris, il est très difficile de les organiser. C'est simplement ce fait que je veux vous signaler. J'ai eu l'honneur d'être appelé à organiser des conférences de ce genre. La société de prophylaxie les réclame depuis sa fondation ; voilà quatre ans que nous tentons de les organiser ; je vous retiendrais bien longtemps si je vous racontais les démarches que nous avons faites et les difficultés immenses avec lesquelles nous nous sommes trouvés aux prises. Si, dans quelques mairies, nous avons rencontré un accueil extrêmement facile, ça a été dans la minorité ; nous voulions organiser des conférences dans chaque mairie de Paris ; dans les trois quarts de celles-ci, ça a été impossible : les maires ou chefs de bureau nous ont refusé les salles, et même, dans certains cas, nous étant adressés à des fonctionnaires supérieurs, nous avons reçu un accueil moins que favorable ; on nous a refusé jusqu'aux préaux

1. *Hygiène et morale.* Etude dédiée aux jeunes gens par le Dr Paul Good, ex-médecin de la marine. Paris, 1906.

des écoles pour y faire des conférences. Il n'en est pas moins vrai que la question doit être prise en considération et que nous devons nous en occuper très activement, c'est pourquoi je suis de l'avis du Dr Martial : la ligue doit pousser principalement sa propagande vis-à-vis des pères et mères de famille, il faut que la question devienne plus qu'elle ne l'est actuellement à l'ordre du jour. (*Applaudissements.*)

* * *

M. le Dr Moret. — Je demanderai à la ligue qu'elle mette cette question à l'ordre du jour, savoir : que lorsque des faits semblables à ceux dont vous avez parlé se produisent, ils soient l'objet de mesures disciplinaires, mais que les coupables ne soient pas jugés seulement par des pédagogues qui peuvent se laisser guider par des préoccupations professionnelles. Je voudrais que les médecins eussent voix au chapitre.

Tout à l'heure, M. le Dr Good a dit, en parlant des âges différents où l'on se livre à ces pratiques, « je crois qu'il faut diviser ces faits en normaux et anormaux ». Il est certain que vis-à-vis de l'anormal, il n'y a rien à faire, que l'exclusion de l'établissement, mais lorsqu'il s'agit du normal, agissant sous l'empire de la curiosité, que je ne pourrais pas qualifier de pathologique, je trouve qu'il y aurait lieu de ne pas lui infliger une peine qui pèserait sur toute sa vie.

Quand j'étais étudiant, je faisais partie d'un comité « antiboulangiste ». On nous a fourni les preuves que Boulanger avait été expulsé d'une école pour des faits sexuels, et dans l'ardeur de la lutte, plusieurs d'entre nous, qui n'étaient pas étudiants en médecine, voulaient lui jeter cela dans les jambes.

Les étudiants en médecine se sont élevés contre cette prétention et ont dit : nous ne pouvons pas faire état d'une chose qui pouvait être tout simplement un malheur arrivé à Boulanger et non pas un fait d'habitude.

Je crois que la question mérite d'être envisagée sous cette

forme pour établir une délimitation entre les véritables anormaux et les normaux qui sont, quelquefois, victimes du régime de l'internat.

M. le Président. — Permettez-moi de vous faire remarquer que la question dévie en ce moment.

M. le Dr Moret. — Je dis qu'il appartient à la ligue d'établir la valeur des faits sexuels ; cela a une grande importance.

M. le Président. — Un des dangers pour nous, actuellement, c'est d'aller trop loin et de vouloir, devant des pères de famille faciles à impressionner, traiter les questions à fond en les prenant au point de vue médical. Il est certain que les aberrations sexuelles étudiées au point de vue de la médecine mentale fournissent des considérations extrêmement intéressantes ; mais, pour ma part, j'estime qu'il ne serait pas prudent de les exposer devant un public qui peut mal les comprendre. Je crois que, aujourd'hui, nous ne devons pas nous engager dans l'exposé des aberrations sexuelles, ne pas entamer de discussions mieux placées dans une société médicale. Nous devons surtout chercher à intéresser les pères de famille en leur montrant qu'il y a intérêt pour eux à ce que leur progéniture soit avertie d'un certain nombre de vérités et de dangers, mais il ne faudrait pas que nous eussions l'air de publier des traités médicaux d'aberrations sexuelles. Cela pourrait être extrêmement dangereux et, je le crains, nous pourrions obtenir des résultats absolument opposés à ceux que nous cherchons.

M. le Dr Moret. — Je crois, mon cher président, que vous succombez sous le reproche que vous a fait M. Good. Vous êtes trop prudent. La question sera médicale ou elle ne le sera pas. Nous tomberons dans la littérature inutile.

M. le Président. — Pas du tout, il y a des questions qui doivent être traitées exclusivement par les médecins entre eux et d'autres pour lesquelles doivent intervenir l'éducateur et le père de famille.

M. Malapert. — C'est aussi une question morale, ce n'est pas une question purement médicale.

M. le Président. — C'est ce que nous avons toujours dit.

*
* *

M. Bertier, directeur de l'école des Roches. — Permettez-moi de dire quelques mots sur ce que j'ai essayé de faire au point de vue de l'éducation sexuelle. Quand un élève vient aux Roches, je demande toujours au père ce qu'il a fait à ce point de vue, s'il a parlé de la question sexuelle à son fils. Quel que soit l'âge, je crois qu'il est bon d'enseigner deux choses : d'abord, la nécessité de la propreté, et ensuite le respect des organes sexuels.

Je dois dire que, dans la majorité des cas, les pères ne l'ont pas fait. Je demande alors s'ils désirent que je le fasse. Je n'ai jamais trouvé une seule objection à cette conversation avec l'enfant.

Si je ne remarque rien d'anormal chez l'enfant — et grâce au régime de vie intime qu'est celui de l'école, il est facile de remarquer si par exemple un vice se développe ou si un fait regrettable s'est produit entre plusieurs enfants, — tout va bien.

Cependant, nous avons, rarement il est vrai, nous aussi, des faits regrettables. Dans de pareils cas, s'il s'agit d'un vice isolé, je parle à l'élève ; sinon, je m'adresse à plusieurs enfants en général, à l'un après l'autre, et je dois dire que nous arrivons toujours à résoudre la question et à débarrasser très vite l'enfant de son vice. Entre quatorze et seize ans, au moment de l'adolescence, je parle aux enfants d'une façon plus précise de la question sexuelle, après avoir averti les parents, et avoir demandé au père s'il désire lui-même remplir ce devoir. Si le médecin doit intervenir pour une raison ou une autre, pour préciser des détails, il intervient. Je l'ai fait intervenir jusqu'à présent dans trois cas.

Quand les élèves vont quitter l'école, je réunis ceux qui partent et je leur parle, dans une causerie d'une heure, une heure et demie, des dangers qu'ils trouveront dans la vie, de la femme, de la possibilité de la chasteté et de leur devoir

social, vis-à-vis des enfants qu'ils auront, vis-à-vis de la société.

Je n'ai trouvé qu'un seul élève, d'une pudibonderie exagérée, qui se soit scandalisé. Je dois dire d'ailleurs que cet élève m'a écrit deux ans après pour me remercier de la causerie que j'avais faite et qui lui avait évité des expériences pénibles. Je crois que les élèves formés de cette façon ont beaucoup plus de chasteté que les autres. De la part des parents, je n'ai trouvé aucun étonnement.

Je me permets, en terminant, de signaler une brochure faite par un de mes collègues [1]. Cette brochure, destinée aux parents, montre la nécessité de répondre aux questions de l'enfant sur ce sujet, et en même temps précise le rôle de la mère. Elle est d'avis que la mère doit d'abord initier l'enfant, puis elle indique le rôle du père quand le fils entre à l'école et montre que deux devoirs au moins doivent s'imposer : le devoir de propreté et le respect des organes sexuels. Enfin elle donne le rôle de l'éducateur quand il s'agit d'aborder toutes les questions sexuelles. (*Applaudissements.*)

M. le Président. — Cette séance, je crois, ne pouvait mieux se terminer que par la communication très intéressante de M. Bertier ; car il ne s'agit pas là d'idées en l'air, d'idées théoriques, mais de mise en pratique d'expériences déjà faites. M. Bertier vient de montrer, d'une façon extrêmement claire, que l'éducation sexuelle pouvait se faire, qu'il la faisait, et qu'il la faisait dans un internat du type rural et familial, tel que nous le réclamons depuis longtemps. C'est surtout dans ce milieu qu'une action pratique de prophylaxie morale pourra être mise en œuvre.

Je crois que M. Bertier a obtenu dans son école les meilleurs résultats et je me permets de signaler cette expérience qui pourra engager d'autres éducateurs à faire la même tentative.

1. *Note to the parents*, par M. Badley, directeur de Bedales school, Hants (Angleterre). M. Bertier prépare une adaptation française de cette « Note ».

LA MORALE SEXUELLE A L'ÉCOLE

Par M. P. MALAPERT,

Professeur de philosophie au lycée Louis-le-Grand.

(7 janvier 1909).

Il en est certainement quelques-uns parmi vous que je n'étonnerai pas outre mesure en leur confiant qu'au moment où je me suis trouvé en face du sujet dont j'ai reçu mandat de vous entretenir ce soir, j'ai éprouvé quelque embarras. Il ne tient pas seulement, cet embarras, à ce que, dans tout le cours de cette série médicale, je me trouve être le seul profane ; car, au sein de la *Ligue pour l'hygiène scolaire*, les simples pédagogues ont appris à ne pas se sentir dépaysés au milieu des médecins. Il ne résulte même pas exclusivement de ce que comporte de délicat ou même de scabreux une telle question ; car, depuis longtemps, j'estime que seule une fausse pudeur, ridicule autant que dangereuse, pourrait nous amener à sous-entendre l'essentiel, et qu'il n'est pas si difficile après tout de parler de la morale sexuelle, sans grossièreté comme sans périphrases obscures, en toute simplicité et en toute netteté, gravement, comme il sied pour des choses graves. Il provient surtout de la nécessité qui s'impose à moi de circonscrire les cadres dans lesquels je dois m'enfermer, et d'indiquer avec précision la position que j'entends prendre. Les opérations de délimitation, dont on confie d'ordinaire le soin à une commission, sont particulièrement ingrates, d'abord parce qu'elles ont toujours un caractère artificiel et arbitraire, ensuite parce qu'on y risque d'égratigner quelque chose ou quelqu'un. Je tâcherai de procéder avec toute la douceur possible.

* * *

Deux mots, à tout prendre, suffisent à définir ma tâche précise : c'est, en premier lieu, celui de *morale,* c'est, en second lieu, celui d'*école*.

C'est en moraliste que j'ai à vous parler, non en médecin. Je n'ai rien à dire de l'enseignement des questions de physiologie sexuelle à l'école ; ce sujet sera traité par quelqu'un de plus qualifié que moi. On vous parlera également de la prophylaxie des maladies vénériennes et si je ne puis m'abstenir complètement de toucher à ce point, du moins dois-je observer, d'une part, que ce n'est là qu'une partie du problème de la morale sexuelle, et que, d'autre part, je ne me placerai pas au point de vue thérapeutique.

Certes, je ne prétends pas qu'entre le moraliste et le médecin il y ait, à cet égard, un antagonisme fatal ; il peut se produire, d'une façon grave parfois ; il n'est nullement nécessaire, parce que le médecin peut être en même temps moraliste, et surtout parce qu'il peut, j'ose dire parce qu'il doit, même s'il ne parle qu'en médecin, laisser intact le point de vue moral, faire expressément remarquer aux jeunes gens à qui il s'adresse, que la prophylaxie n'est pas toute la vertu, que celle-ci n'est ni ridicule ni négligeable, que si la peur est pour quelques-uns le commencement de la sagesse, il y a place aussi pour d'autres sentiments qui s'appellent le respect de soi-même et des autres, le souci de l'honneur et de la justice, et que cela, pour être d'un autre ordre, n'en a pas moins de dignité et n'en doit pas avoir moins de force. Voilà, en deux mots, pour le premier point, et je demeure assuré qu'il n'y a pas de médecin ici qui ne pense ce que je pense.

Voici maintenant pour le second ; et je devrai m'y arrêter plus longuement. La morale sexuelle *à l'école,* cela ne veut pas seulement dire qu'une surveillance attentive, scrupuleuse, avisée, prudente doit être exercée, en tout ce qui concerne les mœurs, dans les établissements d'instruction ;

cela signifie manifestement pour moi qu'un enseignement de la morale sexuelle doit être donné par le maître aux écoliers. Je dis : aux écoliers, car je n'entends parler en ce moment que des garçons, — j'ajoute de suite : aux jeunes gens d'environ seize ans. Ici je rencontre des adversaires nombreux.

Il y a d'abord les gens qui s'esclaffent et pouffent de rire à la seule idée de ce spectacle étrange et grotesque : un professeur prononçant devant ses élèves les mots : femme, amour, pudeur, pureté. Ceux-là, Messieurs, je les laisse à leur rire ; je me refuse à leur adresser des discours ; s'ils n'ont pas compris avant, je tiens pour assuré qu'ils ne comprendraient pas davantage après — et je passe.

Je passe à ceux qui s'exclament, qui crient à l'immoralité, qui professent que ce sont là choses qu'il faut taire, que le respect dû à l'enfant n'autorise, en pareille matière, qu'une seule attitude : le silence. S'il en est parmi eux qui ne sont guidés que par la pudibonderie pharisaïque et hypocrite des gens qui ne se bouchent les yeux que pour mieux voir entre les doigts, je n'ai non plus rien à leur dire. Mais certains, à coup sûr, sont sincères. Quel mal, disent-ils, ne risquez-vous pas de faire en renseignant un enfant sur des turpitudes, des vices qu'il ne soupçonne peut-être pas ? N'allez-vous pas troubler son cœur, salir son imagination, exciter en lui une curiosité malsaine, en attirant ses regards sur cette boue ? Craignez de porter la plus légère atteinte à cette sainte ignorance qui est le privilège des purs !

Ces scrupules sont respectables et j'y dois répondre brièvement. Je m'incline devant eux si l'on veut, mais je les crois faux et dangereux. D'abord, l'ignorance n'est pas la vertu, n'en saurait tenir lieu, car elle cesse, et la vertu serait étrangement fragile qui ne reposerait que sur elle. Et puis, s'imaginer que le jeune homme, jusqu'à seize ans, reste ignorant de la vie sexuelle, quel étrange aveuglement ! S'il est ici des mères à qui j'arrache des illusions, je m'en excuse très sincèrement auprès d'elles, mais je leur dois la vérité. L'initiation, quelle initiation ! elle vient aux jeunes gens,

avec quelles plaisanteries grossières! quelles formules cyniques! des conversations avec des camarades mieux informés; elle leur vient sous les formes les plus ignobles, les plus ingénieuses, les plus captieuses, de tous les côtés, par le journal, par le livre, par le dessin, par l'affiche, les mille exhibitions de la rue. Et si c'en était le moment je n'aurais pas de peine à vous montrer quelle corruption risque ainsi de s'insinuer dans l'âme de l'adolescent, à une époque où il y est rendu plus accessible par le sourd travail physiologique et psychologique qui se poursuit en lui; je vous ferais voir quels crimes, quels viols véritables des regards, de l'imagination, de la conscience, se commettent chaque jour, au nom de la liberté du commerce, de la liberté de la pensée, des droits sacrés de l'art, sous l'œil indifférent ou complice des pères de famille, de la magistrature, des pouvoirs publics. Tout ce que j'en veux retenir aujourd'hui c'est que nous ne pouvons hélas! pas croire à cette parfaite candeur, à cette sainte ignorance, dont je ne sais si elles ont fleuri autrefois, dont je sais bien qu'il serait tout ensemble enfantin et coupable de s'en autoriser pour ne rien faire, de les invoquer contre ceux qui veulent accomplir un devoir qu'ils sentent impérieux.

Enfin, il est d'autres personnes mieux informées, qui comprennent la gravité du mal, qui sont préoccupées de la nécessité d'y porter remède, mieux encore, qui s'en occupent, et qui professent néanmoins que les maîtres, dans leur classe, doivent se taire. Quelle est donc leur argumentation? Elles estiment tout d'abord que cette éducation doit être donnée par la famille, que c'est au père, à la mère surtout qu'incombe cette grave obligation. Sur ce point, je tiens à déclarer de suite que je suis pleinement d'accord avec elles. Mieux que personne la mère est en état de juger du moment où il convient de donner à l'enfant des éclaircissements, des conseils devenus nécessaires; mieux que personne elle est capable de le faire sans rien froisser des pudeurs de celui-ci; de quelle bouche l'enfant recevra-t-il ces paroles avec autant de gravité respectueuse et émue? Quelle action

plus puissante et plus douce que celle qu'exerce la femme en qui, aux yeux de son fils, s'incarnent toutes les délicatesses, toute la pureté ?

Mais, cela proclamé, je demande maintenant combien de pères, combien de mères ont le juste sentiment de la responsabilité qui pèse sur eux à cet égard, combien *osent* remplir ce devoir. La réponse peut-elle être douteuse ? Ceux-là mêmes dont je discute la thèse sont bien forcés de reconnaître que la presque unanimité des parents manque à cette tâche. Qu'en conclure ? Sans doute, et tout d'abord, que l'éducation des parents est presque toute à faire sur ce point, qu'il est urgent de l'entreprendre, et que ceux-là font une œuvre louable qui leur donnent de sages, de pressants conseils. Mais ensuite ? Convient-il de s'en tenir là, de ne s'adresser qu'à eux, de leur abandonner l'enfant qu'ils abandonnent ? Comment les saisirez-vous, combien en saisirez-vous, en persuaderez-vous pendant qu'il en est temps encore ? Pour l'adolescent lui-même ne ferez-vous rien ? Qui donc déclarerait pleinement satisfaisante une telle solution ?

*
* *

C'est ici, à proprement parler, que le désaccord commence. Oui, nous dit-on, il faut s'adresser directement à l'enfant ; mais comment ? mais qui ? Un tel enseignement ne peut être efficace qu'à la condition d'être *individuel*, il ne saurait être que détestable s'il est *collectif*. Mais alors, qui donc, à défaut des parents, sera qualifié pour parler à l'enfant ? Le médecin de la famille, un ami, un maître même, à qui le père ou la mère auront confié ce soin délicat ? Je n'y vois pour ma part aucun inconvénient. Mais je ne puis m'empêcher de rappeler que nous songeons expressément aux jeunes gens dont la famille fait preuve de cette ignorance, de cette indifférence qu'on dénonçait tout à l'heure, aux jeunes gens qu'il faut, si je puis dire, saisir d'office de la question. Il ne reste ainsi qu'un seul homme qui soit en

état d'adresser à l'adolescent, sans y avoir été directement convié par les parents, qui puisse parler de sa propre autorité, — je veux dire le confesseur, le directeur de conscience. Je n'ai pas ici à discuter le rôle de la religion, l'influence des croyances et des sentiments religieux. Je demande seulement si, à côté de ces mobiles, il n'en est pas d'autres qu'il est légitime de faire valoir, qui ont une grande autorité, une grande force, des mobiles purement humains, des mobiles proprement moraux. Je demande de quel droit on les écarterait, de quel droit ou nous interdirait à nous de les invoquer, d'en tirer tout le parti possible.

Car, enfin, ceux des jeunes gens qui n'ont pas de directeur de conscience, de confesseur, faut-il donc que nous les abandonnions, que nous les jugions, de ce fait, indignes de recevoir de nous les conseils qui leur sont dus ? Et quel mal peut-il y avoir à ce que ceux qui croient, ceux qui se confessent, nous entendent, pour d'autres raisons, dans un autre langage, leur recommander les mêmes devoirs, les mêmes vertus qui leur auront été enseignés ailleurs ? En quoi s'en pourraient-ils trouvés choqués ? Je cherche et ne trouve rien. — S'agirait-il donc d'une question d'influence ? Craindrait-on tout simplement de voir diminuer celle du prêtre au cas où celle du maître viendrait à s'exercer, et serait-ce pour ce motif qu'on tenterait de clore les lèvres de ce dernier ? Je sais que c'est là la pensée de quelques-uns. Il y a bientôt vingt ans, j'ai été moi-même attaqué, pour avoir osé faire quelques tentatives dans le sens que j'indique ; on m'appelait l'abbé Malapert, et — chose étrange, étant donnée la plume sous laquelle il se rencontrait, — ce mot prenait un air vague d'injure ; on m'accusait de me substituer indûment à l'aumônier, d'usurper une place qui n'appartenait qu'à lui, de lui voler son rôle.

Si le débat vraiment se réduit à cette misérable querelle d'influence, si toute l'argumentation qu'on nous oppose se ramène à ce principe : le prêtre doit avoir le monopole de l'éducation morale, je n'ai rien à dire à nos adversaires ; je fais ce que je considère comme le premier de mes devoirs,

sans écouter leurs récriminations intéressées ; j'ai le droit de les ignorer, comme ils prétendent nous ignorer nous-mêmes ; nous ne parlons pas le même langage ; ils ont une âme de politiciens et non pas d'éducateurs.

Mais, il me faut le reconnaître, pour quelques-uns du moins, il y a autre chose. Ces derniers ne refusent pas systématiquement le concours du moraliste laïque, ne récusent pas *a priori* le maître parlant du haut de sa chaire. Ils disent seulement qu'en ce qui concerne la morale sexuelle, l'éducation de la pureté, d'insurmontables difficultés se dressent devant lui, quand il veut s'adresser à des collectivités, — difficultés tenant à ce que les maîtres sont mal préparés à jouer le rôle qu'on leur voudrait confier, — difficultés tenant à l'auditoire, — difficultés tenant à la nature même du sujet, difficultés enfin tenant aux parents dont les résistances et les protestations ne se feraient pas attendre.

Vous ne pensez pas, Mesdames et Messieurs, que je vais reprendre une à une toutes ces objections et m'attacher à y répondre. De telles discussions me paraissent, en effet, parfaitement vaines. Comment démontrer théoriquement que ni le maître n'est incapable de traiter ces problèmes, ni les jeunes gens ne refuseront de l'entendre, ni ces leçons ne seront sans portée, ni les parents n'auraient le droit d'élever la moindre réclamation justifiée. La possibilité de quoi que ce soit ne se prouve vraiment que par sa réalité même. Il ne me reste ainsi qu'un moyen de légitimer ma thèse, c'est de vous faire juges, c'est d'essayer de vous montrer ce que pourraient être ces entretiens d'un maître avec ses élèves sur les sujets qui nous occupent. Si donc j'avais devant moi un auditoire de jeunes gens de seize à dix-sept ans, voici à peu près quelques-unes des choses que je leur dirais, ou plutôt que, depuis longtemps, chaque année, je dis à mes élèves.

*
* *

Vous voulez être, mes amis, dans le cours de votre existence, d'honnêtes gens, des hommes d'honneur, vous savez

que « les peuples finissent par la perte de leur moralité [1] », et vous savez aussi que, dans la vie de l'individu, dans son âme, tout se tient, qu'on ne saurait être tout ensemble méprisable dans une partie de sa conduite, respectable pour le reste. Or, il est un chapitre de la morale dont on a la fâcheuse coutume de ne pas vous entretenir ; c'est celui qui concerne les rapports de l'homme et de la femme. Des tentations de toutes sortes vous attendent à cet égard, des dangers vous menacent dont vous êtes tentés de sourire parce que vous en ignorez la gravité, des préjugés nombreux enfin, qui pour être partout répandus n'en sont pas moins odieux et criminels, menacent de vous faire perdre le sens de la vérité, de l'honneur, de la justice. Il faut que vous soyez renseignés, il faut que vous soyez prémunis, il faut que vous soyez invités à rentrer en vous-mêmes, à vous interroger en toute sincérité ; il faudra, quand j'aurai mis sous vos yeux les pièces du procès, que votre conscience porte un verdict, que votre volonté prenne une résolution.

Vous est-il jamais arrivé, par exemple, de songer que la désorganisation de la famille est un mal moral et social dont on ne saurait vraiment exagérer la gravité, et vous êtes-vous dit que l'impureté des mœurs en est après tout la cause la plus fréquente et la plus profonde ? Avez-vous remarqué à quel point l'opinion publique professe, à cet égard, d'étranges, de scandaleux sophismes ? Vous êtes-vous demandé ce qu'il y a au fond de cette croyance que, si la fidélité est un devoir sacré pour la femme, il n'en va plus de même, dès qu'il s'agit du mari, que, si l'adultère de l'une est une sorte de crime, l'adultère de l'autre n'est que peccadille, et même une sorte d'élégance à laquelle il serait de mauvais ton de ne pas atteindre, ou du moins de ne pas prétendre ? Comment justifier cette différence d'appréciation ? N'y a-t-il pas, d'un côté comme de l'autre, même violation de la foi jurée, mêmes mensonges, même duplicité, mêmes

1. Ziegler.

hypocrisies ? La douleur de la femme trahie ne pèse-t-elle pas, dans la balance de la justice, du même poids que l'humiliation du mari trompé ? Ou bien, peut-être veut-on dire par là que la femme est un être si pur, à qui la vertu est si naturelle et si aisée que la moindre défaillance de sa part ne saurait être trop sévèrement jugée, tandis que l'homme est à ce point misérable et abject qu'il serait excessif et ridicule en vérité d'attendre et d'exiger de lui qu'il ne se conduise pas en pourceau ? Je ne pense pas que ce soit la vraie raison. Ou bien encore serait-il exact que la faute de la femme ait des conséquences plus dangereuses, en ce qui regarde la famille, que les aventures extra-conjugales du mari ? Voyons cela.

Sans doute, la femme adultère introduit au foyer familial un enfant qui n'est pas le fils de son père légal, qui n'est pas le frère de ses frères, qui vole innocemment à l'un et aux autres une part d'affection comme une part de patrimoine. Mais l'homme qui introduit son fils au foyer d'un autre, d'un ami, d'ordinaire, comment son crime serait-il moindre ? Si vous y réfléchissez bien, n'est-ce pas la femme qui, à tout prendre, aurait pour elle le plus d'excuses ? Comment réserver toutes les indulgences pour la poursuite de l'homme, toutes les sévérités pour la chute de la femme ? La femme adultère n'aura-t-elle pas, pendant neuf longs mois, porté l'enfant dans son sein, ne l'aura-t-elle pas nourri de son sang et de sa chair, ne l'aura-t-elle pas mis au monde au prix de souffrances qui lui peuvent coûter la vie, ne le soignera-t-elle pas, ne penchera-t-elle pas chaque jour son sourire sur son berceau, ne passera-t-elle pas à son chevet des nuits d'angoisse, ne lui donnera-t-elle pas, à chaque heure, tout son amour ? Et le complice ? il se tient quitte avec un instant de plaisir, il s'interdit même le droit de protéger son enfant, de lui laisser soupçonner l'affection paternelle qu'il lui doit : et c'est là ce qui l'excuserait ? Non, si vous voulez comprendre à la fois l'origine et l'immoralité de semblables préjugés, voyez-y tout simplement une survivance ancestrale de cettre croyance que la femme est un animal de proie

ou une bête de somme, qu'elle est l'esclave, la propriété, la chose du mâle qui l'a ravie à la guerre ou achetée au marché, de telle façon qu'il est injurieux à coup sûr de la lui voler, mais surtout qu'elle commet un crime de lèse-majesté en échappant à son maître, en se donnant à un autre, car elle n'a pas de droits et à son égard il n'a pas de devoirs. Jeunes gens, est-ce là votre sentiment sur la femme ? est-ce là l'idée que vous vous faites de votre sœur ou de votre mère ?

Mais il m'est nécessaire d'aller plus loin, de vous parler de choses qui vous touchent plus immédiatement, de devoirs qui vous sont plus présents. S'il est vrai qu'il n'y a pas deux morales, que quiconque se conduit d'une façon lâche et vile à l'égard d'une femme ne saurait être probe, et loyal, et juste, dans le reste de sa vie, il est un autre préjugé, étroitement lié au précédent, que je vous dois dénoncer. Vous le connaissez bien ; il a pris les allures d'un proverbe, d'une sorte de dogme scientifique : *il faut que jeunesse se passe.*

Au nom de cet axiome, des milliers d'existences sont corrompues ou détruites, des milliers de consciences sont chaque jour dépravées. Ce qu'il en peut coûter de le suivre, il importe que vous le sachiez.

Je veux parler d'abord des périls que court votre santé, que vous feriez ensuite courir à la santé des autres. Il est des faits, des chiffres effrayants que je ne puis vous taire. Parmi les maladies vénériennes, il en est une, la plus terrible de toutes, la syphilis qui, d'après des statistiques dignes de foi, atteint 1 sur 7 des hommes en France, 1 sur 4 des étudiants à Paris. Cette peste moderne, comme on l'a justement appelée, entraîne à sa suite tout un cortège de maux, parmi lesquels je me borne à citer la stérilité, l'ataxie locomotrice, la paralysie générale, la mort. Et de même qu'elle est incurable, en ce sens qu'on ne peut jamais garantir qu'après quarante, cinquante ans pendant lesquels aucun accident n'est survenu, il n'en surviendra pas

tout à coup, celui qui l'a contractée la peut toujours communiquer. Songez au crime abominable, monstrueux, que commet l'homme en contaminant ainsi sa femme, et songez aussi que le cas n'est pas rare, puisque, sur 100 femmes soignées pour cette affection on en compte 19 qui sont victimes de leur mari. Songez encore à tout ce qu'entraîne de lourdes, de terribles responsabilités à cet égard le fait mystérieux de l'hérédité. C'est plus de 20.000 enfants mort-nés ou morts dans les premiers mois de leur existence que la France paie chaque année comme dîme à ce fléau. Et ceux qui survivent forment une déplorable engeance de dégénérés, de déchus physiologiquement et psychologiquement, avortons, rachitiques, bossus, sourds-muets, arriérés, détraqués, imbéciles, idiots. Demandez-vous si vous voudriez vous exposer de gaîté de cœur à ces remords d'un père qui, assistant impuissant aux progrès incurables du mal qui va emporter son enfant, doit se dire : ce sont mes fautes qu'il expie.

*
* *

Et-ce tout ? non certes. Les pêchés de jeunesse, comme on les appelle, n'entraînent pas toujours ces funestes conséquences. Il est des débauchés qui échappent à la contagion. En sont-ils moins à plaindre et moins à condamner ?

Il y a une déchéance physique, il y a un avilissement de l'âme, qui sont la suite de la débauche et qui sont aussi graves que les tares dont je vous entretenais tout à l'heure. Ce n'est pas sans danger pour l'équilibre vital qu'on a jeté au vent de la luxure ses énergies physiques : misère physiologique, affaiblissement chronique, qui font de l'individu une proie facile et désignée pour la tuberculose, misère psychologique qui non seulement diminue l'activité intellectuelle, mais prédispose aux maladies nerveuses et mentales ; voilà la rançon. Ce n'est pas non plus en vain, au point de vue moral, qu'on a laissé son cœur se corrompre dans de viles amours, ce n'est pas sans abaissement qu'on livre son âme en pâture à la licence. Prodiguer follement et

bassement l'amour, c'est l'avilir, et on ne l'avilit pas sans s'avilir soi-même; « on ne touche pas à la honte sans y contracter quelque souillure ». Vous le voyez bien, ce c'est pas la seule prudence qui vous conseille la chasteté, c'est la morale qui vous l'ordonne. Ce n'est pas à la peur que je veux faire appel en vous, mais à des sentiments de dignité et de justice qui, j'en suis sûr, ne vous sont pas étrangers. Aussi n'est-ce pas surtout sur le mal que vous risquez de vous faire à vous-mêmes que je veux insister, c'est sur l'iniquité que vous commettez à l'égard d'autrui.

« Il faut que jeunesse se passe ! » Eh bien, à ce jeune homme qui se vante de ses maîtresses de passage, à cette mère qui sourit peut-être des bonnes fortunes de son fils, allons demander ensemble ce qu'ils éprouveraient s'ils venaient à apprendre que leur sœur, que leur fille a un amant. Ne se sentirait-il pas, lui, plus outragé que par vingt soufflets, ne se déclarerait-elle pas, elle, prête à mourir de chagrin et de honte ? Mais sans doute il n'y a plus d'outrage, sans doute il n'y a plus de honte mortelle, lorsqu'il s'agit des sœurs ou des filles des autres ! Car enfin, à quelle complice vous adresserez-vous ? A la femme mariée, que vous condamnerez au déshonneur, que vous exposerez à la vengeance sanglante du mari ? A la vierge, que vous séduirez lâchement, que vous abandonnerez ensuite plus lâchement encore ? A la fille publique, à la chair tarifée, soit libre, soit surveillée, estampillée par le vétérinaire *ad hoc ?* Admettons cette dernière hypothèse, qui vous peut paraître la moins immorale, et voyons ce qu'elle comporte.

Ces filles-là, tout d'abord, ont été vierges elles aussi, et vous croyez ne plus encourir de responsabilités personnelles, parce que vous vous bornez à profiter du crime d'un autre ? Ne sentez-vous pas que vous êtes ses complices à celui-là, étant ses successeurs ? Ne voyez-vous pas que vous êtes pour votre part, dans la mesure où cela dépend de vous, les auteurs de cette plaie sociale qui a nom : prostitution ; que c'est pour vos vices, par vos vices, que chemine cette lamentable théorie

de filles condamnées à toutes les déchéances, à toutes les misères, ce honteux troupeau des victimes de la luxure de l'homme ? Si vous ne les avez pas les premiers jetées au ruisseau puis à l'hôpital, c'est vous qui les y maintenez, qui les y condamnez pour toujours, qui ne voulez pas lâcher la pitoyable proie. Il est vil de vendre à tout venant son corps ; estimez-vous sincèrement qu'il soit moins vil d'acheter le corps d'autrui ? C'est parce que des hommes sont là, prêts à les acheter ces corps, que se constitue, au sein de nos civilisations, une véritable caste de parias, de créatures misérables envers lesquelles l'homme, « au nom du droit du plus fort, ne se croit plus tenu à être juste ». Écoutez, méditez ces paroles de V. Hugo : « On dit que l'esclavage a disparu de la civilisation. C'est une erreur, il existe toujours, mais il ne pèse plus que sur la femme, et il s'appelle : prostitution. Il pèse sur la femme ! c'est-à-dire sur la grâce, sur la faiblesse, sur la beauté, sur la maternité. Ceci n'est pas une des moindres hontes de l'homme. »

A un autre point de vue encore, si vous ne restez pas chastes, vous commettrez une iniquité. Il faut que jeunesse se passe, répétez-vous ? et comme vous êtes logiques, j'imagine que si cela vous paraît incontestable en ce qui concerne le jeune homme, vous ne le jugez pas moins vrai pour la jeune fille ? Lequel d'entre vous, songeant à sa sœur, à sa fiancée possible, oserait proférer ce blasphème ? Non, cela c'est toujours le privilège du mâle ! Vous exigez de la jeune fille que vous daignerez choisir un jour qu'elle se conserve pour vous parfaitement pure de corps, et de cœur, et d'imagination. Et vous, que lui apporterez-vous en échange ? Pensez-vous qu'un tel contrat soit juste ? Je vous le dis : si vous n'avez pas été chaste, vous n'avez plus droit à une vierge pour épouse.

La chasteté est un devoir et la chasteté est un bien physiquement et moralement. Qu'elle soit contraire aux exigences de la nature, c'est un pur sophisme, dont il est trop aisé de faire justice.

Interrogeons d'abord les physiologistes, demandons-leur quels dangers la continence peut faire courir à la santé, quelles maladies elle peut entraîner ou favoriser. Il n'en est pas un seul, et je pourrais vous citer vingt noms, multiplier les citations, il n'en est pas un seul qui ne souscrive à ces paroles : « Les maux de l'incontinence sont connùs, incontestés, ceux que provoquerait la continence sont supposés, imaginaires[1] », et encore à celles-ci : « On ne saurait trop répéter que l'abstinence et la pureté sont parfaitement compatibles avec les lois physiologiques[2]. » Les seules conséquences authentiques de la chasteté c'est une plus grande vigueur physique, une plus grande énergie intellectuelle, une aptitude supérieure au travail. Voilà pourquoi *il faut* que jeunesse se passe.

Tournons-nous ensuite du côté des psychologues et des moralistes; ils nous diront que ces soi-disant nécessités naturelles ne sont que des effets de l'imagination, qu'il suffit de le vouloir, de n'en pas créer en soi l'obsession, pour échapper à cette prétendue tyrannie. Ils ajouteront que s'il vous faut résister à des tentations, à des faiblesses de la chair, aux sourires aussi de certains fanfarons de vice, que si même le combat est un peu rude, les forces que vous dépenserez dans cette lutte ne seront pas perdues pour vous, comme celles que vous dissiperiez dans la débauche; car c'est là le vrai moyen de conquérir cette possession de soi, cette fermeté de la volonté, cette discipline de tout son être, cette solidité du caractère, cette générosité des sentiments, qui font les véritables hommes.

* * *

Et s'il vous faut des mobiles puissants pour vous soutenir dans cette résolution que vous aurez prise, outre ceux que j'ai fait valoir déjà, je vous en pourrais fournir bien d'autres encore.

1. Dr Surbled.
2. Dr Sir Lionel Beale.

Faites-vous de l'amour une haute idée ; dites-vous qu'il ne doit jamais être profané, car il est une des choses les plus belles, les plus sacrées qui soient au monde. Faites-vous une haute idée de la femme ; dites-vous qu'on ne la respecte jamais trop, car elle est au foyer et dans la société la gardienne de l'idéal ; elle est elle-même une partie, et la plus pure, de l'idéal dans la vie. Gardez pour cela toujours présente, toujours vivante au fond de votre cœur, la pure et douce image d'une mère ou d'une sœur. Croyez-le : « Se marier quand on est jeune et sain, choisir une jeune fille honnête et saine, l'aimer de toute son âme et de toutes ses forces, en faire une compagne sûre et une mère féconde, travailler pour élever ses enfants et leur laisser en mourant l'exemple de sa vie, voilà la vérité ; le reste n'est qu'erreur, crime ou folie » (A. Theuriet). Rien ne vous sera plus aisé que de vous préserver contre toutes les tentations si vous êtes décidés à vous marier jeunes et si vous pensez à celle — que vous connaissez déjà peut-être, que peut-être vous avez choisie dans le secret de votre cœur — à côté de laquelle vous parcourrez le chemin de la vie, qui partagera vos tristesses et vos joies, que vous soutiendrez et qui vous soutiendra d'une affection durable et douce, à qui vous demanderez de créer avec sa chair et avec son âme la chair et l'âme de vos enfants.

J'ai fini, Mesdames et Messieurs ; non pas que je pense avoir épuisé le sujet ; mais j'ai déjà abusé de votre patience, et aussi bien ce qui précède me paraît suffisant pour établir la thèse que je me proposais de défendre devant vous. Quel maître trouverait en vérité qu'il est malaisé et qu'il est inutile de dire à ses élèves, mieux que je ne l'ai su faire, quelques-unes des choses que j'ai indiquées et bien d'autres encore ? Pensez-vous, d'autre part, que de telles paroles soient de nature à ne pouvoir être entendues des jeunes gens sans danger, sans amener sur leurs lèvres des sourires grivois, sans surexciter d'une façon malsaine leur imagination ? Êtes-vous certains, enfin, que des pères et des mères

ne manqueraient pas d'en vouloir au maître qui aurait ainsi parlé à leur fils, et s'il s'en trouvait pour l'accuser de corrompre la jeunesse et pour réclamer contre lui la ciguë, est-ce bien à eux que vous donneriez raison ?

L'ENSEIGNEMENT DE L'HYGIÈNE SEXUELLE

ET EN PARTICULIER DE LA

PROPHYLAXIE DES MALADIES VÉNÉRIENNES A L'ÉCOLE

Par M. le Dr Lucien BUTTE
Secrétaire général de la société des médecins inspecteurs des écoles.

(24 janvier 1909).

Ce n'est qu'après une assez longue hésitation que je me suis décidé à traiter devant un auditoire qui n'est pas entièrement médical la question de la prophylaxie des maladies vénériennes. Et pourtant le sujet est intéressant, sa connaissance doit être pour tous d'une grande utilité ; mais jusqu'à ces derniers temps, des habitudes invétérées, un sentiment mal compris de la pudeur ou même une pudibonderie mal placée, faisaient que les personnes, même des milieux le plus cultivés, n'osaient parler qu'à mots couverts des maladies vénériennes et préféraient n'en pas parler du tout.

Que pouvait-il résulter d'une pareille pratique ? c'est que les jeunes gens, les jeunes femmes et même un grand nombre d'hommes faits n'avaient sur ce sujet que des idées erronées et par suite ne pouvaient se mettre, ni mettre les leurs en garde contre un danger qu'ils ignoraient.

La ligue pour l'hygiène scolaire qui, d'ailleurs, avait été précédée dans cette voie par la société de prophylaxie sanitaire et morale et, par son très distingué président, M. le professeur Fournier, a pensé qu'elle devait réagir contre de semblables habitudes et elle n'a pas craint de mettre à son ordre du jour la question de l'éducation sexuelle. C'est notre ardent président M. le Dr Mathieu, qui, comme il convenait à un chef,

s'est jeté le premier dans la mêlée et ceux d'entre vous qui ont eu la bonne fortune de l'entendre à notre dernière assemblée générale se souviennent de sa causerie pleine de trouvailles heureuses et d'aperçus nouveaux. Il y a huit jours notre distingué collègue, M. Malapert, a pendant une heure tenu son auditoire sous le charme en parlant de la morale sexuelle à l'école.

Nous sommes à une époque où il faut regarder les choses en face et les appeler par leur nom. Il n'est pas plus malséant de parler des fonctions de la reproduction et des maux qui s'attaquent aux organes de la génération que de donner aux jeunes gens des notions sur la digestion et sur l'hygiène de l'alimentation. Et en effet des deux fonctions, la plus noble certes, s'il était permis d'établir une comparaison entre elles, n'est pas la dernière, qui n'a pour objet que de conserver l'individu, mais plutôt la première qui a pour attribut la conservation de l'espèce.

Et cependant il n'y a pas plus d'une vingtaine d'années, on aurait, je crois, eu beaucoup de peine à trouver un conférencier assez hardi pour parler publiquement du sujet qui nous occupe. On n'eût pas manqué de l'accuser de vouloir corrompre la jeunesse et, si on ne l'eût pas condamné à boire la ciguë, on lui eût probablement fait un beau charivari, avec accompagnement de pommes cuites ; la mode n'était pas encore aux tomates.

Aujourd'hui nos mœurs se sont heureusement un peu modifiées et on peut maintenant dans certains milieux intelligents parler, sans rougir et sans crainte d'être conspué, des maladies vénériennes. Mais ce n'est pas aux savants, aux hygiénistes, aux moralistes, aux philosophes que l'on doit surtout attribuer ce changement dans nos habitudes, c'est à un auteur dramatique doublé d'un grand philanthrope que nous devons ce progrès. Il a suffi à M. Brieux de créer, dans une pièce de théâtre dont je n'ai pas à vous rappeler le succès, un mot nouveau, pour que du jour au lendemain il fût permis de faire allusion *coram populo* aux maladies vénériennes. Le mot *avarie* a rapidement fait fortune et c'est

grâce à cet euphémisme que nous osons parler aujourd'hui de la maladie qu'il désigne et que la conspiration du silence a enfin cessé. D'une façon générale on ne considère plus comme un homme de mœurs inavouables celui qui ose parler dans la bonne société ou dans sa famille de l'avarie. Ce mot n'a plus la signification infamante qu'on attribuait autrefois à ceux de syphilis et de blennorragie et nous avons plaisir à constater que le vieux préjugé qui voulait qu'il fût inconvenant de causer des choses de la vie sexuelle, tend peu à peu à disparaître.

Dans ces conditions nous pouvons maintenant aborder le sujet de cette étude et parler de la préservation des maladies vénériennes à l'école. Un des meilleurs procédés de prophylaxie contre les maladies est celui qui consiste à faire connaître les maladies et leurs dangers. Car comment pourrait-on se défendre contre un péril qu'on ignore ? Devons-nous parler aux jeunes gens de ce péril et leur enseigner l'hygiène sexuelle ?

Lorsqu'on ouvre un livre d'histoire naturelle destiné aux élèves des écoles primaires et secondaires, on s'aperçoit qu'une des parties les plus importantes de l'anatomie et de la physiologie animales a été complètement laissée de côté. Tout ce qui a trait à la génération est entièrement passé sous silence.

Les éducateurs des derniers siècles avaient pensé que cette question ne devait pas être abordée devant les enfants et les jeunes gens. — Il y a deux ans, dans une séance de la société des médecins inspecteurs des écoles de la ville de Paris, je demandais à la réunion de mettre à l'ordre du jour la question de savoir si, dans les leçons d'hygiène qui, suivant nous, devaient être faites dans les cours supérieurs des écoles primaires par les médecins scolaires, une certaine place ne devrait pas être donnée à l'enseignement de l'anatomie, de la physiologie et de l'hygiène sexuelles. Une discussion assez vive s'engagea sur ce sujet et il en sembla résulter que la majorité des médecins scolaires parisiens

était hostile à cette manière de voir et la considérait comme prématurée. C'était aux parents que devait être réservée l'initiative de cet enseignement[1].

Cette opinion d'hommes éclairés et dénués pour la plupart de préjugés mérite qu'on en tienne compte, d'autant plus que les objections sont encore fort nombreuses et ne laissent pas que d'avoir des partisans convaincus.

Ceux-ci ont peur que l'enseignement ne soit mal compris et ne provoque le sourire et la raillerie chez certains auditeurs. Il ne faut pas toucher à la naïve candeur de l'enfant, on ne doit pas éveiller dans son esprit plus de mauvaises pensées que de bonnes. Parler de pareilles choses c'est exciter des curiosités malsaines, éveiller des appétits prématurés des sens et, en ouvrant des horizons obscènes, presque autoriser la faute.

« Nous n'avons pas le droit », dit M. Massot, ancien professeur de rhétorique au lycée Condorcet, « d'aborder pareil sujet, ce n'est pas affaire d'instruction ni d'éducation générales ; c'est matière réservée à la famille. Un père, une mère surtout, peuvent trouver pareille révélation singulièrement indiscrète et dangereuse, et vouloir, en tout cas, se la réserver, choisir l'heure et l'occasion. Que répondrions-nous aux parents qui viendraient nous dire qu'au lieu de retenir leur fils, nous avons éveillé sa curiosité et déchaîné ses instincts ? »

Il en est d'autres enfin qui estiment qu'il ne servira de rien de chapitrer le jeune homme et que toutes les instructions ne prévaudront jamais contre l'aiguillon de la chair.

A cela les partisans de l'enseignement, et je suis de ceux-là, répondent que l'ignorance n'est pas l'innocence. Il est un moment où les enfants veulent connaître ce qu'on leur cache et alors qu'arrive-t-il si on refuse de les instruire décemment, scientifiquement ? Ils chercheront ailleurs et ils finiront par être instruits et comment ? par des camarades

1. La discussion que rappelle ici M. le Dr L. Butte eut lieu le 28 juin 1906. — Cf. *Hygiène scolaire*, n° 16, oct. 1906, p. 244-246.

dépravés, par des domestiques, par la lecture de livres licencieux. Cet enseignement, essentiellement corrupteur, conduira le jeune homme à ne plus faire de distinction entre l'acte créateur, la fonction essentiellement noble de la reproduction et les perversions sexuelles. Il persistera à considérer comme honteux tout ce qui, de près ou de loin, regarde les organes génitaux, et si le malheur veut qu'il contracte une maladie vénérienne il n'osera pas l'avouer et se soignera mal, en cachette, au grand détriment de sa santé. L'ignorance totale n'existe pas pour le jeune homme et les parents qui croiraient que leur fils bien surveillé, éloigné des tentations, est à l'abri du danger vénérien se feraient d'étranges illusions.

L'enseignement, tel que nous le comprenons, ne peut pas être nuisible. Il doit être donné au grand jour. En disant des choses vraies, en parlant science, hygiène, respect de soi-même et des bonnes mœurs, on ne peut faire qu'un enseignement moralisateur.

Mais, dira-t-on, cet enseignement est-il utile ? Ce péril vénérien est-il vraiment une réalité à l'école ? Les maladies vénériennes sont-elles fréquentes pendant la période scolaire ? Les faits malheureusement répondent affirmativement à ces questions.

Même à l'école primaire, les médecins scolaires ont eu l'occasion de constater chez les jeunes enfants des cas de maladies vénériennes ; j'en ai observé deux pour ma part ; pendant l'année scolaire 1906-1907, les médecins des écoles de Berlin ont découvert trois cas de syphilis et deux de blennorragie chez des enfants des écoles de cette ville[1] ; je ne parle pas des maîtres ou des maîtresses qui ont été contaminés par leurs élèves ; j'en connais des cas.

Mais, il faut le reconnaître, ce sont, à l'école primaire, de véritables raretés ; il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit des élèves des lycées. Le regretté Dr Barthelemy nous a

1. FRIEDEL. L'activité des médecins scolaires de Berlin, *in La Médecine scolaire*, n° 2, 1908.

cité quatre cas de syphilis observés pendant trois ans dans sa clientèle chez des internes des lycées : un en rhétorique, un en philosophie, les deux autres appartenant au cours de Saint-Cyr et, parmi ceux-ci, un a été particulièrement grave. Le jeune homme s'étant caché et les soins n'ayant commencé que lorsque la dénutrition était profonde et que les parents s'en étaient émus, la carrière du jeune homme a été brisée. Il n'est pas de médecins spécialistes qui n'aient observé des cas du même genre. Pour mon compte, je pourrais vous en citer de profondément tristes; j'ai connu, entre autres, un jeune rhétoricien qui s'est suicidé.

Le Dr Edmond Fournier a établi que sur 10.000 cas de syphilis observés dans la classe aisée et relatifs à des contaminations d'origine sexuelle, 822 cas avaient été constatés avant la vingtième année, 5 cas à quatorze ans, 16 à quinze, 38 à seize, 119 à dix-sept, 276 à dix-huit, 366 à dix-neuf ans, sans parler de 2 cas chez des enfants de onze à treize ans. Cela fait une proportion qui est loin d'être négligeable de 8,2 p. 100. Quant à la blennorragie, sur 1.000 cas traités en ville, le même auteur en a noté 122 contractés avant vingt ans, 1 à treize ans, 1 à quatorze, 7 à seize, 14 à dix-sept, 31 à dix-huit, 68 à dix-neuf, ce qui donne 12,2 p. 100.

Les affections vénériennes sont donc fréquentes à l'école et il y a urgence à éclairer les jeunes gens et à leur donner des notions précises sur les caractères et les dangers de ces affections. La révélation du danger qu'ils peuvent courir ne peut manquer de les rendre plus circonspects, moins téméraires, et si on ne se borne pas seulement à faire appel à leur égoïsme, à leur prêcher la crainte salutaire de la syphilis, si on fait en même temps appel à leur responsabilité morale, au sentiment du devoir, on obtiendra, j'en suis certain, qu'ils s'exposent moins facilement et moins follement au péril qui les menace.

J'estime donc que les jeunes gens doivent être instruits : mais par qui, à quel âge et comment ?

*
* *

Par qui? Il semble tout d'abord que c'est aux parents qu'incombe le devoir de donner cet enseignement à leurs enfants. Ce sont eux qui devraient être les éducateurs. Je le veux bien. Toutefois combien trouverons-nous de parents capables de remplir ce rôle? Les uns, les plus nombreux, sont aussi ignorants de la vie sexuelle, au point de vue scientifique et de toutes les questions qui s'y rattachent, que bien des jeunes gens : ils ne peuvent donc enseigner ce qu'ils ignorent. D'autres mieux instruits n'oseront jamais parler à leurs enfants des choses de la génération ; d'autres encore considéreront leurs propres enfants comme des êtres impeccables, à l'abri de la tentation et ne pourront admettre que ceux-ci aient besoin d'un pareil enseignement. D'ailleurs, les parents qui sont les plus affranchis de préjugés sont eux-mêmes fort hésitants et n'oseront rien dire le moment venu.

« Voulez-vous que je vous fasse un aveu? », dit le professeur Pinard. « Vous connaissez mes opinions : je ne cesse de proclamer que personne plus que moi ne redoute les maladies vénériennes ; j'ai des fils. Eh bien! nous avons tous une telle imprégnation atavique, on nous a toujours et tellement parlé d'organes honteux, de maladies honteuses, que moi-même j'ai toujours hésité à entretenir mes fils de ces questions et j'ai été heureux d'avoir pour gendres des médecins pour les en instruire. »

Et toute la classe malheureusement trop nombreuse des orphelins, des enfants délaissés, où trouvera-t-elle l'occasion de s'instruire si c'est aux parents seuls qu'est réservée cette tâche?

Il faut donc recourir à d'autres auxiliaires. On pourrait d'abord s'adresser aux délégués des parents, au prêtre, par exemple, dans les familles catholiques ; mais le prêtre est-il bien compétent? Il s'adresse à la conscience, mais cela ne suffit pas et son autorité serait certainement augmentée s'il pouvait faire intervenir la science. Il y a encore le médecin de famille, dont le rôle pourrait être d'une impor-

tance considérable. Il possède la science et l'autorité. Malheureusement, le médecin de famille, tel qu'on le comprenait autrefois, tend de plus en plus à disparaître. Les progrès de la science, la spécialisation de la médecine, de nouvelles habitudes sont la cause que le médecin de famille de notre enfance devient une exception et qu'on ne peut plus compter sur lui pour instruire les enfants de ses clients. Il y a d'ailleurs de nombreux milieux où ni le prêtre, ni le médecin de famille n'ont accès, et alors il ne reste plus que le professeur ou le médecin scolaire qu'on puisse charger d'une pareille tâche.

Certes, à défaut du médecin scolaire, je crois que le professeur est capable de faire utilement un pareil enseignement, mais j'estime, avec beaucoup de bons esprits, que c'est au premier, en raison de sa compétence et de son autorité, que l'on doit s'adresser de préférence.

« Le médecin est plus puissant que tout philosophe, tout éducateur, tout pédagogue, pour parler au jeune homme de ses responsabilités morales et sociales (et pas seulement hygiéniques) vis-à-vis de la femme », a dit M. de Morsier.

« L'institution des médecins scolaires », a dit M. le professeur O. Lassar de Berlin, « qui se développe de plus en plus, aurait sous ce rapport (enseignement de l'hygiène sociale) une influence considérable. On devrait en tout cas leur confier peu à peu l'enseignement de l'hygiène et de la prophylaxie des maladies. Il leur sera facile de faire entrer dans le cadre de leurs leçons des notions scientifiques au sujet des maladies vénériennes sans éveiller aucun scrupule. »

« Un enseignment concernant les organes de la génération ne peut être bien honnêtement donné que par un médecin ; lui seul aura la science précise, le mot exact qui ne provoque pas le sourire et ne laisse pas la place au sous-entendu. Lui seul aura l'autorité et l'expérience voulues pour conseiller, pour bien dire et décider ses auditeurs à bien faire », a dit M. le Dr Queyrat.

C'est aussi l'avis de deux médecins militaires, MM. Chau-

vel et Vallin, de M. Augagneur, de M. Gide, professeur de la faculté de droit, de M. Disleri, le président de la commission extra-parlementaire du régime des mœurs.

Pour mon compte, j'estime que l'enseignement des questions sexuelles devrait être scindé : la partie morale confiée au professeur de philosophie, la partie scientifique au médecin scolaire.

A quel âge un pareil enseignement doit-il être donné ? Il ne faut pas qu'il soit prématuré : *Maxima debetur pueris reverentia ;* il ne doit pas non plus être trop tardif. On a parlé de dix-huit ans pour les garçons, c'est l'avis de M. le professeur Fournier qui a écrit l'admirable brochure : *Pour nos fils quand ils auront dix-huit ans*. D'autres ont fixé à seize ans l'âge de l'initiation. Je crois que c'est un peu tard et je fixerais volontiers à quinze ans l'âge où on doit instruire l'enfant sur l'anatomie, la physiologie et l'hygiène sexuelles. Une mère de famille de ma clientèle trouve que c'est même un peu tard et elle m'écrit : « Quinze ans, c'est déjà « trop tard », à quatorze ans ils savent à quoi s'en tenir, petit père peut garder sa science. »

Voyons maintenant comment doit se faire l'enseignement ?

Il est bien entendu qu'avant d'aborder l'étude de l'hygiène sexuelle le jeune homme devra posséder des données suffisantes sur l'anatomie et la physiologie des organes de la génération. Il est donc indispensable que les programmes de l'enseignement de l'histoire naturelle soient modifiés dans ce sens. Ce n'est que quand le jeune homme possédera les éléments de l'anatomie et de la physiologie (organes et fonctions de la génération compris) qu'on pourra lui apprendre les inconvénients qui peuvent résulter de l'abus de ces fonctions et qu'on lui parlera des maladies vénériennes et des moyens de s'en préserver.

Mais, il est certain qu'on ne doit pas prendre de règle unique en cette délicate matière. On ne peut pas traiter tous

les enfants de la même manière et l'on doit tenir compte de l'âge, du sexe, du développement physique et intellectuel et de la classe de la société à laquelle appartient l'enfant pour organiser son enseignement.

C'est ainsi que dans les écoles primaires où fréquentent en grande majorité les enfants de la classe ouvrière et où les plus âgés ne dépassent pas treize ans, où la presque unanimité des enfants ne pourrait rien comprendre aux dangers des maladies vénériennes, ce n'est que dans des cas tout à fait exceptionnels et lorsqu'on a affaire à des enfants précocement vicieux qu'on peut intervenir. Ce sont les maîtres, les maîtresses qui doivent être instruits, et il appartient au médecin scolaire, par des causeries, par des conférences, de leur donner les connaissances nécessaires s'ils ne les possèdent pas et, dans le cas contraire, de ne pas leur laisser oublier les notions acquises à l'école normale. Lors de sa visite dans les classes, le médecin peut aussi, lorsque l'occasion s'en présente, dire aux enfants qu'ils ne doivent pas se laisser embrasser par le premier venu, qu'ils ne doivent pas mettre dans leur bouche un porte-plume, un crayon, un jouet, qu'ils doivent être très soigneux de leur personne et ne pas se laver seulement les mains et la figure, mais toutes les parties du corps.

On leur donnera ainsi les premières notions de prophylaxie.

C'est après l'école primaire, dans les cours complémentaires, dans les écoles primaires supérieures, dans les écoles professionnelles, que l'enseignement prophylactique pourra être donné aux jeunes gens de cette classe, comme il sera donné aux enfants des lycées.

Malheureusement, tous les enfants ne sont pas admis dans ces écoles; il reste, dans ce cas, les œuvres post-scolaires, les patronages, les universités populaires, les cours d'adultes (associations philotechnique, polytechnique, etc.), les sociétés de secouristes, les sociétés de secours aux blessés, les sociétés de sauvetage. C'est

dans ces milieux que le médecin pourra instruire la jeunesse ouvrière sur les caractères et les dangers des maladies vénériennes et lui rendre ainsi de signalés services. Je pourrais dire qu'il en a déjà rendu, puisque j'en ai fait l'expérience personnelle.

Depuis quelques années, j'ai eu l'occasion, soit à l'association philotechnique, soit à la société des secouristes français, de faire des causeries sur le péril vénérien. L'auditoire était composé de jeunes garçons et de jeunes filles de seize à vingt ans et je suis heureux de dire que mon enseignement a toujours été accueilli avec réserve, décence et même reconnaissance, sans que le moindre sourire égrillard se soit manifesté. Je sais que d'assez nombreuses conférences du même genre ont été faites dans des sociétés analogues et qu'elles ont toutes reçu le meilleur accueil.

En ce qui regarde l'enseignement secondaire, c'est à la période de la vie scolaire qui correspond à la classe de première et à celle de philosophie des lycées que l'on doit songer à renseigner les jeunes gens et à les mettre en garde contre le péril vénérien. On pourrait même commencer une année plus tôt en donnant un enseignement un peu moins complet.

Enfin, si nous en arrivons à la période de la vie qui correspond à l'enseignement supérieur, il est indispensable, dès la première année d'école (école polytechnique, école de Saint-Cyr, école normale supérieure, école centrale, etc., etc.), ou dès l'entrée à la faculté (médecine, droit, sciences, etc.), de faire un enseignement aussi complet que possible sur le sujet qui nous occupe. Non seulement la partie scientifique et médicale y devra être traitée à fond, mais toutes les questions morales et sociales qui s'y rattachent devront être étudiées. Il faudra, par exemple, attirer l'attention des jeunes gens sur la prostitution, ses causes, ses conséquences, et ne pas craindre d'entrer dans les détails.

Je n'ai parlé jusqu'ici que des garçons. J'en arrive maintenant aux jeunes filles.

Ici encore il ne peut y avoir de règle unique. Dans la classe aisée, il ne faut pas songer à un enseignement collectif. Les jeunes filles bien dirigées, bien surveillées par une mère attentive dans les familles honnêtes, et c'est heureusement la majorité dans la bourgeoisie française, n'ont pas besoin qu'on leur fasse un cours sur les maladies vénériennes. Elles ne sont pas exposées au péril vénérien. Je ne dis pas qu'une éducation sexuelle ne doit pas leur être donnée. Je crois au contraire qu'on peut leur faire connaître les organes de la génération de la femme et leurs fonctions, leur apprendre les soins à donner aux nouveau-nés, la manière de les alimenter et même les mettre en garde contre le séducteur. Mais il ne faut pas aller plus loin.

Il n'en est pas de même d'un grand nombre de jeunes filles de la classe ouvrière ou de celles qui sont abandonnées et délaissées par leurs familles. Jetées dans la vie au milieu d'étrangers, dans la fabrique, à l'atelier, initiées très jeunes, à cause des promiscuités malsaines, aux secrets de la vie sexuelle, elles ignorent tout pour la plupart des dangers de contamination qu'elles courent et cependant ces dangers sont considérables. M. le professeur Bar a observé en trois ans à l'hôpital Saint-Antoine que, sur 74 cas de syphilis maternelle, 19 fois les femmes avaient moins de vingt ans, avaient été contaminées en même temps qu'elles avaient conçu et ignoraient le mal dont elles étaient atteintes ainsi que sa gravité.

Ici la société a le devoir de remplacer la famille. Il faut qu'un enseignement approprié soit donné dans les patronages, les orphelinats, les ouvroirs, les cours du soir. On y instruira les jeunes filles sur le mariage, la maternité, l'éducation des enfants, le danger du séducteur et des contacts masculins, et à propos de ces derniers on donnera quelques notions sur les maladies vénériennes et leurs conséquences.

Je voudrais aussi qu'on leur inspirât de bonne heure la

crainte de la prostitution en leur signalant, par des exemples pris autour d'elles, les abîmes dans lesquels elles seraient entraînées si elles s'écartaient du droit chemin, en leur montrant ce que sont devenues celles de leurs camarades d'atelier qui ont mal tourné et qui presque toutes sont tombées dans la misère et dans l'abjection. Il faudrait non seulement leur donner des conseils d'hygiène, mais aussi essayer de façonner leur conscience.

* * *

Maintenant que j'espère vous avoir persuadés de la nécessité de donner aux jeunes gens des notions sur les caractères et les dangers des maladies vénériennes, je vais essayer de vous montrer que cet enseignement peut être fait avec décence et sans choquer la pudeur en vous indiquant le plus brièvement possible, d'une façon schématique pour ainsi dire, comment je m'exprimerais sur le sujet particulier qui nous occupe, si j'avais l'honneur d'être chargé de faire un cours d'hygiène aux élèves d'une école primaire supérieure ou d'un lycée. Je suppose que ce cours est commencé et que dans la dernière leçon j'ai traité de la prophylaxie de la tuberculose.

DES MALADIES VÉNÉRIENNES

Messieurs, je vous ai parlé dans notre dernière leçon de la tuberculose, maladie contagieuse qui, par sa fréquence, par sa gravité, constitue un véritable danger social. Aujourd'hui je vais vous entretenir d'un groupe de maladies contagieuses également fréquentes, également graves, également dangereuses ; on les appelle les *maladies vénériennes*. — Pourquoi leur donne-t-on ce nom ?

Vous vous souvenez des notions que vous avez acquises dans votre cours d'histoire naturelle sur les organes de la génération et sur la fonction de la reproduction. Cette fonction qui a pour objet la perpétuité de l'espèce a pour s'exer-

cer des organes différents dans les deux sexes. Ces organes, les organes sexuels, qui restent à l'état rudimentaire pendant la première période de la vie, se développent à l'époque de la puberté. A ce moment les sens s'éveillent; l'homme pense à la femme, la femme pense à l'amour, et qui pourrait le leur reprocher ? C'est une grande loi de nature dont nul ne doit rougir et à laquelle il faut obéir si l'on ne veut voir disparaître l'espèce. — Eh bien ! pour que cette fonction de la reproduction s'accomplisse, il faut, pour les animaux comme pour les plantes, qu'il y ait contact entre l'organe mâle et l'organe femelle ; c'est de là que résultent les relations sexuelles qui malheureusement ne sont pas toujours sans danger. C'est, en effet, par les rapports sexuels entre une personne malade et une personne saine que se transmettent assez souvent les maladies dont je vais vous entretenir. Mais il faut bien préciser et ne pas croire que ces maladies ne peuvent se contracter que lors des relations sexuelles et entre personnes de sexes différents ; ce serait une grave erreur. Ce sont des affections contagieuses dues à un microbe et qui, comme toutes les affections de ce genre, se prennent par le contact. Il suffit que le virus soit porté, à n'importe quel moment, sur n'importe quelle partie du corps, à la condition que celle-ci soit érodée, pour que la contagion puisse se produire et donner naissance à la maladie. On pourra, par exemple, contracter la syphilis qui est la plus grave des maladies vénériennes, si on boit dans un verre venant de servir à une personne atteinte d'ulcérations syphilitiques des lèvres et si on a soi-même les lèvres écorchées.

Jusqu'à ces derniers temps on avait l'habitude de faire le silence sur ces maladies qu'on avait eu le grand tort de qualifier de maladies honteuses. — L'exemple que je viens de vous citer montre bien qu'il ne s'agit pas là d'une maladie honteuse. Ce sont des maladies sans épithète, que vous devez connaître comme les autres, parce que leurs conséquences actuelles et leurs conséquences futures sont des plus graves et parce qu'il est indispen-

sable que vous connaissiez le danger pour pouvoir vous en préserver.

Il y a trois maladies vénériennes qui sont par ordre de gravité : le chancre mou, la blennorragie et la syphilis.

CHANCRE MOU

Je ne vous dirai que quelques mots du chancre mou. — C'est une maladie assez bénigne, assez peu fréquente maintenant. Elle est constituée par une plaie ulcéreuse de 4 à 5 millimètres de diamètre, à base souple, très douloureuse, qui apparaît environ trois jours après l'inoculation. Il suffit, pour que le chancre se produise, d'insérer sous la peau à l'aide d'une lancette, comme pour la vaccine, une parcelle de la matière sécrétée à la surface d'un chancre mou pour que, trois jours après, un autre chancre soit constitué à l'endroit inoculé, avec les mêmes caractères que le premier.

Cette maladie qui reste localisée au point d'inoculation et qui n'envahit pas le reste de l'organisme est causée par un microbe découvert par Ducrey (strepto-bacille de Ducrey) ; soignée elle guérit rapidement. Si elle est abandonnée à elle-même avec de simples soins de propreté, elle commence à guérir à partir du vingtième jour et la cicatrisation complète est obtenue au bout de quatre ou cinq semaines, sans laisser de traces.

La plupart du temps tout se borne là, mais on a quelquefois à compter avec des complications : l'une consiste dans l'inflammation pouvant aller jusqu'à la suppuration des ganglions lymphatiques en rapport avec le chancre. On appelle *bubons* les ganglions ainsi enflammés ; lorsqu'ils suppurent on est obligé de les ouvrir avec le bistouri. Leur contenu est rempli de bacilles de Ducrey et est lui-même contagieux. Leur guérison est la règle. Ils apparaissent ordinairement chez les malades qui se soignent mal, quinze jours ou trois semaines après l'apparition du chancre. Cette complication

n'est pas très commune ; Diday en a observé 17 cas sur 100. Une autre complication très grave, mais très rare, peut aussi se produire. C'est le *phagédénisme*. Dans ce cas, l'ulcération s'étend peu à peu, gagne de proche en proche, la peau et les tissus sous-jacents sont détruits, molécule par molécule, et la mort peut survenir. Je le répète, cette complication est heureusement tout à fait exceptionnelle.

BLENNORRAGIE

La seconde des maladies vénériennes, par ordre de gravité, porte le nom de blennorragie.

La blennorragie est une maladie infectieuse qui a pour principal symptôme l'inflammation suppurative d'une muqueuse, le plus souvent la muqueuse de l'urèthre. Elle est due à un parasite microbien, le gonocoque, découvert par Neisser. On le trouve en grande abondance dans les produits de la suppuration (cellules de pus). Pour que la maladie se produise, il suffit du contact d'un liquide contenant le gonocoque avec une muqueuse saine. La blennorragie est extrêmement fréquente et il est admis que 75 p. 100 des hommes des grandes villes en sont ou en ont été atteints.

Autrefois on considérait cette maladie comme purement inflammatoire. Dans le monde on n'y attachait pas grande importance : certains en faisaient un brevet de virilité. Mais à cette époque on ne connaissait pas les microbes, on ne connaissait pas la cause des maladies infectieuses et on n'attribuait pas à la blennorragie certaines maladies graves de la femme qui en sont la conséquence. Aujourd'hui des médecins ont pu la qualifier de : *grande peste de notre siècle, de plaie des jeunes ménages*. Il y a peut-être là une certaine exagération, mais, en raison de sa fréquence, en raison de ses complications, la blennorragie est une maladie avec laquelle on doit compter et qu'il ne faut pas négliger.

Comme presque toutes les maladies contagieuses elle présente une période d'incubation. Entre le moment de l'inoculation et l'époque à laquelle l'inflammation de la muqueuse

se manifeste par un écoulement douloureux, il y a généralement un intervalle de trois à cinq jours.

Si la maladie est bién soignée, habituellement elle guérit assez vite, en quelques semaines, sans complications ; mais si elle est négligée, elle a une grande tendance à passer à l'état chronique ; dans ce cas, l'inflammation en même temps que l'écoulement persistent, la douleur est peu vive, l'écoulement peu abondant ; mais la maladie est toujours contagieuse et il en peut résulter de graves conséquences.

Chez l'homme, deux principales complications sont à craindre ; c'est d'abord l'inflammation d'une partie des glandes séminales (épididymite) qui peut amener, lorsqu'elle est double, la stérilité, puis c'est l'inflammation des articulations (rhumatisme blennorragique). Cette complication est particulièrement grave parce qu'elle est difficile à guérir et laisse souvent à sa suite l'impossibilité de se servir des membres atteints ; l'ankylose abolit les mouvements articulaires et l'on peut devenir perclus, infirme pour la vie, incapable de marcher, d'écrire, de dessiner, etc.

Mais ce sont surtout les enfants nouveau-nés et les femmes qui sont les victimes les plus nombreuses et les plus gravement atteintes de la blennorragie.

Chez les enfants c'est la muqueuse de l'œil, la conjonctive, qui est le plus souvent contaminée. Au moment de la naissance, lorsque la mère est atteinte d'inflammation blennorragique des muqueuses des parties génitales, la muqueuse oculaire de l'enfant, se trouvant en contact au moment du passage avec du pus gonococcique, est envahie par le parasite et l'ophtalmie purulente des nouveau-nés se développe. Si cette maladie est abandonnée à elle-même, si elle n'est pas soignée, elle aboutit à la cécité à la suite d'ulcérations de la cornée et d'altérations de l'iris.

Autrefois, avant la découverte de l'antisepsie, lorsqu'on ignorait la cause de cette ophtalmie et son remède, plus d'un tiers des aveugles devaient leur infirmité au gonocoque.

Quant aux femmes, on sait maintenant qu'un grand nombre

des inflammations dont elles souffrent du côté du ventre sont dues à l'inflammation gonococcique qui se propage de l'extérieur, à la matrice, aux trompes, aux ovaires (métrite, salpingite, ovarite). Ces maladies qu'on voit survenir si souvent chez les jeunes épousées peu après le mariage et qui les obligent à rester pendant des mois, des années, étendues sur une chaise longue, sans qu'elles puissent s'occuper de leur ménage, ne peuvent guérir, la plupart du temps, quand elles guérissent, que par une opération. On est obligé, pour supprimer le mal, d'enlever l'organe malade et, comme il s'agit des organes internes de la génération, la stérilité en découle. De plus l'opération de la laparotomie peut avoir une conséquence encore plus grave et lorsqu'on ouvre le ventre on a toujours à craindre les pires catastrophes.

Eh bien ! pour que ces ovarites, ces salpingites se produisent, il a suffi que le mari soit insuffisamment guéri d'une blennorragie ancienne qui était devenue presque insignifiante et ne lui causait plus aucune gêne, aucune souffrance.

Méfiez-vous donc de la blennorragie. Évitez les contacts dangereux ; mais si le malheur voulait que vous fussiez atteints, faites-vous soigner dès le début et ne vous mariez jamais avant d'être complètement guéri et d'avoir la permission de votre médecin.

SYPHILIS

J'en arrive à la syphilis qu'on a aussi appelée la lèpre, la peste moderne.

C'est une maladie contagieuse qui se prend par le contact, assez souvent pendant les relations sexuelles, mais pas toujours. Il faut, pour que l'inoculation se produise, qu'une parcelle du virus qui se trouve dans les sécrétions des lésions primaires et secondaires pénètre dans un organisme sain par une plaie ou par une érosion de la peau ou d'une muqueuse. Et alors, une fois que le virus déposé à la surface d'une partie absorbante du corps a pénétré dans l'organisme, la maladie est constituée.

La syphilis est causée par un parasite découvert en 1905 par Schaudinn. On lui a donné le nom de tréponème pâle. Les modes de transmission du tréponème sont extrêmement nombreux. Le baiser en est un mode assez fréquent, les morsures également. Un médecin peut prendre la syphilis au doigt. Le coiffeur peut la donner à un client à l'aide d'un rasoir malpropre ; les linges souillés, les instruments de travail, de musique, la pipe, les crayons et les porte-plumes, les couverts, les verres, les objets de toilette (éponges, canules, etc.) les jouets, les bonbons peuvent être des agents de transmission. Les nourrices peuvent contracter la syphilis de leur nourrisson et inversement. On a aussi signalé les dangers des cabinets d'aisances, des appareils téléphoniques. Il importe que vous ayez présent à l'esprit tous ces modes de contagion pour vous mettre en garde contre eux.

La syphilis, qui est si facilement transmissible, est une maladie infectieuse qui peut envahir toute l'économie et s'attaquer à tous les organes. Si elle n'est pas bien soignée elle peut être grave par ses conséquences individuelles (accidents dont peut être atteint le syphilitique lui-même) par ses conséquences pour la famille, par ses conséquences héréditaires et enfin par ses conséquences pour la race.

Au point de vue des symptômes on a pu comparer la syphilis à un drame en trois actes et plusieurs tableaux.

Le premier acte est constitué par *l'accident primaire* auquel on donne le nom de *chancre induré*. C'est une ulcération dure à la base, ordinairement solitaire. Il siège au point où le virus syphilitique a pénétré (doigts, lèvres, etc.) et apparaît généralement trois semaines environ après l'inoculation. Le chancre induré est peu douloureux, souvent indolent et dure à peu près six semaines. Il est accompagné d'une tuméfaction indolente des ganglions lymphatiques de la région où il siège. On nomme *bubon* le ganglion ainsi gonflé : « il suit le chancre comme l'ombre suit le corps », a dit Ricord.

Au deuxième acte, nous voyons apparaître les *accidents*

secondaires qui surviennent de quarante à cinquante jours après l'apparition du chancre. C'est d'abord un mal de tête, tenace, rebelle, s'exaspérant vers six ou sept heures du soir. En même temps, il y a un malaise général, de l'anémie, des douleurs, la chute des cheveux, puis surviennent des éruptions du côté de la peau et des muqueuses. Du côté de la peau on voit des rougeurs sur les flancs, la poitrine : c'est la roséole, des boutons sur le front (corona veneris) et sur toutes les parties du corps. Du côté des muqueuses, dans la bouche par exemple, il y a des plaques blanchâtres, érodées (plaques muqueuses). Les ongles aussi peuvent être atteints (onyxis, perionyxis).

Cette période secondaire est surtout grave pour autrui, car ses manifestations sont essentiellement contagieuses. Elle dure deux ou trois ans.

A la fin de ce second acte, il y a une sorte d'entr'acte qu'on appelle *phase intermédiaire* et pendant laquelle la syphilis s'attaque de préférence à l'œil (iritis), à l'oreille (otalgie), au testicule (orchite syphilitique).

Nous en arrivons au troisième acte, *celui des accidents tertiaires*. Leur apparition et leur durée sont indéterminées ; ils peuvent manquer, se montrer très peu de temps après la période secondaire ou, au contraire, après un très long temps (dix, quinze, vingt ans). Ils sont habituellement très graves, ils détruisent les tissus auxquels ils s'attaquent et tous les tissus, tous les organes de l'économie peuvent être atteints ; tantôt c'est le poumon et dans ce cas ils peuvent simuler la phtisie, tantôt c'est le cœur, le rein, le foie, l'estomac, les os, le nez, la langue, le palais. Mais la *victime préférée*, suivant l'expression de M. le professeur Fournier, est le système nerveux dont les lésions ont pour conséquences la paralysie, la démence, le gâtisme.

La paralysie générale avec ses troubles de l'intelligence, l'ataxie locomotrice avec ses troubles de la sensibilité de la vision et du mouvement ont très probablement pour cause la syphilis.

Parmi ces nombreux accidents, il en est un certain nombre

qui peuvent avoir la mort pour conséquence. Sans parler de la paralysie générale dont la terminaison est fatale, ils sont fort nombreux les syphilitiques qui succombent à la suite de lésions du cerveau, des viscères ou du système circulatoire (aortite, anévrysme de l'aorte). Il est vrai de dire que cette terrible conséquence de la syphilis aurait pu très souvent être évitée si les malades avaient été bien soignés, s'ils avaient été soumis à un traitement antisyphilitique rigoureux, dès l'apparition des premiers symptômes. Le traitement spécifique est en effet très efficace dans la plupart des cas de syphilis tertiaire, mais il arrive malheureusement trop souvent que ce traitement n'est pas appliqué, soit qu'on ignore que le malade a eu la syphilis, soit qu'on n'y songe pas, soit qu'on y songe trop tard.

Mais la syphilis n'entraîne pas seulement des conséquences sérieuses, très graves même pour l'individu qui en est atteint ; sa famille, ses enfants, la race elle-même peuvent en souffrir.

Si nous envisageons la famille, songez aux conséquences qui peuvent résulter de la contamination d'une femme par son mari. C'est peut-être la désunion, le divorce, mais ce sera peut-être aussi la ruine matérielle de la famille tout entière par la maladie qui rendra le mari incapable de pourvoir aux besoins des siens ou par sa mort qui laissera ceux qui restent dans la misère.

Les conséquences héréditaires ne sont pas moins graves. La syphilis est prodigieusement meurtrière pour l'enfant, elle en fait des hécatombes suivant l'expression de Fournier. Les enfants issus de parents syphilitiques meurent dans des proportions considérables ; les uns succombent avant la naissance, les autres dans les premières semaines. Il est des familles où tous les enfants meurent (on en cite une dans laquelle dix-neuf enfants n'ont pu être élevés).

Mais ce n'est pas seulement la mort des enfants qu'on a à craindre, c'est aussi la déchéance physique et psychique de la race. Au point de vue physique ces malheureux enfants

sont petits, chétifs, rachitiques, infirmes, il y a parmi eux des nains, des sourds et muets; ils présentent des difformités comme le pied bot, le bec de lièvre, etc. Au point de vue de l'intelligence, ce sont des arriérés, des déséquilibrés, des enfants vicieux, des idiots.

Et de tout cela que résulte-t-il...? C'est que les intérêts du pays sont lésés puisque la diminution des naissances et les infirmités des jeunes gens ont pour conséquence une diminution dans la puissance militaire de l'état.

La syphilis est donc une maladie sérieuse, grave, et nous devons tout mettre en œuvre pour essayer de nous en préserver. Le meilleur moyen d'y échapper est de ne pas s'y exposer.

Vous savez que tout rapport sexuel, en dehors du mariage, peut être dangereux. Soyez continents en attendant le mariage. Mais, a-t-on dit, la continence présente elle-même de graves inconvénients, elle peut avoir une influence désastreuse sur le système nerveux et amener l'hystérie, la neurasthénie, l'hypocondrie. Au point de vue physique elle peut être la cause de l'atrophie des organes de la génération et par suite de l'impuissance. — Ce sont là des préjugés, des erreurs; la continence n'est pas impossible aux jeunes gens; elle est compatible avec un parfait état de santé physique et morale et avec l'intégrité des organes génitaux. Les chevaux employés pour les travaux pénibles dans les grandes villes vivent et meurent sans satisfaire leurs besoins sexuels et cependant ils sont bien portants; les chevaux de course vivent habituellement dans l'abstinence sexuelle pendant quatre ou cinq ans, jusqu'au moment où on les réserve uniquement pour la reproduction et pourtant leur produit ne se ressent nullement de cette longue abstinence, bien au contraire. Ce qui donne naissance à ces prétendus besoins sexuels prématurés, c'est la lecture des livres pornographiques, c'est la vue des images obscènes, ce sont les rêveries malsaines. Pour faciliter l'abstinence ne restez pas oisifs; occupez votre esprit et votre corps. Un travail intellectuel

régulier, une vie active, l'exercice en plein air, la pratique des sports éloigneront de vous la tentation.

Mais surtout mettez-vous en garde contre les invites, les excitations de ces filles de rues qui à certaines heures viennent vous provoquer jusqu'à la porte de votre école, méfiez-vous des servantes de brasserie, des promeneuses de music-halls, des pensionnaires de ces maisons auxquelles on a donné le nom de rendez-vous et où l'on rencontre si souvent la syphilis. Ayez la crainte des prostituées clandestines et même celle des prostituées surveillées qui, si elles sont moins dangereuses que les autres, sont néanmoins à redouter. Ce sont en effet les prostituées qui propagent le plus fréquemment la syphilis, et j'ai montré que dans les deux tiers des cas c'étaient elles qu'on trouvait comme origine du mal.

Je vous ai indiqué tous les autres modes de propagation de la syphilis. Pour les éviter, vous devez prendre des soins minutieux de propreté et ne jamais employer pour votre toilette d'objets ayant servi à d'autres.

Mais enfin un jour, soit à la suite d'une contagion accidentelle (coupure de rasoir), soit parce que dans un moment où vous n'avez pas été maître de votre volonté, vous vous êtes laissé entraîné par la curiosité à suivre l'exemple d'un camarade moins vertueux, il est arrivé que vous ayez le malheur de contracter la syphilis. Dans ce cas vous ne devez pas hésiter, vous devez tout dire à vos parents et vous mettre immédiatement entre les mains du médecin; mais craignez le charlatan.

En agissant ainsi, en vous soignant bien dès le début, vous éviterez presque à coup sûr tous les accidents et toutes les conséquences dont je vous ai parlé. La syphilis est *une des maladies les plus curables qui soient*, surtout depuis les découvertes récentes de la thérapeutique et les améliorations introduites dans le mode d'administration du mercure.

Vous avez le devoir absolu de vous soigner, non seule-

ment dans votre intérêt mais aussi dans l'intérêt de la société tout entière, car en vous traitant bien vous aurez de grandes chances de ne pas être atteints d'accidents transmissibles et par conséquent de ne pas communiquer la maladie à d'autres.

Je n'ai pas besoin de vous dire que, tant que le médecin ne vous l'aura pas permis, vous devez vous abstenir de tout contact dangereux pour les autres. Le mariage bien entendu vous est interdit pendant les premières années et tant que le médecin ne vous l'aura pas permis.

Je conclus que les maladies vénériennes sont des maladies évitables. Restez continents jusqu'au mariage si vous voulez les éviter. Mais si le malheur veut que vous soyez contaminés, soignez-vous bien et tout le temps qui vous sera nécessaire.

J'ai fini, Mesdames et Messieurs. Vous me direz dans huit jours si vous pensez qu'un pareil enseignement blesse la pudeur et si vous croyez qu'il est préférable de laisser la jeunesse dans l'ignorance des choses de la vie sexuelle.

DISCUSSION

DES CONFÉRENCES DE M. P. MALAPERT ET DE M. LE Dr L. BUTTE

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr MATHIEU
Médecin des hôpitaux.

(21 janvier 1909).

I

Discussion de la Conférence de M. P. MALAPERT

M. LE PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, vous le savez, nous devons discuter aujourd'hui les deux conférences faites, l'une il y a quinze jours, par M. P. Malapert, sur *L'enseignement de la morale sexuelle à l'école*; l'autre, il y a huit jours, par le Dr L. Butte, sur *La prophylaxie des maladies vénériennes à l'école.*

Ces deux conférences doivent être suivies par une troisième, qui porte pour titre : *Enseignement des questions de physiologie sexuelle à l'école.* Le conférencier qui s'en chargera ne se croira pas obligé toutefois de s'en tenir strictement à la lettre de ce titre. Il prendra en réalité la question plus largement, il traitera, d'une façon générale, les questions qui n'ont pas été abordées par ses deux prédécesseurs. Il parlera en particulier de la préparation des jeunes gens, des élèves à recevoir l'enseignement tel que l'ont exposé M. P. Malapert et M. le Dr L. Butte, et du rôle important de la famille dans cette préparation.

Si je fais précéder la discussion qui va avoir lieu, de ce préambule, c'est pour vous demander de ne pas égarer la discussion sur des points qui n'ont pas été exposés encore, de la

restreindre à ce qui a été dit par mes deux collègues, de ne pas la faire porter sur l'ensemble de tout ce qui concerne la prophylaxie sexuelle à l'école. Il y a en effet beaucoup de choses qui n'ont pas été dites encore et qui seront exposées plus ou moins rapidement dans la conférence prochaine.

Dans une conférence préalable, que beaucoup d'entre vous n'ont pas entendue, j'avais, pour ma part, exposé les inconvénients de l'ignorance légale, de l'ignorance supposée des jeunes gens et des enfants. J'ai montré que cette prétendue ignorance, qui masque en réalité un système d'éducation mutuelle, amenait à des résultats déplorables. Il y a donc lieu de remplacer ce mode d'enseignement mutuel, d'éducation livrée aux vicieux, par quelque chose de mieux, susceptible d'amener à des résultats meilleurs. Nous avons pensé qu'il était de bonne stratégie d'engager d'abord une discussion sur l'enseignement que l'on peut donner à des jeunes gens arrivés déjà à un certain âge et vous savez dans quel langage élevé, éloquent, touchant, M. P. Malapert a traité la question de l'enseignement de la morale sexuelle à l'école. Huit jours après, M. le Dr L. Butte vous a fait entrevoir comment il serait possible, en faisant défiler le spectre effrayant des maladies vénériennes, de montrer aux jeunes gens combien il est important pour eux d'avoir une bonne conduite, de ne pas se laisser entraîner à ce qu'on appelle, d'une façon trop bienveillante, des péchés de jeunesse. On peut leur montrer quelles conséquences extrêmement graves cela peut avoir pour leurs personnes, leur avenir, et pour les personnes et l'avenir de ceux qui viendront après eux. Nous avons pensé que nous ferions ainsi une brèche, par laquelle les autres questions pourraient être introduites.

Je vous demande donc de ne pas trop disséminer cette discussion, car il y aurait à cela un grand inconvénient : c'est qu'en manquant de méthode, nous ne pourrions aboutir à des conclusions nettes et précises. Si, au contraire, nous rejetons la discussion d'une partie de ces questions à la prochaine séance, nous pourrons aborder avec fruit des points laissés jusqu'ici volontairement de côté.

M. P. Malapert. — Mesdames, Messieurs, j'ai reçu deux lettres concernant ma conférence; l'une émane d'un de mes collègues[1] qui s'excuse de ne pouvoir assister à cette séance. Je vais donc résumer les observations qu'il me présente :

« 1° Le titre de votre conférence n'était-il pas un peu équivoque? *École*, cela veut dire, je pense, classe de philosophie : or, je professe la morale bien malgré moi dans la classe de troisième. Mes directions ne sont guère qu'un catéchisme à peine démarqué et si j'effleure le sujet, ce n'est pas dans ce cours, c'est à propos d'une occasion qui se présente tout à coup à mon esprit. Je crains toujours d'en avoir trop dit plutôt que pas assez. »

Telle est la première objection; j'y puis répondre d'un mot : le titre de ma conférence était équivoque en ce sens que, d'ordinaire, par école, on entend école primaire. Or, j'ai dit que ce n'était pas à l'école primaire proprement dite, où l'âge maximum de scolarité est de douze à treize ans, qu'il convenait d'aborder le problème de la morale sexuelle : c'est aux environs de seize ans. Ce n'est donc pas la classe de philosophie que j'ai eue spécialement en vue, et je crois qu'un professeur de lettres, un professeur de grammaire, un professeur d'histoire, n'importe quel professeur, peut, tout aussi bien qu'un professeur de philosophie, parler de ces questions. Pour les traiter, il n'est pas besoin d'être métaphysicien, d'être un spécialiste de la psychologie expérimentale, il suffit d'être un honnête homme, un père de famille.

D'autre part, et sur ce point, je suis tout à fait d'accord avec M. Rogery, je ne crois pas qu'il soit nécessaire de faire un cours spécial sur ces matières. J'ai dit ici : « Voici ce que je dirais à des jeunes gens de seize à dix-sept ans, si j'avais à leur parler de ces choses-là. » J'ai donc développé devant vous un certain nombre d'idées; mais ce n'était nullement un programme : il y a une foule de choses que je n'ai pas dites et qu'il faudrait dire, et que je trouvé occasion de

1. M. Rogery, professeur au lycée Buffon.

dire. Mais il est bien entendu que c'est à l'occasion de n'importe quelle réflexion, de n'importe quel sujet et par petits paquets, que ces remarques doivent être présentées aux élèves; il n'est pas nécessaire que tout soit dit à la suite, le même jour, bien au contraire. Tel des problèmes de la morale sexuelle se présente à l'esprit du professeur et des élèves, à propos d'une lecture, d'une explication de textes, de n'importe quoi. Ces occasions-là on en profite; quelquefois aussi on les fait naître, et l'art du professeur consiste justement à faire naître des occasions qui paraissent aux élèves comme tout à fait accidentelles.

Donc, sur ce point, pas de difficulté grave.

La seconde objection est plus inquiétante pour moi, car elle m'engage, comme vous allez le voir, à développer un point que je n'ai fait que signaler.

« Vous avez abordé subsidiairement la question des mariages précoces, préférables aux mariages tardifs, mais sont-ils toujours possibles et la pratique ne contredit-elle pas ici la théorie? » Et mon correspondant, prenant l'exemple de trois jeunes gens dont il m'indique l'âge, la situation actuelle, ajoute :

« Dans ces conditions serait-il sage pour eux de se marier? Peut-on leur conseiller un mariage quelconque, d'inclination ou d'argent? »

Il y a deux problèmes là dedans, un problème général et une question d'espèce. Au problème général je réponds d'une façon très nette : je suis tout à fait partisan du mariage précoce, je le considère à tous égards comme infiniment préférable au mariage tardif; ne serait-ce que pour cette raison : quand on se marie jeune, on a plus de chance d'avoir ses enfants avant d'être vieux, plus de chance de pouvoir les élever et de se dire : « Je disparaîtrai probablement à un moment où, déjà, ils seront en état de se tirer d'affaire. »

La question délicate est celle-ci : la pratique ici ne contredit-elle pas la théorie? On me donne des exemples, il fau-

drait les discuter un à un, ce qui manifestement m'est impossible ici.

Toutefois, quelques considérations générales s'imposent ici. Bien souvent nous avons tous entendu des jeunes gens tenir le raisonnement suivant, qu'ils avaient entendu faire au surplus par leurs parents : Comment me marier avec les minces revenus dont je pourrais disposer ? 6 ou 7.000 francs ? ne serait-ce pas condamner ma femme à une existence bien étroite, à laquelle il lui serait singulièrement pénible de se plier, étant donné surtout ses habitudes, son éducation ?

Il y a là une question générale et une question très grave : actuellement, avec les besoins sans cesse croissants de bien-être, de luxe, et aussi la façon dont nous élevons nos enfants (chacun de nous doit faire son *mea culpa*), les jeunes gens sont trop disposés à croire qu'une fois marié, il faut avoir beaucoup d'argent. Les jeunes filles, reconnaissons-le, semblent bien partager cette opinion et répugner à une existence qui leur paraît étroite, grise, faite surtout de privations.

C'est contre cette façon de voir qu'il serait nécessaire de protester, de réagir. Quant à moi, je demeure convaincu — et c'est par expérience que je parle, — qu'il est très possible, très facile de vivre et de bien vivre, — je veux dire en ayant la somme de bien-être, de confort, qu'on peut normalement exiger et désirer, — avec des revenus bien inférieurs à ceux qu'on déclare volontiers insuffisants. Il y suffit de se faire de la vie de famille l'idée qui convient.

Si l'on se propose, dans le mariage, non pas la vie mondaine, la vie hors du foyer, les fêtes, les bals, le théâtre, les villes d'eau, mais la vie familiale; si ce qu'on veut c'est vivre l'un par l'autre, ou mieux encore vivre l'un et l'autre pour ses enfants, pour les aimer, pour les élever, pour les préparer eux aussi à une vie simple et laborieuse, point n'est besoin pour cela d'une grande fortune.

Tout bien pesé, le mariage entendu de cette façon-là, c'est un devoir de l'accepter; et c'est la meilleure préparation au bonheur. Rien n'est plus simple, plus facile que d'aborder ainsi la vie de famille, et cette existence est la plus nor-

male et la plus saine ; elle est bonne, elle est douce, elle est heureuse; c'est la vraie, la seule existence heureuse ; là seulement on rencontre le calme, la paix, les vraies joies ; là seulement on trouve en soi-même et autour de soi les conditions essentielles de la félicité et du bonheur. S'il est bien vrai que les mœurs ont besoin d'être réformées sur ce point-là, du moins cela ne constitue pas une objection capitale à ma thèse. Je demande simplement que, de même qu'on aura réformé la mentalité des jeunes gens, en leur disant : « Restez chastes ! » on la réforme, et celle des jeunes filles en même temps, en leur disant : « N'ayez point tant de prétentions au point de vue des conditions financières dans lesquelles on peut fonder une famille. »

J'ai reçu d'autre part une lettre de Mme L. Butte et je lui serais reconnaissant de bien vouloir développer elle-même ses idées...

Mme L. Butte. — Je suis tout à fait d'accord avec vous ; je reconnais que ce qui fait souvent les ménages malheureux, c'est le goût du luxe; on devrait élever les filles autrement qu'on ne les élève, leur apprendre le ménage, leur donner des goûts modestes.

M. P. Malapert.—En ce qui concerne la nécessité de réformer l'éducation morale des jeunes filles, je suis tout à fait d'accord avec Mme L. Butte, mais sa lettre comportait, d'autre part, une objection qui est très grave, si elle est fondée ; c'est la suivante : cet enseignement, que vous voudrez donner aux jeunes gens des lycées, ne sera approuvé que par un nombre fort restreint de familles et soulèvera, de la part des autres, des protestations indignées.

Or, un des points essentiels de ma thèse, c'est que cet enseignement peut se donner sans que les familles soient en droit de protester. Voici le tour très subtil que Mme L. Butte donne à son objection : quelle critique sévère pour la plupart des ménages modernes, que le tableau d'amour conjugal que vous ferez entrevoir au jeune homme ! Les familles protesteront, parce que c'est en somme leur procès que vous faites. — Eh bien, je crois qu'il ne faut rien exagérer.

J'ai dit, par exemple, que la fidélité conjugale est un devoir pour le mari, au même titre que pour la femme ; j'ai dit que si l'adultère de la femme est un crime, celui du mari est un crime égal. Cela, évidemment, n'est pas complètement d'accord avec la pratique.

Il y a des maris dont la conduite n'est pas parfaitement conforme à la doctrine que j'ai indiquée, quelques femmes aussi... Mais ce n'est pas ceux-là qui viendront protester contre mes paroles, en indiquant les vrais motifs de leur réclamation.

La seule crainte légitime, ce serait que le jeune homme, dans ce cas-là, à la suite des jugements sévères formulés par le professeur, ne fût porté parfois à mal juger ses parents. Eh bien! là encore, je ne suis pas très inquiet, parce que, en général, les enfants sont les derniers à connaître de telles situations. Je ne crois donc pas que, sur ce point, il y ait un grave danger.

Et si, après tout, le fils sait, cela est évidemment douloureux, mais dois-je, à cause de cela, ne pas faire mon devoir ? De ce que je peux, à tout prendre, avoir dans ma classe le fils d'un banquier véreux, suis-je tenu à me coudre les lèvres et à ne pas proclamer que le vol est criminel? Si je viens à parler de l'alcoolisme : il se peut que j'aie un fils d'alcoolique devant moi, est-ce une raison pour que je ne dise pas que l'alcoolisme est une tare? Il y a d'ailleurs la façon de dire ces choses, qui empêchera les enfants d'en faire une application immédiate à leurs parents.

Il est évident que je choquerai encore les opinions des parents dont vous parliez, Madame, et qui pourront me faire l'objection suivante : « Vous dites qu'il faut se marier jeune : or, moi, je dis à mon fils qu'il faut se marier richement, tâcher d'épouser une jeune fille ayant une grosse dot. » En quoi cela peut-il m'empêcher de soutenir que courir après une dot, c'est se chercher un acquéreur pour soi-même, c'est se vendre, devenir esclave de cette fortune qu'on a poursuivie et s'interdire à tout jamais le droit de protester?

Mme L. Butte. — Vous vous êtes marié par amour à vingt-trois ans, vous aviez trois mille francs de rentes et vous vous trouviez très heureux, mais si vous entendiez maintenant les conversations des mères lorsqu'il est question du mariage de leurs enfants, leur première question est celle-ci : « Qu'apportent-ils ? »

Il faut réformer l'éducation de la femme et de l'homme ; il faut qu'un homme considère la femme autrement que comme un moyen d'arriver. Mais je crains bien que, si vous entrepreniez une campagne dans ce sens-là, les familles ne vous disent que vous vous mêlez de ce qui ne vous regarde pas.

M. P. Malapert. — A celles-là, je n'ai rien à répondre ; mais je ne crois pas néanmoins que leurs protestations soient si énergiques, qu'elles présentent un caractère si net et si précis que l'éducateur y trouve un obstacle insurmontable.

Au surplus, et pour conclure, je suis tout à fait d'accord avec Mme L. Butte sur la nécessité de faire l'éducation de la jeune fille concurremment à celle du jeune homme. Je suis surtout d'avis que c'est l'éducation de la famille qu'il faudrait faire, l'éducation des parents.

Mais je ne puis m'empêcher de songer que ces parents, il est bien difficile de les saisir et de les convaincre, qu'au reste, si leurs enfants ont été déjà élevés par eux dans d'autres idées, leur conversion ne pourra guère être utile qu'à leurs petits-fils.

Et voilà pourquoi je trouve plus simple encore et plus efficace de m'adresser directement aux enfants, aux jeunes gens, pères de demain, aux jeunes filles, mères de demain : c'est par là qu'il est le plus utile d'engager l'action, d'engager la lutte, car, en réalité, c'est une lutte. De cette façon seulement on peut espérer obtenir une réforme des consciences, des mœurs, de la législation, du moins sur quelques points de la mentalité commune, afin d'obtenir la disparition de certains préjugés et de certains vices.

II

Discussion de la conférence de M. le Dr L. BUTTE

M. le Dr L. BUTTE. — J'ai reçu une lettre d'un jeune étudiant en médecine, lettre fort intéressante : il exprime ses idées, la plupart d'accord avec les miennes ; j'en retiens une sur laquelle nous ne sommes pas tout à fait du même avis, c'est celle qui a trait à l'éducateur.

Ceux qui ont assisté à ma conférence se souviennent peut-être que je n'ai parlé que de l'enseignement de l'hygiène ; je n'ai pas fait allusion à l'enseignement de la morale, ni même à l'enseignement de l'anatomie ou de la physiologie des organes de la génération et j'ai demandé que le médecin scolaire dans les lycées fût chargé de cet enseignement de l'hygiène ; mon jeune correspondant me dit ceci :

« Qui fera cet enseignement ? Il existe au programme de philosophie des conférences d'hygiène, faites par un professeur d'histoire naturelle. C'est à lui qu'il faut faire appel pour enseigner toutes les parties de l'hygiène. »

Je répondrai à M. Marcel Pomaré, qui est l'auteur de cette lettre, que j'accepterais à la rigueur que l'on confiât à un professeur de carrière l'enseignement des questions qui nous occupent. J'ai déjà dit dans ma conférence que j'aimerais voir confier les questions de morale, en ce qui regarde la question sexuelle, au professeur de philosophie.

Cependant, lorsqu'il s'agit de l'hygiène qui est une science médicale au premier chef, j'ai dit que je préférais que ce fût le médecin qui l'enseignât, mais voici dans quelles conditions :

Nous estimons (la majorité des membres de la ligue d'hygiène scolaire estiment) que le médecin scolaire de l'avenir doit avoir un tout autre rôle que le médecin actuel. Nous voudrions que non seulement le médecin scolaire fût le praticien qui doit surveiller l'hygiène des enfants, les soi-

gner au besoin dans les internats s'ils sont malades, mais aussi qu'il fût leur éducateur. Ce serait donc un véritable pédagogue pour l'hygiène. Nous autres, médecins inspecteurs des écoles, désirons tellement cette modification que, dans le programme du concours que nous réclamons auprès du conseil municipal, pour la réorganisation de l'inspection médicale des écoles, nous demandons que le médecin scolaire ait à subir une épreuve spéciale ; il devra faire une conférence sur un sujet d'hygiène, et montrer ainsi qu'il est capable de faire un enseignement pouvant être utile aux maîtres et aux enfants.

Dans ces conditions, je crois qu'on peut confier au médecin scolaire ainsi compris et ainsi préparé, l'enseignement de l'hygiène, laissant au professeur d'histoire naturelle les questions d'anatomie et de physiologie.

Le médecin, en effet, n'est-il pas plus compétent en hygiène que le professeur d'histoire naturelle ? Comment voulez-vous que ce dernier aille chercher les exemples dont il faut frapper les esprits ? Il n'a pas l'expérience du médecin qui, lui, a l'occasion de voir les graves conséquences qui peuvent résulter des maladies vénériennes : le professeur d'histoire naturelle ne pourra que se servir de ses connaissances livresques, n'aura pas de fait précis à mettre à l'appui de sa thèse : son autorité sera moins grande que celle du médecin. Il n'aura pas l'expérience ; il aura seulement une certaine autorité de professeur, le talent de pédagogue, mais il n'aura pas les connaissances médicales pratiques nécessaires pour cet enseignement.

Du reste, je ne suis pas seul à penser ainsi ; c'est aussi l'avis de moralistes et de savants de haute valeur ; je crois vous avoir cité l'opinion de M. de Morsier, qui dit : « Le médecin est plus puissant que tout philosophe, tout éducateur, tout pédagogue, pour parler au jeune homme de ses responsabilités morales et sociales et pas seulement hygiéniques vis-à-vis de la femme ». Il va plus loin que moi.

Le professeur Lassar, de Berlin, dit de son côté : « Le médecin scolaire aurait, sous ce rapport (enseignement de

l'hygiène sexuelle), une influence considérable. On devrait, en tout cas, lui confier peu à peu l'enseignement de l'hygiène et de la prophylaxie des maladies. Il lui sera facile de faire rentrer dans le cadre de ses leçons des notions scientifiques au sujet des maladies vénériennes, sans éveiller aucun scrupule. »

Cet enseignement de l'hygiène sexuelle, j'ajoute qu'il ne doit pas être fait *ex abrupto*, mais il doit venir à sa place dans le cours d'hygiène : on aura parlé de la tuberculose un jour, le lendemain de l'alcoolisme, enfin viendront les maladies vénériennes.

Il ne faut pas, comme le disait excellemment M. P. Malapert tout à l'heure, que la leçon soit annoncée d'avance, parce que les huit ou quinze jours qui la précéderaient, cela attirerait l'attention des élèves et l'occuperait peut-être d'une façon trop exclusive.

M. Pomaré me parle d'une classification qui devrait être faite dans l'enseignement suivant les latitudes : il a remarqué avec raison que, dans certains pays, certaines colonies françaises, il y a une précocité beaucoup plus grande de l'enfance que dans nos climats tempérés. Je connais particulièrement, dit-il, la région de Tunis et j'ai pu constater que là un enfant de dix ans n'ignore rien des questions de sexe.

Il faut reconnaître avec lui que, dans ce cas, l'enseignement doit être fait de meilleure heure.

Une autre question intéressante est soulevée par mon correspondant à propos de l'enseignement qui doit être donné à la sortie immédiate de l'école primaire. Il pense que cet enseignement peut être donné simultanément aux enfants des deux sexes, filles et garçons. Il dit : « Des conférences spéciales du soir réuniraient garçons et filles autour d'un conférencier qui les instruirait, sans risque de scandale, car l'élément ouvrier a une maturité, etc. »

Il y a là une question de coéducation des sexes que je n'ai pas voulu aborder ; je crois cependant qu'à la sortie de

l'école primaire cet enseignement serait prématuré. Je suis d'avis qu'il faut attendre l'âge, dix-sept ou dix-huit ans, lorsque la maturité est réelle. A ce moment les conférences du soir peuvent se faire sans inconvénients. J'ai cité mon expérience personnelle et les conférences que j'ai faites à la société des secouristes français. Des jeunes filles et des jeunes gens y assistaient et tout s'est passé avec la plus grande décence et sans le moindre sourire égrillard.

M. Pomaré. — Le médecin me semble tout indiqué pour faire ces conférences, mais actuellement il y a de très grandes réformes à faire sur ce point. Moi-même, j'ai fait toutes mes études dans deux lycées, je n'ai vu que deux fois le médecin, une fois pour être vacciné et la seconde fois pour être revacciné. Comment, du jour au lendemain, pourrait-on créer ces conférences ?

M. le Dr Mathieu, président. — L'important, c'est que ces conférences soient faites et bien faites. Vous avez entendu ce que disait le Dr L. Butte, qui concevait pour le médecin scolaire de l'avenir un rôle plus large, plus actif que celui qui lui est attribué jusqu'à présent : je pense que les arguments donnés sont d'une certaine valeur.

M. L. Bougier. — J'ai très peu de choses à répondre à ce que vient de dire M. L. Butte. Il sait aussi bien que moi que de nombreux membres de la ligue se plaignent de la multiplicité des professeurs. Or, à l'horizon, je vois encore apparaître le médecin chargé de traiter la question d'hygiène sexuelle. C'est un premier inconvénient, mais ce sont surtout les raisons pratiques que j'ai l'intention d'exposer.

M. le Dr Butte vient de dire qu'il y a un enseignement de l'hygiène donné dans les lycées : c'est d'ailleurs un des articles de notre programme, à la ligue, que cet enseignement soit fait par un médecin, mais je lui ferai remarquer que, s'il y a des inconvénients pratiques à la chose, c'est qu'en effet, il faut distinguer les différentes écoles : si cet enseignement est donné dans l'enseignement supérieur, il n'y a pas de difficultés qu'il soit donné par un médecin. Mais si l'on fait allusion à l'enseignement primaire, ce n'est

pas à l'âge où les enfants sortent de l'école (treize ans) qu'on peut créer cet enseignement-là.

Reste donc la question des lycées : dans les lycées, M. le Dr Butte proposait que l'on otât l'hygiène au professeur d'histoire naturelle, pour la donner au médecin.

Je lui répondrai : Mon Dieu, s'il ne s'agissait que de conférences dans lesquelles en cinq ou six leçons le professeur tâche d'être agréable, d'être précis, et en même temps de raconter quelques anecdotes, si l'enseignement du professeur se présente sous une forme supplémentaire, comme une sorte de repos donné à l'enfant, c'est parfait ; nous sommes d'accord. Mais s'il s'agit d'un enseignement véritable, il ne suffira plus de faire un exposé de ces questions : il faudra qu'on s'assure que les enfants ont compris. Ce sera alors un dialogue, un trilogue, si j'ose dire, et non plus un monologue, le cours ne sera plus un cours *ex cathedra :* ce sera une classe. Fera-t-on des devoirs, donnera-t-on des dissertations, des compositions ? Ce sont là des difficultés pratiques considérables. Outre qu'il serait peut-être délicat de parler à des enfants de ces questions-là, nous arrivons à cette idée qu'il serait peut-être préférable de ne pas faire d'enseignement et d'avoir recours à la méthode que préconisait le Dr Good dans notre assemblée du mois de novembre dernier, c'est-à-dire d'avoir des petits tracts très bien faits, très précis, et de les répandre à profusion.

En somme, qu'est-ce qu'on veut atteindre comme résultats pratiques ? On veut montrer à la jeunesse quels sont les inconvénients du vice et ses conséquences funestes : je crois que l'enseignement donné par le professeur d'histoire naturelle serait toujours un peu trop scientifique, que l'enseignement donné par le médecin n'est pas pratique dans nos lycées et que, par conséquent, le résultat le meilleur serait obtenu précisément par la distribution de livres très bien faits et répandus spécialement.

M. le Dr L. Butte. — Le premier argument de M. L. Bougier repose sur les dangers de la multiplicité des professeurs. Il est évident que s'il est admis que le fait d'augmenter

encore le nombre des professeurs constitue un grave inconvénient, je n'ai rien à répondre à cet argument.

Quant à la question de savoir si, comme l'a dit M. L. Bougier, on pourrait admettre que l'enseignement fût fait sous la forme de cinq ou six conférences, sans devoirs, sans conversations entre le professeur et l'élève, sans compositions, je dirai que je ne suis pas de cet avis; je crois que si nous devons faire cet enseignement, il doit être calqué sur le modèle des autres et ne pas avoir l'air d'être une exception. Il faut éloigner l'idée de maladie honteuse au sujet des affections vénériennes : or, si vous présentez des tracts, comme vous venez de le dire, tout à l'heure, si vous faites une conférence unique, l'enfant aura cette idée qu'il s'agit d'une question d'ordre spécial, qu'on hésite à traiter. Nous voulons que l'on parle de l'hygiène sexuelle dans la même série de leçons où il sera question de l'alcoolisme ou de la tuberculose, par exemple. Quant au professeur, si je demande que ce soit le médecin scolaire de préférence au professeur d'histoire naturelle, c'est parce qu'il est plus compétent et qu'il a l'expérience que n'a pas ce dernier.

Pourquoi voudriez-vous qu'un médecin, parce qu'il est médecin, ne puisse pas devenir un bon professeur? S'il a pris la peine de s'instruire, d'apprendre la pédagogie, pourquoi ne serait-il pas capable d'enseigner les questions qui nous occupent?

Dans tous les cas, si j'insiste pour que, dans les lycées, l'enseignement de l'hygiène tout entière (hygiène sexuelle comprise) soit donné par le médecin, c'est parce que je crois que, grâce à son expérience, à sa compétence et à son autorité, il exercera sur l'enfant une influence des plus heureuses.

M. L. Bougier. — Il y a aussi ce fait que je suis effrayé d'avance de la tâche que vous allez imposer aux médecins qui voudront bien être médecins scolaires, si les médecins doivent en même temps être professeurs. Le métier de professeur est un métier qu'on n'apprend pas en théorie, ou qu'on n'ap-

prend pas à côté ; il faut être professeur, comme on est médecin, et si vous voulez confier cet enseignement à des professeurs qui soient médecins, à des médecins qui soient professeurs, vous compliquez singulièrement la tâche que vous imposerez aux personnes obligées de recruter le personnel des médecins scolaires.

Vous disiez qu'un professeur d'histoire naturelle ne pourrait avoir sur ces questions-là qu'une éducation livresque, ne ferait pas une leçon aussi intéressante, aussi émaillée de faits précis que le médecin.

Je crois que vous pouvez vous rassurer et qu'un bon professeur d'histoire naturelle, trouvera le moyen d'exposer toutes ces questions-là avec, je ne dirai pas autant de compétence que le médecin, mais autant d'intérêt, autant de force, autant d'action sur son jeune auditoire. Ces choses-là ne s'apprennent pas en quelques mois, en quelques semaines, et j'ai bien peur que l'enseignement que vous voulez faire donner par le médecin, l'enseignement de l'hygiène, ne soit pas celui que les élèves pourront recevoir : c'est une sorte d'annexe de l'université que vous voulez créer.

En outre, permettez-moi de vous dire qu'un des motifs, une des causes qui retardent un peu l'expansion des idées entre vous, Messieurs, et nous professeurs qui faisons partie de la ligue, d'une part, et la masse du corps enseignant, d'autre part, c'est précisément cette crainte que vous avez vue se manifester dès les premières heures de la ligue : on redoute l'empiétement des médecins. Nous avons entendu dans un de nos congrès M. Jules Gautier s'élevant contre les attributions qu'on voulait donner aux médecins : « Mais alors, disait-il, le médecin sera proviseur, il sera même plus ! » Cette crainte que vous voyez dans l'administration, vous la trouvez également chez les professeurs : il y a des professeurs qui craindraient que la concurrence des médecins ne devînt trop grande ; je reconnais d'ailleurs que ce motif est moins important que le précédent.

Je retiens seulement ce fait, c'est que, dans toute la

France, dans tous les lycées, vouloir que le médecin soit en même temps professeur, c'est essayer de réunir deux choses absolument incompatibles : ce que vous devez demander à un médecin c'est non pas d'être professeur, mais de dépister les maladies, de bien connaître son métier.

M. le Dr A. Mathieu, président. — La question est en train de dévier : il n'est plus question que de savoir actuellement par qui cette éducation sera donnée ; sera-t-elle donnée par un professeur de carrière, ou par un médecin? M. L. Bougier faisait tout à l'heure allusion à ce fait qu'un certain nombre de nos collègues avaient éprouvé de l'appréhension en voyant les médecins s'occuper d'hygiène scolaire. Il sait mieux que personne que ces appréhensions n'avaient pas de raison d'être...

Les médecins demandent que l'hygiène entre dans l'école; mais il est bien difficile que l'hygiène y entre sans le médecin, car c'est lui qui en est le vrai porte-parole. C'est lui qui doit veiller à l'hygiène matérielle dans l'école. Il devra enseigner l'hygiène d'une façon générale, il devra donc devenir un collaborateur de l'éducateur ; aussi n'est-ce nullement le rôle de remplaçants que sollicitent les médecins, mais uniquement celui de collaborateurs !

J'ajoute, pour ma part, que lorsqu'un médecin ayant du caractère, de l'autorité, viendra avec tout le poids que lui donneront ce caractère et cette autorité, parler de l'hygiène sexuelle aux élèves, il aura une influence sur eux plus grande que le professeur ordinaire.

M. L. Bougier est professeur d'histoire et de géographie : je prendrai, s'il le veut bien, un exemple dans sa spécialité. Lorsqu'il parle à ses élèves d'une contrée éloignée, a-t il la même influence sur eux que s'il pouvait leur dire : « Telle est telle contrée, j'y suis allé, je l'ai vue... » ?

Or, le médecin pourra dire, lorsqu'il s'agira de ces questions-là : « Ces maladies-là, je les ai vues, je les connais, j'en ai constaté les effets. » Il me semble que l'autorité du médecin en ces matières sera toujours prépondérante.

M. le Dr L. Butte. — Je voudrais encore dire à M. Louis

Bougier que l'enseignement des questions sexuelles qui serait fait par un médecin ne serait pas, à mon avis, l'enseignement d'un professeur qui vient tous les jours au lycée, mais l'enseignement d'un professeur accessoire, tel que celui de chant, de dessin ou de gymnastique. Croyez-vous que le professeur de dessin n'a pas plus d'autorité en matière de dessin que le professeur de philosophie, même quand ce dernier parle de la philosophie du beau ? Il faut qu'un enseignement technique soit donné par un technicien et cet enseignement devra être donné comme l'enseignement pédagogique habituel, avec interrogations et compositions.

L'ENSEIGNEMENT

DES

QUESTIONS DE PHYSIOLOGIE SEXUELLE

Par M. le Dr Pierre RÉGNIER.

(28 janvier 1909)

Le titre de cette conférence portait tout d'abord : *Enseignement des questions de physiologie sexuelle à l'école.* Mais le comité de la ligue a pensé qu'il était préférable de traiter la question de l'éducation sexuelle tout entière en l'envisageant surtout au point de vue pratique.

C'est ce que je vais tenter ce soir devant vous. Les préoccupations des éducateurs, des médecins, voire de quelques pères de famille touchant cet important chapitre de l'éducation générale, sont relativement récentes. Néanmoins un vif courant d'opinion se fait déjà sentir et il semble à beaucoup, aujourd'hui, qu'un jeune être humain qui, par les lois naturelles de la croissance, va entrer en possession de certaines facultés et être exposé à la tentation d'en abuser d'une manière regrettable, devrait être averti à temps de l'emploi convenable de ces facultés et de leur but. Cette observation générale s'applique à tous, garçons et filles, mais avec plus de force aux premiers.

Ces préoccupations sont-elles justifiées ? La moralité de l'enfant a-t-elle eu à souffrir du système du « tout cacher », le seul employé jusqu'aujourd'hui ?

Rarement problème fut plus facile à résoudre. Il ne s'agit pas ici de soutenir plus ou moins brillamment des opinions contradictoires. Il suffit de s'en rapporter loyalement à l'expérience du passé et de constater les résultats de cette politique d'abstention.

Nous aurons en vue surtout les garçons parce qu'ils sont plus exposés que les filles à subir l'effet puissant et inévitable de l'école et aussi parce que leur croissance contribue davantage à l'éveil des désirs physiques.

Dans une récente conférence, notre éminent président, M. le Dr Albert Mathieu, a montré d'une façon saisissante l'état de démoralisation profonde des collectivités d'écoliers.

Il a courageusement dénoncé le caractère fatal de cette contamination qui débute par des conversations licencieuses, des lectures malsaines, pour aboutir finalement à des actes profondément immoraux.

Pourrait-il en être autrement ? — De ces enfants d'âges divers, un grand nombre traversent la crise de la puberté et leurs sens en éveil enflammant leur imagination, il est impossible, malgré la surveillance la plus active, d'éviter les sujets sexuels dans les conversations.

La curiosité devient bientôt générale et l'ignorance étant presque absolue, il en résulte l'éclosion d'idées fausses, absurdes, et surtout vicieuses.

Ainsi, tandis que le savoir de l'enfant sur tous les autres sujets est sain et édifiant parce qu'il aura éveillé toute la sollicitude des éducateurs, ce qu'il a appris de la génération et de la naissance est d'emblée, pour son esprit, un véritable poison.

Cette initiation précoce, mais incomplète, devient à son tour une cause de dissimulation gênée, de curiosité avide et indiscrète cachée sous une indifférence affectée qui trompe les parents. Mais il y a plus : à ce moment, un drame, drame parfois poignant, se déroule dans l'âme même de l'enfant.

Il y avait un temps, en effet, où il avait coutume de s'en remettre à ses parents pour le guider dans l'acquisition de toute science. Il leur soumettait directement ses petites difficultés. Maintenant il a découvert qu'il y a une série de questions relatives à des sujets d'un intérêt suprême et unique pour lui, sur lesquels on ne lui donne aucune réponse satisfaisante.

Ne pouvant espérer de la part de ceux qu'il doit aimer et respecter et sur qui il est le plus disposé à s'appuyer que des réponses évasives, des fables, des sottises, souvent même la défense formelle de s'occuper de ces questions, il tourne son attention vers d'autres sources d'informations.

Instinctivement, l'enfant sent bien qu'il y a dans ces acquisitions ainsi faites quelque chose de dangereux. Mais la science est la science après tout, et si ces sources impures ne sont pas les meilleures, il n'en connaît pas d'autres.

Ses parents semblent l'avoir mis avec intention dans la nécessité de ramasser ce qu'il peut de cette manière incohérente.

Il a conscience d'une contradiction embarrassante entre l'éducation et l'atmosphère morale de la maison et celles du milieu où son père l'a placé. Mais il cesse bientôt de chercher des explications.

Il faut vivre sa vie ; il faut apprendre des choses et le petit garçon sent qu'il exerce un droit en remplissant de son mieux le vide que ses parents ont laissé.

Et ce vide est bientôt comblé, mais à quel prix ?

Au prix de la destruction plus ou moins complète de son innocence et de sa confiance dans ses parents.

Ces derniers ne tardent pas à s'en apercevoir et souvent ils s'en étonnent ; ils peuvent même ne pas savoir pourquoi ; mais ce dont ils peuvent être certains, c'est que la perte est irréparable pour toute la vie.

En constatant ces lamentables résultats, il ne faut pas s'empresser d'accuser uniquement l'école. Le premier compagnon de jeu, un jeune domestique même, peut être le malencontreux initiateur. Le vrai coupable, c'est la négligence, c'est cette lacune inexplicable dans l'éducation de l'enfant. Telle est la situation jusqu'à l'âge de douze à treize ans.

* * *

Bientôt surviennent une série de troubles, d'épreuves dus au développement physique.

Ceux qui ont pu échapper jusqu'ici, grâce à leur insensibilité d'êtres sans sexe, vont succomber à leur tour fatalement.

Il est inutile d'insister sur les conséquences immédiates de cette dépravation : troubles apportés dans le développement physique, affaiblissement des facultés intellectuelles, dégradation morale, tel peut être le bilan.

Mais il faut redouter surtout, pour l'avenir, ces impressions de début, si profondes, si tenaces qui peuvent en faire pour toujours des êtres voués aux plus déplorables aberrations. Or, on ne peut nier de nos jours l'accroissement inquiétant de l'inversion sexuelle.

Messieurs, il est inutile de démontrer, qu'à un certain âge, les garçons peuvent trouver dans la satisfaction de leur penchant pour l'autre sexe, une sauvegarde complète contre les erreurs des sens. Aussi, sans crainte de vous paraître paradoxal, je me permets de vous dire : si vous avez négligé l'éducation sexuelle de vos fils pendant leur enfance et leur adolescence, prenez garde ! Maintenant qu'ils sont de jeunes hommes, peut-être vous déciderez-vous à aborder ces questions et irez-vous leur prêcher l'abstention au nom de la morale.

Encore une fois, faites attention ! N'y a-t-il pas derrière eux tout un passé d'aberrations dont la femme seule peut apporter l'oubli ? Un instinct, sûr, cette fois, les pousse à reconquérir leur dignité d'homme. Craignez, en leur barrant la route, de compromettre à jamais leur sauvetage.

Les scandales qui, depuis quelques années, éclatent si fréquemment par delà nos frontières, n'ont certainement pas d'autres causes. Il serait puéril de voir dans ces faits une preuve de la dégénérescence de toute une race qui à d'autres points de vue donne tant de signes incontestables d'une

évolution progressive. Tels sont donc les résultats du silence systématique observé dans le passé.

Lorsque les parents, aveugles de parti pris, ne peuvent cependant pas nier l'évidence, ils s'abandonnent à la plus violente indignation ; ils reprochent à leurs enfants de n'avoir pas su profiter des vagues principes de bienséance qu'ils n'ont même jamais nettement formulés.

Malgré leur expérience de la vie, ils affectent d'ignorer que toute éducation est insuffisante, inutile même si elle n'est pas étroitement appropriée aux circonstances. Mais à quoi bon insister ? Il y a déjà longtemps que Fénelon a porté un jugement sévère sur l'indulgence des éducateurs pour leurs propres erreurs et sur leur sévérité pour les faiblesses des enfants dont ils n'ont pas su ou voulu être les guides éclairés.

Donc, le père et la mère, aveugles par principe, ayant absolument négligé l'éducation sexuelle de l'enfant, ont chassé leurs préoccupations et mis leur conscience en repos grâce à un optimisme de commande qui se rencontre presque universellement chez tous. Il faudrait, pour qu'ils eussent raison, que l'enfant ainsi jeté désarmé dans la mêlée, fût à la fois sourd, muet, aveugle et par-dessus tout cela complètement idiot.

Aussi, quand la contamination se sera effectuée, pourra-t-on poser cette question : « Père, mère, qu'as-tu fait de ton fils ? »

Répondront-ils l'un et l'autre : « je n'ai pas osé » ?

Je n'ai pas osé ! Accepterait-on cette réponse d'un homme qui, par lâcheté, aurait failli à son devoir ? d'un soldat qui aurait abandonné son poste en sacrifiant les intérêts les plus sacrés placés sous sa sauvegarde ?

Parents irréfléchis, quelle idée vous faites-vous donc de la procréation ? Parce que la nature prévoyante vous en a voilé les obligations, parfois terribles dans l'avenir, d'une extase fugitive, n'y verrez-vous jamais que la satisfaction immédiate de vos désirs ? Mère, hier encore lourde de votre maternité, endolorie par votre enfantement, avez-vous déjà

oublié vos angoisses et vos luttes pour affermir cette vie chancelante que vous avez créée du meilleur de vous-même ? Père, ne songez-vous plus à vos soucis de chaque jour pour assurer le bien-être ou seulement l'indispensable à cet être auquel vous vous sacrifiez d'instinct parce que vous lui devez tout ?

Mais c'est tout cela, la procréation ! c'est tout une tranche de vie qui trop souvent hélas ! se déroule comme un drame et dont vous vous obstinez à ne voir que le premier acte, mais encore défiguré, voilé à vos propres yeux par votre éducation manquée. Au souvenir de votre initiation malsaine le rouge de la honte vous couvre le front : c'est une raison de plus pour éclairer votre enfant. Quoique vous en pensiez, vous seul pouvez le faire en évitant la souillure. Certes l'effort est grand puisqu'il faut renverser tout un passé de réserve hypocrite ; mais vous devez voir que cette réserve est devenue la cause d'un véritable mal social.

Pour éluder et déplacer les responsabilités quelques parents répondent encore : « Je ne sais pas. » Quand on a fondé une famille on en sait toujours assez pour satisfaire la curiosité d'un enfant.

Certes dans l'éducation sexuelle le côté scientifique est primordial, mais il ne doit venir qu'à son heure.

Mesdames, Messieurs, de ce trop long préambule je crois pouvoir conclure que l'éducation sexuelle est un devoir et que ce devoir incombe tout entier aux parents. Il leur est dicté par la confiance même de l'enfant qui d'instinct s'adresse à eux ; par la nécessité même de la progression, de la mesure, de l'à-propos. Les parents seuls dans la vie commune de tous les instants, peuvent saisir le moment opportun ; seuls, ils connaissent le degré de développement cérébral de l'enfant. La mère ne confie à personne le soin de lui préparer une alimentation progressive et toujours appropriée au degré de développement de son tube digestif ; c'est une préoccupation du même ordre qui l'oblige à s'occuper de sa première éducation sexuelle.

Du reste, les familles qui se retranchent encore derrière les principes du passé sont rares. Si elles s'abstiennent, c'est moins par conviction que par manque d'expérience ; c'est donc, avant tout, leur éducation qui est à faire sur ce point.

Père de famille et médecin, j'ai cru devoir tenter sur mes propres enfants l'expérience de l'initiation progressive et opportune. Quels procédés ai-je employés, quels résultats ai-je obtenus ? C'est ce que je me propose de vous dire ce soir dans cette causerie.

*
* *

Mesdames, Messieurs, un principe domine l'éducation tout entière : c'est la nécessité d'une confiance absolue et réciproque entre les parents et les enfants.

Quand cette confiance n'existe pas, il ne faut pas incriminer ces derniers. L'instinct qui les porte vers vous ne saurait les tromper ; sachez donc par votre attitude répondre à leur abandon, à leur tendresse. Soyez toujours simples et accueillants ; évitez la solennité dans vos observations ou vos reproches.

Malgré la familiarité apparente de vos rapports, vous n'en obtiendrez pas moins le respect vrai et vous y gagnerez que ce respect se doublera d'affection.

Cela dit, abordons le côté pratique de la question.

Comme nous l'avons fait entendre incidemment, l'éducation sexuelle n'est qu'un simple chapitre de l'éducation générale, et doit, par suite, être envisagée au triple point de vue physique, intellectuel et moral.

Pour l'étudier avec méthode, prenons un enfant à la naissance et conduisons-le jusqu'à l'adolescence en exposant les procédés qui, aux différentes étapes de son développement, nous ont paru applicables à la fois aux garçons et aux filles.

La première période, essentiellement hygiénique, appar-

tient tout entière à la mère. Une toilette bien faite permettra d'éviter les irritations locales qui peuvent entraîner à leur tour des excitations inconscientes malsaines, et habituera l'enfant à recevoir ou à prendre les soins les plus délicats sans arrière-pensée. « La propreté, a dit Bacon, est la chasteté du corps ; elle est, dans une certaine mesure, gardienne de la pureté des mœurs : elle est une condition de santé pour l'homme, mais aussi une condition de dignité pour lui. »

Vers l'âge de trois ou quatre ans, la mère devra, à l'hygiène, associer la bienséance. Il importe de ne pas confondre ce sentiment avec la pudeur qui est un effet de certaines connaissances que l'enfant ne doit pas avoir. « Suivez l'esprit de la nature qui, plaçant dans les mêmes lieux les organes des plaisirs secrets et ceux des besoins dégoûtants, nous inspire les mêmes soins à différents âges, tantôt par une idée, tantôt par une autre, à l'homme par la modestie, à l'enfant par la propreté. »

Avec l'âge, l'association des idées sera en quelque sorte fatale et la réserve enseignée à propos de « l'objet ridicule » tournera elle-même à la réserve à propos de « l'objet obscène » (Rousseau).

Un lit dur, des vêtements amples, une nourriture fortifiante mais non excitante, en un mot une hygiène générale bien comprise complétera ces indications.

L'enfant arrive ainsi à l'âge de six ans ; il vient de traverser la période la plus féconde en acquisitions de toutes sortes. Étude de lui-même et du monde, faits particuliers, idées générales, il a tout abordé. L'amas de ses connaissances, presque spontanément acquises, est véritablement prodigieux. Au nombre de ces notions une l'a particulièrement frappé : c'est l'existence, dans la série animale, des mâles et des femelles et leur caractère d'absolue nécessité. Tout d'abord superficiel en apparence, ce fait a acquis progressivement de l'importance pour l'enfant qui a vu naître autour de lui des animaux familiers ; puis par des associations d'idées plus ou moins conscientes un rapprochement

s'est fait dans son esprit. Le moment est venu pour lui de poser la question si redoutée des mères : « Maman, comment se font les enfants ? » — Ici, point d'hésitation ; la réponse devra être claire, précise, complète ; il y a beaucoup moins de danger à satisfaire sa curiosité qu'à l'exciter.

La forme cependant pourra varier à l'infini. Vous connaissez tous l'exemple si original rapporté par J.-J. Rousseau : « Il n'y avait pas longtemps que l'enfant avait jeté par les urines une petite pierre qui lui avait déchiré l'urètre ; mais le mal passé était oublié. « Maman, dit le petit étourdi, comment se font les enfants ? » — « Mon fils, répond la mère, sans hésiter, les femmes les pissent avec des douleurs qui leur coûtent quelquefois la vie. » Comme le fait justement observer le même auteur, on trouvera difficilement une réponse plus judicieuse et qui aille mieux à ses fins. L'idée d'un besoin naturel et connu de l'enfant détourne celle d'une opération mystérieuse et les idées accessoires de la douleur et de la mort jettent un voile de tristesse qui amortit l'imagination et réprime la curiosité.

Mme Hoffmann propose cette formule toute débordante d'amour maternel, mais manquant peut-être un peu de clarté : « Mon chéri, un jour tu étais si petit, si frêle, si délicat que tu n'aurais jamais pu supporter le vent et la pluie et le froid. Alors dans ce temps-là, tu comprends, tu avais un tout petit berceau bien chaud, tout contre mon cœur. Moi seule je te savais là, avec ton cher papa. Et nous t'aimions déjà, nous préparions tout pour recevoir notre trésor, quand un jour il serait assez fort pour supporter la tempête. Et quand ce jour-là tu es venu dans mes bras, oh ! combien j'ai été heureuse, comblée de joie. Comprends-tu maintenant pourquoi nous t'aimons tant ? »

Une autre mère a donné à sa petite fille l'explication suivante. « Ma petite, il y a beaucoup de chambres dans notre maison, dont chacune a sa destination spéciale. Il y a la cuisine, il y a la salle à manger, il y a le salon, il y a les chambres à coucher. De même il existe dans le corps humain beaucoup de chambrettes qui ont chacune une des-

tination spéciale. Une de ces chambrettes est destinée à recevoir et à digérer la nourriture, c'est l'estomac. Dans une autre se trouvent les poumons et le cœur : c'est la poitrine. Dans une autre les tout petits prennent vie, croissent et se développent, comme les semences qu'on met en terre. C'est là que je t'ai nourrie, ma chérie ; voilà pourquoi je suis ta mère et je t'aime tant. »

Il est inutile d'insister ; je suis convaincu, Mesdames, que votre esprit et votre cœur vous inspireront, quand le moment sera venu, les réponses les plus opportunes.

Dans quelques cas particuliers, l'enfant habitué à observer et à réfléchir est frappé par certaines analogies. La question qu'il pose est celle-ci : « Ne naissons-nous pas comme les petits des animaux » ? Il suffit alors de lui répondre affirmativement.

A partir de ce moment on pourra parler librement en famille de tout ce qui touche à la maternité. Remarquons-le, en passant, nous n'avons encore abordé que ce côté de la question ; mais cela suffit pour satisfaire complètement et pour longtemps la petite fille qui, en vertu d'une loi naturelle, s'intéresse uniquement à ce qui la concerne.

Quant au garçon, être ambigu dont la personnalité sexuelle ne s'affirme pas encore, il sera également satisfait pendant quelques années.

Toutefois les parents devront désormais éviter tout sous-entendu, toute réticence ; ils ne surveilleront jamais trop leurs conversations. L'enfant est d'une sagacité singulière et comprend facilement qu'on lui cache quelque chose.

Il faut surveiller également l'entourage, notamment les domestiques. C'est à ce prix seulement qu'on pourra être tranquille sur le compte des garçons jusqu'à l'âge de dix ans environ.

Désormais l'enfant va fréquenter le collège ou l'école et se trouver en contact avec des camarades souvent plus âgés que lui. Jusqu'ici le rôle des parents a été en quelque sorte passif, aujourd'hui il leur faut intervenir résolument.

*
* *

Nous abordons évidemment un des points les plus délicats de l'éducation sexuelle; nous sommes en présence d'une obligation si pénible qu'elle a presque toujours fait reculer les familles les mieux intentionnées. Permettez-moi, cependant, de vous affirmer, Mesdames et Messieurs, que ce pas est moins difficile à franchir que vous ne le redoutez et laissez-moi vous dire comment il me paraît possible de mettre en garde l'enfant sans porter la moindre atteinte à sa pureté.

Tout d'abord, le père ou la mère conserveront scrupuleusement leur manière d'être habituelle; ils ne modifieront ni leur ton, ni leur attitude ; ils emploieront les mots les plus simples; ils éviteront toute considération plus ou moins solennelle sur la religion ou la morale. Ce qu'il faut dire est assez important par lui-même sans qu'on soit tenu de l'entourer d'un apparat de circonstance; on courrait ainsi le risque de voir le principal s'effacer devant l'accessoire. Cela établi, il suffit de prévenir, tout naturellement, l'enfant qu'il est exposé à rencontrer dès le lendemain, des camarades fort mal élevés. Ces camarades ne se contentent pas toujours d'être grossiers dans leurs propos, ils se livrent souvent aussi à des actes profondément répréhensibles. Les habitudes vicieuses seront ainsi jugées malpropres, dangereuses pour la santé, dégradantes pour l'intelligence et le caractère. On ajoutera, pour tout prévoir, que malgré les dires de ces garcons dépravés, ces habitudes n'ont aucun rapport avec la génération. Du reste, la génération n'a rien de mystérieux; mais il faut, pour la comprendre, certaines connaissances en histoire naturelle que l'enfant ne possède pas encore.

Ces conseils, ces affirmations suffiront pour le garçon de neuf à treize ans parce qu'il est à cette période, comme nous l'avons déjà vu, un être sans sexe, insensible à certaines impressions, incapable de rapporter spontanément à lui-

même ce qu'il voit ou ce qu'il entend dire sur les fonctions de reproduction. Complètement isolé il ne contracterait aucune habitude pernicieuse, ses sens endormis laissant son imagination en repos.

Toutefois cette période d'indifférence nécessitera, de la part des parents une surveillance incessante mais discrète. Des conversations fréquentes sur la bonne éducation de l'école, sur la moralité des camarades sont particulièrement efficaces, car la franchise des réponses, l'absence de toute gêne ou de toute réticence sont autant de preuves parfaites que l'enfant n'a pas succombé.

Nous avons dit, au début, que l'éducation sexuelle comporte naturellement trois parties : physique, morale et intellectuelle.

Les deux premières, nous venons de le voir, incombent exclusivement à la famille ; la troisième, intellectuelle ou scientifique, est du domaine de l'école. Le moment est aussi venu de s'en occuper. C'est de neuf à treize ans, en effet, qu'il faudra, par des notions d'histoire naturelle bien comprises, préparer la lumière complète pour la crise de la puberté.

*
* *

Étant donné ce but un peu spécial, immédiatement la question se pose : Que doit être, dans ce cas, l'enseignement de l'histoire naturelle ? — Vivant ! plus de livres, plus de tableau noir, plus de planches murales. C'est au milieu des champs, sous le soleil, que la nature veut nous révéler ses secrets admirables. A ces conditions seulement notre étude sera vraiment éducative. Il faut tout montrer à l'élève pour satisfaire pleinement sa curiosité en éveil.

L'ordre, dans ces recherches, ne sera pas indifférent. On commencera par la botanique puis, passant par la zoologie on choisira, suivant l'âge et la maturité de l'enfant, d'une façon très progressive, les êtres qui se rapprochent de plus en plus de l'animalité supérieure.

On peut se demander, toutefois, si la plante n'offre pas

avec l'animal, de trop lointaines analogies pour servir utilement à l'étude préliminaire de la fécondation.

Mesdames, Messieurs, il y a plusieurs façons de comprendre la botanique. A la plupart d'entre nous elle laisse le souvenir d'une science morte faite de descriptions minutieuses de tissus et de cellules et de classifications troublantes ; le tout hérissé de termes barbares à faire reculer l'helléniste le plus convaincu. Nous n'en voulons pas pour l'enfant. Ce qu'il lui faut connaître, ce sont les lois de la vie végétale, sources d'émerveillements joyeux, de distractions sans cesse renaissantes, c'est la plante vivante en un mot. Aussi, prendrons-nous comme guides ces auteurs qui ont senti palpiter le végétal et lui ont découvert une âme, les Boscowitz et les Grimard. Grimard ! savant et poète à la fois, nous instruira par son observation pénétrante et nous enchantera par la magie de son verbe. Avec lui, plus de doute ; en dehors de toute doctrine, il démontre incontestable l'analogie qui existe entre certaines manifestations de la vie végétale et les instincts les plus primesautiers, les plus obscurs de l'animalité. La plante respire et mange, elle se meut, souffre, prospère, travaille, se passionne, s'exalte, languit et meurt. Elle a un instinct qui s'élève aux proportions d'une passion véritable, c'est le désir de son bien-être, le besoin impérieux de prospérer, la soif de vie, en un mot, dans toute son invincible opiniâtreté. Elle recherche avec avidité l'air, la lumière, les terrains fertiles, l'eau qu'elle devine même à distance et vers laquelle elle dirige ses racines aveugles avec une incompréhensible sagacité. Puis c'est sa tige qu'elle allonge éperdument pour atteindre un rai de lumière ou qu'elle enroule toujours dans un sens séculairement déterminé en dépit de tous les obstacles.

Mais c'est surtout à l'époque de la floraison que les végétaux manifestent leurs énergies les plus étonnantes ! La plante semble se recueillir, comme dans la méditation du grand œuvre qui va s'accomplir ! Puis tout à coup elle éclate, une fièvre tout animale vient enflammer cette créature jusque-là si calme et si froide, un dégagement de calo-

rique s'opère dans ces tissus où nulle circulation anormale, nulle inflammation ne peut rendre ce phénomène explicable. Et peu à peu les plus hautes feuilles se modifient ; à l'extrémité des branches on voit apparaître un bouton, quelques heures encore, la fleur va s'épanouir !

La fleur ! écoutez comment en parle l'auteur que nous avons pris pour guide. « C'est un poème tout entier. Voix silencieuse et pourtant éloquente, elle semble chanter sourdement et exprimer à l'œil la fête de l'épanouissement, de la jeunesse, de la vie. Chaque corolle est un sanctuaire. Au fond de ces petits tabernacles, vont s'accomplir des mystères autrement respectables que ceux que dérobait au vulgaire le voile des anciens temples !

« Une fleur est une famille, une image résumée de la vie sociale et toutes ces charmantes aigrettes d'étamines et de pistils dont se hérisse l'intérieur de la corolle forment un peuple de petits personnages dont il est vraiment bien difficile d'admettre l'indifférence ou l'insensibilité tant le milieu qu'ils occupent est un brûlant foyer, tant leurs fonctions sont importantes, tant sont délicates surtout leurs situations respectives. »

A cette heure de la floraison, heure de surexcitation singulière, l'instinct est pour le moment dépassé et la passion commence. C'est que nous voici parvenus au grand mystère, le mystère de la fécondation. Certains organes jusqu'ici immobiles vont se mouvoir maintenant avec précision et énergie. Observons le lis de Saint-Jacques, les fritillaires, les renouées ; voyez-vous comme les étamines se redressent pour atteindre le pistil ? Chez les nielles et les passiflores c'est au contraire le pistil qui s'incline vers les étamines trop courtes ou situées trop bas. Constatez avec quelle force le sablier d'Amérique, arbre monoïque, rapproche ses branches sans rapprocher ses fleurs ! Penchons-nous sur l'eau transparente d'un étang : les utriculaires et la vallisnérie nous feront assister à de véritables miracles ! Mieux encore, la fleur se fait coquette ; elle se pare des plus vives couleurs et répand ses parfums avec une prodigalité inconcevable.

Maintenant elle veut attirer les insectes qui se chargeront de pollen pour le transporter inconsciemment sur les sommets glutineux des fleurs voisines et assureront ainsi la fécondation croisée. Que de précautions et que de ruses! tantôt les étamines bandées comme des arcs projettent leur pollen entre les pattes de l'insecte visiteur, tantôt elles le déposent sur ses élytres tandis qu'il enfonce sa trompe gourmande dans la cavité du nectaire! Ce seront encore les plantes déshéritées, dépourvues d'attraits séducteurs, qui tendront dans le vent leurs pistils empanachés pour recueillir au passage quelques grains de pollen répandus à profusion par les mâles innombrables. On est littéralement confondu devant la prévoyante sollicitude de la nature pour assurer la fécondation et cette loi impérieuse frappe bien vite l'esprit de l'enfant qui, par sa propre réflexion, conclut et généralise.

Mais nous devons aller plus loin. Ce grain de pollen déposé sur le sommet du pistil que devient-il? Un faible microscope nous permettra de le voir éclater et projeter un long tube rempli de liquide qui, à travers les tissus conducteurs du style, ira imprégner l'ovule apte désormais à la germination! Cet ovule, nous le verrons dans l'ovaire, fixé par le placenta, qui se rompra à la maturité de la graine avide de liberté.

Dira-t-on maintenant que la botanique est insuffisante pour préparer les enfants de dix à onze ans à l'étude de la fécondation dans la série animale?

Il serait plus logique d'affirmer qu'ils n'ont presque plus rien à apprendre sur les fonctions de reproduction.

*
* *

Notre élève, garçon ou fille, est maintenant dans sa douzième année. Passons à la zoologie; à cette période, les batraciens et surtout les poissons sont particulièrement indiqués pour étendre ses connaissances en histoire naturelle. Sur la table de famille une savoureuse alose, par

exemple, permettra de distinguer les sexes en appréciant les œufs de la femelle ou la laitance du mâle.

En outre, rien de plus facile que l'observation directe. Quelques cyprins de Chine ou mieux encore quelques épinoches, si originales avec leur nid d'algues vertes, nous apprendront à reconnaître les œufs dans ces masses gélatineuses que le mâle arrose, en passant, d'une liqueur fécondante.

Mesdames, Messieurs, j'espère, sauf erreur, avoir convaincu tous les parents, y compris les plus timorés, parce que la maternité, la fécondation des plantes et même la fécondation chez les animaux dans ce qu'elle a de plus imprécis, sont autant de notions qui finissent, malgré tout, par nous sembler banales. En réalité la question qui peut encore faire hésiter est beaucoup plus restreinte : il s'agit, en somme, des procédés à l'aide desquels la nature réalise la fécondation chez les animaux supérieurs, sans en excepter un seul. Comment allons-nous la résoudre ?

Nos enfants, fille ou garçon, ont aujourd'hui treize ans : pour la première l'école a fait assez, il appartient désormais à la mère de continuer ou d'arrêter l'initiation au gré des circonstances. Les sentiments jouent un trop grand rôle dans cette créature vibrante, pour que l'on puisse confier à autrui cette délicate mission, toute de clairvoyance affectueuse et de tendresse éclairée.

Quant au garçon, il est encore trop jeune pour recevoir des notions définitives, mais l'histoire naturelle nous offre des ressources inépuisables pour l'y préparer. L'exemple le plus expressif et le plus discret à la fois est fourni par les abeilles.

Prenons une ouvrière et serrons-la délicatement entre nos doigts; elle projettera aussitôt au dehors cet aiguillon redoutable qui nous fait de cuisantes piqûres et donne la mort à tout insecte assez audacieux pour s'exposer à ses coups.

C'est qu'en effet il ne se contente pas de pénétrer très profondément dans les chairs, mais il inocule une goutte

d'un poison, l'acide formique, renfermé dans deux glandes latérales avec lesquelles il communique.

Prenons maintenant un mâle dont les mœurs pacifiques et inoffensives nous sont connues. Il paraîtra, lui aussi, vouloir attaquer ou se défendre ; mais rassurons-nous. Ce n'est pas la mort, c'est la vie qu'il transmet, une fois dans son existence, parce que l'acide formique est remplacé, chez lui, par un liquide fécondant.

Brûlons maintenant les étapes ; c'est l'heure de la puberté qui varie de quatorze à seize ans, mais est rarement plus précoce. La crise est dure pour l'enfant qui n'y est pas préparé ou qu'on abandonne à lui-même, et si la famille insouciante est obligée, par les circonstances, d'intervenir, le devoir lui semblera difficile !

Tout est aisé, au contraire, pour les uns et pour les autres, si le passé les y prépare.

Éclairé par ses études précédentes qu'en ce moment il complète avec celle des animaux supérieurs, le jeune homme de demain entrevoit toute la grandeur de son rôle dans l'acte de la procréation, et le père possédant toute sa confiance n'a que quelques mots à dire pour achever son œuvre si méthodiquement édifiée.

Ainsi, vers sa quinzième ou seizième année, l'adolescent a reçu une éducation sexuelle complète mais envisagée à un point de vue purement égoïste. Aux notions d'hygiène et d'histoire naturelle il a ajouté le respect de lui-même ; le moment est venu de lui dire qu'il faut pratiquer le respect des autres. Le problème social doit maintenant être abordé. Vous savez tous, avec quel esprit et en quels termes M. P. Malapert, professeur de philosophie à Louis-le-Grand, l'a discuté et résolu. Nous pouvons être certains que tous les professeurs de philosophie comprendront comme lui leur devoir et ne demanderont qu'à le remplir.

Mesdames, Messieurs, m'inspirant toujours d'une expérience personnelle déjà longue je vous dirai volontiers que l'enseignement du beau dans l'art ne doit pas être négligé. Le nu envisagé dans les œuvres des grands maîtres à l'âge

où les enfants sont sans passion les met, pour plus tard à l'abri de toute émotion vicieuse en présence des journaux illustrés qui sont la honte d'une époque. Pendant quelques années les professeurs de littérature et d'histoire peuvent faire œuvre utile et durable parce que le bon goût prend aisément la forme du respect de soi-même. « Il y a des fautes et des tendances morales, dit Marion, dont un esprit, habitué à vivre dans le commerce de la beauté, ne saurait concevoir ou souffrir l'idée. »

Préparé au respect de lui-même et des autres, il n'est pas mauvais de faire comprendre à l'adolescent que tout n'est pas sacrifice de sa part. Dans une conférence précédente M. le Dr L. Butte a proposé de mettre en garde les élèves des classes supérieures, contre les dangers qui les attendent à la sortie du lycée. Pour ma part, je souscris pleinement à ses conclusions. Un mois avant la fin de la période scolaire le professeur de sciences naturelles céderait sa chaire au médecin du lycée. En quelques causeries accompagnées de projections, ce dernier montrerait aux collégiens, qui dans quelques mois seront étudiants émancipés par leur baccalauréat, à quelles maladies parfois terribles pour eux et leurs descendants, ils peuvent être exposés. La terreur des lendemains pénibles est encore la meilleure des sauvegardes. Les moralistes purs trouveront peut-être que la crainte n'est pas la vertu ! Qu'importe ! si elle lui ressemble et inspire, elle aussi, des décisions salutaires.

Du reste, les fondateurs des religions n'ont pas hésité à exploiter, et avec quel succès ! ce sentiment, un des plus bas de l'âme humaine.

Mesdames, Messieurs, quelques mots encore pour terminer : après nous avoir entendu il ne faudrait pas nous accuser, à la légère, de poursuivre l'entreprise, aussi vaine que ridicule, de détruire les passions. Nos passions sont les principaux instruments de notre conservation et nous ne l'ignorons pas. Mais a-t-on le droit de conclure que toutes celles que nous sentons en nous et que nous voyons chez

les autres sont naturelles ? Leur source est naturelle, il est vrai ; mais mille ruisseaux étrangers l'ont grossie ; c'est bientôt un grand fleuve boueux qui s'accroît sans cesse et dans lequel on retrouverait à peine quelques gouttes de ses premières eaux. Nos passions naturelles sont très bornées ; elles sont les instruments de notre liberté, elles tendent à la conservation de nous-mêmes et de l'espèce.

Toutes celles qui nous subjuguent et nous détruisent nous viennent d'ailleurs ; la nature ne nous les donne pas, nous nous les approprions à son préjudice. Or ce sont ces dernières seules que nous nous proposons de combattre.

DISCUSSION

DE LA

CONFÉRENCE DE M. LE Dr P. RÉGNIER

Présidence de M. le Dr A. MATHIEU

(4 février 1909.)

M. le Dr Albert Mathieu. — Mesdames, Messieurs, nous devons discuter aujourd'hui la conférence faite, il y a huit jours, par le Dr Pierre Régnier : il n'a pas reçu d'avis d'interpellation ou de question, il ne lui est parvenu que la lettre d'une dame qui, en somme, déclarait qu'elle avait employé pour son compte personnel, dans l'éducation de ses enfants, des moyens tout à fait semblables à ceux que M. Régnier avait préconisés. Par conséquent, ce n'est pas là une objection, au contraire, c'est une approbation. J'espère bien qu'il doit y avoir dans la séance quelqu'un qui, tout au moins sur quelques détails, ne se trouve pas pleinement de l'avis de M. Régnier, ce qui nous permettra d'amorcer une discussion ; par conséquent, je fais appel aux contradicteurs et demande qu'ils se fassent inscrire, de façon à ne prendre, comme cela est convenable, la parole que les uns après les autres.

Aucun des auditeurs ne manifestant l'intention d'engager la discussion, le président attend quelques secondes, puis reprend en ces termes :

M. le Dr Albert Mathieu. — Personne ne demandant la parole pour la discussion de la conférence faite il y a huit jours par M. le Dr Pierre Régnier, je demande la permission

de lui poser des question susceptibles de l'amener à compléter sa pensée sur certains points importants.

Tout d'abord, que pense-t-il de l'application aux jeunes filles des idées qu'il a l'autre jour développées devant nous ?

M. le Dr Régnier. — Pour ce qui est des jeunes filles, je n'ai pas développé ce point très particulier. J'ai fait une petite restriction, c'est-à-dire que, comme je l'ai affirmé dès le début de la conférence, les réflexions générales s'appliquaient à la fois aux garçons et aux filles ; il me paraissait et il me paraît encore que l'instruction doit leur être donnée de la même façon, au point de vue scientifique, en même temps que l'éducation physique et morale sera donnée dans la famille.

D'un autre côté, comme les enfants ne s'intéressent qu'à ce qui les touche, je crois qu'en ce qui concerne la paternité, il faut être plus prudent. Par conséquent l'enseignement des questions sexuelles pour les animaux supérieurs, par exemple, qui achemine l'enfant vers la connaissance plus complète de la procréation, devrait être laissé absolument de côté pour que ce soit la mère elle-même qui se charge d'instruire la jeune fille. Mais la jeune fille devrait être initiée d'une façon absolue aux choses de la maternité. A ce point de vue, je crois devoir citer un livre qui me paraît remarquable : c'est celui de Mme Leroy-Allais, « *Comment j'ai instruit mes filles des choses de la maternité* ». Avec la plus grande circonspection, la prudence la plus complète (en faisant cette réserve cependant qu'elle a peut-être différé trop longtemps puisqu'elle attend que ses filles aient quinze ans pour les initier aux choses de la maternité, ce qui me paraît un peu tard), Mme Leroy a fait sous ce rapport l'éducation de ses filles [1].

M. le Dr Albert Mathieu. — Ceci suppose que vous voudriez

1. Jeanne Leroy-Allais. *Comment j'ai instruit mes filles des choses de la maternité*. Préface de M. le Dr Porak. Paris, 1908. Cf. *L'hygiène scolaire*, n° 25, p. 72.

pour les jeunes filles, avec les réserves faites relativement à l'éducation sexuelle, une éducation particulière et relative à la maternité, sur ce que doit être la maternité elle-même, et sur les devoirs qu'elle comporte vis-à-vis des enfants. Vous savez certainement que M. le professeur Pinard a beaucoup insisté sur la nécessité de cette éducation de la mère de demain dans la jeune fille d'aujourd'hui.

Mme Kergomard. — A propos de M. Pinard, je conteste une de ses idées : c'est de faire faire cette éducation sexuelle par des instituteurs et des institutrices, dans une leçon à une heure choisie. Il me semble que c'est la mère, et la mère seule, qui doit s'occuper de ces questions et au moment favorable : ce n'est pas nécessairement un jour où l'enfant vient de jouer avec ses sœurs, ou quand elle rentre de l'école. Je crois plutôt que le moment devra être choisi, soit à propos d'une conversation, soit à propos de ce que l'enfant a vu ou entendu.

Ce n'est pas une leçon qui doit être faite à dix heures un quart ou à onze heures, à 150 enfants réunis, par une institutrice qui elle-même, le plus souvent, n'a pas été mère : il n'y a que la mère qui puisse envelopper la science de la vie d'assez de perspicacité et d'assez de connaissance de l'enfant à qui elle parle et qui puisse faire quelque chose, aussi bien pour les garçons que pour les filles. Je suis étonnée qu'en général on parle toujours du père pour instruire de ces choses ses enfants, ses fils : ce n'est pas là le rôle du père. Le rôle du père n'est pas de faire l'éducation de ses enfants. Ce n'est pas lui qui fait la toilette de ses enfants ; c'est la mère, qui doit prendre assez de courage, car c'est le courage qui lui manque, pour causer avec ses enfants, de la façon si élevée et excessivement poétique dont le Dr Régnier nous a parlé l'autre jour. Mais j'estime qu'il ne doit pas y avoir de leçon donnée par les instituteurs ou les institutrices sur un manuel.

M. le Dr Régnier. — Je partage absolument la manière de voir de Mme Kergomard. J'ai même fait cette restriction pour les filles que c'était la mère qui devait fixer le moment

opportun de les instruire. Tout en maintenant à l'école la nécessité d'un enseignement scientifique portant sur les organes de la génération, je m'arrête pour les filles à un moment donné, considérant que les choses de la paternité ne les touchent que d'une façon très accessoire. Elles n'ont pas généralement de curiosité précoce et il faut s'arrêter aux connaissances un peu vagues de la botanique, ou à certains animaux, comme les poissons par exemple, dont la fécondation se fait d'une façon aussi chaste qu'il est possible de l'exprimer. La mère sera chargée de compléter l'éducation de ses enfants sur ce point.

M[me] KERGOMARD. — La fille est précoce aussi pour poser à sa mère, par curiosité, les questions dont vous parliez l'autre jour : « Comment se font les enfants ? » par exemple.

M. le D[r] RÉGNIER. — La réponse se fait toujours d'une façon satisfaisante : on ne s'occupe que des questions de maternité ; à ce point de vue-là, tout le monde se sent à l'aise, de telle sorte qu'il faudrait pour les garçons, vers l'âge de neuf ou dix ans compléter cette notion-là, mais pour les filles, les laisser longtemps dans la connaissance pure et simple des choses de la paternité : je crois d'ailleurs que la mère sera juge du moment opportun.

M. le D[r] Albert MATHIEU. — Est-ce que vous ne pensez pas, Madame, qu'il faut suivre pour les jeunes filles l'ordre qui est suivi pour les jeunes garçons ; c'est-à-dire qu'on doit donner tout d'abord une éducation faite lentement, au hasard des circonstances, suivant les questions spontanément posées par les enfants ? Ne croyez-vous pas qu'en dehors de cette éducation par la famille, il serait bon que, à un moment donné, un enseignement théorique pût synthétiser les notions acquises ? Ne serait-il pas utile, en particulier, quand il s'agit des devoirs de la maternité, qu'il y eût un certain nombre de leçons théoriques, suivies d'exercices pratiques relativement à la façon d'élever les enfants, de les emmailloter, de les nourrir ?

M[me] KERGOMARD. — Ceci, Docteur, c'est tout à fait autre

chose : c'est simplement la partie de l'éducation que l'on a appelée l'éducation purement féminine : il est évident qu'un enfant, surtout dans les ménages ouvriers, doit aider sa mère à soigner ses petits frères ; qu'il est bon que dans les écoles on leur donne des notions à cet égard, mais ce n'est pas la question.

Quand on apprend à préparer un pot-au-feu, on n'est pas forcé de savoir comment a germé la carotte, ce n'est pas du tout la même chose. Nous avons parlé du professeur Pinard, avec lequel j'ai eu une conversation après une conférence qu'il avait faite justement sur l'éducation sexuelle : il demandait que l'instituteur ou l'institutrice dît à l'enfant (ce ne sont pas en général les femmes qui doivent traiter de ces choses-là, mais comme je suis grand'mère et éducatrice de mes petits-enfants il me sera permis de parler) : « Tu es porteur de petites graines et telle chose fera du bien à tes petites graines, et telle autre fera du mal à tes petites graines. » — J'ai demandé au Dr Pinard : « A quel âge parlerez-vous ainsi à l'enfant ? — Il m'a répondu : « Mais à quatre ou cinq ans. » Eh bien, je crois que si je disais à un de mes petits-fils ce que je viens de dire, ou qu'une institutrice le lui dît, mon petit-fils dirait tout de suite : « Fais-les moi voir, mes petites graines. » (*Rires.*) Il ne faut pas se mêler, dans certains cas, d'aller jusqu'au bout de la démonstration. Je crois que toutes les raisons techniques que l'on pourra donner à ce sujet ne tiendront pas debout.

Maintenant que dans les cours supérieurs, que dans les lycées de jeunes filles, que dans les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, on fasse des cours scientifiques, c'est logique ; qu'on ne fasse plus seulement, comme dans les lycées de jeunes filles, des démonstrations sexuelles sur des écorchés neutres, c'est une chose à désirer. Mais pour les petits, laissons la mère agir.

M. le Dr A. Mathieu. — Personne ne demandant la parole, je vais poser une autre question au Dr Régnier. Les conférences que nous faisons ici, les formules que nous donnons s'appliquent à tout le monde; mais en fait elles touchent

surtout des personnes qui appartiennent au milieu qui fréquente ici, c'est-à-dire à un milieu bourgeois : or, il y a une difficulté très grande déjà de toucher ce milieu bourgeois et de le convaincre.

Ce n'est pas que les mères et les pères de famille ne sachent ce qu'il faut dire ; mais souvent ils sont très embarrassés parce qu'ils ne savent pas comment le dire, souvent aussi embarrassés, parce qu'ils n'osent pas.

Évidemment, la campagne que nous faisons actuellement a surtout pour but d'indiquer aux parents qu'ils doivent dire des choses qu'ils savent suffisamment bien, pour leur donner certains conseils sur la façon dont ils doivent le dire. La grande difficulté, en effet, est de faire l'enseignement des parents.

Cette difficulté est plus grande encore, lorsqu'il s'agit de pénétrer dans les milieux ouvriers. Là cependant ce genre d'action serait encore beaucoup plus intéressant que dans les milieux bourgeois. Je demanderai à M. Pierre Régnier, s'il a réfléchi à ce point de la question, comment il croit possible de faire dans les milieux ouvriers l'œuvre d'éducation que nous réclamons.

Il a été fait ici (et cela touche à une autre question) deux conférences pratiques, destinées à couronner l'édifice de l'éducation sexuelle. M. P. Malapert a fait d'une façon excellente l'exposé de la morale sexuelle. M. le Dr L. Butte a montré le côté utilitaire de la question en faisant voir, avec projections à l'appui, les dangers redoutables auxquels s'exposent les jeunes gens qui se laissent aller à des « péchés de jeunesse ».

Dans quelle mesure peut-on toucher les jeunes gens et les jeunes filles du milieu ouvrier, de façon à leur expliquer cette morale sexuelle d'une part, et d'un autre côté à les mettre à l'abri de tous les dangers qu'ils courent? Les jeunes filles surtout, sur le pavé de la grande ville ou dans des milieux industriels, sont particulièrement mal défendues, particulièrement exposées.

M. le Dr RÉGNIER. — J'avoue n'avoir pas de réponse caté-

gorique à cette question très complexe, parce que, s'il est facile, dans une certaine mesure, de délimiter les milieux bourgeois, il est mille fois plus difficile de délimiter les milieux ouvriers. Parmi les ouvriers, il y a en effet des gens très soigneux, à la limite de la petite bourgeoisie, mais d'autre part, il y a l'ouvrier des faubourgs, cet ouvrier qui a été si bien décrit par Frapié[1], pris dans ce milieu si extraordinaire où la promiscuité est en quelque sorte à l'ordre du jour, où les enfants apprennent, dès l'âge le plus tendre, comment et pourquoi ils viennent au monde. Je crois que, par conséquent, il y aura autant de réponses à faire qu'il y a de milieux ouvriers : c'est pourquoi, pris à l'improviste par une question aussi complexe, il m'est difficile de répondre. Je dois ajouter cependant, sans vouloir l'affirmer, qu'au point de vue que nous traitons, le milieu le plus abandonné peut-on dire, n'est peut-être pas le plus corrompu pour la première partie de la jeunesse, parce que les enfants vivant dans la promiscuité la plus grande, voient des choses qu'ils finissent par considérer comme très ordinaires. Leur imagination est calmée du coup, il se passe pour eux ce qui se produit chez les enfants de la campagne : ce n'est que plus tard, lorsqu'ils sont entraînés par les désirs, conséquence de la puberté, qu'ils peuvent éprouver de réels besoins, et c'est à ce moment que nous comprenons le besoin de leur donner une éducation ayant une portée sociale. Quant au vice que nous poursuivons particulièrement dans les lycées, je crois qu'il n'est pas aussi répandu dans le milieu ouvrier. Je vais citer un argument à l'appui de cette opinion.

Je connais un garçon très brillant, qui vient tout récemment d'entrer à l'École polytechnique ; il appartient à une famille de militaires, et a fait ses études au collège d'une ville, dont les élèves se recrutent parmi les enfants d'ouvriers ayant des bourses : il a trouvé ce milieu d'une moralité absolue.

1. Voir par exemple, *l'Écolière*.

. Or, son père n'ayant pas trouvé ce milieu suffisamment aristocratique, l'a mis dans un lycée; c'est là qu'il a tout appris de la vie : ce lycée, qui était le plus aristocratique de Paris, en était par là même le plus corrompu.

Pour cette question du milieu ouvrier, il faut donc distinguer : évidemment, on ne peut pas répondre qu'il y a un milieu ouvrier, mais bien qu'il y a des milieux ouvriers.

M. le Dr A. Mathieu. — La Société de prophylaxie sanitaire et morale s'est occupée de cette question[1]; elle a cherché à la résoudre, en partie tout au moins, en publiant un certain nombre de petits traités destinés les uns aux jeunes gens de toutes les catégories sociales, les autres aux jeunes filles. Ces derniers sont faits surtout pour être mis entre les mains des jeunes ouvrières, obligées de vivre une grande partie de leur jeunesse hors de leur famille, livrées à elles-mêmes, en butte à de nombreuses attaques.

Il me semble qu'un des moyens par lesquels on peut parvenir à protéger ces jeunes filles, c'est de répandre largement les petits traités de ce genre. L'un d'eux, fort bien fait, a été écrit par M. le Dr Burlureaux, il est publié sous les auspices de la Société de prophylaxie, que préside si bien M. le professeur Fournier. Il peut rendre de grands services à ce point de vue et il mériterait d'être plus largement répandu.

Mme Moll-Weiss. — Je crois que le Dr Régnier a raison : il y a des petites filles de douze à treize ans auxquelles je devais parler des soins à donner aux bébés, mais avant de leur parler de l'enfant, je leur parlais de la mère, j'éprouvais tout d'abord une certaine difficulté à leur parler de ces choses. Or, ce qui me fait croire qu'elles les connaissaient, c'est que jamais aucune d'elles ne m'a posé de questions : il n'y a jamais eu chez elles de ces sourires qui font voir qu'elles ont interprété dans un mauvais sens les enseignements reçus : ce qui me confirme absolument l'hypothèse de M. le Dr Régnier.

1. Voir le bulletin de cette société, année 1902.

M. le Dr A. Mathieu. — Lorsqu'ont été faites ici les conférences de M. P. Malapert et du Dr Lucien Butte, ces messieurs ont déclaré eux-mêmes qu'ils s'adressaient à des jeunes gens relativement avancés en âge : M. P. Malapert avait parlé de seize ans, M. Lucien Butte a dit que, pour les grandes villes, c'était peut-être un peu tard, et il proposait quinze ans.

Quoi qu'il en soit, il s'agissait de jeunes gens arrivés à une certaine période relativement avancée de leur vie et, s'il est facile de les atteindre dans l'enseignement secondaire, cela ne l'est pas au même degré dans l'enseignement primaire.

Il me semble bien qu'une des conclusions à tirer de ce qui a été dit ici sur la nécessité de l'éducation morale et de l'éducation prophylactique, c'est qu'il faut qu'il y ait un enseignement post-scolaire très sérieusement organisé. Une des conclusions pratiques qui ressortent très nettement de ce qui a été dit ici est la possibilité de cet enseignement.

Il serait donc très intéressant de savoir comment pourrait s'organiser cet enseignement post-scolaire. Pour ma part, je serais très heureux d'avoir l'avis des personnes qui auraient pu voir fonctionner l'enseignement post-scolaire, et qui pourraient nous donner des indications sur la manière d'y faire réussir un enseignement semblable à celui que nous réclamons.

M. Bonnet. — Je voudrais d'abord poser une question : êtes-vous partisan de l'enseignement sexuel post-scolaire des jeunes filles ?

M. le Dr A. Mathieu. — Je crois que, d'une façon générale, il est impossible d'arrêter l'instruction, comme nous le faisons en France, à douze ou treize ans ou comme on le fait dans des pays plus favorisés à quatorze ans. Évidemment, à treize ou quatorze ans surgit la nécessité impérieuse d'apprendre un métier, de gagner sa vie. Ces questions du reste ont été traitées dans une série de conférences qui ont précédé les nôtres. Il est certain que nous pouvons consi-

dérer comme impossible que l'éducation des travailleurs, quel que soit leur sexe, s'arrête à l'école primaire : c'est dire que je considère l'éducation post-scolaire comme étant absolument indispensable, soit qu'il s'agisse des jeunes gens, soit qu'il s'agisse des jeunes filles.

Pour ce qui est de l'éducation sexuelle, nous avons distingué deux choses tout à fait différentes : une sorte d'enseignement scientifique qui donne une explication assez tardive sur la modalité de la formation des êtres nouveaux. Nous avons dit déjà, et en particulier M. Pierre Régnier, d'une façon très nette, que les questions posées par les enfants étaient des questions posées à un âge où il est impossible d'exposer des données scientifiques et qu'il fallait y répondre cependant ; car il a été établi en principe par tous les éducateurs qui se sont occupés de ce sujet, qu'il ne faut pas mentir aux enfants, ni remettre à plus tard la réponse aux questions posées, qu'il faut tout au moins répondre partiellement et sans délai. Souvent, en effet, l'enfant se contente de réponses partielles, mais il ne faut jamais lui conter les histoires à dormir debout, avec lesquelles on a bercé notre enfance : ces histoires doivent être reléguées dans le magasin des vieux accessoires.

Cette éducation première, préparatoire, doit être faite par la famille ; nous ne concevons pas que l'enfant, jeune fille ou jeune garçon adolescent, parvenu à la période de la vie où on peut lui apprendre avec la réserve nécessaire l'histoire naturelle de la génération, y arrive sans avoir été préparé par une initiation première, progressive, lente et sage, adaptée à ses moyens particuliers et appropriée à son âge.

Ultérieurement l'éducation post-scolaire devrait compléter ces notions. Elle devrait aussi mettre les jeunes gens à l'abri des dangers moraux et physiques qui résulteraient de leur ignorance même. Qu'il s'agisse de l'enseignement primaire, avec l'enseignement post-scolaire lui faisant suite, ou de l'enseignement secondaire, il doit y avoir une œuvre qui se tienne, une œuvre unique, à laquelle doivent collaborer

successivement une série de personnes. C'est en raison précisément de cette collaboration nécessaire qu'il est utile de parler de l'éducation sexuelle dans des milieux où se trouvent réunis comme ici, des pères de famille, des éducateurs et des médecins : ce sont là, en effet, les trois principaux collaborateurs nécessaires et naturels, indispensables même, pour que l'éducation sexuelle soit menée à bonne fin, de l'enfance à l'âge du mariage.

M. Bonnet. — Votre réponse est-elle que l'enseignement post-scolaire des questions sexuelles doit être donné par un instituteur ?... Je me permets de résumer votre pensée.

M. le Dr Mathieu. — Ceci est autre chose. Lorsqu'a été traité ici l'enseignement prophylactique des maladies vénériennes, la même question a été posée au Dr Butte. On lui a dit : « Qui donnera cet enseignement ? » Et M. le Dr Butte répondait : « Ce sera le médecin. » Médecin lui-même il considère que le médecin était tout indiqué pour donner cet enseignement.

L'un de ses contradicteurs objectait : « Mais dans les lycées, le professeur d'histoire naturelle sera tout désigné pour un enseignement de ce genre : il pourra le faire avec une compétence suffisante ».

Parce que médecin peut-être, je dirais volontiers quoique médecin, car je cherche à faire ici abstraction de ma personnalité, je suis de l'avis de M. L. Butte. Je suis en effet convaincu qu'un médecin, parlant de choses médicales, aura toujours beaucoup plus d'autorité qu'un théoricien pur. Je ne crois pas que dans l'enseignement primaire post-scolaire ce soit à l'instituteur qu'incombera la grosse tâche. Évidemment l'instituteur pourra, dans une certaine mesure, jouer le rôle relativement effacé du professeur d'histoire naturelle dans les lycées, mais je crois que la partie importante, la partie essentielle de cet enseignement devra être donnée par les médecins. Je ne concevrais pas, je dois le dire, un enseignement post-scolaire bien organisé, sans que les médecins y prennent une large place.

Vous voyez que je suis très envahissant, mais ce n'est pas de ma faute. (*Sourires.*) Je pourrais répéter un mot que j'ai déjà dit ailleurs : il me paraît difficile de faire entrer dans les milieux collectifs, en particulier dans les milieux scolaires, la médecine et l'hygiène, sans que le médecin y entre en même temps.

M. LE Dr BROCARD. — J'ai suivi très attentivement la conférence de M. le Dr Pierre Régnier et les idées que préconise le Dr Mathieu avec une très juste compétence, puisqu'il préside la ligue pour l'hygiène scolaire.

Il m'apparaît que, de toutes ces discussions, on ne tire pas des conclusions suffisamment fermes : on a déjà fait cette distinction très nette que l'enseignement sexuel peut être donné dans les lycées, avec une largeur de vues suffisante ; que cette largeur de vues ne peut être atteinte à l'école primaire : voilà un premier point.

Il faudrait donc essayer de donner aux enfants des écoles primaires, qui en ont plus besoin que ceux de l'enseignement secondaire, les notions essentielles qui peuvent les mettre à l'abri des écarts de la vie.

Comment y arrivera-t-on ? Par un enseignement post-scolaire suffisant ? Je ne crois pas que ce soit nécessaire. A la base de toutes ces discussions, en définitive, repose ce point essentiel : c'est la connaissance des fonctions de reproduction et des dangers qui peuvent survenir au moment de l'acte de reproduction. Eh bien ! dans l'enseignement secondaire, les programmes tels qu'ils sont élaborés à l'heure actuelle, contiennent tout ce que l'on peut dire à ce sujet. A l'heure actuelle, le professeur de sciences naturelles peut faire l'étude complète de cette question, et l'éducation sexuelle des jeunes garçons et des jeunes filles. Les programmes des sciences naturelles dans les lycées de filles ne sont pas très différents des programmes des lycées de garçons : le professeur peut, comme l'a très bien dit M. Pierre Régnier, s'appuyer sur l'enseignement de la botanique.

Il y a un exemple parfait, la giroflée, où l'on voit l'éta-

mine s'incliner vers le pistil, déposer le grain de pollen sur le stigmate et jusqu'à l'ovule. Je n'aime pas beaucoup le second exemple donné où l'on parle des pollifères, où l'on voit les grains de pollen se disséminer, emportés par le vent et venir féconder des ovules plus ou moins cachées sous les côtes. C'est là une pénétration de hasard, qui n'est pas bonne à prendre comme exemple.

Un autre exemple sera bon à enseigner à des enfants de douze, treize, quatorze ans, à cet âge où l'enfant n'a pas de sexe, est encore sous l'influence morale du prêtre, du rabbin ou du pasteur, sous l'influence matérielle de sa mère qui lui a donné de bons sentiments, de son père qui, avec son autorité morale et sociale exerce sur lui une si salutaire influence. C'est à ce moment là que le professeur de sciences naturelles du lycée, tout en lui faisant un cours de botanique, doit lui montrer la reproduction chez les fougères, où l'on voit non pas ce grain de pollen amorphe, emporté par le vent, mais le grain de pollen, l'entozoaire qui va féconder la poche. C'est cet exemple que je voudrais voir développer par tous les professeurs de science naturelle. Qu'y aurait-il de changé (les enfants le sentent très bien) pour passer du règne végétal au règne animal, appeler l'entozoïde, spermatozoïde ? L'enfant aurait parfaitement compris. Le programme de l'université répond donc complètement sur ce point aux idées du Dr Régnier.

Dans le programme de 5e A, l'enfant est fixé sur les fonctions de reproduction [1]. Plus tard on y revient, au moment de l'âge critique, mais l'enfant aura tout compris ; on lui en parlera encore quand il sera en mathématiques ou en philosophie, on lui fera voir non seulement ces fonctions dans le règne végétal, mais dans le règne animal [2] ; on pourra alors aborder

1. Voici comment s'exprime le plan d'études de 1902 :
Etude extérieure des diverses organes d'une plante à fleur.
Fleur. — Constitution générale de la fleur, — Formation graduelle des parties de la fleur. — Diverses sortes de fleurs. — Inflorescences. — Transformation de la fleur en fruit.

2. Le plan d'études de 1902 est muet sur la question qui nous occupe (classe de philosophie et de mathématiques) en ce qui concerne l'ana-

les fonctions de reproduction dans le genre humain en s'appuyant tout simplement sur le programme d'hygiène. Le programme d'hygiène, première partie, était autrefois obligatoire pour le baccalauréat, mais depuis 1902 (je ne sais si c'est par l'action de la ligue de l'hygiène scolaire), on l'a remis à l'année suivante : c'est un progrès régressif. Pourtant il y a là un chapitre où l'on parle des maladies contagieuses inoculables, puis des accidents locaux et généraux de la diphtérie, puis des suites sociales de l'alcoolisme ; il serait peut-être bon de parler aussi aux enfants de cette maladie que tout le monde redoute et dont personne ne parle [1].

Pour ma part, je sais qu'il y a un rôle spécial à remplir par le médecin : ce rôle est complémentaire de celui du professeur. Sur ce point-là, je suis tout à fait de l'avis du Dr Mathieu, le président de la ligue de l'hygiène scolaire, qui dirige avec tant d'ardeur les travaux de cette ligue : Lorsque le professeur de sciences naturelles parle de la diphtérie, qu'il énumère les procédés d'inoculation, les symptômes locaux et généraux, avec un simple parallèle, avec une simple phrase, il pourrait ajouter ce qui concerne la redoutable avarie.

Tout est contenu dans les programmes de l'enseignement

tomie et la physiologie animales. Pour l'anatomie et la physiologie végétales, voici comment il s'exprime (p. 169, éd. de 1902) :

Reproduction. — Fleur : enveloppes florales ; étamines ; anthère ; pollen ; carpelles ; ovule. — Fécondation et développement. — Fruit et graine.

Germination : phénomènes qui l'accompagnent.

Comparaison des modes de reproduction chez les Cryptogames et chez les Phanérogames. — Idée de l'évolution des végétaux.

1. Voici exactement comment s'exprime le programme officiel. Classe de philosophie (p. 170).

Les maladies contagieuses. Indication rapide des principales maladies transmissibles ou inoculables à l'homme et de leurs modes ordinaires de propagation et d'invasion.

Maladies transmises par les déjections humaines ou les crachats : fièvre typhoïde, choléra, tuberculose.

Réceptivité et immunité. — Résistance de l'organisme.

Variole et vaccine. — Revaccination.

Inoculations préservatrices contre le charbon, la rage, la diphtérie. — Durée des périodes de préservation.

secondaire. Il s'agit donc simplement de faire appel à la bonne volonté du professeur; il s'agit également de faire appel au tact du proviseur, et ici je puis citer un exemple topique.

Un professeur de sciences naturelles avait eu l'intention dans la treizième conférence qui devait suivre les douze leçons consacrées à l'hygiène, dans le cours de philosophie et de mathématiques, de consacrer cette treizième leçon à l'avarie en ajoutant cette maladie au chapitre : « Maladies contagieuses et inoculables », le mot n'est pas explicitement dans le programme, mais après les mots diphtérie, rougeole, scarlatine, un... etc..., permet d'étudier toutes les maladies contagieuses et inoculables, et partant l'avarie. Or, comme ce professeur s'attendait à quelques réclamations et à quelques manifestations contraires, il avait eu soin de dire aux élèves : « N'assisteront à cette treizième conférence que ceux qui apporteront une lettre des parents. » Le lendemain ce malheureux professeur reçut une lettre de quatre pages d'un père de famille qui s'opposait formellement à la conférence, laquelle n'eut pas lieu[1].

Donc, au point de vue des programmes de l'université, tout va bien. Il suffit de les interpréter. Il suffit qu'il y ait un peu de bonne volonté de la part des professeurs et de l'administration des lycées. Quant à l'enseignement primaire, il faut un enseignement complémentaire : je crois qu'il serait bon d'introduire ces notions dans les programmes de l'enseignement primaire afin d'éclairer l'enfant sur les fonctions de reproduction, sans mots choquants, sans paroles déplacées. On pourrait étudier la question des phanérogames, des fougères, des prêles, aborder la question de la reproduction des plantes à fleurs : il serait bon d'introduire de petits compléments ; plus tard, leur

1. Il faut noter ici qu'au lycée Michelet le proviseur, M. Morlet, a fait faire des conférences de ce genre par le médecin résident aux élèves dont les études étaient finies. Une brochure était de plus remise à ces jeunes gens.

conception est ouverte à tous les développements possibles, et cela pour leur plus grand bien.

L'enfant du peuple en général connaît plus ou moins le mystère de la reproduction, mais il en connaît surtout les misères : la connaissance de ces misères, réunie à la connaissance des accrocs qu'il peut rencontrer dans la vie sociale, suffisent à parfaire son éducation. Voilà pourquoi il faudrait dans les programmes de l'enseignement primaire quelque chose d'analogue à ce qui a été fait pour l'enseignement secondaire ; ces notions, tout incomplètes qu'elles fussent, seraient complétées avantageusement par des conférences post-scolaires, qui achèveraient sur ce point l'éducation de l'enfant.

Les cours d'adultes sont fréquentés et cela donne un grand surcroît de travail aux instituteurs et aux institutrices, qui ont déjà assez de besogne avec leurs classes de la journée, mais à la rigueur l'enseignement en suffit pour les sujets les plus intelligents, c'est-à-dire ceux qui sont le plus difficilement dévoyés. Il y a quelque chose à faire pour l'enseignement primaire : vous n'avez qu'à tenir la main à l'application intégrale des programmes en les vivifiant par une large idée philosophique, familiale et sociale.

M. le Dr Mathieu. — Actuellement, il y a une tendance très forte en faveur de la réorganisation systématique de l'enseignement post-scolaire : cet enseignement se fera, espérons-le, et il aura une efficacité réelle.

Je remercie le Dr Brocard des explications qu'il vient de nous donner. Ces explications ont d'autant plus de valeur dans sa bouche qu'il connaît très bien les choses dont il parle : il a en effet l'avantage d'être à la fois médecin et éducateur. Il nous a dit que les programmes permettaient, dans les lycées, de faire tout l'enseignement que nous réclamons. Il sait aussi bien que moi, et même probablement beaucoup mieux, que cet enseignement n'est pas donné d'une façon suffisante et n'est pas complété suffisamment, lorsqu'on arrive à la limite des classes supérieures, parce que les

chefs d'établissement ont une peur très grande des réclamations des familles.

Je sais que, dans plusieurs établissements, des professeurs chargés de l'enseignement de l'hygiène ont demandé à leur proviseur d'être autorisés à faire d'une façon un peu plus explicite l'explication des phénomènes de la génération, et aussi d'une façon claire et détaillée, l'explication de la prophylaxie vénérienne. Les proviseurs ont répondu : « Ah ! ne commettez pas cette imprudence ! Que diraient les familles ! Je ne veux pas que vous entrepreniez l'étude de ces questions devant nos jeunes gens ! »

Donc, il ne suffit pas d'avoir des programmes excellents, il faut encore avoir des personnes capables de les bien exécuter. Il faut surtout qu'il y ait un état d'esprit tel des familles d'une part, et du corps enseignant de l'autre, qu'il n'y ait pas scandale lorsque ces programmes seront mis à exécution.

Nous en revenons donc toujours au même point : c'est l'éducation des familles qu'il faut faire, si l'on veut jamais arriver à faire l'éducation des jeunes gens telle qu'elle devrait l'être.

M. LE Dr RÉGNIER. — Je veux simplement répondre à M. Brocard que si je n'ai parlé de la reproduction qu'en me servant de la botanique, c'est que j'ai tenu compte de l'âge auquel l'enfant était initié à cette science, et j'ai pu constater que, lorsqu'il était très difficile de montrer le fait, l'enfant ne s'y intéressait pas.

Comme je ne voulais pas que son imagination travaillât dans le vide, je m'en suis tenu à ce qui était compréhensible pour le cerveau de l'enfant : il m'était facile de prendre des algues et de leur montrer des préparations microscopiques, mais j'ai constaté qu'au bout de quelque temps, l'enfant avait l'attention complètement lasse, et que je perdais tout le bénéfice d'une méthode d'explication dont l'éducation sexuelle n'est qu'une partie. Je vous l'ai dit : je me suis occupé d'opérer auprès des enfants d'après la méthode Pestalozzienne, c'est-à-dire que je suis parti de ce principe

qu'il ne faut apprendre à l'enfant que ce qui l'intéresse et l'amuse. L'aveugle qui porte sur son dos le paralytique qui voit clair, c'est la base sur laquelle les phénomènes intellectuels peuvent être posés. J'ai choisi les exemples qui parlent à l'enfant : c'est pour cela que je ne suis pas allé jusqu'aux algues pour montrer aux élèves la façon plus ou moins rapide dont elles se cherchent les unes les autres, en présentant des phases très voisines de la reproduction animale.

Si j'ai cité les conifères, c'était pour montrer tout ce qu'il y avait d'ardeur chez un organe, égoïste au début, à converger vers l'instinct de la reproduction, si bien que lorsque, par l'organisation de la cellule, il était difficile que la fécondation fût assurée, la bonne nature y pourvoit cependant, en mettant vingt mâles pour une femelle. Cette sorte d'ardeur de toute la nature, prise dans la botanique, tournée vers une fonction unique, la reproduction, s'explique par ce désir qu'ont les vivants de ne pas mourir tout entiers.

Au point de vue du programme, il faut tenir grand compte de l'âge de l'enfant : c'est ce que M. Brocard ne semble pas bien voir lorsqu'il dit qu'à l'école primaire on doit donner une instruction plus complète que celle qui l'est jusqu'à présent au point de vue sexuel, mais il ne faut pas oublier que l'enfant a onze ou douze ans et, s'il m'est permis de me servir d'une expression empruntée à la chasse, il faut que les occasions soient prises à l'affût, mais il ne faut pas les chasser. Je me demande en effet si, jusqu'à l'âge du certificat d'études, il n'y aurait pas un danger à faire un enseignement sexuel très déterminé.

M. Brucker [1]. — En résumé, tout le monde est d'accord sur ce fait que de graves raisons d'hygiène rendent nécessaire la création de cet enseignement et l'on ne discute guère que sur la façon de l'organiser.

1. M. E. Brucker, professeur au lycée de Versailles, n'ayant pu prendre part à la discussion, a résumé dans un article de *la Revue de l'Enseignement des Sciences* les observations que nous sommes heureux de reproduire ici avec son autorisation et celle du directeur de ce vaillant organe, M. F. Marotte, membre de notre ligue. (N. D. L. R.)

Je voudrais tout d'abord apporter sur la nécessité de créer cet enseignement, quelques arguments qui n'ont pas été fournis, parce qu'ils sont exclusivement d'ordre pédagogique.

On m'accordera sans difficulté que, si l'enseignement des sciences naturelles n'est pas basé sur l'observation effective des êtres vivants, il y a le plus grand intérêt à le supprimer le plus vite possible : apprendre à parler, sans les connaître réellement, des choses ou des êtres qui nous entourent est un exercice de verbiage des plus funestes. L'enseignement de la botanique sans plantes et de la zoologie sans bêtes sont de petits crimes contre l'intelligence des enfants, qui, pour se commettre très fréquemment, n'en sont pas moins condamnables. Mais qu'on prenne bien garde aux conséquences, car il est tout aussi impossible d'étudier la zoologie sans s'occuper de la reproduction animale que de faire de la botanique sans regarder de fleurs ! La même ignorance de nos conventions sociales existe chez les animaux et chez les plantes ; leur reproduction se fait au grand jour. Les différences externes qui existent souvent entre les mâles et les femelles sont remarquées très tôt par les enfants ; quant aux organes internes, comment disséquer un animal sans voir les organes reproducteurs ? Les animaux ne sont pas, comme les livres, expurgés *ad usum scholarum*. Tant qu'on se contente, comme on le fait trop souvent en zoologie, de schémas, de tableaux muraux ou de bêtes en carton-pâte, tant qu'on trouve suffisant de montrer à toute une classe la tranche d'une boîte à insectes ou des bocaux sur lesquels, à la distance où les élèves se trouvent, ils ne voient guère que les étiquettes, tant que l'enseignement est basé sur des préparations artificielles ou mal observées, la reproduction peut être passée sous silence. Si, au contraire, les élèves ont les animaux entre les mains, et si l'on se propose vraiment de développer leur esprit d'observation, il est impossible que les questions sexuelles ne soient pas posées. Dès lors, quelle est la règle à suivre ? Le professeur doit-il escamoter les questions des élèves ? Même s'il s'y résigne, est-il

en son pouvoir de le faire toujours avec habileté ? Et quelles idées fausses cette étrange attitude n'éveillera-t-elle pas chez les élèves !

Ces questions se posent d'une manière tout à fait précise depuis que les programmes de 1902 ont introduit dans les classes supérieures des exercices pratiques consistant, pour une bonne part, en dissections d'animaux. Cette petite réforme n'a l'air de rien ; elle n'a pas été criée sur les toits ; ni les élèves, ni les parents, ni les administrateurs n'ont bronché ; les rapports officiels ne contiennent sur ces exercices pratiques que des appréciations optimistes sans réserve. Et pourtant, depuis sept ans, les élèves de lycée ont disséqué écrevisses, poissons, grenouilles, oiseaux, mammifères ; ils ont vu et leurs professeurs leur ont naturellement expliqué les organes reproducteurs externes et internes ; il y a même eu forcément chez les mammifères des extractions d'embryons. Bref, il ne reste plus qu'à enregistrer dans les programmes l'enseignement qu'on a créé — involontairement sans aucun doute — aux exercices pratiques.

Ce sera du reste une modification très faible des programmes mêmes, comme l'a fait remarquer M. Brocard. Déjà les programmes de botanique contiennent la reproduction des plantes et les programmes d'hygiène l'étude des maladies contagieuses. Bien des fois mes élèves m'ont demandé de combler la lacune ; et je puis dire que bien des professeurs, considérant comme légitime la liberté qu'ils prenaient vis-à-vis de la lettre du programme, l'ont comblée au su ou à l'insu de leur proviseur selon les cas, sans qu'il en soit résulté aucun incident. Le moment est venu de choisir entre le désir d'un enseignement réel et la crainte des réalités.

*
* *

Ce serait toutefois une grosse erreur, dont les conséquences seraient déplorables, d'ajouter simplement une ligne de plus aux programmes actuels de zoologie et de physiologie.

Tous, en effet, ceux de sixième comme ceux de philosophie, de mathématiques et de Saint-Cyr, présentent ce caractère commun d'indiquer comme base des connaissances l'étude spéciale de l'homme. Or, s'il existe des professeurs qui savent que lés méthodes priment les programmes, il en est trop encore qui, malgré les conseils répétés de nos chefs sur l'importance qu'il faut lui donner, ont un respect excessif du plan d'études et qui ne manqueraient pas d'exposer la reproduction en prenant l'homme comme exemple. Il me paraît inutile d'insister sur les dangers de toute sorte que présenterait cette façon de faire. Un enseignement de ce genre ne doit être donné dans les lycées et collèges pour quelque raison que ce soit. Mais toute la question est de savoir si l'absurdité à laquelle nous serions conduits en prenant l'homme comme exemple n'existe que pour les organes de reproduction.

La question sera vite tranchée si l'on veut bien réfléchir que l'homme est un des animaux les plus difficiles à se procurer pour l'étude : non seulement les élèves d'un lycée n'ont jamais disséqué un cadavre, mais encore les professeurs eux-mêmes ne l'ont à peu près jamais fait. Ils décrivent plusieurs fois par an, avec force détails, les lobes du foie de l'homme, les sinuosités de son estomac, les lobes de ses poumons, la forme de ses reins et de ses autres organes, sans les avoir jamais vus, sans espérer les voir jamais! Toute cette belle érudition est directement extraite de ces admirables traités d'anatomie médicale qui rendent de si grands services quand ils accompagnent l'étude directe du cadavre, mais qui sont sans aucune valeur loin des amphithéâtres de dissection ; l'extension prise par le pur verbalisme dans notre enseignement est une des conséquences fatales du choix par les programmes de l'homme comme type d'animal.

Sans doute, il y a l'écorché d'Auzoux dans les grands établissements, mais le bonhomme, l'insecte et la fleur en carton-pâte sont-ils les vrais moyens de donner un enseignement concret ? Des dissections de souris ou de cobayes,

l'étude du cœur, des rognons, du foie et du cerveau, des moutons par exemple, n'en apprennent-ils pas plus, mieux et à meilleur compte ? Si l'on veut que notre enseignement soit concret, qu'on supprime des programmes l'étude spéciale de l'homme ou qu'on nous donne des cadavres !

Cette suppression est-elle possible ? Demandez combien de temps on consacre à la Faculté des sciences à l'étude spéciale de l'homme : on vous répondra qu'on ne s'en occupe guère. Ouvrez un grand traité de zoologie, de physiologie ou d'embryologie générales : vous verrez quelle place réduite y tient l'espèce humaine. Un petit poisson tout simple comme l'amphioxus y a une bien plus grande importance : il est remarquable qu'on ait cherché des inspirations, pour établir les programmes de sciences naturelles, bien plus dans l'enseignement des facultés de médecine que dans celui des facultés des sciences.

Supposons donc qu'on ait modifié la lettre du programme, et qu'au lieu de s'attacher aux détails d'anatomie médicale, il soit entendu qu'on mettra en évidence les caractères essentiels et généraux de structure, de fonctionnement, d'origine embryogénique et phylogénique des divers organes des animaux supérieurs, en prenant les faits d'observation et d'expérience aussi bien chez les autres vertébrés que sur l'homme ; dès lors, l'enseignement ne présente pas plus de difficulté pour les questions sexuelles que pour les autres.

Avec les plantes, les invertébrés et les vertébrés inférieurs, on peut faire dans les deux cycles une étude générale suffisamment complète des phénomènes de reproduction. Même la fécondation interne, la viviparité, la formation d'un placenta peuvent être exposées à propos des poissons. On nous accordera sans peine que le mode de reproduction des requins ne risque pas d'éveiller d'images évocatrices dangereuses : il est d'ailleurs figuré depuis fort longtemps sur les planches murales employées dans les lycées et collèges sans que personne s'en soit plaint. Or, c'est à quelques détails près, qui peuvent se préciser à

propos du développement du poulet, le mode de reproduction des mammifères ; quant à celui de l'homme, il ne présente rien d'important à signaler. *Très peu de choses sur les mammifères et rien sur l'homme*, telle nous paraît la règle à suivre dans l'enseignement sexuel ; et c'est parce qu'elle s'est trouvée tout naturellement suivie en exercices pratiques que l'introduction involontaire de cet enseignement n'a rencontré que des approbations.

* * *

Reste la question d'hygiène sexuelle. Tout le monde est à peu près d'accord sur ce principe que l'hygiène sexuelle doit être envisagée autant que possible comme le reste, sans que rien puisse faire croire aux élèves que ces questions doivent être traitées dans un état d'esprit particulier. Pour cette raison, l'enseignement par brochures spéciales n'a pas paru bien accueilli. Ses partisans pourtant auront sûrement gain de cause en un certain sens : une fois, en effet, la question au programme de la classe et de l'examen, elle sera traitée dans tous les ouvrages classiques ; et, par suite, tout professeur qui, pour une raison ou pour une autre, se trouverait embarrassé, pourrait renvoyer ses élèves aux livres. Cet enseignement étant fort délicat à donner, tous les mots devant y être pesés, sans pourtant qu'il en apparaisse rien aux élèves, les professeurs peu sûrs d'eux-mêmes pourront très facilement se tirer d'affaire en usant de cette faculté.

Mais l'enseignement doit-il être confié aux professeurs de sciences naturelles ou aux médecins ? Il faudra, dans la seconde hypothèse, que le médecin enseigne toute l'hygiène. Il s'agit donc de savoir s'il est plus facile au naturaliste d'apprendre l'hygiène ou au médecin l'art d'enseigner. Ceux des professeurs qui font consister leur enseignement en un cours débité devant des élèves silencieux par ordre ne verront sans doute aucune objection à leur remplacement par le médecin. Ceux qui croient, au contraire, comme

M. L. Bougier, que l'enseignement est tout un métier à connaître, dans lequel l'apprentissage de certaines méthodes générales n'exclut pas plus que dans tout autre métier, le tour de main individuel, seront d'un tout autre avis. L'art d'interroger, l'art de dialoguer, l'art de faire observer, la tenue d'une classe animée sans désordre, demandent non seulement une préparation sérieuse mais encore une habitude qu'une pratique continuelle peut seule donner. Aussi la solution nous paraît-elle consister à donner aux futurs professeurs des notions concrètes convenables sur les maladies évitables. De même qu'ils font des excursions zoologiques et botaniques, ils peuvent en faire quelques-unes dans les hôpitaux où ils seront vite convaincus et documentés. Nous pensons que la ligue, qui se plaint volontiers de la multiplicité des professeurs, se ralliera volontiers à cette solution et aidera à la préciser. Cette discussion est d'ailleurs secondaire : quel que soit celui qui le donne, l'essentiel est que cet enseignement soit donné.

*
* *

Le programme des classes supérieures est déjà si chargé qu'en y ajoutant l'enseignement des questions sexuelles, il faut songer à le simplifier par ailleurs. En particulier, il est permis de méditer sur cette partie du programme qui fait la terreur des candidats, la terreur aussi des maîtres qui doivent l'enseigner en cinq heures au plus et que précède le titre fallacieux de *paléontologie*. Le lecteur non prévenu sera sans doute étonné de trouver sous cette rubrique, tout d'abord l'étude des contours généraux des terres et des mers aux diverses époques géologiques, c'est-à-dire la paléogéographie, et ensuite l'étude des fossiles faite non par groupes zoologiques mais par périodes géologiques. L'ensemble bizarre ainsi formé ne correspond exactement à aucune des sciences naturelles, mais on le reconnaîtra tout de suite si l'on est familiarisé avec les faux principes de l'enseignement traditionnel : c'est la *géologie sans terrains*

faisant une digne suite à *l'homme sans cadavres*, exemples également remarquables de synthèses racontées aux élèves de faits non perçus et non compris.

Sans doute, ces questions ont été introduites pour servir de base à l'exposé du transformisme. Mais, comme l'a dit M. Bernard (*Revue du Mois,* 10 février 1906), « le choix des faits qui appuient la théorie transformiste n'est pas absolument heureux. Il est vrai que les fossiles ont des avantages pédagogiques : il y a beau temps qu'ils ne songent plus à se reproduire et, réduits à leurs os, ils se présentent avec une décence excessive. » Il est bien certain que l'étude de la formation et du développement d'un être vivant quelconque est autrement aisée, frappante et convaincante à ce sujet que la comparaison d'une série d'espèces différentes dont les noms et la sériation dans le temps sont de plus horriblement difficiles à retenir. Il serait d'ailleurs facile aux professeurs, sans que l'étude systématique de la paléontologie figure au programme, de rappeler quelques conclusions du cours de géologie de seconde, quand ils traiteraient du transformisme.

Enfin, si certains naturalistes craignent de voir ainsi disparaître certaines matières des programmes secondaires, nous leur demanderons, au lieu de vouloir introduire de force toutes les sciences naturelles dans les programmes de philosophie et de mathématiques, de nous aider à obtenir la création d'une section E du second cycle, que nous avons proposée récemment [1]; les sciences naturelles y seraient en effet une des disciplines principales et disposeraient d'un nombre d'heures suffisant pour permettre un enseignement solide de leurs diverses branches, tandis que tout nous commande, exiguïté de l'horaire et nature des élèves, de réduire notre enseignement dans les autres sections à ce qui est vraiment essentiel et facilement abordable.

Ces remarques permettent de voir comment toutes ces questions se tiennent : nous insistons depuis longtemps sur

1. V. *Revue de l'enseignement des sciences,* les articles de M. Marotte.

les changements à introduire dans les méthodes ; les questions soulevées par la ligue d'hygiène scolaire conduisent à des modifications de programmes ; des questions d'horaire viennent d'être soulevées par notre collègue M. Goux. La crise de maturité approche-t-elle enfin pour l'enseignement des sciences naturelles ? Puisse en ce cas sa métamorphose être complète et rapide et le conduire bientôt à un état aussi parfait que possible.

CONDITIONS

D'UN BON DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE

Par M. le Dr L. DUFESTEL

(11 Février 1909).

Je dois vous entretenir *des conditions d'un bon développement physique*. c'est-à-dire que je dois vous exposer ce qu'il faut faire pour assurer à l'enfant une croissance normale.

Je n'ai pas besoin d'insister devant vous sur la nécessité qu'il y a de favoriser le développement physique de l'écolier.

Toutes les personnes qui suivent ces conférences sont convaincues que l'éducation physique de l'enfant doit être cultivée au même titre que l'éducation intellectuelle et que l'éducation morale.

Mais j'irai plus loin, car je considère qu'avant de cultiver les facultés de l'esprit il faut d'abord s'occuper de la santé du corps et en revenir à la saine tradition des anciens.

Les Grecs, ces merveilleux éducateurs de la jeunesse, surveillaient avant tout le développement corporel. — Ils voulaient d'abord donner à l'enfant ce qu'ils considéraient comme le plus utile, une santé parfaite ; et ce n'est que lorsque ce résultat était obtenu qu'ils ornaient l'esprit, comme ils le disaient, et qu'ils cultivaient les facultés intellectuelles.

Ils considéraient le *corps sain* comme la base sur laquelle ils pouvaient édifier l'éducation morale de l'homme.

Ils s'attachaient à développer harmonieusement toutes les parties du corps de façon à réaliser le type de la beauté classique que nous admirons dans les statues de l'art antique que le temps nous a conservées.

Les élèves de Platon en sortant d'entendre la parole du maître se rendaient aux jeux et se livraient aux exercices les plus variés.

Ces saines pratiques faisaient des Grecs une race d'élite où la culture du beau était poussée à l'extrême.

Mais ces traditions sagement conservées par les Romains se perdirent avec le christianisme. Il est intéressant de voir l'importance que les idées religieuses ont eue pendant tout le moyen âge sur l'éducation physique.

La dualité du corps et de l'âme, de la pensée et de la matière — eut une influence néfaste sur l'éducation physique des enfants.

Vous savez comment l'on traitait le corps dans certains milieux au XVIIe siècle, et vous avez tous à l'esprit l'exclamation de Philaminte :

> Le corps, cette *guenille*, est-il d'une importance,
> D'un prix à mériter seulement qu'on y pense ?

s'écrie-t-elle dans *Femmes savantes*.

L'âme au contraire est immortelle, elle survit au corps; il faut donc lui donner tous les avantages possibles, il faut l'orner de toutes les beautés, de toutes les qualités.

D'où cette conclusion logique :

Négliger le corps et cultiver le cerveau.

Aussi, pendant tout le moyen âge, on ne s'occupe que de l'intellect. Seuls quelques esprits éclairés comme Montaigne et Rabelais proposent de s'occuper du corps.

Il faut arriver à J.-J. Rousseau pour trouver un éducateur soucieux du physique de son élève.

L'université, il faut bien le dire, a hérité de ces traditions et elles les a continuées.

Sous Napoléon, sous la Restauration et même pendant la Monarchie de Juillet, nulle part on ne voit trace d'éducation physique.

Il faut arriver au grand ministre Duruy pour voir l'université décréter l'enseignement de la gymnastique, et encore elle n'est que facultative.

Ce n'est que vers la fin du siècle dernier que l'on proclame qu'il faut s'occuper du corps.

Aujourd'hui, la dualité du corps et de l'esprit a fait son temps et la grande loi biologique de l'unité de l'être humain n'est plus guère contestée.

L'enfant qui arrive à l'école ou au collège ne doit pas être, comme l'a fort bien dit le D[r] Paul Le Gendre, considéré comme sain par définition. Il apporte avec lui, avec des tares héréditaires souvent graves, des affections que tout éducateur, qui accepte la responsabilité de diriger l'enfant, doit connaître.

Nous ne nous occuperons, dans cette conférence, que de l'enfant à la période scolaire. Nous laisserons de côté et avec intention, le jeune bébé et même l'enfant de l'école maternelle. Ce n'est pas que l'éducation physique de ces enfants doive être négligée, mais son exposition nous entraînerait trop loin. Nous n'aurons en vue ici que l'enfant de l'école élevé en commun, l'écolier de six à dix-huit ans.

*
* *

Les conditions d'un bon développement physique sont de deux sortes :

Elles sont générales et s'adressent à tous indistinctement, ou elles sont particulières et s'adressent alors à chaque enfant considéré séparément au point de vue de ses aptitudes physiques.

On conçoit tout de suite que pour connaître ces aptitudes, pour pouvoir utilement diriger l'enfant, il faut avant tout qu'il soit examiné par le médecin : il faut en un mot lui constituer un dossier sanitaire, carnet de santé des internats, ou fiche pour les externats.

La première condition pour assurer un bon développement physique à l'écolier, c'est donc de le soumettre à une visite médicale.

Je n'insisterai pas ici sur cette visite, ni par qui elle doit être faite, ni comment on doit procéder. Ces questions ont

été traitées dans cette enceinte sous des formes différentes par MM. Mathieu et Méry[1].

Je dirai seulement que cet examen permet immédiatement de classer les enfants en deux catégories :

1° Ceux qui sont sains et bien constitués et qu'on peut soumettre à une règle commune.

2° Ceux qui, présentant des tares congénitales ou des troubles fonctionnels, ne sont pas capables de suivre les exercices de leurs camarades bien portants, et doivent être surveillés particulièrement.

Cette première sélection a une importance considérable, car elle permet de remédier souvent aux infirmités physiques de l'écolier.

L'enfant dont la scoliose a été décelée au début, alors que les lésions ne sont pas accentuées, pourra être amélioré et même guéri.

Au contraire, s'il ne subit pas d'examen, lorsque les parents s'en apercevront il sera trop tard et la lésion sera définitive.

Il en sera de même pour toutes les attitudes vicieuses ou simplement défectueuses que prennent les enfants et que des mouvements appropriés corrigent facilement.

L'éducation physique donnée à l'école ou au collège doit, autant que possible, remédier aux infirmités physiques de l'enfant : d'où cette conséquence qu'elle doit être sous la direction immédiate du médecin scolaire.

Car seul le médecin a la compétence nécessaire pour découvrir les infirmités ou les attitudes vicieuses et en surveiller le traitement.

Donc, examen de l'enfant par le médecin scolaire, qui surveillera et même dirigera l'éducation physique, telle doit être la première condition dans laquelle il faut placer l'enfant pour lui assurer un bon développement physique.

1. La conférence de M. A. Mathieu, du 7 novembre 1907, n'a pas été imprimée. On trouvera dans le n° 20 de l'*Hygiène scolaire* (1907, p. 296-312), le rapport de M. H. Méry : *Méthodes pour l'examen médical des écoliers, au début et au cours de leurs classes.*

La seconde condition, c'est de donner à l'enfant le temps qui lui est nécessaire pour assurer sa croissance normale. — Savoir répartir les vingt-quatre heures du jour pour donner à l'enfant le temps nécessaire à son sommeil, à ses repas, à ses jeux et à son travail intellectuel est une question difficile à résoudre. Elle divise souvent médecins et professeurs.

Il faut d'abord assurer à l'enfant un temps suffisant pour *son sommeil*.

Il peut vous paraître extraordinaire que je demande d'abord pour l'écolier le temps nécessaire à son sommeil. C'est que je considère le sommeil, c'est-à-dire le repos, la période de réparation comme une question fort importante. D'abord l'enfant y consacre plus d'un tiers de son temps, puis l'enfant en pleine croissance, en pleine période de développement, doit pouvoir dormir suffisamment pour que son sommeil soit réparateur.

Dormir est pour l'être humain aussi important que boire et manger.

Je pourrais, pour défendre ma thèse, vous raconter l'histoire récente de ces collégiens dont le travail laissait à désirer et qui donnèrent satisfaction à leurs professeurs dès qu'on leur eût accordé une heure de sommeil en plus. Ces enfants ne se reposaient pas assez, et ils se levaient trop tôt mal disposés et le travail du jour s'en ressentait.

L'enfant quand il se lève doit être suffisamment reposé; s'il n'a pas eu un temps suffisant pour son sommeil, il est fatigué en se levant. Cette fatigue ne fait que s'accentuer tout le jour, et le travail n'est pas ce qu'il devrait être.

La commission suédoise, que je prendrai souvent comme exemple, nous semble avoir le mieux étudié la question de la répartition du temps de l'enfant :

De sept à neuf ans, elle lui accorde onze heures de sommeil.

A dix et onze ans, la durée varie de dix à onze heures.

A douze et treize ans, l'enfant n'a plus que dix heures de sommeil.

A quatorze ans, neuf heures et demie.

A quinze et seize ans, neuf heures.

Et à dix-sept et dix-huit ans, huit heures et demie.

On voit que la durée du sommeil va en diminuant à mesure que l'âge augmente.

Naturellement, la durée du sommeil variera selon l'état physique de l'enfant. Un écolier chétif et débile qui, lorsqu'il fait un effort physique ou intellectuel, dépense proportionnellement plus que le bien portant, doit avoir un plus long temps de sommeil.

Mais il ne suffit pas de donner à l'enfant une durée déterminée de sommeil, — il faut encore que la pièce dans laquelle il dort remplisse certaines conditions indispensables.

Il faut que la chambre et surtout le dortoir commun présentent un cube d'air suffisant et que le renouvellement de l'air y soit assuré d'une façon satisfaisante.

Malheureusement, ces conditions sont loin d'être remplies pour l'enfant pauvre de nos écoles, pour celui qui en a le plus besoin. Il couche le plus souvent dans une chambre mal aérée, mal ventilée, où la famille a séjourné toute la soirée et où les conditions d'hygiène sont déplorables.

Cet enfant va passer neuf à dix heures, c'est-à-dire plus d'un tiers de sa journée dans cette atmosphère.

On s'explique alors son étiolement, son anémie, et surtout, comme nous le verrons, l'habitude qu'il a prise de réduire au minimum son amplitude respiratoire, sa capacité vitale, comme on dit.

C'est là où l'influence du médecin peut se faire utilement sentir : il faut obtenir que les chambres soient ventilées, que le soir une ouverture permette le renouvellement de l'oxygène. Aujourd'hui dans certains milieux on obtient bien que les enfants couchent avec la fenêtre ouverte, mais c'est fort difficile dans la classe ouvrière par suite de la ténacité de certains préjugés.

L'influence du milieu social n'est plus discutable aujour-

d'hui. Déjà, en 1829, Villermé écrivait : « La taille des hommes est d'autant plus haute et leur croissance s'achève d'autant plus vite que toutes choses égales d'ailleurs, le pays est plus riche, l'aisance plus générale, les logements, les vêtements et la nourriture sont meilleurs, que les peines, les fatigues, les privations éprouvées dans l'enfance et la jeunesse sont moins grandes. »

Dernièrement, dans un travail fort curieux, Niceforo a montré qu'à Lausanne, dans les écoles, les enfants des classes pauvres avaient la taille, le poids et le périmètre thoracique inférieurs à ceux des classes aisées.

Bien mieux, dans un rapport publié par le bureau d'éducation d'Ecosse, rapport concernant les enfants des écoles publiques de Glascow (1905-06), il est montré d'une façon évidente que pour des enfants du même âge, le poids et la taille s'élèvent en même temps que le nombre de pièces du logement des parents. Ce sont là des faits qui montrent l'importance de ce que nous avons dit.

Au lever, la commission suédoise accorde à l'enfant une heure pour les soins de sa toilette. Dans beaucoup d'établissements universitaires, on considère une demi-heure comme un temps suffisant.

L'enfant doit se laver à grande eau et se savonner. Nous voudrions voir l'ouvrier prendre chaque matin un tub ou un bain douche tiède, c'est-à-dire recevoir une douche tiède sur tout le corps, douche qui lui permettra un complet nettoyage.

Car ce n'est pas seulement la figure et les mains qui doivent être lavées, mais toutes les parties du corps.

Le bain douche a été installé dans un certain nombre de nos lycées. En Allemagne, en Suisse, en Suède, le bain-douche existe à l'école et une ou deux fois par semaine l'écolier y est conduit.

A Paris, en dehors des lycées, les bains-douches n'existent que dans une école communale du Ve arrondissement; ils ne sont pas obligatoires, mais simplement facultatifs et

bien souvent l'apathie et l'ignorance des parents empêchent les enfants de bénéficier de leur application.

Après le temps nécessaire au sommeil et à la toilette il faut accorder à l'enfant le temps nécessaire à ses repas.

Ce temps ne doit pas être compté pour le repas seul, mais aussi pour le repos qui doit toujours suivre le repas.

C'est qu'après le déjeuner ou le dîner, le travail de la digestion réclame ses droits et qu'il rend impossible tout travail sérieux ou fatigant.

Il est aussi nuisible à la santé de se livrer après le repas à un travail cérébral que de s'adonner à des jeux violents ou à des exercices physiques fatigants.

Les animaux dorment après leur repas, les paysans font leur sieste et ne reprennent leurs travaux que quand leur digestion est avancée.

A l'école de la forêt de Charlottenbourg après le repas les enfants doivent se reposer. Les écoliers doivent faire de même.

Ils doivent après les repas éviter les jeux violents et les exercices trop pénibles.

« Nous n'hésitons pas, écrivent sur ce sujet MM. Mathieu et Roux, à déclarer que l'emploi actuel du temps dans les lycées et les écoles communales nous paraît contraire aux lois de l'hygiène[1]. »

Nous demandons une demi-heure pour le repas du matin et le goûter de quatre heures, et trois quarts d'heure pour le repas de midi et celui du soir, et nous insistons pour que ces deux derniers repas soient suivis d'une période de repos.

Mais si l'enfant a besoin d'avoir le temps nécessaire pour son repas et le travail de sa digestion, il a aussi besoin d'avoir une nourriture substantielle et surtout une nourriture appropriée à son âge et à ses besoins.

L'enfant doit être bien nourri pour réparer ses forces, s'accroître et se développer.

1. V. *Hygiène scolaire*, n° 3, p. 69.

Il a besoin d'une ration d'entretien et d'une ration de *croissance*.

Souvent, pour l'enfant pauvre, le meilleur repas est celui qu'il prend à la cantine de l'école, aussi est-ce avec plaisir que nous voyons chaque jour améliorer les menus de ces cantines.

Nous voudrions aussi voir un peu modifier nos habitudes françaises : le premier repas du matin qui, au collège, se compose de soupe ou de café au lait et de pain est notoirement insuffisant. Nous voudrions y voir ajouter des œufs et des viandes froides.

Par contre le repas du soir pourrait être moins copieux, le sommeil n'en serait que plus calme et plus réparateur.

Dans les lycées, le médecin doit contresigner les menus, mais le plus souvent ce n'est qu'une formalité. Nous voudrions que le médecin des établissements scolaires puisse prendre la même initiative que son collègue du régiment qui a un pouvoir effectif de surveillance sur la nourriture des soldats et a le droit de refuser la viande ou les aliments qu'il juge nuisibles.

A l'école primaire, le médecin devrait pouvoir intervenir dans les menus des cantines, on n'aurait pas vu si longtemps se perpétuer le même menu pour les enfants de trois ans ou pour ceux de douze ans.

Ajoutons que cette réforme est demandée dans le rapport si documenté du Dr Guibert, conseiller municipal, sur la réorganisation de l'inspection médicale des écoles[1].

L'enfant doit aussi avoir des vêtements appropriés aux exercices qu'il exécute. Il faut éviter tout ce qui peut le serrer, le comprimer et enrayer son développement : les gilets trop serrés, le corset, les chaussures trop étroites seront rejetés. L'enfant doit avoir des vêtements amples, laissant circuler l'air et permettant l'évaporation normale des produits de la sécrétion cutanée.

L'enfant qui se remue et s'agite beaucoup ne doit pas

1. Voir aussi *Hygiène scolaire*, la conférence de Mme Kergomard et la discussion à laquelle elle a donné lieu (n° 24, p. 251).

être enserré dans ses vêtements. Il a besoin d'avoir toute la liberté de ses mouvements; pendant les jeux, les travaux manuels et les exercices de gymnastique, l'écolier doit avoir un costume spécial lui permettant de se mouvoir librement.

Jusqu'à présent, et pour toutes les parties que nous venons d'exposer, tout le monde est à peu près d'accord et pédagogues et médecins s'entendent sur la répartition des heures de sommeil et de repas. Mais où les difficultés surgissent, où le désaccord intervient, c'est lorsqu'il s'agit de répartir le temps qui reste. Voilà un enfant de dix ans par exemple auquel vous avez accordé onze heures de sommeil et quatre pour les repas, le repos consécutif et les soins de sa toilette.

Il reste neuf heures, comment allez-vous les répartir? Ces neuf heures doivent être consacrées : partie à l'éducation physique et partie à l'éducation intellectuelle et morale.

Il faut diviser ce temps entre les jeux, la classe et l'étude.

Le règlement suédois que je cite souvent, parce que je le considère comme un véritable modèle, accorde à cet enfant trois heures de jeux et de travaux libres et six heures de classe. Dans les six heures sont compris le temps consacré aux devoirs à la maison et celui employé à la gymnastique, qui, comme nous le verrons, n'est pas considéré comme un jeu mais comme un devoir, comme une classe. Les trois heures de liberté sont réparties en jeux proprement dits et en travaux manuels.

Le *jeu* est pour l'enfant une chose essentielle, c'est un besoin, c'est une nécessité qu'il faut encourager. L'enfant lorsqu'il a joué n'en travaille que mieux.

Un de nos amis, l'un des plus distingués parmi nos directeurs d'écoles me racontait récemment que, chaque fois que par suite du mauvais temps les enfants ne peuvent prendre leurs ébats au dehors pendant le quart d'heure de récréation, ils sont terribles pendant la classe suivante et qu'on ne peut en venir à bout. Le jeu est, pour l'enfant comprimé pendant la classe, une détente, une soupape de sûreté.

C'est en jouant, en s'agitant, en criant qu'il laisse échapper son exubérance et détend ses nerfs.

L'enfant qui ne joue pas est souvent un malade, ou au moins un débile. Celui qui reste dans un coin pendant le quart d'heure sans prendre part aux ébats de ses camarades est un enfant souvent mal portant qui a besoin d'une surveillance particulière.

Pour que le jeu ait tout son effet utile, il faut deux conditions que nous considérons comme essentielles.

La première c'est que l'enfant puisse jouer librement sans contrainte, et la seconde c'est que le jeu ait lieu au grand air. La liberté dans le jeu est un point énorme pour l'enfant. Il se sent libre, livré à lui-même en dehors de la férule du maître, il peut choisir le jeu qui lui plaît. Tous les jeux sont excellents, tous sont salutaires lorsqu'on ne s'y livre pas avec violence.

Mais à côté de la liberté du jeu, qui s'exerce sous la surveillance discrète et indirecte du maître, il faut que le jeu ait lieu en plein air, car l'enfant a besoin de revivifier ses poumons et d'y faire circuler de l'air pur.

Vous savez par expérience que la salle de classe n'est pas précisément l'endroit où l'air est le plus pur et qu'au bout de quelque temps de séjour, malgré les précautions prises, il devient très rapidement nuisible; aussi la nécessité de l'exercice au grand air est-elle absolue.

Voyez ces enfants, sur la place du village, regardez-les courir, sauter, lancer la balle, crier même, laissez-les, ils font œuvre utile, ils emplissent leurs poumons d'oxygène, développent également leurs membres inférieurs et supérieurs et facilitent singulièrement les échanges nutritifs.

Comparez ces enfants de la campagne avec ceux de nos villes et demandez-vous pourquoi les uns ont la figure rose et joufflue, le teint hâlé par les coups de soleil, tandis que les autres sont pâles, chétifs et malingres.

Les uns sont pleins de vie et de santé, les autres au contraire semblent voués à toutes les maladies. Les Anglais ont bien compris ces besoins de l'enfant des grandes villes et ils

ont créé pour les écoliers au milieu de leurs immenses cités des places de jeu permettant aux enfants de s'ébattre en liberté.

Ce sont de vastes pelouses au gazon verdoyant, bien entretenu, agréable et doux aux pieds ; chaque âge y a sa place. Les petits, les moyens et les grands sont complètement séparés, car à l'école comme dans la vie, les plus grands et les plus forts empiéteraient sur la place des petits et empêcheraient ces derniers de s'ébattre à leur aise.

Je citais l'an dernier ce mot de M. Racine, le distingué professeur d'éducation physique, que l'enfant qui ne joue pas sera toujours un malhabile dans la vie, et c'est profondément exact.

Dans les collèges modernes, dans ceux créés en France sur le type des écoles anglaises, à l'école des Roches, au collège de Normandie, etc... on a fait une juste répartition du jeu et du travail manuel.

Le jardinage, les travaux de culture, la forge, la menuiserie, la construction de maisons de bois, d'un rucher, d'une cabane de jardinier alternent avec les jeux.

On cherche à intéresser l'enfant à ce qu'il fait et à lui donner un but utile, on mêle dans ces travaux l'utile à l'agréable. Le travail manuel devient travail utile auquel le jeune enfant s'intéresse.

L'an dernier, en visitant une maison d'éducation pour les anormaux nous avons été frappé de voir combien le Dr Bérillon qui la dirige, attachait d'importance aux travaux manuels pour occuper et intéresser les enfants. Ces travaux exécutés au grand air le plus souvent sont pour ces pauvres déshérités un excellent moyen d'éducation.

Ils s'y intéressent et on arrive ainsi à fixer leur attention faculté si mobile chez les anormaux surtout chez les instables.

Une chose sur laquelle je tiens à insister c'est qu'il ne faut pas confondre jeux avec sport ; ce sont deux choses tout à fait différentes.

Le jeu est le propre de tous les enfants depuis le plus jeune

jusqu'au lycéen de philosophie ou de mathématiques spéciales. Tous peuvent tirer profit du jeu, tous peuvent en faire bénéficier leur organisme. Le sport, au contraire, ne peut être réservé qu'à un petit nombre, à une élite.

Le sport est un mode d'exercices qui entraîne une lutte, une émulation entre les jeunes gens.

Nous sommes loin de réprouver ces exercices quelquefois un peu violents pour nos adolescents, à partir de quinze ou seize ans, car ils développent l'émulation, l'adresse, la sûreté du coup d'œil, en même temps que les muscles. Mais tous ne peuvent se livrer à certains sports.

Le sport ne doit être employé que d'une façon modérée, il ne doit pas tendre à former des athlètes ou des hommes supérieurs au point de vue du développement musculaire.

Ce qu'il faut chercher à donner au jeune homme ce n'est pas tant le gros muscle que la façon de s'en servir. L'adresse vaut mieux qu'un gros biceps. Nous avons vu plusieurs fois dans notre carrière médicale, des jeunes gens dont la croissance avait été entravée par des exercices sportifs trop violents et surtout trop précoces.

Je pourrais citer l'exemple d'un jeune garçon dont la taille est restée au-dessous de la moyenne parce que trop jeune on lui faisait faire de l'escrime et d'autres exercices exagérés pour son âge.

Une chose que je tiens à signaler, c'est que la fatigue physique n'est pas un dérivatif de la fatigue intellectuelle. Fatigue musculaire et fatigue cérébrale, produisent sur l'organisme les mêmes effets : toutes deux s'accompagnent de production de déchets qu'il faut éliminer. Au lieu d'être antagonistes elles s'ajoutent l'une à l'autre.

Outre leur action sur le développement général, les exercices physiques ont aussi un effet moral considérable sur les adolescents.

Des jeunes gens qui se livrent pendant plusieurs heures à des mouvements fatigants, à des jeux variés, éprouvent à la suite une sensation de lassitude qui exige un temps de réparation indispensable.

Ils auront besoin d'un sommeil réparateur et à ce titre ces exercices seront un puissant dérivatif aux mauvaises habitudes et aux idées qu'éveille la puberté.

Aussi les grands éducateurs conseillent-ils cette fatigue musculaire bienfaisante et la considèrent-ils comme indispensable à la santé de l'enfant.

Le lycéen enfermé toute la journée dans une salle d'études et de classe, et qui n'a que quelques heures de promenade dans une cour étroite et où l'air lui est mesuré, pour se distraire et changer ses idées, se laissera plus vite entraîner aux mauvaises habitudes et aux passions solitaires que le jeune homme qui consacrera chaque jour quelques heures aux exercices au grand air.

M. Liard avait si bien compris l'importance de ces données physiologiques qu'il avait demandé l'introduction du travail manuel dans les lycées. C'est une modification dans les programmes que les hygiénistes doivent exiger et qui s'impose.

Pour vous donner une idée de l'importance que certains éducateurs attachent aux jeux et aux travaux manuels, je n'ai qu'à vous exposer l'horaire établi par M. Demolins à l'école des Roches.

Nous voyons que l'enfant travaille le matin jusqu'à une heure de l'après-midi, à cette heure on sert le déjeuner puis de 2 heures à 5 h. 30, c'est-à-dire pendant trois heures et demie il est occupé à des travaux variés : menuiserie, dessin, jeux, jardinage, travail de ferme, etc... selon la saison. Après le déjeuner, les élèves vont se mettre en tenue de jeux puis à 5 heures 30, après avoir fait leur toilette, ils reprennent leurs vêtements habituels.

J'ai dit que, dans le règlement suédois, la gymnastique était comprise dans les classes ; elle est exécutée le matin pendant une demi-heure.

A l'école des Roches, elle a lieu de midi 20 à 1 heure, avant le grand déjeuner.

La gymnastique en effet n'est pas un jeu, c'est un ensemble de mouvements réglés, qui ont pour but de développer harmonieusement toutes les parties du corps.

Mais si la gymnastique n'est pas un jeu, elle ne doit cependant pas engendrer l'ennui, et il faut savoir la rendre agréable, il faut éviter l'écueil de la monotonie qui rend les exercices insipides, ce qui fait que l'enfant n'y va qu'à contre-cœur. C'est l'art du maître de savoir varier les mouvements. A Paris, dans les écoles communales tout au moins, je dois dire que le maître ne peut rien pour rendre la leçon attrayante. On lui supprime toute initiative. Il doit commencer les mouvements de chaque série par le n° 1 et continuer ainsi sans pouvoir modifier l'ordre du manuel.

Le maître n'est qu'une machine à répéter, un véritable *caporal* qui ne peut s'écarter de la théorie, et doit toujours commander le mouvement de tête gauche avant celui de tête droite.

Certes, lorsqu'on fait exécuter des mouvements quelconques à un enfant, ces mouvements produisent toujours un effet physiologique, ils donnent des résultats, mais les véritables résultats utiles, ceux que le professeur d'éducation physique doit rechercher avant tout, ce sont ceux qui ont une action efficace sur le développement rationnel de l'enfant.

J'avoue que ce n'est pas ainsi que je comprends la gymnastique. Je considère que le maître doit avoir une certaine initiative. Il doit arriver auprès des élèves avec sa leçon préparée à l'avance, leçon dans laquelle il a su entremêler des exercices variés qui mettent successivement en jeu les différentes parties du corps.

Il doit s'ingénier à modifier, non le plan général des leçons, mais les exercices de chaque leçon.

Savoir intéresser les élèves et les instruire en les amusant est un art que le professeur de gymnastique doit cultiver comme le professeur de lettres ou de sciences.

« Une séance de gymnastique, dit M. Demenÿ, doit comprendre des mouvements propres à activer la circulation du sang et la respiration ;

A développer harmonieusement le système musculaire ;

A remédier aux mauvaises attitudes de l'épaule ;

A dilater le thorax;

A redresser les courbures vertébrales;

Et à resserrer spécialement les parois abdominales.

La leçon doit comprendre aussi des exercices qui, en le récréant, rendent l'élève adroit et souple, atténuent le vertige, perfectionnent les allures normales et trouvent leur application dans la vie.

La leçon doit être complète, utile, graduée, dirigée avec ordre et énergie[1]. »

Nous ne pouvons qu'approuver ce plàn de leçon qui prévoit tout ce que l'on doit faire, et donne les indications nécessaires.

La véritable gymnastique a pour but de développer toutes les parties du corps de l'enfant : elle s'appuie sur des bases rationnelles, sur des données physiologiques.

La gymnastique ne peut produire tous ses effets utiles que si elle est scientifique. Pour cela il faut donner aux professeurs les notions des sciences dont ils ont besoin.

Donner la direction de l'éducation physique à des personnes qui ne sont pas capables d'en juger les résultats sur l'enfant, c'est faire une œuvre stérile.

Je ne puis entrer ici dans plus de détails : cela m'entraînerait trop loin et me ferait sortir du cadre de mon sujet. Je n'ajouterai qu'un mot à propos de la gymnastique.

J'ai dit, au début, qu'à la suite de l'examen médical les enfants devaient être classés en deux catégories : ceux qui sont sains et peuvent suivre la règle commune, et ceux qui présentent des lésions organiques quelconques, qui sont placés dans une catégorie particulière.

Tous ceux qui présentent des attitudes vicieuses, des scolioses au début ou des déviations vertébrales devront être soumis à des exercices spéciaux.

Le maître, sous la direction effective du médecin scolaire, leur fera exécuter les mouvements les mieux appropriés à

1. Cf. DEMENY. *Les bases scientifiques de l'éducation physique.* — Paris, F. Alcan, 1907.

leur état et ceux qui pourront utilement modifier leurs déformations.

Pour cette catégorie d'enfants, la gymnastique, sans être à proprement parler une gymnastique médicale, doit être avant tout une gymnastique préventive, elle doit chercher à enrayer les attitudes vicieuses de l'écolier.

Aux écoliers des villes, qui ont peu à peu perdu l'habitude de respirer, on fera la rééducation de cette importante fonction, et les mouvements respiratoires variés seront souvent exécutés. Nous avons montré l'influence que peut avoir la gymnastique respiratoire sur le traitement des prétuberculeux.

Naturellement, la gymnastique sera en rapport avec l'âge de l'enfant, et les mouvements seront d'autant plus énergiques que l'enfant sera plus âgé.

Chez le jeune enfant, on cherchera surtout à développer l'amplitude respiratoire et à coordonner les mouvements. A l'enfant plus âgé, on fera exécuter des mouvements qui auront une action plus notable sur le développement musculaire. Enfin, chez le jeune homme, l'emploi de certains appareils nécessitant des efforts d'énergie sera indiqué.

En un mot, la gymnastique sera scientifique et en rapport avec l'âge et les aptitudes physiques de l'écolier. Elle sera en rapport aussi avec le sexe. Jusqu'à l'âge de la puberté, le petit garçon et la petite fille peuvent exécuter les mêmes mouvements. Mais ensuite, les aptitudes physiques de la femme se modifient, et elle ne pourrait sans danger imiter le jeune homme.

*
* *

Examinons maintenant l'écolier occupé au travail de la classe.

Il est un point que je tiens à signaler, car je le considère comme très important : c'est de donner à l'enfant une table en rapport avec sa taille, une table hygiénique basée sur

des données précises et physiologiques. L'enfant reste de six à neuf heures, selon son âge et la classe à laquelle il appartient, assis sur un banc et penché sur une table. Si ce banc, si cette table ne répondent pas à ses besoins, il va être pendant le quart et quelquefois le tiers de la journée dans une position défectueuse. Il va prendre des attitudes mauvaises; sa myopie, s'il y est simplement prédisposé, va s'accentuer ; sa scoliose de passagère va devenir définitive.

L'ancien mobilier scolaire, que nous avons tous connu, présentait des défectuosités graves.

La distance, c'est-à-dire l'écartement entre le banc et la table, était quelquefois égale à 25 centimètres et l'enfant était obligé de se coucher sur son pupitre pour pouvoir travailler. Aujourd'hui, on exige que la distance soit nulle, c'est-à-dire que le bord du banc soit dans le même plan vertical que la table, ou qu'elle soit positive. Dans ce dernier cas, le bord du banc rentre légèrement sous la table.

Il faut aussi que le pupitre soit à une hauteur suffisante du banc. Cette hauteur, qui depuis Fahrner est appelée *différence*, doit être proportionnelle à certaines mesures.

L'hygiène exige enfin des appuis-pieds et des dossiers pour permettre à l'enfant de se reposer et l'empêcher de se fatiguer [1].

Je dois dire que le matériel de nos écoles a été beaucoup amélioré et que les tables que nous voyons maintenant ne ressemblent plus à celles que nous avons eues dans notre enfance.

Des médecins, des hygiénistes, des constructeurs se sont ingéniés à établir des modèles répondant bien aux besoins de l'enfant, et ils y sont parvenus.

Une chose que l'hygiéniste demande à l'instituteur, c'est même avec un matériel satisfaisant, de faire souvent varier la position de l'enfant. Rien n'est plus pernicieux que la prolongation d'une attitude quelconque.

Le maître provoquera le changement d'attitude en faisant

1. Voir Dr Léo Burgestein *Zur Schulbankfrage.* — Vienne, 1907.

lever les enfants pour les leçons par exemple, et en provoquant des modifications dans la tenue de l'écolier.

Dans certains modèles français et dans la plupart des tables allemandes le siège bascule en arrière lorsque l'enfant se lève, ce qui lui permet de se tenir debout. Certains inventeurs ont même établi le pupitre afin qu'il puisse servir à l'enfant assis ou debout, pour le dessin par exemple.

Tous ces détails ne sont pas à négliger pour assurer le développement physique normal de l'écolier.

*
* *

Nous venons d'examiner un certain nombre de conditions d'un bon développement physique. Il nous reste à parler maintenant de la répartition des heures de classes.

Le congrès d'hygiène de Bruxelles, en 1903, avait, sur le rapport du Dr Mosny, voté : « L'adaptation, d'accord avec le pédagogue, de la culture des facultés intellectuelles à la capacité physique individuelle ;

C'est-à-dire qu'il faut proportionner l'enseignement au développement physique ;

Le nombre d'heures consacrées au travail intellectuel doit être en rapport avec l'âge de l'enfant[1]. »

Dans le règlement suédois, dont je vous ai déjà parlé, le nombre d'heures de classe ou mieux de travail intellectuel (car la confection des devoirs est comprise dans ce temps) qui est de :

Trois heures, à sept ans ;

s'élève à quatre et cinq heures, à huit et neuf ans ;

A six heures, à dix et onze ans ;

A sept heures, à douze et treize ans ;

A huit heures, à quatorze ans ;

A huit heures et demie, à quinze et seize ans ;

1. Voir aussi la discussion sur la durée des heures de classe ; comité de la ligue, séances des 27 février et 7 mars 1903. n° 3 de l'*Hygiène scolaire*, p. 102 et seq. La question a été l'objet d'un rapport de MM. A. Mathieu et E. Mosny au congrès national de 1905. V. n° 11.

Pour arriver à neuf heures, à dix-sept et dix-huit ans; chiffre qu'il ne faut pas dépasser sous peine de provoquer des troubles dans le développement.

Nous sommes, vous le voyez, fort loin de l'ancien règlement d'autrefois.

De mon temps, nous avions onze heures d'étude et de classe; c'était véritablement excessif, et nous n'avions que deux heures de récréation dans la cour. Aucune fatigue physique, aucun travail manuel ne venait tempérer cet excès de surexcitation cérébrale, et encore la récréation de quatre heures, qui était la plus longue et avait une durée d'une heure, était-elle souvent occupée par la retenue.

Dans nos écoles communales, nos enfants, grands et petits, ont six heures de classe. L'enfant de six ans reste enfermé autant de temps que celui de douze ans. La seule différence c'est que généralement l'écolier a d'autant plus de devoirs à la maison qu'il est plus âgé; mais encore cela dépend absolument du bon plaisir du maître, et j'ai entendu souvent citer des petites classes où les élèves devaient consacrer autant de temps que leurs camarades plus âgés aux devoirs exécutés en dehors de l'école.

La répartition des heures de travail dans la journée a une grande importance au point de vue du développement physique. Tous les professeurs et les hygiénistes admettent que le meilleur moment du travail c'est la matinée.

C'est pendant les premières heures du jour, après un bon sommeil réparateur, que le travail est le plus profitable. C'est à ce moment que l'enfant peut donner son plus grand effort et qu'il est capable de faire un travail sérieux.

Aussi voyons-nous dans certains pays toutes les classes réunies le matin, de façon à donner à l'enfant la liberté de son après-midi et à obtenir de lui le maximum de rendement.

Pour nous, pendant les mois d'été surtout, il y a là un véritable progrès, et il serait à souhaiter qu'il fût bientôt réalisé en France.

Ces classes du matin ont été adoptées en Suède et dans un certain nombre de villes allemandes.

Généralement on demande à l'enfant cinq heures de classe avant le repas, qui coupe le milieu de la journée.

Pour les élèves des grandes classes, quand les études sont reprises, elles ne le sont pas avant cinq heures du soir de façon à laisser à l'enfant quelques heures de liberté.

En Angleterre, vous voyez pendant l'après-midi les élèves des collèges se livrer à tous leurs sports favoris : canotage, foot-ball, croquet, tennis, etc.

Je n'insisterai pas sur la façon de couper la série des classes du matin. Je dirai seulement que plus l'enfant est jeune, plus il est nécessaire de varier les leçons. J'ajouterai qu'il ne faut pas exiger de l'enfant une trop longue attention et qu'il faut lui donner de temps à autre quelques minutes de repos.

Dans les grandes classes, au contraire, l'enfant est capable d'une plus longue attention, il peut rester plus longtemps à écouter et à suivre les développements du professeur.

En Suède et en Allemagne les classes sont séparées par un intervalle qui varie de dix à vingt minutes.

En Norvège, où l'on réunit les classes dans la matinée, la commission constituée à cet effet a proposé ainsi la répartition :

1re leçon,	55	minutes,	repos,	5	minutes.
2e —	45	—	—	10	—
3e —	45	—	—	20	—
4e —	45	—	—	10	—
5e —	45	—	—	10	—

6e leçon, 45 minutes, pour les plus âgés.

Les enfants passent ainsi six heures trente-cinq à l'école.

A Stockholm, la classe commence à huit heures du matin pour se terminer à une heure.

Richter fixe à cinq classes du matin le travail intellectuel de l'enfant. Les trois premières ont une durée respective de cinquante minutes avec des pauses successives de dix, quinze et vingt minutes. La quatrième et la cinquième ne

durent que quarante-cinq minutes avec une demi-heure d'intervalle.

En somme, la plupart des hygiénistes étrangers ont cherché à faire travailler l'enfant le matin et à lui laisser son après-midi pour ses jeux et ses exercices physiques.

Nous pensons que c'est là la véritable solution du problème de l'éducation physique :

« Consacrer le matin au développement intellectuel et l'après-midi au développement corporel. »

Nous voudrions voir cette pratique adoptée dans les grandes villes et surtout à Paris.

Si l'après-midi on laissait les enfants jouer librement sous la surveillance des maîtres, au grand air, sur des terrains spéciaux, il y aurait moins de prétuberculeux et nos écoliers seraient plus forts et plus robustes.

Au lieu de cela, qui serait simple et peu coûteux, on les enferme toute une journée entre quatre murs et on leur mesure parcimonieusement l'air et le soleil.

Du reste, il a été démontré par des recherches précises que le travail du matin donnait d'excellents résultats chez les enfants qui y étaient soumis.

L'attention, cette faculté si mobile chez l'enfant, est beaucoup plus éveillée le matin que pendant les heures de l'après-midi.

Schmidt-Monnard de Halle, qui a poursuivi ces recherches avec beaucoup de patience, a montré d'une façon péremptoire que la morbidité, c'est-à-dire l'aptitude à contracter la maladie, était beaucoup plus fréquente chez les enfants ayant classe le matin et l'après-midi que chez ceux qui travaillaient seulement le matin; et cela se comprend facilement : l'enfant qui peut passer tout son après-midi au grand air est plus résistant à la maladie que celui qui reste enfermé pendant tout le jour, qui passe sa vie dans un endroit clos et qui est astreint à un travail fatigant[1]. Mais

1. SCHMID-MONNARD. *Gewicht- und Langenzunahme bei Kinder*. Kotelmanns Zeitung, IX, 1896, p. 317-322.

on a fait à ce système des objections auxquelles je dois répondre :

L'accumulation de toutes ces classes dans la matinée, a-t-on dit, ne va-t-elle pas fatiguer l'enfant ?

De plus, l'écolier va-t-il en tirer tout le profit désirable ?

Eh bien ! nous pouvons répondre, avec preuves à l'appui, que l'enfant peut donner cette somme de travail sans que ses devoirs en souffrent, mais à la condition expresse de couper les classes et de les séparer par des intervalles plus ou moins longs. Loser et bien d'autres l'ont démontré d'une façon certaine.

Nous sommes résolument partisan de faire travailler l'enfant le matin, pendant quatre à cinq heures consécutives. Il n'a qu'à y gagner comme santé et comme développement intellectuel.

Pendant l'après-midi il sera libre de son temps. Le professeur lui non plus ne perdra rien à ce régime et ces heures supplémentaires de liberté, qui lui seront accordées, auront une sérieuse influence sur sa santé. Le professeur, comme l'élève, a besoin lui aussi de grand air.

Il est indispensable pour les grands élèves, pour ceux qui préparent les concours et les examens, de reprendre le travail intellectuel le soir, mais après avoir eu un temps suffisant consacré aux exercices physiques.

Qu'on ne se trompe pas à notre pensée. Nous demandons pour l'enfant de l'école ou du lycée qu'on lui laisse le temps suffisant pour permettre le développement régulier de son organisme ; — mais nous ne voulons pas pour cela que l'école soit la négation de l'énergie. Nous pensons, au contraire, que nous venons au secours du maître et que celui-ci pourra d'autant plus exiger de ses élèves qu'il leur aura laissé un temps plus long pour le soin de leur santé. Sachez bien que l'hygiéniste et le médecin sont loin de méconnaître les besoins de la société moderne. Tous deux savent que depuis des siècles les conditions sociales de la vie ont changé, et qu'on se tire mieux d'affaire avec un cerveau bien organisé qu'avec de gros muscles — que l'athlète aux bras

trapus, aux biceps solides, ne pourra pas lutter avec le puissant penseur. L'un ne remue que des gros poids, l'autre soulève des idées.

« Mais, comme le dit si bien le Dr Lagrange, il est une « qualité physique de nécessité première, — c'est la santé. « Or, la santé est incompatible avec la privation d'exercices, « et les facultés intellectuelles elles-mêmes ne peuvent « être utilisées dans leur plénitude que par l'homme bien « portant. L'exercice du corps est donc indispensable même « à ceux qui ne veulent travailler que de l'esprit, — puisque « ceux-là, ajoute-t-il, n'ont pas le temps de devenir des « athlètes, cherchons d'abord pour eux le bénéfice essentiel « de l'exercice et attachons-nous à leur donner une santé « robuste. Que notre éducation physique soit avant tout « hygiénique[1]. »

Il est enfin une dernière condition que je veux vous exposer, c'est d'assurer la surveillance attentive et continue de la croissance de l'enfant. Cette surveillance est nécessaire, je dirai même indispensable.

Elle doit être faite périodiquement. L'examen de l'enfant aura lieu tous les six mois dans les écoles communales, plus souvent dans les lycées.

C'est le médecin scolaire qui doit pratiquer cet examen, et il doit s'assurer par tous les moyens mis à sa disposition que la croissance est normale, que le poids et la taille augmentent régulièrement, que la capacité vitale est suffisante et que les principaux organes sont en bon état.

La famille doit être mise au courant des résultats constatés, et même elle peut demander à assister aux visites.

En dehors des examens faits à époque fixe, l'enfant doit être soumis à la visite du médecin lorsque son travail ne semble pas être en rapport avec ce qu'il peut donner.

Cet enfant, dont le travail baisse, est peut-être un paresseux, mais peut-être aussi est-ce un malade, et seul l'exa-

1. Dr Lagrange. — *Physiologie des exercices du corps.* — Bibliothèque scientifique internationale, Paris F. Alcan.

men médical combiné avec l'appréciation du pédagogue peut déterminer la cause de son inaptitude intellectuelle ou de son manque de travail.

On voit l'importance que nous attachons au rôle du médecin scolaire.

Telles sont les conditions que l'hygiéniste réclame pour assurer à l'enfant un développement régulier.

En résumé, nous demandons que l'enfant soit examiné au début de la période scolaire et surveillé à époques fixes par le médecin.

Nous voulons qu'on lui assure un temps normal de sommeil pour réparer ses forces, et une alimentation rationnelle.

Nous demandons qu'on lui laisse un temps suffisant pour les jeux et les travaux manuels et que le temps consacré aux études soit en rapport avec l'âge et les aptitudes de l'écolier.

Remarquez que toutes ces choses qui peuvent sembler à quelques-uns des exigences d'utopistes sont indispensables et que, si l'on ne veut pas laisser dégénérer notre race dans les grandes villes tout au moins, il faut y porter remède.

Laissez-moi, en terminant, vous dire à ce sujet toute ma pensée.

L'éducation donnée à l'école primaire, tant au point de vue physique qu'au point de vue intellectuel, a, on peut le dire, manqué son but.

On a voulu donner à l'enfant qui, en moyenne, quitte l'école à douze ans, une instruction complète. Il doit lorsqu'il sort avoir la science infuse : lecture, écriture, calcul, système métrique, histoire, géographie, morale civique, notions de toutes choses : il doit tout connaître et avoir tout assimilé.

Il y a là une erreur et un danger : une erreur parce que le cerveau de cet enfant n'est pas capable de comprendre ce qu'on lui enseigne; — un danger, car pour arriver à ce résultat on sacrifie son éducation physique, c'est-à-dire sa santé, sa

vie, par conséquent, pour trouver le temps nécessaire à l'enseignement de l'énorme et indigeste programme imposé.

Le remède, il serait bien simple :

Faire des classes le matin, envoyer l'après-midi les enfants s'ébattre sur des terrains de jeux créés sur les fortifications désaffectées et enfin prolonger la scolarité jusqu'à quatorze ans.

Cette prolongation de la période scolaire a lieu en Allemagne, et les maîtres déclarent en obtenir d'excellents résultats. Bien mieux, les cours d'adultes y sont obligatoires et l'écolier qui s'y soustrait est puni de prison.

Nous sommes loin en France de cette conception. Chez nous, si à onze ans un enfant a obtenu son certificat d'études, il peut quitter l'école définitivement sans que personne puisse lui rien dire, et comme l'apprentissage a à peu près disparu, il errera dans la rue jusqu'au jour où il aura trouvé un petit emploi.

Ce que nous voulons, c'est qu'on cherche à donner à l'enfant la santé, cette chose si utile et si indispensable.

Le maître a tout intérêt à avoir un élève sain et bien portant. Cela lui permettra d'exiger de lui un travail plus sérieux et plus utile. L'écolier, de son côté, répondra d'autant mieux aux exigences du maître que l'état de sa santé sera meilleur.

On voit en somme que le différend entre le médecin et le pédagogue est plus apparent que réel, comme je le disais au début. Les petites difficultés résultant de l'ingérence du médecin peuvent être facilement aplanies avec un peu de bonne volonté de part et d'autre, et un peu de tact de la part du médecin. Tous deux doivent s'unir pour assurer à l'écolier les meilleures conditions de développement physique et pour que cet enfant devienne un jour un *homme sain* utile à lui-même et à son pays.

DISCUSSION

DE LA

CONFÉRENCE DE M. DUFESTEL

(18 février 1909).

M. le Dr Mathieu. — Mesdames et Messieurs,

Quelqu'un demande-t-il la parole pour faire une observation ou poser une question à propos de la conférence faite à la dernière séance par le Dr Dufestel sur les meilleures conditions d'une bonne éducation physique ?

M. le Dr P. Régnier. — Si j'ai demandé la parole, ce n'est pas à proprement parler pour critiquer les données si substantielles de M. Dufestel, mais plutôt pour confirmer par quelques détails accessoires ce qui a été dit dans la conférence précédente.

Il est certain qu'on peut s'étonner qu'il soit encore nécessaire de discuter les questions de bonne éducation physique et qu'il soit nécessaire d'enseigner, soit aux parents, soit aux éducateurs, quelles sont les meilleures conditions d'un bon développement physique, et je pensais cette semaine qu'un étranger, s'occupant particulièrement de questions pédagogiques et connaissant notre pédagogie, soit par nos programmes, soit par nos manuels, pourrait être très étonné de nous entendre discuter encore ces questions, parce qu'elles sont admirablement résolues dans une série de travaux plus répandus les uns que les autres. J'en prends un au hasard, notamment le manuel de pédagogie de M. Compayré : on peut le considérer, au point de vue qui nous intéresse, comme le véritable manuel de pédagogie du royaume d'Utopie ; aussi, est-on en droit de s'étonner qu'il

y ait encore tant à faire, après des programmes aussi complets, des manuels aussi précis, à vingt ou vingt-cinq ans d'intervalle.

Certainement, on a beaucoup fait, et nous sommes loin de mériter les reproches que, dans son vif langage, Herbert Spencer[1] adressait un peu à tout le monde et particulièrement aux Anglais, quand il leur disait qu'on s'occupait avec succès de l'élevage des porcs, mais qu'on ignorait complètement l'élevage des enfants. Au point de vue de l'alimentation, au point de vue du vêtement, au point de vue de l'habitation, les progrès sont évidemment incontestables.

Pour l'alimentation... — je n'aborderai pas le sujet, n'ayant pas toute la compétence nécessaire et ne voulant pas effleurer une question qui est tout entière du domaine de notre distingué président — il y a bien évidemment encore des parents qui, au point de vue de l'alimentation des enfants, ont besoin de conseils. Néanmoins on ne peut pas reprocher à la majorité de vouloir faire faire à ces estomacs une sorte d'exercice : manger à des heures déterminées des quantités déterminées, comme si des parents, véritables voyants, avaient su à l'avance les besoins précis et exacts de l'organisme de leurs enfants.

Évidemment, nous avons, au point de vue du vêtement, fait des progrès. Nous mettions un certain amour-propre à élever nos enfants à l'anglaise, ce qui consiste à les laisser à peu près nus, alors que les Anglais reprochent au contraire d'élever les enfants à la française, pour le même motif. Nous savons maintenant qu'il vaut mieux couvrir les enfants et ne pas les exposer à utiliser leurs aliments uniquement pour se réchauffer, alors qu'ils en ont tant besoin pour leur croissance.

Mais il y a un point, semble-t-il, sur lequel nous n'avons fait aucun progrès, c'est l'éducation physique, en comprenant sous ce nom la gymnastique, les travaux manuels et

1. Cf. HERBERT SPENCER. *De l'éducation*. — Paris, F. Alcan.

les jeux et, en la considérant, au point de vue de la scolarité.

Comme argument précis, et pour entraîner notre conviction, M. Dufestel s'est appuyé d'une façon presque exclusive sur ce qui se fait en Suède ; or, on peut se demander si, en Suède, ce n'est pas, comme chez nous, très beau sur le papier, mais déplorable dans l'application.

Ayant été en Suède à deux reprises, y ayant passé deux hivers — il y a déjà longtemps, c'était en 1894 et 1895 — j'ai pu me rendre compte de ce qui s'y passait, et c'est sur ce point que j'insiste : je puis vous dire que ce que les Suédois prétendent faire, ils le font.

Actuellement, tout le monde connaît tout au moins la gymnastique suédoise; elle pénètre successivement dans nos écoles. Ce n'est pas le moment de discuter la supériorité de cette gymnastique sur la nôtre, qui n'existe pour ainsi dire pas, parce que nous l'avons faite des débris de la gymnastique allemande et de quelques principes apportés en France sous Louis-Philippe par un colonel espagnol. Certainement, la gymnastique suédoise est infiniment supérieure à celle que nous appliquons dans nos écoles. A l'époque où j'étais écolier, cette gymnastique pouvait se diviser en deux parties très nettes, une partie acrobatique que nous appelions la « Clias », et une partie militaire que nous nommions « Iahn » et « Amoros ».

Quels résultats a-t-elle donnés ? On peut dire des résultats nuls; elle n'était pas démocratique, car, par sa partie athlétique, elle n'était accessible qu'à un petit nombre et il n'y avait que les élèves enragés, dont rien ne peut calmer l'ardeur, à se servir de tous les agrès du portique. L'exercice militaire était essentiellement fastidieux; les enfants en retiraient un ennui profond, une lassitude très grande; les maîtres s'en rendaient compte, et tous les prétextes étaient bons pour dispenser de faire de la gymnastique. On peut dire que l'épreuve qui a le mieux donné était l'épreuve négative.

Pendant ce temps, les Suédois appliquaient dans leurs

écoles cette gymnastique admirable que Ling a créée de toutes pièces et dont il a constitué en quelque sorte un bloc.

Quelle a été la raison de cette gymnastique ?

Lorsque Ling, ayant complété son système de gymnastique, voulut la faire accepter, il reçut d'abord une réponse ministérielle : Nous avons assez de saltimbanques en Suède, il est inutile d'en rétribuer d'autres !

Heureusement pour lui que son mémoire tomba entre les mains d'un Français, et je revendique hautement pour la France la gymnastique suédoise, parce que, effectivement, c'est grâce à l'intervention du prince héritier de Suède, qui s'appelait alors Bernadotte, que Ling eut les crédits nécessaires et put créer son institut central de Stockholm, en 1813. Depuis cette époque, il a été de tradition dans la famille royale d'honorer et de soutenir de toutes façons la gymnastique qui est devenue un véritable élément national.

Quand on arrive dans mon pays, le Bordelais, les enfants presque à la mamelle vous disent toujours : Qu'est-ce que vous pensez de nos vins et de notre cuisine ? Ils en sont très fiers sans en avoir goûté. C'est un peu la même chose en Suède, et quand on débarque dans ce pays on vous dit toujours : Vous venez certainement pour étudier notre gymnastique.

Cela a été certainement un grand élément de succès, parce que, en rendant justice au côté scientifique de la gymnastique suédoise, il faut reconnaître que pour les enfants elle est parfaitement ennuyeuse. Il y a donc un système qu'il faut faire accepter et ce système m'a paru être celui-ci :

La gymnastique ne se fait pas espacée, elle se fait tous les jours, mais à très petite dose : Un quart d'heure le matin, un quart d'heure le soir suivant l'âge, et pour les enfants de quatorze ou quinze ans, une demi-heure. Je sais bien que sur le programme il est indiqué une heure; mais presque toujours les écoles n'ayant pas de salles suffisantes pour la gymnastique, les élèves sont conduit à l'institut central et

si l'on compte dix minutes pour y aller, cinq minutes pour prendre son costume, autant pour se rhabiller et repartir, la leçon dure une demi-heure et les enfants n'ont pas le temps de s'ennuyer. Ils profitent pleinement des qualités particulières à cette méthode.

C'est donc un point établi : les Suédois ne se vantent pas à tort d'avoir une gymnastique meilleure, de la suivre et de l'appliquer rigoureusement ; ils l'appliquent.

Mais la gymnastique, au point de vue du développement de l'enfant, est une chose insuffisante ; l'enfant a besoin de mouvement ; c'est cet être que les parents, toujours indulgents, déclarent être un démon ; il a le génie de la destruction, il a la bosse du chambardement ; il n'y a pas de nom sévère qu'on n'applique à cet enfant qui a simplement besoin de dépenser beaucoup d'activité. Les Suédois s'en sont rendu compte et complètent la gymnastique par les jeux.

Chez nous aussi, sur les programmes, il y a les jeux, mais les maîtres savent que lorsqu'un enfant se casse un bras ou se fait une blessure, ils encourent des responsabilités terribles, et leur principal souci, que j'excuse en raison de la stupidité de ce règlement, est d'empêcher les enfants de courir et de jouer.

En Suède, on fait tout le contraire et l'exemple part de haut. C'est toujours au palais royal qu'il faut aller chercher ses exemples. Je parle naturellement des jeux d'hiver, patinage, skidas, que nous appelons en France des skis, etc... Le chef de la maison militaire était chargé par le roi Oscar de prendre des soldats et de surveiller tous les jours l'épaisseur de la glace ; lorsque la glace lui paraissait suffisamment épaisse dans les lacs et dans les fjords, le roi était prévenu et il mettait son amour-propre à faire partir lui-même un canon au haut de la citadelle ; ce coup de canon était le signal du moment où il était permis de patiner. A cet instant tout Stockholm était sur la glace, et presque invariablement à la foule se mêlaient les fils du roi et ses petits-fils. On passait des concours de skidas, dans les environs,

sur des collines; on courait en accomplissant des prodiges extraordinaires ou l'on faisait des concours de distance. Tout Stockholm était dans la rue à partir de 2 heures de l'après-midi, au moment où, pour travailler, il aurait fallu allumer les lampes, chose que le Suédois n'a jamais consenti à faire.

Les champs de patinage sont éclairés à l'électricité et aménagés avec tout le confort possible. Bref, on est très étonné, quand on arrive dans ce pays, de voir combien les jeux occupent une place considérable dans la population, à quelque milieu social qu'elle appartienne.

Reste enfin la question de l'enseignement manuel. Nous l'avons aussi dans nos programmes; dans les écoles maternelles on voit les enfants qui coupent des morceaux de carton et ajustent des morceaux de papier; dans les écoles primaires on voit les élèves qui préparent leur admission soit à une école supérieure, soit à une école industrielle, s'occuper un peu d'industrie, mais jusqu'à cet âge de treize ans l'enseignement manuel est nul. Là encore, la Suède a été admirablement servie; elle a rencontré dans un pédagogue remarquable, Palmer, un homme convaincu de l'utilité du travail manuel pour satisfaire précisément ce besoin d'activité qu'a l'enfant, et il en a tiré au point de vue moral des conséquences qui sont évidemment d'un ordre très élevé. Il a fondé son école, en 1876, deux ans après, il avait 200 élèves. Ce n'est pas tout : fidèle à son système, le roi, qui sait quelle est son influence sur toute la population, visitait l'école de Palmer : l'année suivante, le nombre des élèves avait doublé et on instituait dans cette école, où l'enseignement manuel est donné sans discontinuer depuis l'âge de quatre ans jusqu'à l'âge de seize ans, une école d'apprentissage pour les élèves des campagnes, on peut dire que de là est parti l'enseignement manuel qui est appliqué à toute la Suède.

Voilà ce que j'ai vu en Suède. Les Suédois ne se vantent pas ; ce qu'ils disent, ils le font, ils l'appliquent avec une

rigueur mathématique. Bien entendu, la scolarité s'en trouve considérablement diminuée; le nombre des heures de travail est très réduit et, comme le disait M. Dufestel, il y a six heures de travail par jour en y comprenant la gymnastique, mais effectivement il n'y a que cinq heures de travail. On commence avec le soleil ; il fait jour relativement très tard, et à 2 ou 3 heures de l'après-midi, toujours en suivant le soleil, on quitte la classe pour aller se livrer à des jeux sur la glace. Les devoirs n'existent pas.

Nous aussi, nous avons un horaire relativement restreint, mais il y a les devoirs et les leçons du lendemain dont il faut tenir compte. Les Suédois ne les ont pas. Quand l'enfant quitte l'école, il n'a rien à faire chez lui.

C'est très joli me dira-t-on, mais quel est le résultat obtenu par ce procédé? Voici! Le programme porte l'enseignement de la langue nationale, l'enseignement du français, de l'anglais, de l'allemand, des mathématiques, de la géographie, de l'histoire, etc... Je suis entré à Stockholm dans n'importe quel magasin, j'ai parlé français, on m'a toujours répondu en français. J'étais avec un médecin de la Suisse allemande, qui exerce maintenant dans le canton d'Argovie, le Dr Patrisberg ; en sa qualité de Suisse, il était polyglotte et il a parlé successivement anglais ou allemand; invariablement les objets qu'il demandait lui ont été donnés. Jamais je n'ai rencontré quelqu'un me faisant comprendre... qu'il ne comprenait pas. Il me semble que cela doit donner quelque tranquillité à certains esprits qui auraient pu se demander si ce programme si admirable sur le papier était véritablement réalisé.

L'expérience que j'ai de la Suède me permet d'affirmer qu'il en est ainsi; nous pouvons donc tenter quelque chose, mais évidemment nous manquons d'un levier; c'est le snobisme qui fait que toute une population fait ce que fait son roi; je ne le regrette pas, mais il me semble qu'il y a encore quelque chose à faire pour un ministre qui ne dédaignerait pas de mettre son nom à côté de celui des Guizot, des Duruy, et des autres ministres réformateurs...

M. le Dr Dufestel. — Je voudrais dire à M. Régnier que des progrès ont été tout de même réalisés. Par exemple, pour les travaux manuels, dans les écoles de la ville de Paris on a déjà fait une organisation assez sérieuse. Dans les deux dernières classes de nos écoles, il y a des travaux manuels qui ont une durée de deux heures; on apprend à l'enfant à traiter un morceau de bois, à se servir d'un rabot, d'une équerre, d'un compas. Évidement, il y a là une application qui n'est peut-être pas tout ce qui serait désirable, mais qui est déjà un progrès.

D'un autre côté, dans l'enseignement secondaire, il y a, paraît-il, un lycée, (je n'ai pas pu vérifier), le lycée Lakanal, où le travail manuel est également organisé ; actuellement certaines classes, surtout celles où on ne fait pas de latin, font des travaux manuels. Je tiens ces renseignements d'un père de famille que j'ai vu hier.

Pour tout ce que vous avez dit sur la Suède, je tiens à vous remercier, car vous avez des renseignements précieux et vous nous apportez le témoignage d'un homme qui a vu; je n'ai pu, en effet, vous parler que de ce que j'avais lu. J'ai pris le règlement suédois comme modèle, parce que, comme médecin, c'est celui que je considère comme le mieux fait.

Il y a également un règlement en Danemark, je ne sais pas s'il est appliqué aussi bien, qui correspondrait au règlement suédois; les Danois semblent avoir suivi la marche des Suédois et avoir établi un horaire qui ressemble beaucoup à celui de la Suède.

J'aurais voulu également répondre à une objection qui m'a été faite par écrit...

M. Morlet. — Il y a en effet au lycée Lakanal un enseignement des travaux manuels, qui est organisé, qui fonctionne très bien ; il y en a aussi un au lycée Michelet ; on fait de la menuiserie, de la serrurerie, de la reliure et les résultats sont bons. Pour certaines classes, cet enseignement est obligatoire; pour les grands, il est facultatif.

Il y a aussi un enseignement des travaux manuels au lycée d'Évreux, au lycée d'Angoulême, et probablement dans beau-

coup d'autres lycées que je ne connais pas. Je connais particulièrement Michelet, puisque c'est moi qui le dirige; l'atelier des travaux manuels y est rattaché au cours de physique, et c'est le professeur de physique qui, avec un chef, dirige les travaux; les élèves fabriquent de petits appareils qui leur servent ensuite aux travaux de physique et de chimie. Il ne faut donc pas dire qu'il n'a rien été fait, mais que l'on n'a pas assez fait.

Dans les lycées comme Saint-Louis où il n'y a que de grands élèves qui préparent les grandes écoles, et qui ne sont pas tentés de se livrer aux travaux manuels, il est peut-être un peu tard pour y songer; mais c'est aux parents à demander aux proviseurs de créer cette organisation.

M. L. Bougier. — Il y aurait en effet une sorte de petit historique à faire du sort lamentable de l'enseignement manuel dans l'enseignement secondaire. Il a été essayé et notamment au collège Rollin, il y a une vingtaine d'années. Le conseil municipal avait voté les fonds nécessaires pour l'organisation du travail manuel; on a arrangé une grande salle à côté du cabinet de M. le censeur. Ce travail était facultatif pour tout le monde, aussi bien pour l'enseignement moderne, qui a débuté à cette époque au collège Rollin, que pour l'enseignement classique lui-même, mais les familles n'y ont pas pris goût et malgré l'habileté des deux personnes qui en étaient chargées — un menuisier qui était le chef officiel, et son aide, qui était une sorte de factotum fort habile — il s'est produit ceci: c'est que les enfants n'allaient à l'atelier que pour s'amuser et n'y apprenaient pas grand'-chose. On remarquait surtout que les enfants qui étaient d'origine modeste, dont le père, par exemple, était ouvrier, mettaient leur point d'honneur à ne pas toucher à un outil; ils considéraient que ce serait déroger, étant passés dans l'enseignement secondaire, que d'apprendre à faire de la menuiserie ou à tourner le bois. On y faisait en outre de l'ajustage, on y apprenait le travail de la scie à main, le découpage. Enfin, on a été frappé de la disproportion entre les résultats obtenus et les dépenses nécessitées, de

sorte que vers 1900 le travail manuel a été abandonné.

Il serait peut-être bon de dire quelque chose sur le travail manuel dans l'enseignement supérieur, et notamment à l'école normale supérieure. Il y a eu pendant longtemps, rue d'Ulm, un atelier qui était dirigé par un brave homme qui était le mari de l'infirmière et qui savait un peu de tout. De midi et demi à une heure et demie, il tenait ses assises dans un grand local admirablement pourvu de tout ce qui peut être utile en fait d'outils et en fait de matériel ; on y apprenait à souffler le verre et les élèves de la section de physique et de chimie venaient y prendre des leçons ; certains étaient parvenus à faire des choses extrêmement jolies ; on y apprenait également le travail du bois et le travail du fer. Seulement, M. Violle a eu besoin d'un laboratoire un peu plus grand et on a expulsé les travaux manuels. Ainsi disparut à l'école normale ce moyen d'éducation manuelle qui était excellent aussi bien pour les classes scientifiques que pour les classes littéraires, car j'ai fréquenté cet atelier et j'y ai vu des élèves de la section des lettres travailler à côté de leurs camarades de la section des sciences.

Aujourd'hui, je crois que si l'on voulait établir le travail manuel dans les classes, il y aurait à lutter contre ce préjugé que j'indiquais tout à l'heure et qui est assez vivace, surtout en province.

Je ne sais pas assez ce qui se passe dans les établissements de Paris ; je crois qu'au lycée Michelet, M. Morlet a dû établir ce genre d'exercices avec sa virtuosité habituelle ; son nom seul m'est garant de ce qu'il a pu faire, mais jusqu'à présent ce ne sont que des exceptions. Va-t-on pouvoir faire de ces exceptions la règle ? Va-t-on parvenir à faire que ces jeunes français soient adroits ? Je le souhaite vivement, et, je ne veux pas être pessimiste, je n'ajoute pas : je le souhaite sans l'espérer. je me contente de le souhaiter[1].

M. Morlet. — Je voulais ajouter un mot pour indiquer

1. Cf. A. Pauthier, professeur au lycée de Nevers. *Enquête historique sur l'enseignement manuel dans des écoles non techniques.* Paris, 1906.

dans quelles conditions on peut réussir, en organisant le travail manuel dans les lycées, à faire comprendre aux élèves qu'ils ne dérogeront pas, c'est à la condition que ces travaux manuels soient dirigés par un professeur principal ; quand ils verront qu'un professeur agrégé vient régler les travaux manuels, leur apprendre à manier le rabot ou la varlope — avec un ouvrier naturellement — les élèves ne mépriseront pas les travaux manuels. Si on organise les travaux en donnant aux élèves des scies comme on peut en avoir chez soi pour faire du découpage, ils ne prendront pas cela au sérieux, car ces scies sont des joujoux.

J'invite les personnes à venir à Michelet voir ce que nous avons pu faire avec peu d'argent ; nous avons un budget de 600 francs : la première année nous avons dépensé tout notre argent parce qu'il fallait s'installer, mais maintenant nous faisons des économies, et l'année dernière nous avions 200 francs de boni.

M. le Dr Albert Mathieu. — Ce qui vient d'être dit sur l'enseignement des travaux manuels est très intéressant et certainement très important, seulement ce n'est qu'une partie des conditions qui doivent être réalisées pour que l'éducation physique se fasse dans les conditions les meilleures et cette question des travaux manuels pourrait être traitée à part ; aujourd'hui, elle risquerait, si nous devions nous en occuper davantage, de tenir une place un peu disproportionnée dans notre séance. Ce qu'il faut en retenir c'est qu'en somme, malgré une circulaire très remarquable de M. Liard, malgré les efforts qui ont été faits dans un certain nombre d'établissements, les travaux manuels n'ont pas eu le succès qu'ils devaient avoir, et nous trouvons toujours à la base la même cause de cette insuffisance, c'est que les parents, les familles ne comprennent pas suffisamment l'intérêt et l'importance de ces exercices ; il est certain que c'est là qu'il faudrait porter son effort ; il faudrait d'abord convaincre les familles que cela a une utilité, non seulement au point de vue de l'éducation physique, mais même au point de vue de l'éducation générale.

La question dont nous avons à nous occuper aujourd'hui est surtout la question des conditions les meilleures pour un bon élevage et une bonne éducation physique, et le témoignage que nous a apporté tout à l'heure le Dr Régnier est extrêmement intéressant parce qu'il nous montre un peuple qui peut servir d'exemple, qui a fait sur lui-même une expérience, qui est démonstrative, et nous devons chercher à imiter dans la mesure du possible ce qui a été fait, et là se trouvait posée par M. Régnier la question de la gymnastique suédoise ou des méthodes de gymnastique d'une façon générale.

Évidemment, nous ne pouvons pas laisser aujourd'hui s'amorcer une discussion relative à la valeur de la gymnastique suédoise, nous n'en sortirions pas. Vous savez ce qui se passe actuellement en France : il y a les Suédois purs, il y a les Suédois impurs et il y a ceux qui sont anti-suédois, et lorsque ces trois factions sont aux prises les unes avec les autres, il est impossible d'arriver à une conclusion théorique, et à cause de ces divergences il est malheureusement impossible aussi d'arriver à une solution pratique. Cependant, il paraît qu'on va faire quelque chose, qu'on va essayer de former des maîtres et quand on aura des maîtres on aura des élèves.

Je vous demande la permission de porter la question sur un point d'hygiène qui est particulièrement intéressant, sur lequel M. Dufestel est tout à fait documenté pour nous donner des renseignements. En somme, pour ma part, ce qui m'a séduit lorsque j'ai lu des ouvrages traitant de la gymnastique et en particulier de la gymnastique de Ling, c'est que Ling et les Suédois mettaient en première ligne le développement normal aussi complet que possible des organes essentiels pour la vie; tout d'abord il fallait développer les organes de la respiration et de la circulation, et je voulais demander à M. Dufestel ce qu'il pense de cette gymnastique respiratoire, de quelle façon elle peut être organisée, de quelle façon elle peut donner les résultats les meilleurs, et en particulier qu'il veuille bien nous donner des notions

sur ce qu'il a pu observer par lui-même, parce que personnellement il a étudié cette question de la gymnastique respiratoire dans les écoles de la ville de Paris dans lesquelles il est inspecteur.

M. le Dr Dufestel. — Depuis que j'examine les enfants dans les écoles de la ville de Paris, j'ai constaté ce fait, qui m'avait paru particulier, que ces enfants ne savaient pas respirer. Je me disais : mais comment se fait-il que l'on ne puisse pas arriver à faire entrer de l'air dans leur poitrine ? Je me suis amusé à examiner pendant les vacances les élèves d'une école de campagne ; je me suis aperçu que ces enfants du même âge avaient une capacité respiratoire presque double de celle de nos enfants parisiens.

Nos enfants ne respirent pas pour des raisons nombreuses : d'abord les mauvaises conditions hygiéniques du logement des ouvriers ; la chambre dans laquelle ces enfants vivent, la classe dans laquelle ils sont et qui souvent sent mauvais au bout d'une demi-heure — quand vous entrez dans une classe au bout d'une demi-heure, vous sentez des odeurs désagréables ; — une autre cause, c'est que ces enfants ne jouent pas au grand air, ils vivent enfermés toute la journée.

Je m'étais demandé ce qu'il y avait à faire.

Vous savez que le professeur Grancher avait fait certaines observations dans les écoles ; il avait ausculté des élèves du XIVe et du XVIIIe arrondissements, et il avait déclaré qu'il y avait de 15 à 17 p. 100 d'enfants qui étaient de véritables tuberculeux, mais des tuberculeux latents, sur lesquels la tuberculose ne demandait qu'à s'épanouir.

J'ai été frappé de voir cette quantité d'enfants et je me suis dit : le professeur Grancher exagère.

Un jour, dans une conversation avec le Dr Méry, M. Méry, qui avait ausculté les enfants d'une école du XVIIIe arrondissement, me dit : C'est curieux, je viens d'ausculter des filles, et les filles ont beaucoup moins d'enfants prétuberculeux que les garçons de l'école voisine. L'explication était simple, c'est que dans cette école on avait fait des exercices de

gymnastique respiratoire et ces fillettes avaient justement fait pendant deux ans des exercices assez considérables, de sorte que le pourcentage s'était trouvé abaissé.

Partant de cette idée, je proposai au Dr Méry de faire des expériences d'une façon systématique afin de voir s'il n'y avait pas moyen de diminuer cette quantité d'enfants prétuberculeux dans les écoles, en réalité s'il n'était pas possible de diminuer la quantité de tuberculeux.

Il faut dire que le professeur Grancher avait demandé d'envoyer à la campagne tous ces enfants tuberculeux, mais il fallait une somme d'argent considérable et la chose était pratiquement irréalisable, car, s'il avait fallu envoyer 15 p. 100 des enfants des écoles de Paris, cela aurait représenté environ 75.000 enfants, pendant six mois.

Il était intéressant de savoir si on ne pouvait pas modifier un peu l'état de ces enfants tout en les laissant dans leur milieu et s'il n'y avait pas possibilité de diminuer cet immense pourcentage.

Une première année, nous avons fait une expérience sur deux classes d'enfants; c'étaient des fillettes, car il y a plus de tuberculeux parmi les filles que parmi les garçons, et deux classes furent auscultées et examinées par le Dr Méry; sur ces fillettes, douze étaient très nettement tuberculeuses et même à un degré très avancé ; cependant, elles présentaient des craquements, mais jamais de tuberculose ouverte. A la fin de l'année, le Dr Méry, sans reconnaître les enfants, les examina à nouveau et sur les douze malades il n'en reconnaissait plus que trois, c'est-à-dire que nous avions une diminution considérable.

Voyant cela, je suis allé proposer à M. le directeur de l'enseignement, M. Bedorez, de faire l'expérience sur l'école entière. Il y avait environ 450 à 500 fillettes. M. Bedorez m'accorda l'autorisation et M. Méry prit la peine de venir, en une vingtaine de séances, ausculter tous ces enfants. J'étais resté en dehors pour ne pas être juge et partie dans l'affaire. Il vint avec M. Armand Delisle, et ils examinèrent et auscultèrent 447 enfants. 106, c'est-à-dire environ 24 p.

100, furent reconnus préturberculeux ; sur lesquels 2 p. 100 avaient des craquements.

Vous savez que le diagnostic de M. Grancher a été dans certains cas un peu discuté ; on a dit : vous appelez tuberculeux un enfant qui ne l'est pas. M. Méry voulut bien faire l'ophtalmo-réaction sur ces fillettes, mais il a fallu obtenir le consentement des parents et faire venir toutes les familles, car nous ne pouvions opérer qu'en leur présence ; nous avons pu vérifier le diagnostic de la tuberculose chez 85 de ces enfants. 75 p. 100 des enfants réagissaient à l'ophtalmo-réaction, c'est dire que le diagnostic de Grancher était vérifié. A la suite de ces constatations, on organisa la gymnastique ; on fit faire de la gymnastique respiratoire tous les jours pendant une demi-heure et de façon à ne pas déranger les classes ; on faisait cela de 3 heures et demie à 4 heures pour ceux qui avaient une demi-heure de gymnastique par jour et de 4 heures à 4 heures et demie pour ceux qui n'avaient qu'une demi-heure par semaine. Il avait fallu demander encore l'autorisation des parents.

Pour rendre l'expérience plus complète, j'avais obtenu de la caisse des écoles qu'on voulût bien nous donner de la viande de cheval crue pour les enfants qui mangeaient à la cantine. Cette expérience fut poursuivie toute l'année.

Les enfants avaient été pesés, mensurés, et à chacun d'eux on avait fait une fiche scolaire. A la fin de l'année, le Dr Méry revint avec son collaborateur, et tous deux examinèrent à nouveau les enfants. Le Dr Méry en a trouvé vingt-cinq complètement guéris, chez lesquels on n'a plus retrouvé aucun symptôme, trente améliorés et trente-huit stationnaires ; de sorte que nous avions été utiles à cinquante-cinq enfants.

Les exercices que nous avons fait faire ne répondaient pas exactement aux données que j'aurais voulu mettre en pratique ; j'aurais voulu faire pendant cette demi-heure des exercices de gymnastique respiratoire un peu variés. Vous savez que ce qu'on appelle vulgairement le mouvement

respiratoire est un mouvement qui a pour but de développer le thorax, mais qui peut se faire de différentes façons. Il y a aussi le saut et la course qui activent le mouvement respiratoire, mais bien qu'il s'agît de malades, j'étais obligé de subir les duretés du règlement et l'inspecteur de la gymnastique m'opposa ledit règlement en me disant qu'il fallait commencer par l'exercice n° 1 pour passer ensuite à l'exercice n° 2. Ce n'est que grâce au dévouement des maîtresses que les mouvements respiratoires furent souvent répétés et que nous obtînmes des résultats.

M. le Dr Mathieu demandait tout à l'heure quels étaient les mouvements respiratoires. En dehors du mouvement respiratoire classique, avec mouvement des bras, inspiration forcée, dilatation complète de la poitrine, il y a certains exercices. Ainsi le Dr Marage, qui s'occupe surtout de la dilatation de la poitrine au point de vue des chanteurs, — car il soigne particulièrement les chanteurs, et vous savez que le chanteur, qui a besoin de retenir son souffle pour filer des sons pendant un certain temps, est obligé d'avoir une capacité pulmonaire extrêmement développée et de maintenir sa respiration de façon à l'exhaler au moment voulu, — le Dr Marage a préconisé trois exercices respiratoires qui sont des variantes de ce que nous avons donné dans nos écoles. Le Dr Marage a fait appliquer ses exercices par un instituteur dans une école du 1er arrondissement et il a obtenu d'excellents résultats [1].

Nous étions arrivés à cette conclusion que nous avions des améliorations dans des conditions qui n'étaient pas très satisfaisantes, en ce sens que nous laissions les enfants à l'école, avec une alimentation qui n'est pas toujours très bonne et que si l'on pouvait modifier un peu le régime des enfants, si on pouvait envoyer ces enfants jouer l'après-midi au grand air, si toutes les classes étaient concentrées le matin et que les enfants pussent aller respirer l'après-

1. Voir P. Marage. *Développement du périmètre thoracique chez les enfants. Bulletin de la Société philomatique de Paris*, IXe série, tome X, n° 3-4, 1908 (tiré à part).

midi, ce pourcentage diminuerait d'une façon considérable. Nous avions aussi un autre but : le professeur Grancher voulait créer des écoles de plein air, et nous voulions savoir ce qu'il entrevoyait. Nous étions arrivés à cette conclusion que 3 p. 100 des enfants ne seraient pas améliorés, c'est-à-dire que pour les écoles de plein air, le pourcentage serait abaissé de 15 à 3 p. 100.

M. le Dr Mathieu. — Je remercie M. Dufestel des renseignements intéressants qu'il vient de nous donner. Il est évident que des exercices qui peuvent suspendre le développement de la tuberculose, comme la chose paraît avoir été démontrée, doivent être aussi excellents pour maintenir les enfants en bonne santé.

Une chose m'a frappé dans ce qu'a dit M. Dufestel, c'est ce qu'il a constaté chez les jeunes paysans, et cela est un argument important en faveur du grand air et des œuvres de grand air. C'est ce qu'il faudrait obtenir ; il faudrait que les enfants respirent bien et respirent au grand air ; toutes ces questions se lient. Dans toutes les villes il devrait y avoir des espaces de jeux dans lesquels les enfants seraient amenés, dans lesquels ils pourraient s'ébattre pendant un temps suffisant et sur lesquels ils pourraient apprendre à respirer.

Mlle Blanche Chauveau. — Je voudrais appeler l'attention sur la nécessité qu'il y aurait à convaincre le personnel enseignant de l'utilité de l'air pur. Bien des fois, c'est assez triste à constater, en hiver, la leçon de gymnastique est donnée dans le préau mal aéré ou pas aéré ; quelquefois on vient de faire la montée des élèves, les enfants ont été accumulés dans un espace très restreint pendant cinq à six minutes, et l'air y est absolument vicié ; on ferme les portes et les fenêtres hermétiquement de crainte d'attraper des courants d'air et c'est là-dedans que l'on fait des mouvements violents, des sauts, des bonds, sur un parquet de bois qui fait une poussière épouvantable.

Je crois donc qu'il y a nécessité à convaincre le personnel qu'il y a peut-être plus de danger à rester dans cet air con-

finé qu'à ouvrir les fenêtres; on a une peur terrible de l'air, on a peur d'attraper froid, d'attraper une bronchite, et le renouvellement de l'air n'est peut-être pas le rêve dans la plupart de nos écoles.

M. le Dr Mathieu. — Nous ne demandons qu'à abonder dans votre sens; nous désirons apprendre à nos contemporains ou à ceux qui viendront après nous que le grand air est une bonne chose dont tout le monde a besoin et dont on ne doit pas avoir peur...

Mlle Blanche Chauveau. — ... même dans les écoles normales!

M. le Dr Mathieu. — Il faut que nous fassions l'éducation des familles et l'éducation des éducateurs. Pour ce qui est du grand air, j'accepterais volontiers, à titre d'axiome, une formule comme celle-ci : Que la peur du grand air est un des signes de dégénérescence des races humaines.

M. Dufestel, l'autre jour, a dit d'une façon très juste qu'au point de vue de l'éducation générale, le temps de scolarité des enfants était trop court. En France, les enfants peuvent sortir de l'école à douze ans, et ils ne peuvent guère sortir à douze ans que s'ils ont donné un effort de travail relativement considérable et qui a dû nuire à leur développement physique. Il vaudrait infiniment mieux que les enfants ne sortent qu'à quatorze ans, et nous ne sommes pas les seuls à le demander. Dans une conférence faite ici, M. Ferdinand Buisson, qui a pris la part que vous savez à l'organisation actuelle des écoles en France, disait qu'on n'était pas allé assez loin et qu'il vaudrait mieux que les enfants fussent maintenus plus longtemps dans les écoles; puis, il ajoutait que l'œuvre de l'école devait être complétée et terminée par des œuvres post-scolaires.

Nous autres hygiénistes, nous ferons les mêmes observations, nous formulerons les mêmes réclamations et nous demanderons avec M. Dufestel que les enfants soient maintenus davantage à l'école, ce qui pourrait permettre de leur apprendre plus en leur demandant moins de temps quotidiennement, et cette épargne sur chaque jour serait autant

de gagné pour la possibilité de leur éducation physique et de leur développement corporel.

Il est certain que ces enfants, à l'époque où ils deviennent adolescents, ne devraient pas être abandonnés, et qu'il devrait y avoir des œuvres post-scolaires fortement organisés qui, non seulement leur fissent compléter leur éducation intellectuelle, mais leur fissent compléter aussi leur éducation physique. Et ici, une fois de plus, vous voyez que nous demandons une association étroite qui se poursuivrait aussi longtemps que possible entre l'éducation intellectuelle et l'éducation physique. Si quelque chose de net doit ressortir des idées que nous avons exposées ici, ce sera, après la nécessité du grand air et de l'exercice au grand air, la nécessité aussi que cette éducation soit donnée à l'école systématiquement et aussi qu'elle soit continuée ultérieurement. Il ne devrait pas y avoir d'intervalle entre l'œuvre de l'école primaire et l'œuvre du régiment, de sorte qu'à vingt-deux ou vingt-trois ans, quand les jeunes gens doivent avoir terminé leur croissance, ils devraient avoir été placés dans des conditions qui pour tous ne seraient pas des conditions idéales, mais qui auraient été tout au moins suffisantes, et c'est là un des desiderata que nous formulons et dont nous souhaitons la réalisation la plus proche.

Un assistant. — Si l'on garde les enfants jusqu'à quatorze ans, peut-être faudrait-il prévoir ce qui se passera, je ne dis pas à Paris, mais dans la banlieue. Il est à craindre que les communes ne fassent pas des sacrifices plus grands que ceux qu'elles font, et comme dans de nombreuses classes il y a 60, 70, 80 ou 100 enfants, si on conserve les élèves deux ans de plus, je crains qu'on ne prenne pas de personnel supplémentaire et qu'on n'accumule les enfants dans les classes, et c'est ainsi qu'on devient tuberculeux.

M. le Dr Mathieu. — Ce sont évidemment des faits regrettables, mais quand nous développons des idées, nous développons des idées théoriques qui sont appuyées souvent par de véritables expériences. Je puis dire que les idées théori-

ques que nous développons ici ont été appuyées par les expériences du peuple suédois et que d'un autre côté l'utilité des exercices respiratoires, de l'éducation de la respiration, a été démontrée par M. Dufestel.

Quant à la mise en œuvre, malheureusement, nous nous heurtons à des difficultés considérables. Je ne dirai pas que cela ne nous regarde plus — cela nous regarde au contraire beaucoup — mais que cela nous regarde d'une façon indirecte. Ici, nous faisons deux choses : Nous apportons un certain nombre d'idées qui nous paraissent des idées incontestables, et nous les apportons comme des lois théoriques, nous en demandons la réalisation, nous faisons de la propagande ; d'autre part, nous prenons l'avis des personnes qui veulent bien venir ici et nous leur demandons ce qu'elles pensent de telle ou telle question théorique ou de la réalisation de telle idée théorique. Mais, ce que nous voulons surtout, c'est faire pénétrer par l'intermédiaire des personnes qui viennent ici les idées que nous considérons comme justes. On ne fait rien d'utile dans une nation tant qu'un nombre suffisant de personnes ne sont pas convaincues de l'utilité de ce qu'on veut faire, de sorte que nous en sommes à faire de la préparation par propagande, et malheureusement nous ne pouvons rien sur des choses matérielles semblables à celles dont vous nous parlez, nous ne pouvons absolument rien directement, nous ne pouvons quelque chose qu'indirectement, en faisant appel aux électeurs et en instruisant d'abord les électeurs.

M. L. Bougier. — M. Dufestel a été beaucoup trop sévère, d'abord pour le moyen âge, et ensuite pour les temps les plus récents, et pas assez pour les époques où l'éducation physique a été tout à fait négligée en France. Il croit que dans le moyen âge on considérait le corps comme une guenille et qu'on ne le traitait pas comme il devait l'être ; cela me semble inexact, étant donné qu'il y avait, au contraire, très peu d'instruction ; les hommes du moyen âge se souciaient très peu de rester beaucoup de temps à étudier et se développaient admirablement. Du temps de la Renais-

sance, l'éducation a été merveilleuse, et au XVIIe siècle, c'était également la même chose : le cavalier, l'honnête homme, était très bien doué au point de vue physique et se développait harmonieusement.

En France, l'époque où l'éducation physique a le plus décliné a été précisément celle qui a précédé immédiatement la génération de M. Dufestel et peut-être l'époque de la génération de M. Dufestel lui-même ; en effet, à ce moment, dans la plupart des lycées ou collèges, il n'y avait pas de gymnases, et cette incurie était si lamentable que tout le monde en a été frappé ; cette incurie de la génération de 1850 à 1870 a peut-être pris fin avec la guerre et surtout par la propagande qui fut faite par M. Paschal Grousset et dont la conséquence a été la fondation de la ligue d'éducation physique.

Je me permets, puisque ces conférences seront publiées, de rendre hommage ici à la bonne volonté et à l'énergie de ce bienfaiteur de l'éducation physique, à la propagande extraordinaire qu'a faite ce vigoureux polémiste. Qui n'a lu en effet les livres de Philippe Daryl, et d'André Laurie, qui ne sont que ses pseudonymes ?

En 1889, à l'époque de l'exposition, les grands efforts ont commencé. Il y a un préjugé qui veut qu'il y ait dans nos établissements un engouement pour les sports et que cet engouement fasse tort à l'éducation intellectuelle. Je ne crois pas que ce reproche soit fondé ; il y a dans nos lycées un réveil évident en faveur de l'éducation physique, les jeunes gens de Paris qui n'ont pas dans nos établissements les espaces nécessaires, les trouvent au bois de Boulogne où on a mis à leur disposition des espaces considérables. Le Pré aux Clercs d'autrefois s'est déplacé, comme la ville de Paris elle-même ; il est aujourd'hui au bois de Boulogne, et il suffit d'y aller pour voir une jeunesse animée du meilleur esprit, qui se livre à des exercices qui la fortifient et l'endurcissent. Par malheur, il faut aller un peu loin, et je m'associe de tout mon cœur au vœu qu'a exprimé le Dr Mathieu, en demandant qu'il y ait des terrains plus rapprochés pour les jeux.

Il faut dire aussi que, malheureusement, à côté de ces heureuses dispositions qui apparaissent dans l'université contemporaine, il y a une réaction et que dans un certain nombre de revues spéciales de pédagogie on tourne en ridicule les établissements où les élèves peuvent se livrer aux exercices d'éducation physique.

Tel n'est pas assurément l'esprit de la ligue. Nous avons à plusieurs reprises traité cette question dans nos réunions et dans nos assemblées générales ; et à ce propos il ne serait pas superflu de revenir ici sur le souvenir de cette assemblée générale qui eut lieu il y a quatre ans et où l'on avait émis ce vœu : il y aurait lieu de cultiver les exercices physiques et l'on essaierait de démontrer à la ville de Paris qu'il y avait avantage à mettre les jeunes Parisiens en état de se développer davantage.

Il avait été indiqué notamment que l'un des exercices physiques à encourager en première ligne c'est la natation. Je crois que M. Dufestel sera d'accord avec moi sur ce point, car la natation est excellente pour développer la respiration ; d'autre part, celui qui ne sait pas nager est en danger de mort s'il tombe à l'eau ; c'est donc, selon moi, le premier des exercices physiques. Or, depuis quatre ans, a-t-on fait beaucoup de progrès à cet égard ? Les exercices devraient être plus cultivés qu'ils ne le sont, et ils arriveront à l'être quand la ligue que nous avons fondée aura plus de membres et par conséquent plus d'action sur l'opinion publique.

M. le Dr Mathieu. — M. L. Bougier désire que nous démocratisions le Pré aux Clercs qui n'était qu'à l'usage de quelques-uns, et que la ligue acquière plus d'adhérents. Je ne puis qu'approuver ces deux vœux.

MALADIES DE LA CROISSANCE

Par M. le Dr Louis GUINON
Médecin des hôpitaux de Paris

(25 février 1909).

Ne croyez pas que les maladies de la croissance soient un sujet aussi banal qu'il en a l'air au premier abord. Les médecins n'en parlent pas aussi volontiers à beaucoup près que les gens du monde, et si vous les interrogiez, vous pourriez voir sur la physionomie de quelques-uns un sourire sceptique et recevoir cette réponse : « Je ne connais pas » ou encore celle-ci : « C'est toute l'histoire de la pathologie infantile. » Ces réponses m'ont été faites.

Eh bien ! je ne crois pas que ces médecins-là aient raison. Il en est des maladies de la croissance comme des maladies de la dentition, ce sont les mères et même les grand'mères qui ont raison contre les médecins.

La croissance, en effet, est un fait physiologique qui a ses lois et qui par lui-même ne peut être cause de maladie (Springer). Mais : 1° elle peut être troublée dans sa marche ou déviée dans son évolution par une cause plus ou moins évidente ; 2° elle peut imprimer aux maladies aiguës ou chroniques une allure spéciale. C'est cette double influence qui crée les maladies de la croissance. Ce qui fait la difficulté de ce sujet c'est qu'il touche à toute la pathologie, à toute l'histoire de l'enfant depuis sa naissance jusqu'à l'âge adulte, c'est aussi qu'il a été peu étudié ; en fait, jusqu'au premier travail de M. Springer en 1890, notre littérature française ne contenait presque rien sur ce sujet ; cela s'explique aussi par le peu de documents que nous avions jus-

qu'à ces dernières années sur l'évolution, le mécanisme et les éléments physiologiques de la croissance.

Toutefois, les recherches de Bowditch, de Godine Roberts, de Molfing, Hansen, de Variot et Chaumet, nous ont montré que la croissance ne se fait pas d'un mouvement continu, que son coefficient d'accroissement change avec l'âge, qu'enfin il n'existe pas de parallélisme entre le développement des différentes parties du corps.

Vous savez que nous avons l'habitude de diviser l'enfance en plusieurs périodes, phases ou âges, qui correspondent : la première au nouveau-né, premier mois de la vie ; la seconde à ce qu'on appelle le premier âge ou première enfance, qui s'étend de un mois à dix-huit mois ou deux ans — c'est l'âge du nourrisson ; le deuxième âge ou moyenne enfance, qui s'étend de dix-huit mois ou deux ans à six ou sept ans ; enfin, le troisième âge ou grande enfance qui s'étend de six ou sept ans à la puberté. Celle-ci, comme vous le savez, est plus précoce chez les filles que chez les garçons, soit douze à quatorze ans pour les filles, quatorze à seize ans pour les garçons.

La grande enfance peut être divisée en deux périodes : la première phase, dite de croissance lente ou d'initiation scolaire de M. Marfan, qui s'étend de six à dix ans pour les filles, de six à douze ans pour les garçons, ne fait que prolonger la deuxième enfance, la croissance y est particulièrement lente ; la seconde période, à laquelle on donne le nom de phase prépubère, est de beaucoup la plus intéressante.

C'est en effet avec l'âge du nourrisson, celle où la croissance est le plus rapide. Il existe ainsi deux maxima d'accroissement : l'un dans les deux premières années, l'autre aux approches de la puberté.

Dans cette phase prépubère que Bowditch, Roberts et Delpeuch nous ont fait connaître, tout va changer, les proportions du corps, l'aspect général, la mentalité, on voit s'éveiller des organes jusqu'alors endormis, naître des fonc-

tions nouvelles ; tout cela aboutissant à ce qui constitue la puberté.

Parmi ces modifications, les unes sont de notion banale. Tels sont l'évolution sexuelle, le développement des organes génitaux et de leurs manifestations extérieures, le développement du système pileux génital dans les deux sexes, des mamelles chez les filles, la mue de la voix, le changement de la physionomie, les modifications du caractère qui, chez les garçons, devient volontiers discuteur, querelleur, indiscipliné, qui chez les filles tourne quelque peu à la rêvasserie, à la sentimentalité.

Les autres sont de notion plus récente et moins répandue : pendant cette période, la croissance est remarquablement rapide. Après une phase de ralentissement et comme de recueillement, qui porte en général sur la neuvième et dixième année pour les filles, sur la onzième et douzième pour les garçons, apparaît la *poussée prépubère*. Elle a son maximum dans les douzième et treizième années chez les filles, de la treizième à la seizième chez les garçons ; elle est donc beaucoup plus rapide, plus brusque, et plus frappante chez les premières que chez les seconds. Elle peut atteindre jusqu'à 14 centimètres chez les filles, 16 centimètres chez les garçons. Elle porte d'abord sur la taille, puis sur le poids qui évolue moins vite et reste en retard sur l'accroissement de la taille, mais qui peut atteindre jusqu'à 15 kilogrammes de douze à quinze ans chez les filles, de treize à seize ans pour les garçons. Ces particularités, très évidentes, d'après les chiffres de Roberts, de Bowditch[1], sont très apparentes dans la courbe d'Axel Key[2], moins dans celle de Variot et Chaumet recueillie dans la population scolaire parisienne[3].

Mais ce qui est particulièrement remarquable, c'est le

1. Bowditch. *Measurements of height and weight of 25.000 school children in Boston*, 1875.

2. Axel Key. *Schulhygienische Untersuchungen*, pp. Dr Leo Burgerstein, 1889.

3. V. *Hygiène scolaire*, n° 22, fiche graphique de croissance d'après les données recueilles par les Drs Variot et Chaumet.

défaut d'équilibre entre l'accroissement des diverses parties du corps. Toute la croissance est dans les jambes, le tronc est trop court, il est surtout plus étroit. L'augmentation du périmètre thoracique retarde en effet sur la croissance en hauteur, mais elle se fait avec une rapidité extrême comme on le voit dans le tracé de Cruchet et Sérégé dont les éléments ont été recueillis dans la population bordelaise.

Comme conséquence, le rapport du périmètre thoracique à la taille auquel on donne une si grande importance qu'on l'a appelé *indice de vitalité*, descend chez le prépubère au-dessous du minimum considéré comme compatible avec la santé ; il est inférieur à la moitié de la taille évaluée en centimètres.

De tout cela résulte une désharmonie structurale très remarquable. « C'est l'âge, dit Delpeuch, où le corps a moins d'harmonie dans ses proportions, moins d'équilibre dans le jeu de ses fonctions, âge fragile et disgracieux, où tout porte la marque d'un état précaire, qui ne pourrait se prolonger sans péril.

« Aucune époque ne mérite plus d'attention ni plus de soins. C'est dans ce court espace de trois à quatre ans que la puberté se prépare, que la croissance se fait avec le plus de force, que s'ébauche ce qui sera la constitution de l'homme fait. Travail pénible, qui a ses erreurs et ses accidents, qui a souvent aussi des suites plus éloignées et plus graves dans certaines prédispositions morbides léguées aux âges suivants. »

Ces lignes contiennent tout le fonds des maladies de la croissance.

En effet, c'est pendant les périodes où la croissance est le plus rapide, que ses maladies sont le plus fréquentes ou du moins le plus évidentes.

A l'âge du nourrisson appartient le rachitisme qui ne m'arrêtera pas, car il n'intéresse guère l'âge scolaire.

A la période prépubère, au contraire, appartiennnent presque tous les troubles qui méritent le nom de *troubles de maladie de la croissance*.

C'est bien là l'*âge ingrat* à tous les points de vue : désharmonie structurale et désharmonie physiologique, constituent une cause de faiblesse fonctionnelle, momentanée mais évidente, au point que l'opinion traditionnelle l'a toujours remarquée. Le thorax étroit, le corps allongé, ne sont-ils pas, en effet, les caractères qu'on considère comme propres à l'habitus tuberculeux ? Et « l'activité exagérée de la croissance, comme l'a dit Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, correspond à un arrêt du perfectionnement fonctionnel ».

Voilà donc le point faible de la croissance, voilà la période dangereuse.

*
* *

Avant d'aller plus loin, étudions les conditions d'une bonne croissance.

La croissance se définit d'elle-même, elle résulte de l'allongement des os par accroissement du cartilage de conjugaison ; elle s'arrête quand l'épiphyse est soudée à la diaphyse, et M. Springer a trouvé et décrit des altérations de ce cartilage dans les différentes formes d'arrêts de croissance.

Mais dans l'intimité des tissus, quel travail profond et obscur dont nous connaissons à peine quelques éléments !

Nous savons cependant que pendant cette longue période l'assimilation l'emporte sur la désassimilation, qu'il y a un travail énorme de fixation des albumines pour le développement des cellules existantes et la formation de nouvelles. Si les échanges qui constituent la base de ce travail se font bien, tout est pour le mieux ; s'ils sont irréguliers ou insuffisants, tout l'organisme en souffre, la croissance s'arrête ou dévie.

Pour que l'évolution de la croissance marche favorablement, il faut :

1° *Une bonne alimentation*, a) *en quantité :* l'enfant doit en effet manger beaucoup plus que l'adulte, mais une nourriture trop abondante, créant la suralimentation, est mauvaise de ce fait et peut troubler la croissance.

b) *En qualité :* la nourriture doit être variée, saine, exempte de falsifications, ni trop pauvre en éléments utiles, ni trop riche en principes albuminoïdes ; pas trop chargée en viande, ni trop épicée ni trop variée, ce qui conduit aussi à la suralimentation. Elle doit fournir les éléments principaux de ce que M. Springer appelle l' « énergie de croissance » (phosphore, lécithine, potasse).

2° *Une bonne élaboration digestive :* un tube digestif anatomiquement et fonctionnellement sain. La dyspepsie du premier âge entraîne en effet cette cachexie si spéciale qu'on appelle l'athrepsie et le rachitisme ; la dyspepsie des âges ultérieurs, dilatation d'estomac, ptose gastro-intestinale, atonie intestinale, constipation chronique, auto-intoxication, peuvent troubler profondément le développement de l'enfant.

3° *L'intégrité du foie et de la rate :* les maladies chroniques du foie, particulièrement certains types cliniques bien connus des médecins d'enfants et qu'on désigne sous le nom de cirrhose hypertrophique, arrêtent complètement le développement ; la cause en est malheureusement obscure et l'évolution fatale. La rate atteinte par le paludisme, comme cela était si fréquent autrefois chez les petits Solognots, paraît jouer un rôle important dans l'arrêt de développement chez ces jeunes sujets.

Enfin, il est un organe qu'on ne s'attendrait pas à trouver en cette affaire et qui paraît cependant jouer un rôle d'arrêt très important, c'est l'*appendice ;* il y a des enfants dont la croissance s'arrête presque complètement, sous l'influence de l'appendicite chronique et qui subissent une poussée admirable aussitôt que l'appendice est enlevé.

Le mécanisme de ces troubles est assez vague. Pour le foie et la rate, comme ce sont des organes qui jouent un rôle très important dans le renouvellement des globules sanguins, l'influence de leurs altérations s'explique d'elle-même. Pour l'appendicite, peut-être faut-il invoquer l'intoxication et l'infection qui en dérivent ; mais je pense qu'elle agit surtout par les altérations des ganglions du mésentère qui,

presque toujours malades, nuisent à l'absorption des liquides digestifs.

4° *L'intégrité de l'appareil respiratoire et du cœur :* les obstructions nasales par les végétations adénoïdes retardent, vous le savez, la croissance de ceux qui en sont porteurs. Certaines lésions congénitales ou atteignant dans les premières années les orifices du cœur, particulièrement le rétrécissement nitral, produisent un arrêt de développement qu'on a décrit sous le nom de « nanisme nitral ».

5° *L'intégrité des ganglions :* les ganglions lymphatiques sont de petits organes que connaissent toutes les mères, quand ils gonflent au cou, indice d'un mauvais état général ; ils jouent un rôle considérable dans l'absorption digestive, dans la circulation et l'élaboration du suc lymphatique. Ceux qui bordent tout l'intestin et ceux qui entourent les bronches et la trachée jouent un grand rôle dans la nutrition. Aussi quand ils sont atteints par une inflammation chronique (entérite chronique pour les premiers, tuberculose pour les seconds) tout le développement en souffre.

6° *L'intégrité de certaines glandes*; a) *Glandes génitales :* les sujets mâles privés de ces glandes ou porteurs de glandes atrophiées, présentent une forme d'infantilisme qu'on a décrit sous le nom d' « infantilisme eunuchoïde », caractérisé par un aspect infantile et parfois un allongement excessif des membres inférieurs. Il est probable, bien qu'on n'en ait pas de preuves certaines, que des lésions de l'ovaire consécutives aux écoulements si fréquents chez les petites filles, sont l'origine d'arrêt de croissance avant ou après l'établissement des règles.

b) *Corps thyroïde :* vous savez que le corps thyroïde est un organe situé à la base du cou et qui, quand il s'hypertrophie pour former certaines espèces de goitres, produit chez son porteur un aspect spécial qu'on décrit sous le nom de *crétinisme*. Cet état, dont vous pouvez voir des exemples dans les vallées de la Savoie, est caractérisé par des chairs molles et pâles, un aspect hébété, une face arrondie, lunaire, comme on a dit, une grande lenteur des mouvements, une

petitesse remarquable du corps, et un faible développement du système pileux, au point que des hommes de quarante ans paraissent en avoir moins de seize, enfin un retard très marqué de l'intelligence. Chez les sujets dont le corps thyroïde est insuffisant, la croissance s'arrête et réalise alors un type d'infantilisme, d'aspect banal au premier abord, et dont M. Hertoghe de Bruxelles a montré le rapport avec l'insuffisance fonctionnelle du corps thyroïde. Tout récemment M. Galli allait plus loin et attribuait à l'insuffisance thyroïdienne tous les troubles et toutes les maladles de la croissance, théorie très séduisante, mais vraiment par trop simple.

c) Enfin il est une glande dont le rôle commence à être connu qui siège à la base du crâne et qu'on désigne sous le nom d'hypophyse ou corps pituitaire ; les altérations de cette glande produisent chez les jeunes sujets un accroissement anormal des cartilages de conjugaison qui aboutit à la réalisation du gigantisme.

7° Dominant tout cela, il faut *une bonne hérédité :* l'alcoolisme, la syphilis, la tuberculose des parents au moment de la conception expliquent nombre d'arrêts et des troubles de croissance. L'hérédité névropathique simple ou associée à l'arthritisme est souvent l'origine unique de troubles nerveux graves de l'adolescence : tels les enfants d'obèses, de diabétiques. Et cela encore n'explique pas tout : dans une famille où plusieurs enfants sont sains, prospérant à souhait, et traversant toutes les phases de la croissance avec allégresse, un seul présente des anomalies dans son développement. A un âge ou à un autre, mais plus souvent à la période prépubère ou à l'apparition des premières règles s'il s'agit d'une fille, l'enfant chancelle ; on en cherche vainement la raison : les confidences faites au médecin lui révèlent que le jour de la conception, l'état d'un ou des deux parents était anormal ; c'était un affaiblissement passager, une convalescence de maladie grave, un surmenage physique ou intellectuel, enfin, ce qui est plus triste, des excès de table le jour de la conception, de l'ivrognerie.

Telles sont les raisons qu'on découvre. Ces parents-là n'ont pas lu les leçons de Pinard sur la puériculture, ils ignorent les belles pages de Michelet sur la conception dans son livre de *l'Amour*.

Il y a aussi une hérédité bien spéciale et qui est très peu connue, c'est l'hérédité des troubles de la croissance, bien connue dans le monde sous le nom de « formation difficile », on l'observe de mère en fille dans certaines familles.

A l'hérédité est étroitement liée la question de race, il y a des races dont la taille a diminué sous l'influence de l'alcoolisme, de la vie à l'usine, et aussi sous l'influence des guerres, qui détruisent les hommes sains et laissent se reproduire les faibles.

Pensez au grand nombre de vies que nous ont coûté les guerres de la révolution et de l'empire. Taine évalue quelque part à dix-sept cent mille le nombre des hommes morts dans ces guerres. Ajoutez-y tous les vétérans retenus sous les drapeaux, loin du foyer, jusqu'au delà de l'âge du mariage, et vous comprendrez comment, par la suppression de ces hommes vigoureux et par la reproduction des insuffisants, des infirmes, des hommes à petit développement, restés en France pendant cette période, la taille de leurs descendants a pu diminuer, leur résistance s'affaiblir et les troubles de croissance devenir plus fréquents.

Enfin il ne suffit pas d'être bien constitué, de bien manger et de bien digérer, il faut encore vivre sainement, vivre à l'air, pour avoir l'oxygène indispensable, à la grande lumière pour en recevoir les excitations utiles, faire de l'exercice autant qu'il est nécessaire pour donner aux muscles, aux poumons et au cœur leur plein développement.

Que peut, en effet, devenir la croissance du jeune lycéen assis onze heures par jour sur les bancs de l'école, de l'apprentie retenue de 8 heures du matin à 7 heures du soir dans l'atelier obscur et sordide de l'entresol parisien, courbée sur son travail ? Et cependant la loi protège le prépubère à

l'atelier, elle le protège même aux dépens des autres ouvriers, mais elle ne le protège pas dans la famille.

Il n'y a pas que des surmenés scolaires. On a nié le sur menage à l'école. Soit, il y a cependant des surmenés comme nous le verrons, c'est-à-dire des enfants à qui on demande un effort au-dessus de leurs moyens.

Il y a du surmenage dans certaines familles intellectuelles parisiennes et voici ce qu'on y voit : des jeunes filles qui suivent le cours ordinaire et, en plus, cours de piano, cours de dessin, cours de danse, qui apprennent deux langues étrangères, vont au concert et, dans les familles catholiques, suivent encore l'instruction religieuse.

Il y a du surmenage dans les familles ouvrières. Écoutez ces lignes si vivantes et si douloureuses de Mme Bérot, de Saint-Quentin :

« C'est l'aînée des fillettes qui trime sans répit. Après la première communion ou le certificat d'études, elle devient le domestique de la famille. Levée avant le jour, elle brosse les chaussures, frotte et allume le feu, balaie, retape les lits et les paillasses, habille les petits, reçoit une taloche si quelque chose ne marche pas, un coup du pied de gamin, si le lacet du soulier cède en le nouant. Elle casse le charbon, mange froid, après avoir servi les autres, court du boulanger à l'épicier, lave la vaisselle, n'est jamais assise.

« Et c'est cette enfant, usée dès l'époque de la formation, qui deviendra l'anémique mûre pour la tuberculose. »

Et voilà comment, là où nous devrions voir l'admirable éclosion de la puberté, nous assistons à des déchéances désastreuses : la crise de la puberté avorte et la moindre cause produit la faillite.

Cette cause c'est une maladie aiguë grave, comme la fièvre typhoïde, ou remuant profondément le terrain lymphatique comme la rougeole, c'est une émotion triste, comme un deuil ou un drame de famille. C'est un ébranlement profond de la sensibilité, comme j'en ai vu chez certains enfants prédisposés, par la préparation à la première communion.

*
* *

Il est plus facile d'étudier les causes des maladies de la croissance que d'en faire la description.

D'après ce que j'ai dit, vous concevez qu'elle se présente sous la forme d'arrêts ou de retards, d'excès, ou de perturbations variées.

Je vous ai signalé déjà les différentes formes de l'infantilisme, je n'y reviendrai pas. Ces sujets étant souvent de grands anormaux dénués d'intelligence, incapables d'une culture sérieuse, ils échappent à la communauté scolaire, et à ce titre ne nous intéressent pas ici.

Ce qu'il faut bien savoir, c'est que ces troubles n'apparaissent presque jamais tout à coup : on les remarque, il est vrai, surtout dans la période prépubère, mais ils ont été précédés par nombre de symptômes, de phénomènes que doit reconnaître le médecin, et qu'à son défaut la mère ou l'éducateur doivent pouvoir lui signaler.

Les uns ont eu une première enfance difficile ; l'allaitement a mal marché, ils ont eu des troubles digestifs, quelques signes de rachitisme, il étaient moroses, pâles, se développaient lentement ; d'autres, dès les premières années, ont été ce qu'on appelle des enfants difficiles, dormant mal, criant constamment, plus tard sujets à des colères, puis dès l'arrivée à l'école, instables et agités. Quelques-uns ont eu des convulsions ; d'autres ont déjà manifesté les troubles respiratoires propres aux végétations adénoïdes ou du gonflement des ganglions trachéo-bronchiques.

Le *retard de la croissance* ne se manifeste que rarement tout à coup, cependant cela peut s'observer, particulièrement chez les filles au moment des premières règles.

En voici un exemple.

Une enfant née de parents nerveux et, si j'en crois les renseignements qui me sont donnés, conçue pendant un très mauvais état de santé de la mère, est réglée à onze ans et

demi, âge trop précoce pour une parisienne, née d'une mère parisienne; relativement bien portante jusqu'à ce moment, on voit tout à coup sa croissance se ralentir et le poids s'arrêter; alors que toutes ses contemporaines qui, jusqu'alors, étaient plutôt au-dessous d'elle en poids et en taille, la dépassent peu à peu et de beaucoup, elle reste petite, étroite, infantile, par les dimensions, par la taille, par les épaules et par la silhouette générale, et cependant tout son système pileux est développé comme chez une fille de seize ans. Les seins ont un beau développement, la menstruation est aussi complète que possible. Elle a de l'albuminurie intermittente, elle est extrêmement pâle.

Qu'est-il donc arrivé ? — Eh bien ! dans un cas pareil, il est à peu près certain que c'est l'établissement même de la menstruation qui a marqué l'arrêt de la croissance.

Ne pensez pas d'ailleurs que les arrêts de croissance soient toujours un phénomène très fâcheux, je les considère, au contraire, comme un phénomène utile et comme une manifestation de défense de l'organisme contre les maladies qui le menacent. Chez certains sujets prédisposés à la tuberculose ou même touchés déjà dans leurs ganglions, cet arrêt est comme providentiel, et j'ai vu ainsi des tuberculoses s'arrêter chez de jeunes sujets dont la croissance était stationnaire.

Inversement, vous savez combien une croissance rapide est dangereuse; lorsqu'un jeune sujet dépasse trop vite ses camarades, s'il n'est pas large de poitrine, comme on dit, s'il est pâle, s'il n'a pas un gros appétit, méfiez-vous : la tuberculose est là qui le menace, et il est probablement déjà atteint.

Telle l'histoire suivante qui est banale :

Le jeune C... subit une croissance énorme entre treize et quatorze ans, il est plus grand que tous ses contemporains, bien qu'aucune hérédité n'explique cela; il est pâle, voûté, le thorax étroit, il a le cœur agité et battant violemment; son estomac est dilaté, clapotant et flasque. On lui fait cesser le travail, on le suralimente tout en observant un régime

sévère; il augmente de poids pendant deux ou trois ans, on arrive à le maintenir ainsi en restreignant le travail, en réglant très soigneusement son sommeil et ses exercices, en lui imposant des vacances bien dirigées; il atteint ainsi deux baccalauréats, mais à seize ans, à la suite d'une légère entérite, il présente des signes d'affaiblissement, la respiration n'est pas bonne, le pouls est rapide; malgré cela, il commence à préparer les examens de Saint-Cyr; alors sa résistance fléchit, les signes de tuberculose s'aggravent, il se déforme de plus en plus, la scoliose qui menaçait s'accentue rapidement; dès ce moment l'organisme est vaincu si on ne change pas complètement toute la vie de cet enfant : suppression du travail, vie au grand air et à la montagne, exercices de gymnastique prudents et progressifs. Grâce à cela, on peut le maintenir : le voilà maintenant adulte, occupé aux travaux de la campagne; la dyspepsie s'est améliorée, la scoliose s'est arrêtée, la tuberculose paraît enrayée.

Tous les médecins ont observé des faits comme celui dont M. Bouchard trace le tableau suivant :

« Un jeune homme de quatorze à quinze ans, un collégien, si vous le voulez, en pleine période de croissance active, vit avec ses camarades, soumis aux mêmes travaux, aux mêmes exercices, au même régime alimentaire, aux mêmes conditions hygiéniques, et, tandis que ses condisciples conservent une santé excellente ou passable, il dépérit, s'amaigrit, pâlit, s'affaiblit; il devient nonchalant, apathique; il n'a plus goût ni au travail, ni à la distraction; le moindre exercice l'essouffle. On s'inquiète et on le soumet à l'examen du médecin. Le médecin scrute les divers organes et déclare que l'enfant n'est pas malade, mais que sa contitution change; mot profond, qui n'est peut-être pas toujours compris par celui qui le prononce, mais qui est la formule de l'exacte vérité. Puis il laisse une prescription; il ordonne le fer, le quinquina et les biftecks. Le fer et le quinquina sont religieusement administrés; le supplément de viande est scrupuleusement infligé au malade, malgré ses répugnances; on n'obtient rien de bon. Mais que le médecin prenne la

peine d'analyser les causes de cet état morbide, il reconnaîtra qu'une modification rapide est survenue dans tout l'organisme de l'enfant, qu'il a été soumis à une croissance rapide, sans que les modificateurs hygiéniques aient été adaptés à ses nouveaux besoins. La substance de son corps augmentait rapidement, et il n'avait pour suffire à cet accroissement que l'alimentation réglementaire strictement calculée d'après les exigences moyennes des enfants de son âge.

« L'inappétence et les troubles digestifs étaient provoqués, ou entretenus, ou aggravés par l'inaction, par l'ennui, par la vie confinée, par l'absence de cette stimulation organique que donnent la satisfaction morale et l'exercice au grand air et en pleine liberté. »

Je vous ai, par la lecture de ces trois observations, montré ce que sont les troubles de la croissance.

Je ne saurais mieux faire pour vous indiquer quelles variétés ils affectent que de vous citer quelques observations recueillies çà et là, dans ma pratique.

Voici, par exemple, un garçon qui, né d'un père et d'une mère névropathes, présente vers sept ans de véritables douleurs de croissance. De temps en temps dans la journée, le matin ou le soir, quand il a marché, il éprouve dans les jambes, dans les tibias, semble-t-il, des douleurs sourdes et prolongées, au point que souvent elles troublent son sommeil. A neuf ans, il grandit normalement, mais devient extrêmement pâle, au point de me faire craindre un début de tuberculose. A cet âge, à la suite d'une scarlatine, apparaît un peu d'albuminurie. A quatorze ans, ce jeune garçon commence à grandir très vite, il est maigre, la poitrine très étroite, extrêmement pâle. A seize ans, l'albuminurie reparaît, albuminurie intermittente, apparaissant dans la station debout comme il arrive dans toutes ces albuminuries de l'adolescence, cessant vers la fin de la journée pour reparaître le lendemain, une ou deux heures après le lever.

A dix-sept ans, son thorax est extrêmement étroit. Il est

très nerveux, mais en progrès, et j'espère que par la gymnastique et l'éducation il se développera bien.

Voilà donc un jeune homme qui a eu des douleurs de croissance pendant la moyenne enfance, et qui, à l'approche de la puberté, présente cette maladie de croissance par excellence que nous désignons sous le nom d'albuminurie intermittente.

Son frère offre, lui, un beau type de céphalalgie de croissance. C'est un enfant extrêmement nerveux, dont le nervosisme se manifestait dès le premier âge par des cris continuels pour la moindre chose, pour rien, jour et nuit.

C'est là un signe de nervosisme auquel on doit attacher une grande importance et qui permet de prévoir dans l'avenir, un nervosisme plus sérieux qu'il importe de combattre, dès le jeune âge, par une éducation serrée à laquelle malheureusement sont généralement tout à fait impropres nos nourrices françaises.

Vers trois ou quatre ans, les cris ont fait place à des colères violentes ; l'enfant se jette à terre et se débat en proie à la colère pour des raisons futiles : c'est ce qu'on appelle, vous le savez, un enfant volontaire ; ces colères sont telles qu'elles le laissent généralement très affaibli et comme hébété pendant quelques instants. Il n'y a cependant là rien d'épileptique, l'enfant est très intelligent, et ce qui prouve qu'il s'agit d'accidents purement nerveux, c'est qu'il suffit de l'isoler pendant quelques jours de sa famille, pour que tout se calme et qu'il devienne presque parfait. A huit ans, il commence à se plaindre de la tête, violemment ; cette douleur est parfois tellement pénible qu'elle gêne son travail : l'inattention est absolue, il écoute d'un air vague ce qu'on lui dit, sa pensée ne peut se fixer sur rien ; plusieurs fois dans l'année, l'enfant traverse ces crises de céphalée avec inaptitude intellectuelle.

A quinze ans, c'est un enfant trop petit, qui pousse mal, qui est extrêmement nerveux, de caractère inégal, et dont la céphalée reparaît de temps en temps intense, mais en pre-

nant plutôt le caractère migraineux. On peut prévoir que ce sera plus tard un grand névropathe migraineux.

Voici quelques exemples de l'albuminurie de croissance :

Une jeune fille, violemment émue par la mort de sa grand'-mère, se met tout à coup à maigrir, s'affaiblit et présente de l'albuminurie à neuf ans. A onze ans, c'est une enfant très pâle, très maigre, d'une émotivité extrême, qui a souvent mal à la tête, avec des nausées : elle a de l'albuminurie intermittente qui apparaît quand elle se met debout et qui dure jusqu'au soir.

Peu à peu, cependant, grâce à la vie à la campagne, elle se développe fort bien. Je la revois à quatorze ans; elle a encore un peu d'albuminurie, mais déjà le développement est superbe, les règles sont établies, et grâce à l'exercice, à la vie au grand air, elle fera certainement une femme vigoureuse.

Autre exemple de dépression nerveuse avec scoliose et anémie survenant à la croissance.

Il s'agit là d'une enfant vigoureuse, née de parents nerveux et arthritiques, calme, intelligente, qui souffre de temps en temps de l'intestin et a même eu quelques menaces d'appendicite.

A quatorze ans, peu de temps après l'établissement de la menstruation, elle pâlit, perd son beau teint rose, les yeux se cernent, elle dort moins bien.

Émue par un deuil de famille, on la voit pâlir davantage, perdre son entrain ; elle maigrit de plusieurs kilos sans qu'on puisse constater une grosse altération d'un organe quelconque ; mais elle se tient mal, elle a tendance à se voûter; alors que les parties inférieures du corps sont très développées et prennent l'apparence d'une femme faite, les épaules restent étroites, et proportionnellement trop juvéniles ; elle est extrêmement grande, et c'est certainement cette croissance si rapide, chez une jeune Parisienne vivant trop enfermée, nerveuse, chargée d'hérédité nerveuse, qui est la cause de ce fléchissement de la santé et de la vigueur au moment de la puberté.

*
* *

Ces observations prises sur le vif vous ont montré les différentes formes des troubles de la croissance :

Arrêts, retards, croissance trop rapide, douleurs de croissance, albuminurie de la croissance, troubles nerveux, céphalalgie, déformation thoracique, scoliose, palpitations, dyspepsie.

Je ne reprendrai pas toute l'histoire de ces différents troubles.

Je vous dirai quelques mots des principaux.

D'abord des troubles nerveux.

La période prépubère et la puberté sont les âges où apparaissent les troubles nerveux graves. On sait que pendant la période prépubère, le besoin d'agitation et l'excitation nerveuse sont tels que la mauvaise conduite à l'école y est beaucoup plus fréquente qu'à tout autre âge. La courbe de Marro recueillie sur plus de trois mille garçons des collèges nationaux italiens montre la proportion des bonnes conduites variant suivant l'âge, elle est à son minimum à quatorze ans pour les garçons.

Cette perturbation nerveuse, qui est presque normale, prend un caractère pathologique chez d'autres sujets.

A la vérité, les troubles nerveux sont si variés qu'ils échappent à la description ; nervosisme est le mot qui dit tout. Vous connaissez ces sujets, agités, constamment en mouvement, affligés de tics du visage, des paupières, des épaules ou des bras, ou cet autre au regard vague, aux paupières tombantes, l'air fatigué, comme écrasé sur la table de travail. Ils dorment mal, s'endorment tard, se réveillent la nuit en proie à des cauchemars ; toujours anxieux, craignant de manquer le train ou, ce qui est plus ordinaire, de manquer l'heure de la classe. Tout leur est drame, tout leur est inquiétude. Par ce fait même, ils sont

1. ANTOINE MARRO. *La Puberté chez l'homme et chez la femme*, trad. par le Dr J.-P. Medici, p. 72.

constamment en imminence de surmenage; s'ils travaillent trop, sans une aide suffisante, alors apparaît un symptôme très fâcheux, redoutable : c'est la céphalée, terreur des médecins; elle se voit le plus souvent chez des collégiens de treize à seize ans, pâles, tristes, au regard terne; ils racontent que la lecture, l'écriture, une lumière trop vive et le soleil, le bruit, leur font mal à la tête; bientôt même c'est le mouvement qui occasionne la douleur; d'abord intermittente, elle devient ensuite continue.

Ce n'est pas lieu d'en faire la description complète, ni d'en exposer le mécanisme, il suffit de dire qu'elle est liée quelquefois à des troubles de la vision, parfois à une intoxication alimentaire, le plus souvent à une activité cérébrale trop grande pour la résistance du sujet; ce qui nous importe c'est que ce malaise est parfois si grave qu'il peut entraîner l'arrêt prolongé des études et des conséquences graves pour l'avenir de l'enfant.

D'autres enfants se plaignent de congestion de la tête et de la face, pâlissent et rougissent alternativement avec une extrême facilité; ils ont les extrémités froides, humides, violacées; ils se plaignent de palpitations violentes, au moindre effort, à la moindre émotion et pendant leur digestion.

Les mêmes enfants souffrent de leur estomac ou de leur intestin. Il est à remarquer que les troubles digestifs existent le plus souvent avant la période prépubère; mais c'est à cet âge que les enfants commencent à s'en plaindre; sous l'influence de l'alimentation du collège, de repas trop rapides, d'une mastication insuffisante, surtout aux jours de composition ou d'examens, on voit se développer chez eux la dilatation d'estomac, les déplacements de l'estomac et de l'intestin, l'atonie et le spame intestinaux, et tous les troubles si pénibles de la digestion difficile, ballonnement, lourdeur, torpeur, palpitations, oppressions : ce sont les malaises si bien décrits par M. Le Gendre à propos de la dyspepsie des collégiens.

Il est un phénomène moins connu et surtout moins facile à découvrir, mais qui accompagne souvent les troubles précédents, c'est l'albuminurie, dite intermittente, qu'on appelle aussi albuminurie de croissance parce qu'elle disparaît généralement avant l'âge adulte ; elle apparaît le matin, une heure environ après le lever, disparaît dans l'après-midi ou vers le soir et semble bien ainsi être en rapport avec la station debout, on la découvre généralement chez de jeunes sujets minces, à poitrine étroite, dyspeptiques un peu tristes et très souvent scoliotiques.

Il y a un caractère commun à tous ces anormaux, c'est l'étroitesse du thorax avec insuffisance respiratoire. Ce caractère est tellement important qu'on a voulu lui rapporter tous les troubles de la croissance et que M. Maurel (de Toulouse), décrit sous le nom d'hypohématose tous les troubles que je viens de vous signaler; l'amplitude respiratoire qui est normalement de 2 à 3 centimètres chez les sujets de dix à quinze ans, peut tomber à 1 centimètre; ces enfants-là ne savent pas respirer, couchés sur leur table de travail, ne prenant jamais d'exercice, ils ne se servent pas, en quelque sorte, de la plus importante de leurs fonctions.

L'étroitesse thoracique peut être isolée, rarement ; le plus souvent elle s'associe à des altérations de formes du thorax ou de la colonne vertébrale dont vous connaissez la plus importante, la scoliose, la terrible déviation vertébrale, plaie des pensionnats de jeunes filles. Sa cause principale, vous le savez, c'est la mauvaise attitude. Mais cette attitude elle-même résulte de la faiblesse des jeunes filles et de la fatigue qu'elles éprouvent à rester immobiles. Les enfants, je vous l'ai déjà dit, ne sont pas faits pour rester immobiles; l'immobilité prolongée est pour eux une fatigue et une souffrance, et la scoliose est une attitude de défense destinée à éviter la fatigue. C'est l'opinion de Lagrange; c'est celle qui répond, pour moi, au plus grand nombre des cas.

D'autres déformations peuvent encore atteindre les enfants

avant la puberté : telles sont la poitrine en entonnoir, la poitrine en carène, les asymétries thoraciques qui sont l'effet d'une reviviscence du rachitisme à cet âge tardif et la tarsalgie douloureuse ou pied plat douloureux des adolescents.

Voilà bien des troubles différents et je m'aperçois que j'ai oublié les troubles de menstruation, les règles douloureuses et leurs conséquences, si fréquentes chez les jeunes filles nerveuses. Chaque époque menstruelle est pour ces enfants une véritable maladie, cause de dépression mentale et d'affaiblissement physique, et cela se répète pendant des années. C'est d'elles que le Dr Tournier dit, à propos des élèves des écoles supérieures de filles : « Les unes sont visiblement malades et se couchent, mais combien d'autres continuent la vie commune, assistent aux classes et aux études; mais elles n'écoutent pas le professeur, elles ont les yeux fixes, ne voient rien, repliées sur elles-mêmes, grincheuses, irritables, ne supportant pas les observations. C'est une mentalité toute morbide[1]. »

Pour être complet, je devrais vous dire un mot des douleurs de croissance, cette sensibilité d'allure généralement vague qui occupe les os des membres inférieurs surtout au voisinage du genou, mais qui n'ont généralement aucune gravité; les douleurs musculaires si fréquentes chez les sujets qui grandissent vite, particulièrement après un exercice trop violent, le lendemain des jours de congé; on les a considérées comme le premier degré d'une affection beaucoup plus grave et qu'on appelle l'ostéomyélite aiguë des enfants; je ne crois pas qu'il y ait aucun rapport entre ces deux manifestations.

Et vous ne m'avez pas entendu parler des fièvres de croissance ni de l'hypertrophie du cœur de croissance, c'est que je ne crois guère à leur existence; la fièvre est un accident banal chez l'enfant d'origines multiples. Certes, un surme-

1. Dr Tournier. L'hygiène dans les écoles supérieures de filles. *Hygiène scolaire*, n° 25, p. 13.

nage musculaire peut produire la fièvre, mais celle-ci n'a rien à voir avec la croissance elle-même. Quant à l'hypertrophie de croissance, on a décrit sous ce nom tous les malaises circulatoires, palpitations, douleurs cardiaques et oppression, que je vous ai signalés plus haut. L'hypertrophie n'existe pas; tout au plus peut-on dire que le cœur se trouve à l'étroit dans une poitrine trop restreinte.

*
* *

A quoi finalement aboutissent tous ces troubles?

Cela est très variable. Reconnus de bonne heure, combattus avec persistance et avec logique, ils peuvent guérir assez vite. Négligés ou abandonnés à eux-mêmes, ils conduisent à des altérations définitives comme la scoliose incurable, à des déchéances profondes comme la neurasthénie et l'hypochondrie ou l'hystérie, et c'est ainsi que certains sujets qui paraissaient admirablement doués finissent comme des « ratés ».

Beaucoup de ces troubles aboutissent à la phtisie, et cela se conçoit; la tuberculose s'attaque aux faibles et la croissance, je vous l'ai dit, est déjà une cause de faiblesse, en accaparant les matériaux de la nutrition qui seraient si nécessaires à la réparation des tissus (Springer). Ces matériaux sont en quantité insuffisante, puisque ces enfants respirent mal et se nourrissent mal; d'ailleurs, la plupart ont déjà quelques ganglions tuberculeux profonds qui ne demandent qu'à évoluer. Surviennent une période de surmenage, une fièvre éruptive, une bronchite, une cause de tristesse, et la première poussée tuberculeuse apparaît.

*
* *

Sommes-nous donc impuissants contre ces désastres?

Il s'en faut de beaucoup. Le traitement préventif peut aiguiller la croissance dans une bonne direction. Il suffit pour cela de prévoir : le médecin de famille le peut grâce à

la notion d'hérédité et aux antécédents personnels du jeune sujet; les parents, les éducateurs seront avertis par le nervosisme excessif, par la fatigue facile, par l'inattention, par le défaut d'appétit. Enfin le carnet scolaire que nous demandons et qui sera bientôt, je l'espère, une réalité, éveillera l'attention par l'insuffisance d'accroissement du poids et de la taille.

Quels moyens employer ?

1° D'abord, une bonne hygiène alimentaire.

Chez les riches, éviter les mets trop succulents, le vin, l'excès d'aliments carnés, d'œufs, d'épices, donner en abondance les farines, les céréales, les légumineuses surtout, le pain complet et les fruits.

Dans la famille de l'ouvrier, veiller à une meilleure utilisation de la somme consacrée à la nourriture, moins de vin, moins de café, de charcuterie, de bouillon, aliment le plus souvent inutile, de pain mal cuit.

A l'école, développer et améliorer la cantine scolaire.

L'enfant prépubère et pubère a besoin d'une nourriture riche en viande, « il lui faut beaucoup plus d'aliments qu'à l'adulte, il doit aller jusqu'au bout de son appétit » (Armand Gautier).

Bonne hygiène générale : aération fréquente dans la journée, interruption fréquente du travail, aération continue la nuit.

2° Développement physique par : la vie active, une bonne réglementation du travail, le jeu, libre et au grand air, dont l'enfant perd trop l'habitude par l'immobilisation scolaire, l'exercice gymnastique. Et à ce point de vue, faire un choix; pas d'acrobatie, pas d'agrès, pas d'escrime, comme il arrive dans les familles riches où l'influence du père quadragénaire et que l'escrime amuse, tend à imposer cet exercice au jeune garçon; en un mot, pas d'exercices exigeant une tension nerveuse, car ceux-là font maigrir et fatiguent. La fatigue musculaire peut produire l'arrêt de croissance « défaut d'exercice étiole, excès d'exercice rabougrit » (Lagrange).

Donc recommander surtout la bicyclette, la natation et la gymnastique suédoise plus ou moins modifiée et respiratoire, à la portée de tous.

Pas de corset aux filles, mettre une simple ceinture.

Hydrothérapie froide, soins attentifs de la peau.

3° Quand la déviation de la croissance est déjà en évolution on peut encore beaucoup par la gymnastique orthopédique.

4° Prenons un cas fréquent et relativement simple, celui d'un sujet qui, grandissant trop vite, s'est anémié, affaibli, et travaille péniblement.

Alors, pour éviter de traiter par les médicaments, des enfants presque toujours dyspeptiques ; éviter ce qu'on appelle les « fortifiants », le fer, le quinquina, l'excès de viande et de viande saignante, qui chez les jeunes sujets inappétents, peuvent aggraver la dyspepsie. Pas de bouillon, de gelée, de jus de viande qui ne fournissent pas assez d'hydrates de carbone, nécessaires à la génération de la force, ni d'albumine plastique, ni de chaux assimilable (Bouchard).

Corriger et améliorer la dyspepsie par un régime de digestion facile, farines en potages ou en entremets, œufs, surtout le jaune, viande en quantité modérée et choisie suivant les goûts de l'enfant, légumineuses (haricots, pois, lentilles), pain de bonne qualité, sans préjudice des fromages et des fruits cuits. Mais, sous prétexte de régimes, n'allons pas dégoûter cet enfant dont l'appétit est déjà médiocre ; donnons-lui une nourriture sapide, et, s'il le faut, suffisamment relevée.

Pour ce qui est de l'hygiène générale, éviter tout ce qui peut être une dépense de force, les exercices violents, la marche prolongée, la chasse, la vie à la mer, la douche froide, toutes choses qui augmentent la désassimilation, et avancent la faillite.

Au contraire, imposer le repos, s'il est nécessaire, au lit ou à la chaise longue ; réduire la fatigue, en diminuant la longueur de la journée, l'enfant se levant tard et se couchant tôt, pour dîner au lit.

Repos intellectuel plus ou moins absolu, suivant les cas et suivant l'état psychique de l'enfant.

Parallèlement, empêcher l'atrophie musculaire par de petits exercices progressifs, et par des frictions, et s'il est possible par un peu de massage.

Quand on le peut, transporter l'enfant à la campagne ou à la petite montagne, 600 à 800 mètres au plus, pour éviter les effets excitants de la haute altitude. Si on est obligé de le conduire à la mer, que ce soit loin de la plage en réduisant au minimum l'influence marine et son action excitante dont les inconvénients sont réels.

5° S'il s'agit d'arrêt de croissance, les difficultés sont souvent très grandes. Avant tout, déterminer l'origine de cet arrêt — c'est l'affaire du médecin ; — combattre la cause, dyspepsie, tuberculose ganglionnaire, erreurs d'hygiène : donner, si cela paraît indiqué, une substance dérivée de l'organe qui semble altéré chez l'enfant retardé (corps thyroïde, par exemple) puis, employer les moyens que l'on considère comme aidant à la croissance, douches froides, maillot froid, massage, exercices systématiques et progressifs, vie à la montagne, 1.000 à 1.500 mètres et, si l'enfant n'est pas nerveux, vie à la mer. Nous voyons fort bien chez nos enfants parisiens que l'assistance publique envoie à la mer, la belle poussée de croissance que produit un séjour de cinq à six mois à Hendaye, où la mer est moins rude qu'à Berck dont les effets sur la croissance sont certainement moindres.

Je n'entrerai pas dans le détail du traitement des cas compliqués de troubles nerveux et de malformations thoraciques.

Le rôle du médecin est difficile, mais il est efficace, s'il sait voir tôt et loin, s'il sait ménager ses moyens, calmer l'impatience de la famille, et la persuader que le succès exige de longs mois d'hygiène et de sacrifices de toutes natures.

Quelquefois, c'est toute la vie et tout l'avenir de l'enfant qu'il faut bouleverser.

PROPHYLAXIE DES MALADIES AIGUES A L'ÉCOLE

Par M. le Dr NOBÉCOURT,
Médecin des hôpitaux.

(11 mars 1909).

Mesdames, Messieurs,

A la requête du Dr Mathieu et du Dr Mosny, je dois vous entretenir de la prophylaxie des maladies aiguës à l'école. C'était tout d'abord mon excellent confrère le Dr Triboulet qui devait remplir cette mission ; il en a été empêché et vous me voyez ici en son lieu et place. Vous regretterez certainement son entrain et sa verve. Permettez-moi de compter sur votre habituelle bienveillance.

Étudier la prophylaxie des maladies, c'est rechercher les moyens d'en empêcher l'apparition. Ces moyens varient suivant le mode de développement. Ils découlent logiquement de la connaissance de leurs causes et des procédés par lesquels celles-ci interviennent, de l'étiologie et de la pathogénie. Toute prophylaxie qui ne repose pas sur cette base solide est forcément illusoire et inefficace.

Permettez-moi donc tout d'abord de vous dire ce qu'est une maladie aiguë, quelles sont les maladies aiguës que vous pouvez observer à l'école et comment elles y naissent et s'y propagent. Quand nous serons fixés sur ces questions, nous pourrons rechercher les moyens de les prévenir ou de les combattre.

On distingue généralement les maladies aiguës des maladies chroniques.

Les maladies aiguës sont celles qui ont un début brusque

ou rapide et une évolution de courte durée ; ainsi l'angine qui disparaît en deux ou trois jours, la pneumonie qui dure sept à huit jours, la rougeole, la scarlatine, ainsi encore la fièvre typhoïde qui évoluent en trois ou quatre semaines.

Les maladies chroniques sont celles qui se développent d'une façon insidieuse et qui durent des mois, des années : telle est la tuberculose.

Il n'y a pas toujours de limites bien tranchées entre les deux genres d'affections. Ainsi il se produit des tuberculoses aiguës qui emportent la victime en quelques semaines ou bien ne tardent pas à prendre une marche lente et à passer à l'état chronique.

Je ne m'occuperai aujourd'hui que des maladies franchement aiguës et parmi elles des maladies infectieuses. Fréquentes dans la population scolaire, elles comportent des mesures prophylactiques importantes.

* * *

Les maladies infectieuses sont dues à des microbes. Tout le monde sait que l'on désigne sous ce nom des organismes du règne végétal ou du règne animal infiniment petits, visibles seulement au microscope. Ils sont en nombre considérable : ils vivent partout, dans l'air, le sol et l'eau, sur la peau, les muqueuses du nez, de la bouche, du tube digestif. Ils s'introduisent partout. Beaucoup sont inoffensifs et même bienfaisants, ce sont des saprophytes. Quelques-uns sont dangereux ; on les désigne sous le nom de pathogènes : tels sont les bacilles de la fièvre typhoïde et de la diphtérie. Les saprophytes peuvent devenir pathogènes ; c'est le cas des pneumocoques, des streptocoques et d'un certain nombre d'autres.

Parmi ces infiniment petits, les uns ont été déterminés, les autres échappent encore à nos investigations. Ainsi nos laboratoires n'ont pas encore isolé le microbe de la rougeole, ceux de la scarlatine, de la varicelle, de la variole. Pour combattre ces ennemis, il faut assurément mieux les

connaître ; toutefois, l'histoire de la médecine le prouve par l'exemple de la variole, on peut agir sur eux sans connaître leur véritable nature.

Les microbes qui causent les maladies peuvent vivre en saprophytes sur nos téguments jusqu'au moment où, sous des influences diverses, ils réalisent des maladies. Ils peuvent aussi vivre en dehors de nous jusqu'au moment où, arrivés à notre contact, ils créent la maladie. De là la distinction des infections en auto-infections et hétéro-infections.

1° L'auto-infection est fréquente. L'exemple le plus commun est celui du coryza. A cette même cause se rattachent les angines, les bronchites, les entérites, du moins dans la plupart des cas. Le froid en est la cause occasionnelle la plus efficace et la plus banale : témoins les coryzas et les angines.

2° L'hétéro-infection est plus importante au point de vue que nous envisageons. Nous y trouvons la cause des maladies contagieuses ou transmissibles, des maladies épidémiques frappant successivement ou simultanément un certain nombre d'individus. Exemple : la diphtérie, la rougeole et autres fièvres éruptives, le choléra.

Le contage se répand suivant les cas par les sécrétions provenant de la conjonctive ou des muqueuses nasale, buccale, pharyngée, bronchique ; il se propage aussi par des efflorescences cutanées, par les matières fécales, par les urines.

La contagion est *directe* ou *immédiate*, quand elle nécessite le contact du malade avec le sujet qui va être contaminé.

Elle est *indirecte* ou *médiate*, quand elle se produit à distance, quand elle peut emprunter un intermédiaire, par exemple des objets servant à l'alimentation ou à la toilette, cuillers, gobelets, peignes, ou des vêtements, ou encore des poussières ; l'eau joue un grand rôle comme véhicule de certaines maladies.

La plupart des maladies infectieuses, les plus communes,

peuvent se transmettre par ces deux procédés, mais cependant elles ne sont pas toutes comparables entre elles. Ainsi la rougeole et la scarlatine se propagent par contagion directe, mais la scarlatine seule se transmet à distance par contagion indirecte. Ainsi la fièvre typhoïde peut se gagner au chevet du malade, mais se diffuse surtout par l'intermédiaire de l'eau qui sert à la boisson.

C'est par ces procédés que se développent les maladies à l'école. Il n'y a pas à proprement parler de maladies scolaires, car on rencontre à l'école, au collège, au lycée les mêmes maladies que dans d'autres milieux où des hommes se trouvent réunis. Mais l'école, pour des raisons diverses, joue un rôle dans l'apparition et la diffusion d'un certain nombre de maladies aiguës.

L'école favorise dans une certaine mesure l'auto-infection. L'enfant ignore le danger et s'y expose sans cesse. Il commet plus aisément des imprudences en compagnie de ses petits camarades que lorsqu'il est seul : il ne craint ni la pluie, ni l'humidité, ni les courants d'air ; de là des rhumes, des bronchites, des pneumonies. Il se laisse aller à la gourmandise, et faire abus d'aliments indigestes ou mauvais : de là des embarras gastriques. Ces faits ne sont pas le privilège de l'école, mais les écoliers en sont plus souvent victimes : ils y sont plus prédisposés par l'excitation du jeu, l'imitation, l'émulation.

L'école favorise la propagation de certaines maladies contagieuses par contact direct. Les épidémies de rougeole, de scarlatine, de diphtérie y trouvent un terrain vierge, où elles se développent merveilleusement grâce aux contacts répétés au moment des récréations, grâce à la facilité avec laquelle les écoliers se passent de l'un à l'autre porte-plumes, crayons, règles, livres, cahiers.

Mais d'autres maladies contagieuses peuvent survenir à l'école par des processus différents. Prenons comme exemple la fièvre typhoïde : il arrive trop souvent qu'une école est frappée en même temps que le quartier, que la ville où elle est située, par suite d'une distribution d'eau infectée

par le bacille ; il arrive aussi que des écoles sont frappées isolément à la campagne parce que l'eau du puits est contaminée.

Je ne multiplierai pas les exemples. Ils suffisent à prouver que l'école est un bon milieu pour le développement des maladies infectieuses, parce qu'elle est peuplée d'enfants dont quelques-uns sont délicats, dont la plupart offrent un terrain vierge à l'infection, et parce qu'elle les met en contact avec d'autres enfants.

Les mêmes considérations s'appliquent d'ailleurs aux diverses écoles quel que soit leur nom, quel que soit leur régime ; elles sont vraies, pour l'école primaire, le lycée, les crèches, les garderies, les jardins d'enfants. Il y a similitude en outre entre l'école et la caserne ; les jeunes soldats ne sont guère que des écoliers plus âgés.

*
* *

Un ennemi dont on connaît la tactique est facile à combattre quand on possède les armes nécessaires. C'est le cas pour les maladies aiguës. On réalisera leur prophylaxie d'après des règles générales et d'après des règles spéciales aux diverses maladies, qui seront tirées de la connaissance de leur étiologie et de leur pathogénie.

Contre les maladies d'auto-infection, les précautions à prendre paraissent un peu banales : il convient de surveiller l'hygiène individuelle de l'enfant et surtout de lui faire prendre les soins de propreté, de le suivre dans ses jeux, dans ses repas. Il ne faut pas se borner à formuler des défenses ; il faut expliquer les raisons, pour faire œuvre d'éducation : un maître avisé profite des circonstances pour enseigner à l'enfant ce qu'il doit savoir en hygiène pour plus tard.

Mais c'est surtout contre les maladies contagieuses que nous devons lutter. C'est le sujet sur lequel je veux insister. Les mesures à prendre sont beaucoup plus générales, mais elles ne doivent pas être toujours les mêmes, chacune de ces maladies ayant son mode particulier de propagation.

Voici, par exemple, la fièvre typhoïde : il ne suffit pas de s'assurer de la qualité des eaux de boisson, de les filtrer ou de les faire bouillir ; il faut aussi surveiller les convalescents porteurs de bacilles et rechercher s'il n'y a pas de malades dans le voisinage. Dans l'affirmative, et en temps d'épidémie, il faudra redoubler les précautions.

Au point de vue scolaire, les maladies relevant de la transmission indirecte sont beaucoup moins importantes que celles qui sont transmissibles par contact direct. Ces dernières sont de beaucoup les plus communes. Vis-à-vis d'elles les mesures de prophylaxie se rangent sous deux catégories : les unes d'ordre général, les autres d'ordre spécial à chacune des maladies.

Les mesures d'ordre général sont l'isolement du petit malade, la désinfection des locaux, le licenciement de l'école et la médication préventive.

L'*isolement* du malade est un excellent moyen en théorie, mais il présente dans la pratique des difficultés considérables.

Il doit être aussi précoce que possible, car la plupart des maladies aiguës sont contagieuses dès le début. Mais le diagnostic précoce en est toujours très délicat.

Voici, par exemple, un enfant en incubation de rougeole. Il était contagieux dès le larmoiement et il a pu contaminer ses petits camarades avant de présenter lui-même les symptômes caractéristiques de sa maladie qui permettent de l'éloigner. De sorte que pour barrer la route aux épidémies de rougeole, il faudrait en réalité instituer dans les écoles une visite médicale quotidienne avant l'entrée en classe et organiser un service de triage analogue à celui des consultations des hôpitaux d'enfants. Cette élimination des enfants contagieux est impossible dans la pratique. Il y a trop d'enfants et trop peu de médecins. On a proposé d'instituer des infirmières qui arriveraient à reconnaître les cas suspects et les signaleraient aux médecins scolaires. Le remède ne semble guère efficace. On a dit aussi que les

maîtres pourraient être instruits des éléments essentiels de l'hygiène de façon à tenir à l'écart les écoliers qui paraissent malades, Mais encore une fois il est trop tard le plus souvent pour enrayer une épidémie, lorsque la maladie s'est déjà déclarée.

L'isolement de l'enfant malade consiste en ceci qu'un écolier atteint d'une maladie infectieuse aiguë doit être évincé de l'école jusqu'à sa guérison et jusqu'à la fin de sa contagiosité.

L'isolement ne doit pas être borné à l'enfant malade. Pour bien faire, il faudrait aussi éloigner de l'école les enfants qui ont été en contact avec lui, ses frères et sœurs, ses amis ou compagnons de jeu, pendant une période en rapport avec l'incubation de la maladie. Peut-être les parents finiront-ils par comprendre qu'il est de leur devoir de prévenir le médecin scolaire ou le directeur de l'école quand ils ont constaté chez leur enfant une maladie infectieuse aiguë. C'est avec beaucoup de raison qu'on insiste sur l'utilité des rapports à établir entre le médecin scolaire et le médecin traitant pour le plus grand bien de la santé publique.

Quand l'enfant est complètement guéri, le terme prescrit par les règlements étant écoulé, il ne doit être admis à reprendre sa place à l'école que s'il rapporte un certificat délivré par le médecin qui l'a soigné. Faute de cette pièce, il devrait être soumis à un examen médical sérieux de la part du médecin scolaire. Il serait même à désirer qu'il ne pût rentrer que le jour de la visite médicale, comme le propose M. le Dr Dufestel. Le médecin aurait à faire preuve d'une grande vigilance, car certaines maladies sont difficiles à dépister. Ainsi la scarlatine peut avoir été extrêmement bénigne pour un petit malade, si bénigne que les parents n'aient pas cru nécessaire d'appeler le médecin, et cependant elle peut être très contagieuse pour les petits camarades de l'écolier infecté sans le savoir.

La *désinfection* s'impose dans certains cas : elle n'est pas indispensable ou est inutile dans d'autres. Nous n'entrerons

pas aujourd'hui dans les détails, fort importants cependant, de cette opération. Elle doit être pratiquée non seulement sur les murs et le mobilier de la classe, mais aussi sur les objets ayant servi au malade et qu'on ne veut pas détruire. Mais elle constituera une précaution inutile si l'on se borne à désinfecter l'école. Il faut aussi veiller à ce que dans la famille on fasse appel à l'intervention du service municipal chargé de cette besogne ou aux entreprises privées. Voici un exemple qui attestera à quel point cette mesure est nécessaire.

Un enfant est atteint d'angine diphtérique ; il rentre chez lui. On le soigne. On le guérit. Il fait sa rentrée à l'école au bout du temps réglementaire. L'examen de sa gorge fait voir qu'il n'existe plus trace du bacille de Lœffler. Quelques jours après, des cas de la même maladie se produisent. L'enquête faite à ce propos révèle que la désinfection des vêtements du jeune écolier n'a pas été pratiquée. Celui-ci avait rapporté le fléau à ses compagnons dans les plis de sa blouse. Cette nouvelle invasion du mal aurait été évitée si l'attention des parents avait été attirée sur la nécessité qui s'imposait à eux de prendre toutes les précautions nécessaires et si le médecin de l'école avait eu la facilité de s'assurer de leur observation.

La conclusion qui s'impose et qui revient ainsi à chaque instant dans cette étude est la nécessité d'instituer des communications faciles, cordiales et fréquentes entre le médecin de la famille et le médecin de l'école.

Le *licenciement* est une mesure radicale qui est employée assez rarement et à la dernière extrémité. Il y a beaucoup à dire à son sujet. De bons esprits sont résolument opposés à son adoption. Au point de vue scolaire, licencier l'école est désastreux ; au point de vue médical, les inconvénients ne dépassent-ils pas les avantages ? Souvent il vaut mieux garder les enfants sous la surveillance de leurs maîtres que de les disperser sans la moindre précaution, comme il arrive trop souvent. Empêcherez-vous en effet qu'ils se rencon-

trent dans la rue, qu'ils se groupent pour jouer en dehors de l'école et qu'ils se passent les uns aux autres plus librement encore que sous le préau ou les arbres de la cour les microbes dont ils peuvent être porteurs ?

Le Dr Méry a montré la gravité du problème. Je pense comme lui qu'il ne faut fermer l'école qu'en cas de nécessité absolue et dans des circonstances exceptionnelles.

Les *mesures préventives* se bornent à peu près pour le moment à la vaccination contre la variole et la diphtérie, nous en parlerons tout à l'heure à propos de ces deux maladies.

Il est bien entendu, et je le répète à dessein, que les indications générales précédentes ne se peuvent pas appliquer de la même façon à toutes les maladies infectieuses. Chacune de celles-ci a son caractère propre et appelle des mesures prophylactiques particulières. Nous n'examinerons pas toutes les maladies qui apparaissent dans les écoles. Nous nous occuperons aujourd'hui de celles qui ont pour principal symptôme une éruption cutanée : de la rougeole, de la scarlatine, de la varicelle et de la variole ; puis nous parlerons de la diphtérie, des oreillons, de la coqueluche, de la méningite cérébro-spinale épidémique ; enfin nous conclurons en disant quelques mots de la grippe, des bronchites et de certaines autres affections.

* * *

La *rougeole* est une maladie extrêmement contagieuse pour les enfants qui ne l'ont pas encore contractée. Rien n'est donc plus difficile que d'en préserver les petits écoliers dans le cours de leurs études. Il faut savoir cependant que la maladie ne se transmet pas à distance, mais par contact direct du morbilleur et des sujets sains. Elle se diffuse par les sécrétions oculaires, buccales, pharyngées qui en renferment. Ce microbe encore inconnu a peu de vitalité et meurt en deux ou trois heures.

La période contagieuse précède de trois à quatre jours

l'apparition de l'éruption et dure cinq à six jours après ce début. Passé ce délai, l'enfant n'est plus dangereux. Le règlement prescrit l'isolement pendant seize jours après le commencement de l'apparition des taches caractéristiques. Ce délai est exagéré, tout au moins quand il s'agit de formes légères de courte durée.

La principale précaution à prendre consiste à isoler les suspects pendant la période d'incubation, c'est-à-dire pendant les quatorze jours qui suivent le contact avec le malade, à écarter les frères et sœurs des petits rougeoleux.

Quant à la désinfection de l'école et des objets, elle est inutile, puisque le contage est très vite détruit.

La *scarlatine* se comporte au point de vue de la contagion d'une façon autre que la rougeole. Le germe qui la produit n'a pas encore été déterminé et les observateurs ne sont pas complètement d'accord sur la façon dont il se propage. Comme la scarlatine se manifeste d'abord par l'angine et l'inflammation de la muqueuse buccale, on incrimine surtout les sécrétions buccales, nasales et pharyngées. Mais les squames qui se détachent de la peau à la fin de la maladie sont-elles aussi pernicieuses qu'on le croit généralement ? Plusieurs médecins affirment qu'en eux-mêmes ces débris sont inoffensifs, mais qu'ils servent de vecteurs aux germes provenant de la cavité bucco-pharyngée. Quoi qu'il en soit, le contage de la scarlatine est très vivace et se transmet à distance. Un malade peut l'envoyer par la poste, enclos dans une lettre affectueuse. Une cuiller mal lavée, un vêtement, un livre le véhiculeront d'une ville à une autre.

Le malade reste dangereux pour ses proches beaucoup plus longtemps que dans la plupart des autres maladies. La période contagieuse commence un ou deux jours avant l'éruption et dure de trente à quarante jours, peut-être même cinquante jours après. Tant que la peau continue à peler il y a danger.

Les mesures d'isolement à prendre ne doivent pas se

borner au malade ; elles doivent comprendre ses frères et sœurs. Quant aux enfants étrangers suspects, il suffit de les tenir en observation pendant six ou sept jours, car l'incubation est courte. Il faut procéder pendant ce délai à l'examen de leur gorge, soumettre les rentrants à un contrôle sérieux pour constater qu'ils n'ont pas eu de forme fruste et les astreindre à des bains savonneux. Désinfecterez-vous ? Certainement, toujours et rigoureusement l'école, le mobilier, les objets ayant servi au malade. Ne manquez pas d'exiger le certificat de désinfection du domicile paternel. Si les cas se multiplient, le licenciement peut être envisagé. La scarlatine est une maladie contre laquelle on ne saurait prendre trop de précautions.

La *varicelle* ou petite vérole volante est beaucoup moins contagieuse. Comme la rougeole, elle exige pour être transmise d'un sujet à un autre le contact direct ou celui d'un objet passant immédiatement de l'enfant malade à son voisin. Le contage est doué d'une très faible vitalité. On ignore sa forme ; on admet généralement qu'il se communique au moyen des mucosités de la bouche, du nez ou du pharynx. Il faut isoler le malade jusqu'à la fin de la dessiccation des bulles, quinze jours au minimum. Les dix jours exigés par les règlements sanitaires sont insuffisants. Les enfants qui ont été en rapports avec les malades devront être tenus comme suspects pendant quinze jours. La désinfection est inutile soit dans les locaux scolaires, soit à la maison.

La *variole*, si redoutable et si répandue autrefois, est aujourd'hui fort rare, depuis que la prophylaxie par la vaccination jennerienne est entrée dans les mœurs. L'usage de vacciner les enfants peu après la naissance s'est généralisé dans les villes. La loi de 1902 en fait une obligation. Il est à désirer qu'elle soit appliquée avec fermeté.

La vaccine immunise pendant une période variable qui est en moyenne de dix ans. Il est prudent de renouveler l'opération tous les sept ans, huit au maximum. Si des cas

de variole viennent à se produire à l'école ou dans la commune ou dans le quartier, il sera utile de faire procéder à une revaccination générale de toute la population scolaire.

Les maîtres peuvent donner l'exemple.

La *diphtérie* est assurément moins terrible de nos jours, où l'usage du sérum antitoxique s'est généralisé, qu'à l'époque où l'angine couenneuse et le croup faisaient frémir toutes les mères. Cependant elle reste redoutable et elle cause encore de nombreuses victimes. Le bacille en est connu ; il a été isolé par Lœffler ; il est extrêmement résistant et la contagion directe et indirecte très facile.

Ce germe peut rester inoffensif pendant des mois, puis reprendre sa virulence dans certains cas. On ignore le temps de l'incubation.

Un auteur allemand a examiné des enfants qui n'avaient pas été malades ni en contact avec des malades. Ils avaient des bacilles dans la gorge !

La diphtérie exige de grandes précautions. Il faut d'abord isoler l'enfant malade, surveiller les enfants suspects qui ont été en contact avec lui pendant la période d'incubation, les examiner tous les jours et au moindre phénomène morbide, angine, coryza, leur faire une injection préventive de dix centimètres cubes de sérum antidiphtérique. C'est un procédé très actif, il guérit le mal et le prévient. Il immunise pendant une période de vingt à vingt-huit jours. Mais il faut savoir que cette injection produit certains troubles qu'on ne prendra pas au tragique en connaissant leur cause.

Est-il utile d'ajouter qu'il sera nécessaire de procéder à la désinfection des locaux et des vêtements ? Le licenciement de l'école semble inutile. Quand la guérison sera complète, l'enfant ne pourra rentrer en classe qu'avec un certificat attestant que l'examen bactériologique de la gorge a démontré la disparition complète du bacille ; toutefois cette règle devra comporter des exceptions en raison des faits énoncés plus haut. L'autorité compétente devra également exiger des parents un certificat de désinfection.

Les *oreillons* sont produits par un germe encore inconnu. Ils se propagent par contact direct; on a peu d'exemples de contagion indirecte. Le microbe en est peu résistant. Il est transmissible déjà un ou deux jours avant le début des symptômes douloureux et la virulence persiste pendant toute la durée de la maladie. Toutefois nous devons reconnaître qu'il y a des discussions à cet égard.

Il faut isoler le malade pendant une période de vingt à trente jours suivant la violence de la maladie, isoler les suspects pendant trois semaines, durée de l'incubation ; il est superflu de désinfecter, à plus forte raison de licencier l'école.

La *coqueluche* est communiquée par contagion directe ; la contagion indirecte est fort discutée. Le contage a une très faible vitalité. Il peut se transmettre quelques jours avant l'apparition des quintes caractéristiques et on peut dire que dès qu'un enfant atteint se met à tousser il est dangereux. L'isolement s'impose non seulement pour le malade mais aussi pour ses frères et sœurs ; il doit durer tant que les quintes n'auront pas complètement cessé. Toutefois si les quintes reparaissent après guérison à l'occasion d'un rhume, il ne sera pas nécessaire de recourir de nouveau à l'isolement.

La désinfection ne s'impose pas, étant donnée la faible vitalité du microbe.

Je terminerai en attirant votre attention sur la *méningite cérébro-spinale épidémique*. C'est une maladie d'actualité qui avait presque complètement disparu depuis quelques années et qui se montre de nouveau. Elle est très contagieuse et se transmet par les sécrétions nasales et pharyngées. On a dit que ce n'était pas une maladie scolaire parce que les écoliers ne crachent pas, et qu'elle se manifeste surtout dans les agglomérations de jeunes soldats. Mais elle n'épargne pas les enfants et ceux-ci sont surtout frappés de dix à quatorze ans ; si un certain nombre d'entre eux ne crachent pas, du moins ils toussent et, au

moment de la toux, diffusent des gouttelettes impalpables contenant les germes nuisibles. Il importe aux médecins d'avoir l'esprit prévenu afin de prendre les mesures nécessaires au cas où un foyer d'épidémie se développerait dans une école. Nous ignorons la durée, la vitalité du germe et de la période de contagion.

Vu la gravité de la plupart des cas, peut-être sera-t-il plus sûr en cas d'épidémie de ne point se contenter de désinfecter les locaux scolaires et leur mobilier mais de licencier l'école.

*
* *

Telles sont les notions essentielles qui sont relatives à la prophylaxie des maladies aiguës à l'école.

A côté de celles qui viennent d'être signalées, il y en a d'autres, plus banales, qui sont également contagieuses : angines, stomatites, bronchites, grippe, etc. Le médecin pourra être amené à prendre ou tout au moins à proposer telle mesure utile qui lui paraîtra dictée par les circonstances.

D'ailleurs il importe avant tout qu'il s'établisse une étroite collaboration, pour tout ce qui a trait à l'hygiène des écoles, entre le médecin scolaire et le médecin de la famille. Il faut, en outre, une entente absolue entre le corps médical et le corps enseignant. Le concours de tous est nécessaire pour faire œuvre utile, car les difficultés sont souvent grandes dans la pratique. Il ne faut pas des cadres trop rigides ; dans certains cas ce qui réussit ici ne réussit pas là. Il faut laisser une certaine latitude au médecin. A lui de varier les procédés, de tenir compte des circonstances et des lieux.

Il faut une certaine opportunité dans les décisions, de la fermeté, du tact.

Le médecin, instruit et consciencieux, devra s'inspirer des nécessités de la pratique et agir au mieux.

FIN

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY, PAUL HÉRISSEY, SUCC^r.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

BAIN (Alex.), professeur à l'Université d'Aberdeen (Ecosse). — **La science de l'éducation**. 11e édit. 1 vol. in-8, cart. à l'angl. . . . . 6 fr.

BAYET (A.), agrégé de l'Université. — **La morale scientifique**. 2e édit. 1 vol. in-16 . . . . 2 fr. 50

BELZUNG (Er.), docteur ès sciences, agrégé des sciences naturelles, professeur au lycée Charlemagne. — **Anatomie et physiologie animales,** suivies de la *Classification*. 10e éd. 1 vol. in-8, avec 630 gravures. . . . . 6 fr.

— **Cours élémentaire d'Hygiène**. 1 vol. in-8 avec 114 gravures. . . . . 2 fr.

BOIRAC (E.), recteur de l'Académie de Dijon. — **Leçons de Morale**, *avec extraits d'auteurs*. 1 vol. in-8 . . 2 fr. 50

— et MAGENDIE (A.), directeur de l'Ecole normale de Chartres. — **Leçons de psychologie appliquée à l'éducation,** avec *extraits d'auteurs, indications de lectures et sujets de dissertations*. 4e édit. 1 vol. in-8. (*Couronné par l'Institut*). . . . . 4 fr.

COMPAYRÉ (G.), de l'Institut. — **L'adolescence**. *Etude de psychologie et de pédagogie*. 2e édit. 1 vol. in-16. 2 fr. 50

CELLÉRIER (L.). — **Esquisse d'une science pédagogique.** *Les faits et les lois de l'éducation*. 1 vol. in-8 (*Récompensé par l'Institut*) . . . . 7 fr. 50

DELVAILLE, professeur au lycée du Mans. — **La vie sociale et l'éducation**. 1 volume in-8. (*Récompensé par l'Institut*) . . . . 3 fr. 75

DEMENŸ (Georges), professeur du cours d'éducation physique de la ville de Paris. — **Les bases scientifiques de l'éducation physique**. 4e édit. 1 vol. in-8, illustré, cart. à l'angl.. . . . . 6 fr

— **Mécanisme et éducation des mouvements**. 3e édit. 1 vol. in-8, illustré, cart. à l'angl. . . . . 9 fr

DEMENŸ, PHILIPPE et RACINE. — **Cours théorique et pratique d'éducation physique.** *Pédagogie générale et mécanisme des mouvements, anatomie et physiologie appliquées, exercices pratiques.* Avec 163 grav. dans le texte et 8 planches hors texte. 1 vol. in-8, 2e édit. revue et augmentée . . . . 4 fr.

DUCLAUX (E.), de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur. — **L'hygiène sociale.** 1 vol. in-8, cart. . . . . 6 fr.

L'Education morale dans l'Université. Conférences et discussions, sous la présidence de M. A. Croiset, doyen de la Faculté des Lettres de Paris, par MM. Lévy-Bruhl, Darlu, M. Bernès, Kortz, Clairin, Rocafort, Bioche, Ph. Gidel, Malapert, Belot (*Ecole des Hautes Etudes sociales*, 1900-1901). 1 vol. in-8, cart. à l'angl. . . . . 6 fr.

FIAUX (L.). — **Enseignement populaire de la moralité sexuelle.** Brochure in-18 . . . . 1 fr.

FOUILLÉE (Alf.), de l'Institut. — **Tempérament et caractère** *selon les individus, les sexes et les races.* 3e édit. 1 vol. in-8 . . . . 7 fr. 50

FRANCILLON (Dr Marthe), ancienne interne des hôpitaux de Paris. — **Essai sur la puberté chez la femme.** 1 vol. in-16, cart. à l'angl. . . . . 4 fr.

GUYAU. — **Education et hérédité.** 6e édit. 1 vol. in-8. 5 fr.

HERBERT SPENCER. — **De l'éducation intellectuelle, morale et physique.** 13e édit. 1 vol. in-8 . . . . 5 fr.

— **De l'éducation**, édition abrégée. 12e éd. 1 vol. in-32. 0 fr. 60

LAGRANGE (Dr), lauréat de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine. — **Physiologie des exercices du corps.** 10e édit. 1 vol. in-8, cart. à l'angl... . . . . . 6 fr.

— **L'hygiène de l'exercice chez les enfants et les jeunes gens.** 9e édit. 1 vol. in-18, cart.. . . . . 4 fr.

— **De l'exercice chez les adultes.** 6e éd. 1 v. in-18, cart. 4 fr.

LÉVY (Dr P.-E.), ancien interne des hôpitaux de Paris. — **L'Education rationnelle de la volonté.** *Son emploi thérapeutique.* 7e édit. 1 vol. in-18, avec préface de M. le professeur Bernheim, cart. à l'angl. . . . . 4 fr.

LÉVY-BRUHL, professeur à la Sorbonne. — **La morale et la science des mœurs.** 4e édit. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

LYON (Georges), recteur de l'Académie de Lille. — **Enseignement et religion.** 1 vol. in-8. . . . . 3 fr. 75

Manuel d'hygiène athlétique, pour les lycées et les associations athlétiques. 1 élégant petit volume in-32. 0 fr. 50

MARION (H.), professeur à la Sorbonne. — **De la solidarité morale.** 6e édit. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

MENDOUSSE (L.), professeur de philosophie au lycée de Digne, docteur ès lettres. — **L'âme de l'adolescent.** 1 volume in-8 . . . . 5 fr.

— **Du dressage à l'éducation.** 1 vol. in-16 . . . . 2 fr. 50

MOLINARI (G. de), correspondant de l'Institut, ancien rédacteur en chef du *Journal des Économistes.* — **La viriculture.** 1 vol. in-18. . . . . 3 fr. 50

Morale sociale, leçons professées au Collège libre des Sciences sociales, par MM. Belot, Marcel Bernès, Brunschvigg, F. Buisson, Darlu, Dauriac, Delbet, Ch. Gide, M. Kovalevski, Malapert, le R. P. Maumus, de Roberty, G. Sorel. Le Pasteur Wagner. Préface de M. Émile Boutroux, de l'Institut. 2e édit. 1 vol. in-8, cart. à l'angl. . . . . . . 6 fr.

MOSSO, professeur à l'Université de Turin. — **La fatigue intellectuelle et physique,** traduit de l'italien par P. Langlois. 5e édit. 1 vol. in-12, illustré. . . . . 2 fr. 50

— **Les exercices physiques et le développement intellectuel.** 1 vol. in-8, cart . . . . 6 fr.

— **L'éducation physique de la jeunesse.** 1 vol. in-16, c. 4 fr.

PAYOT (Jules), recteur de l'Académie d'Aix. — **L'éducation de la volonté,** 33e édit. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

Philosophie morale au XIXe siècle (Études sur la), leçons professées à l'*École des Hautes Etudes sociales,* par MM. Belot, Darlu, Bernès, Landry, Gide, Roberty, Allier, H. Litchenberger, L. Brunschvigg, 1 vol. in-8, cart. . . . . . . 6 fr.

PROAL, conseiller à la Cour de Paris. — **L'éducation et le suicide des enfants.** 1 vol. in-16. . . . . 2 fr. 50

Questions de morale, leçons professées au Collège libre des sciences sociales, par MM. Sorel, Moch, Darlu, Delbos,

Croiset, Bernès, Parodi, Belot, Fournière, Malapert, Buisson. 2e édit. 1 vol. in-8, cart. à l'angl. . . . . 6 fr.

QUEYRAT (Fr.), professeur au collège de Mauriac. — **L'abstraction**, son rôle dans l'éducation intellectuelle, 2e édit. 1 vol. in-16. 2 fr. 50

— **La logique chez l'enfant et sa culture**. 3e édit. 1 volume in-16 . . . . 2 fr. 50

— **Les jeux des enfants**. 2e édit. 1 vol. in-16 . . . 2 fr. 50

— **L'imagination et ses variétés chez l'enfant**. 4e édit. 1 vol. in-16 . . . . 2 fr. 50

— **Les caractères et l'éducation morale**. 3e édit. 1 volume in-16 . . . . 2 fr. 50

RIBBING, professeur à l'Université de Lund (Suède). — **L'Hygiène sexuelle et ses conséquences morales**. 3e édit. 1 vol. in-12, cart. à l'angl. . . . . 4 fr.

Solidarité (**Essai d'une philosophie de la**), par MM. Léon Bourgeois, A. Croiset, Darlu, Rauh, Buisson, Gide, X. Léon, Lafontaine, Boutroux. (*École des Hautes Études sociales*). 2e édit. 1 vol. in-8, cart. . . . . 6 fr.

Solidarité (**Les applications sociales de la**), par MM. Léon Bourgeois, Budin, Gide, H. Monod, Paulet, Robin, Siegfried, Brouardel. (*École des Hautes Études sociales*). 1 vol. in-8, cart. à l'angl . . . . 6 fr.

THAMIN (R.), recteur de l'Académie de Bordeaux. — **Éducation et positivisme**. 3e édit. 1 vol. in-18 . . . . 2 fr. 50

THOMAS (P.-F.), professeur au lycée de Versailles. — **Morale et éducation**. 2e édit. 1 vol. in-12. . . . . 2 fr. 50

— **L'éducation dans la famille**. *Les péchés des parents*. 2e édit. 1 vol. in-16. (*Couronné par l'Institut*) . . 3 fr. 50

TISSIÉ (le Dr Ph.), inspecteur de l'enseignement des exercices physiques de l'Académie de Bordeaux. — **La fatigue et l'entraînement physique**, précédé d'une lettre-préface de M. le professeur Ch. Bouchard, membre de l'Institut. 3e édit. 1 vol. in-12, illustré, cart. à l'angl. . . . . 4 fr.

WYLM (Dr A.). — **La morale sexuelle**. 1 vol. in-8 . . 5 fr.

FÉLIX ALCAN, Éditeur
LIBRAIRIES FÉLIX ALCAN ET GUILLAUMIN RÉUNIES

PHILOSOPHIE — HISTOIRE

CATALOGUE
DES
Livres de Fonds

On peut se procurer tous les ouvrages qui se trouvent dans ce Catalogue par l'intermédiaire des libraires de France et de l'Étranger.

On peut également les recevoir franco *par la poste, sans augmentation des prix désignés, en joignant à la demande des* TIMBRES-POSTE FRANÇAIS *ou un* MANDAT *sur Paris.*

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

JANVIER 1910

Les titres précédés d'un *astérisque* sont recommandés par le Ministère de l'Instruction publique pour les Bibliothèques des élèves et des professeurs et pour les distributions de prix des lycées et collèges.

BIBLIOTHÈQUE
DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

La *psychologie*, avec ses auxiliaires indispensables, l'*anatomie* et la *physiologie du système nerveux*, la *pathologie mentale*, la *psychologie des races inférieures et des animaux*, les *recherches expérimentales des laboratoires*; — la *logique*; — les *théories générales fondées sur les découvertes scientifiques*; — l'*esthétique*; — les *hypothèses métaphysiques*; — la *criminologie* et la *sociologie*; l'*histoire des principales théories philosophiques*; tels sont les principaux sujets traités dans cette bibliothèque. — Le catalogue spécial à cette collection, par ordre de matières, sera envoyé sur demande.

VOLUMES IN-16, BROCHÉS, A 2 FR. 50

Ouvrages parus en 1909 :

AVEBURY (Lord) (Sir JOHN LUBBOCK). **Paix et bonheur.** trad. A. MONOD. (V. p. 4.)
BOURDEAU (J.). **Pragmatisme et modernisme.**
COMPAYRÉ (G.), de l'Institut. * **L'adolescence.** *Étude de psychologie et de pédagogie.* 2e éd.
CRAMAUSSEL (Ed.), docteur ès lettres, * **Le premier éveil intellectuel de l'enfant.**
DELVOLVE (J.), maître de conférences à l'Université de Montpellier. **Les conditions d'efficacité d'une doctrine morale éducative.** 1909.
DROMARD (G.). **Les mensonges de la Vie intérieure.**
EICHTHAL (E. D'), de l'Institut. **Pages sociales.**
GIROD (J.), agrégé de philosophie. * **Démocratie, patrie, humanité.**
JOUSSAIN (A.). **Le fondement psychologique de la morale.**
PALANTE (G.). * **La sensibilité individualiste.**
PARODI (D.), professeur au lycée Michelet. **Le problème moral et la pensée contemporaine.**
PAULHAN (Fr.). **La morale de l'ironie.**
RIBOT (Th.), de l'Institut. **Problèmes de psychologie affective.**
SCHOPENHAUER (A.). **Métaphysique et esthétique**, traduction Aug. Dietrich.

Précédemment publiés :

ALAUX (V.). **La philosophie de Victor Cousin.**
ALLIER (R.). * **La philosophie d'Ernest Renan.** 2e édit. 1903.
ARRÉAT (L.). * **La morale dans le drame, l'épopée et le roman.** 3e édit.
— * **Mémoire et imagination** (Peintres, musiciens, poètes, orateurs). 2e édit.
— **Les croyances de demain.** 1898.
— **Dix ans de philosophie.** 1900.
— **Le sentiment religieux en France.** 1903.
— **Art et psychologie individuelle.** 1906.
ASLAN (G.), docteur ès lettres. **L'expérience et l'invention en morale.** 1908.
BALLET (G.), professeur à la Faculté de médecine de Paris. **Le Langage intérieur** et **les diverses formes de l'aphasie.** 2e édit.
BAYET (A.). **La morale scientifique.** 2e édit. 1906.
BEAUSSIRE, de l'Institut. * **Antécédents de l'hégélianisme dans la philosophie française.**
BERGSON (H.), de l'Institut, professeur au Collège de France. * **Le Rire.** Essai sur la signification du comique. 5e édit. 1908.
BINET (A.), directeur du laboratoire de psychologie physiologique de la Sorbonne. **La psychologie du raisonnement**, expériences par l'hypnotisme. 4e édit. 1907.
BLONDEL (H.). **Les approximations de la vérité.** 1900.
BOS (C.), docteur en philosophie. * **Psychologie de la croyance.** 2e édit. 1905.
— * **Pessimisme, Féminisme, Moralisme.** 1907.
BOUCHER (M.). **L'hyperespace, le temps, la matière et l'énergie.** 2e édit. 1905.
BOUGLÉ (C.), chargé de cours à la Sorbonne. **Les sciences sociales en Allemagne.** 2e édit. 1902.
— * **Qu'est-ce que la Sociologie?** 2e édit. 1910.
BOURDEAU (J.). **Les Maîtres de la pensée contemporaine.** 5e édit. 1907.
— **Socialistes et sociologues.** 2e édit. 1907.
BOUTROUX, de l'Institut. * **De la contingence des lois de la nature.** 6e édit. 1908.
BRUNSCHVICG, maître de conférences à la Sorbonne. * **Introduction à la vie de l'esprit.** 2e édit. 1906.
— * **L'idéalisme contemporain.** 1905.

VOLUMES IN-16 A 2 FR. 50

COIGNET (C.). **L'évolution du protestantisme français au XIXe siècle.** 1907.
COSTE (Ad.). **Dieu et l'âme.** 2e édit. précédée d'une préface par R. WORMS. 1903.
CRESSON (A.), prof. au lycée St-Louis. **La Morale de Kant.** 2e édit. (Couronné par l'Institut).
— **Le Malaise de la pensée philosophique.** 1905.
— * **Les bases de la philosophie naturaliste.** 1907.
DANVILLE (Gaston). **Psychologie de l'amour.** 4e édit. 1907.
DAURIAC (L.). **La Psychologie dans l'Opéra français** (Auber, Rossini, Meyerbeer).
DELVOLVE (J.), maître de conférences à l'Univ. de Montpellier. * **L'organisation de la conscience morale.** *Esquisse d'un art moral positif.* 1906.
DUGAS, docteur ès lettres. * **Le Psittacisme et la pensée symbolique.** 1896.
— **La Timidité.** 5e édit. augmentée, 1910.
— **Psychologie du rire.** 2e édit. 1910.
— **L'absolu.** 1904.
DUGUIT (L.), prof. à la Faculté de droit de Bordeaux. **Le droit social, le droit individuel et la transformation de l'État.** 1908.
DUMAS (G.), professeur adjoint à la Sorbonne. * **Le Sourire**, avec 19 figures. 1906,
DUNAN , docteur ès lettres. **La théorie psychologique de l'Espace.**
DUPRAT (G.-L.), docteur ès lettres. **Les Causes sociales de la Folie.** 1900.
— **Le Mensonge.** *Etude psychologique.* 2e édit. revue. 1909.
DURAND (de Gros). * **Questions de philosophie morale et sociale.** 1902.
DURKHEIM (Émile), professeur à la Sorbonne. * **Les règles de la méthode sociologique.** 5e édit. 1910.
EICHTHAL (Eug. d'), de l'Institut. **Les Problèmes sociaux et le Socialisme.** 1892.
ENCAUSSE (Papus). **L'occultisme et le spiritualisme.** 2e édit. 1903.
ESPINAS (A.), de l'Institut. * **La Philosophie expérimentale en Italie.**
FAIVRE (E.). **De la Variabilité des espèces.**
FÉRÉ (Dr Ch.). **Sensation et Mouvement.** Étude de psycho-mécanique, avec fig. 2e éd.
— **Dégénérescence et Criminalité**, avec figures. 4e édit. 1907.
FERRI (E.). * **Les Criminels dans l'Art et la Littérature.** 3e édit. 1908.
FIERENS-GEVAERT. **Essai sur l'Art contemporain.** 2e éd. 1903. (Cour. par l'Acad. franç.)
— **La Tristesse contemporaine**, 5e édit. 1908. (Couronné par l'Institut.)
— * **Psychologie d'une ville.** *Essai sur Bruges.* 3e édit. 1908.
— **Nouveaux essais sur l'Art contemporain.** 1903.
FLEURY (Maurice de), de l'Académie de médecine. **L'Ame du criminel.** 2e édit. 1907.
FONSEGRIVE, professeur au lycée Buffon. **La Causalité efficiente.** 1893.
FOUILLÉE (A.), de l'Institut. **La propriété sociale et la démocratie.** 4e édit. 1909.
FOURNIÈRE (E.). **Essai sur l'individualisme.** 2e édit., 1908.
GAUCKLER. **Le Beau et son histoire.**
GELEY (Dr G.). * **L'être subconscient.** 2e édit. 1905.
GOBLOT (E.), professeur à l'Université de Lyon. **Justice et liberté.** 2e éd. 1907.
GODFERNAUX (G.), docteur ès lettres. **Le Sentiment et la Pensée.** 2e éd. 1906.
GRASSET (J.), professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier. **Les limites de la biologie.** 6e édit. 1909. Préface de Paul BOURGET, de l'Académie française.
GREEF (de), prof. à l'Univ. nouv. de Bruxelles. **Les Lois sociologiques.** 4e édit. revue. 1908
GUYAU. * **La Genèse de l'idée de temps.** 2e édit., 1902.
HARTMANN (E. de). **La Religion de l'avenir.** 7e édit. 1908.
— **Le Darwinisme**, ce qu'il y a de vrai et de faux dans cette doctrine. 9e édit.
HERBERT SPENCER. * **Classification des sciences.** 9e édit. 1909.
— **L'Individu contre l'État.** 8e édit. 1908.
HERCKENRATH (C.-R.-C.). **Problèmes d'Esthétique et de Morale.** 1897.
JAELL (Mme). **L'intelligence et le rythme dans les mouvements artistiques.**
JAMES (W.). **La théorie de l'émotion**, préface de G. DUMAS. 2e édit., 1906.
JANET (Paul), de l'Institut. * **La Philosophie de Lamennais.**
JANKELEVITCH (Dr). * **Nature et Société.** *Essai d'une application du point de vue finaliste aux phénomènes sociaux.* 1906.
LACHELIER (J.), de l'Institut. **Du fondement de l'induction**, 5e édit. 1907.
— * **Études sur le syllogisme**, suivies de l'observation de Platner et d'une note sur le « Philèbe ». 1907.
LAISANT (C.). **L'Éducation fondée sur la science.** Préface de A. NAQUET. 2e éd. 1905.
LAMPÉRIÈRE (Mme A.). * **Le Rôle social de la femme, son éducation.** 1898.
LANDRY (A.), docteur ès lettres. **La Responsabilité pénale.** 1902.
LANGE, professeur à l'Université de Copenhague. * **Les Émotions**, étude psycho-physiologique, traduit par G. Dumas. 2e édit. 1902.
LAPIE (P.), professeur à l'Université de Bordeaux. **La Justice par l'État.** 1899.
LAUGEL (Auguste). **L'Optique et les Arts.**
LE BON (Dr Gustave). * **Lois psychologiques de l'évolution des peuples.** 9e édit. 1909.
— * **Psychologie des foules.** 15e édit. 1910.
LE DANTEC (F.), chargé du cours d'Embryologie générale à la Sorbonne. **Le Déterminisme biologique et la Personnalité consciente.** 3e édit. 1908.
— * **L'individualité et l'Erreur individualiste.** 3e édit. 1908.

VOLUMES IN-16 A 2 FR. 50

LE DANTEC (F.). * **Lamarckiens et Darwiniens.** 3e édit. 1908.
LEFÈVRE (G.), professeur à l'Univ. de Lille. **Obligation morale et idéalisme.** 1895.
LIARD, de l'Inst., vice-recteur de l'Acad. de Paris. * **Les Logiciens anglais contemp.** 5e éd.
— **Des définitions géométriques et des définitions empiriques.** 3e édit.
LICHTENBERGER (Henri), professeur-adjoint à la Sorbonne. * **La philosophie de Nietzsche,** 11e édit. 1908.
— ***Friedrich Nietzsche. Aphorismes et fragments choisis.** 4e édit. 1908.
LODGE (Sir Olivier). * **La Vie et la Matière,** trad. J. MAXWELL. 2e édit. 1909.
LOMBROSO (Cesar). **L'Anthropologie criminelle** et ses récents progrès. 4e édit. 1901.
LUBBOCK (Sir John). * **Le Bonheur de vivre.** 2 volumes. 11e édit. 1909.
— ***L'Emploi de la vie.** 7e éd. 1908.
LYON (Georges), recteur de l'Académie de Lille. ***La Philosophie de Hobbes.**
MARGUERY (E.). **L'Œuvre d'art et l'évolution.** 2e édit. 1905.
MAUXION (M.), prof. à l'Univ. de Poitiers. ***L'éducation par l'instruction.** *Herbart.*
— ***Essai sur les éléments et l'évolution de la moralité.** 1904.
MILHAUD (G.), professeur à la Sorbonne. ***Le Rationnel.** 1898.
— ***Essai sur les conditions et les limites de la Certitude logique.** 2e édit. 1898.
MOSSO, prof. à l'Univ. de Turin. * **La Peur.** Étude psycho-physiologique (avec figures). 4e édit. revue. 1908.
— * **La Fatigue intellectuelle et physique.** Trad. Langlois. 6e édit. 1908.
MURISIER (E.). * **Les Maladies du sentiment religieux.** 3e édit. 1909.
NAVILLE (A.), prof. à l'Univ. de Genève. **Nouvelle classification des sciences,** 2e édit. 1901.
NORDAU (Max). **Paradoxes psychologiques,** trad. Dietrich. 6e édit. 1907.
— **Paradoxes sociologiques,** trad. Dietrich. 5e édit. 1907.
— * **Psycho-physiologie du Génie et du Talent,** trad. Dietrich. 4e édit. 1906.
NOVICOW (J.). **L'Avenir de la Race blanche.** 2e édit. 1903.
OSSIP-LOURIÉ, lauréat de l'Institut. **Pensées de Tolstoï.** 2e édit. 1902.
— * **Nouvelles Pensées de Tolstoï.** 1903.
— * **La Philosophie de Tolstoï.** 3e édit. 1908.
— * **La Philosophie sociale dans le théâtre d'Ibsen.** 1900.
— **Le Bonheur et l'Intelligence.** 1904.
— **Croyance religieuse et croyance intellectuelle.** 1908.
PALANTE (G.), agrégé de philosophie. **Précis de sociologie.** 4e édit. 1909.
PAULHAN (Fr.). **Les Phénomènes affectifs et les lois de leur apparition.** 2e éd. 1901.
— * **Psychologie de l'invention.** 1900.
— * **Analystes et esprits synthétiques.** 1903.
— * **La fonction de la mémoire et le souvenir affectif.** 1904.
PHILIPPE (J.). * **L'image mentale,** avec fig. 1903.
PHILIPPE (J.) et PAUL-BONCOUR (J.). **Les anomalies mentales chez les écoliers.** (*Ouvrage couronné par l'Institut*). 2e éd. 1907.
PILLON (F.), lauréat de l'Institut. ***La Philosophie de Ch. Secrétan.** 1898.
PIOGER (Dr Julien). **Le Monde physique,** essai de conception expérimentale. 1893.
PROAL (Louis), conseiller à la Cour d'appel de Paris. **L'éducation et le suicide des enfants. Étude psychologique et sociologique.** 1907.
QUEYRAT, prof. de l'Univ. ***L'Imagination et ses variétés chez l'enfant.** 4e édition, 1908.
— * **L'Abstraction,** son rôle dans l'éducation intellectuelle. 2e édit. revue. 1907.
— * **Les Caractères et l'éducation morale.** 3e éd. 1907.
— * **La logique chez l'enfant et sa culture.** 3e édition, revue. 1907.
— * **Les jeux des enfants.** 2e édit. 1908.
RAGEOT (G.), agrégé de philosophie. **Les savants et la philosophie.** 1907.
REGNAUD (P.), professeur à l'Université de Lyon. **Logique évolutionniste.** 1897.
— **Comment naissent les mythes.** 1897.
RENARD (Georges), prof. au Collège de France. **Le Régime socialiste,** 6e éd. 1907.
RÉVILLE (A.). **Histoire du Dogme de la Divinité de Jésus-Christ.** 4e édit. 1907.
REY (A.), chargé de cours à l'Université de Dijon. * **L'Energétique et le Mécanisme.** 1907.
RIBOT (Th.), de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France, directeur de la *Revue philosophique*. **La Philosophie de Schopenhauer.** 12e édition.
— * **Les Maladies de la mémoire.** 21e édit.
— * **Les Maladies de la volonté.** 25e édit.
— * **Les Maladies de la personnalité.** 14e édit.
— * **La Psychologie de l'attention.** 10e édit.
RICHARD (G.), professeur à l'Univ. de Bordeaux. * **Socialisme et Science sociale.** 3e édit.
RICHET (Ch.), prof. à l'Univ. de Paris. **Essai de psychologie générale.** 8e édit. 1910.
ROBERTY (E. de). **L'Agnosticisme.** Essai sur quelques théories pessimistes de la connaissance. 3e édit.
— La Recherche de l'Unité. 1893.
— Le Psychisme social. 1896.
— **Les Fondements de l'Éthique.** 1898.
— **Constitution de l'Éthique.** 1901.
— **Frédéric Nietzsche.** 3e édit. 1903.

VOLUMES IN-16 A 2 FR. 50

ROEHRICH (E.). * **L'attention spontanée et volontaire.** Son fonctionnement, ses lois, son emploi dans la vie pratique. (*Récompensé par l'Institut.*) 1907.
ROGUES DE FURSAC (J.). **Un mouvement mystique contemporain.** Le réveil religieux au Pays de Galles (1904-1905). 1907.
ROISEL. **De la Substance.**
— **L'Idée spiritualiste.** 2e édit. 1901.
ROUSSEL-DESPIERRES. **L'Idéal esthétique.** *Philosophie de la Beauté.* 1904.
RZEWUSKI (S.). **L'optimisme de Schopenhauer.** 1908.
SCHOPENHAUER. * **Le Fondement de la morale**, trad. par A. Burdeau. 10e édit.
— * **Philosophie et Philosophes**, trad. Dietrich, 1907.
— * **Le libre Arbitre**, trad. par M. Salomon Reinach, de l'Institut. 11e édit. 1909.
— **Pensées et Fragments**, avec intr. par M. J. Bourdeau. 23e édit.
— * **Écrivains et Style**, traduct. Dietrich. 2e édit. 1908. (*Parerga et paralipomenas*).
— * **Sur la Religion**, traduct. Dietrich. 2e édit. 1908. id.
— * **Ethique, droit et politique.** 1908, traduct. Dietrich. id.
SOLLIER (Dr P.). **Les Phénomènes d'Autoscopie**, avec fig. 1903.
— * **Essai critique et théorique sur l'Association en psychologie.** 1907.
SOURIAU (P.), professeur à l'Université de Nancy. * **La Rêverie esthétique.** 1906.
STUART MILL. * **Auguste Comte et la Philosophie positive.** 8e édit. 1907.
— * **L'Utilitarisme.** 6e édit., revue, 1910.
— **Correspondance inédite avec Gust. d'Eichthal** (1828-1842) — (1864-1871).
— **La Liberté**, avant-propos, introduction et traduct. par Dupont-White. 3e édit.
SULLY PRUDHOMME, de l'Académie française. * **Psychologie du libre arbitre** suivi de *Définitions fondamentales des idées les plus générales et des idées les plus abstraites.* 1907.
— et Ch. RICHET. **Le problème des causes finales.** 4e édit. 1907.
SWIFT. **L'éternel Conflit.** 1907.
TANON (L.). * **L'Évolution du Droit et la Conscience sociale.** 2e édit. 1905.
TARDE, de l'Institut. **La Criminalité comparée.** 6e édit. 1907.
— * **Les Transformations du Droit.** 6e édit. 1909.
— * **Les Lois sociales.** 5e édit. 1907.
TAUSSAT (J.). **Le monisme et l'animisme**, 1908.
THAMIN (R.), recteur de l'Acad. de Bordeaux. * **Éducation et Positivisme.** 3e édit. 1910.
THOMAS (P. Félix), docteur ès lettres. * **La Suggestion**, son rôle dans l'éducation. 4e édit. 1907.
— * **Morale et Éducation**, 2e édit. 1905.
TISSIÉ. **Les Rêves**, avec préface du Dr Azam. 2e éd. 1898.
WUNDT. **Hypnotisme et Suggestion.** Étude critique, trad. Keller. 4e édit. 1909.
ZELLER. **Christian Baur et l'École de Tubingue**, trad. Ritter.
ZIEGLER. **La Question sociale est une Question morale**, trad. Palante. 3e édit.

BIBLIOTHÈQUE
DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

VOLUMES IN-8, BROCHÉS
à 3 fr. 75, 5 fr., 7 fr. 50, 10 fr., 12 fr. 50 et 15 fr.

Ouvrages parus en 1909 :

BOEX-BOREL (J. H. ROSNY aîné). **Le Pluralisme** .... 5 fr.
CYON (E. DE). **Dieu et Science** .... 7 fr. 50
DUGAS (L.), docteur ès lettres. * **Le Problème de l'Éducation.** *Essai de solution par la critique des doctrines pédagogiques* .... 5 fr.
EBBINGHAUS (H.), prof. à l'Université de Halle. **Précis de psychologie.** Trad. de l'allemand par G. RAPHAEL .... 5 fr.
FOUILLÉE (A.), de l'Institut. **Le socialisme et la sociologie réformiste** .... 7 fr. 50
HERMANT (F.) et VAN DE WAELE (A.). * **Les principales théories de la logique contemporaine.** (Récompensé par l'Institut) .... 5 fr.
HUBERT (H.) et MAUSS (M.), directeurs adjoints à l'École pratique des Hautes Études. **Mélanges d'histoire des religions.** (*Travaux de l'*Année sociologique *publiés sous la direction de M. Émile Durkheim*) .... 5 fr.
LALO (Ch.), agrégé de philos., doct. ès lettres. **Les sentiments esthétiques** .... 5 fr.
LEBLOND (M.-A.). * **L'Idéal du XIXe siècle** .... 5 fr.
LECHALAS (G.). **Étude sur l'espace et le temps.** 2e édit. revue et augmentée .... 5 fr.
LEVY-BRUHL (L.), professeur à la Sorbonne. **Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures** (*Travaux de l'*Année sociologique *publiés sous la direction de M. Émile Durkheim*) .... 7 fr. 50
LOMBROSO (C.). **L'homme de génie**, avec planches. 4e édit. .... 10 fr.

VOLUMES IN 8°

Suite des ouvrages parus en 1909.

MATAGRIN (A.). **La psychologie sociale de Gabriel Tarde**........ 5 fr.
NAVILLE (ERNEST). **Les systèmes de philosophie ou les philosophies affirmatives** 7 fr. 50
NORDAU. **Le sens de l'histoire.** Trad. JANKELEVITCH........ 7 fr. 50
NOVICOW (J.). **La critique du Darwinisme social**........ 7 fr. 50
PIAT (C.), prof. à l'Institut catholique. **La morale du bonheur**........ 5 fr.
RODRIGUES (G.), docteur ès lettres, agrégé de philosophie. **Le problème de l'action.** 3 fr. 75
SCHILLER (F.), professeur à Corpus Christi college (Université d'Oxford). * **Études sur l'humanisme.** Trad. Dr S. JANKELEVITCH........ 10 fr.
SCHINZ (A.). professeur à l'Université de Bryn Mawr (Pensylvanie). **Anti-pragmatisme.** *Examen des droits respectifs de l'aristocratie intellectuelle et de la démocratie sociale.* 5 fr.
SOLLIER (Dr P.). **Le doute.** *Étude de psychologie affective*........ 7 fr. 50
SOURIAU (P.), professeur à l'Université de Nancy. **La suggestion dans l'art.** 2e édit. 5 fr.
SULLY PRUDHOMME, de l'Académie française. **Le lien social** publié par C. HÉMON. 3 fr. 75
TISSERAND (P.), docteur ès lettres, professeur au lycée Charlemagne. * **L'anthropologie de Maine de Biran**........ 10 fr.
UDINE (Jean D'). **L'art et le geste**........ 5 fr.

Précédemment publiés :

ADAM, recteur de l'Académie de Nancy. * **La Philosophie en France** (première moitié du XIXe siècle)........ 7 fr. 50
ARRÉAT. * **Psychologie du Peintre**........ 5 fr
AUBRY (Dr P.). **La Contagion du Meurtre.** 3e édit. 1896........ 5 fr.
BAIN (Alex.). **La Logique inductive et déductive.** Trad. Compayré. 5e édit. 2 vol.... 20 fr.
BALDWIN (Mark), professeur à l'Université de Princeton (États-Unis). **Le Développement mental chez l'Enfant et dans la Race.** Trad. Nourry. 1897........ 7 fr. 50
BARDOUX (J.). * **Essai d'une Psychologie de l'Angleterre contemporaine.** *Les crises belliqueuses.* (*Couronné par l'Académie française*). 1906........ 7 fr. 50
— **Essai d'une Psychologie de l'Angleterre contemporaine.** *Les crises politiques. Protectionnisme et Radicalisme.* 1907........ 5 fr.
BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE, de l'Institut. **La Philosophie dans ses Rapports avec les Sciences et la Religion**........ 5 fr.
BARZELOTTI, prof. à l'Univ. de Rome. * **La Philosophie de H. Taine.** 1900...... 7 fr. 50
BAYET (A.). **L'Idée de Bien.** Essai sur le principe de l'art moral rationnel. 1908.. 3 fr. 75
BAZAILLAS (A.), docteur ès lettres, prof. au lycée Condorcet. * **La Vie personnelle.** 1905. 5 fr.
— **Musique et Inconscience.** *Introduction à la psychologie de l'inconscient.* 1907.... 5 fr.
BELOT (G.), prof. au lycée Louis-le-Grand. **Études de Morale positive.** (*Récompensé par l'Institut.*) 1907........ 7 fr. 50
BERGSON (H.), de l'Institut. * **Matière et Mémoire.** 5e édit. 1908........ 5 fr.
— **Essai sur les données immédiates de la conscience.** 7e édit. 1909........ 3 fr. 75
— * **L'Évolution créatrice.** 5e édit. 1909........ 7 fr. 50
BERTHELOT (R.), membre de l'Académie de Belgique. * **Évolutionnisme et Platonisme.** 1908........ 5 fr.
BERTRAND, prof. à l'Université de Lyon. * **L'Enseignement intégral.** 1898........ 5 fr.
— **Les Études dans la démocratie.** 1900........ 5 fr.
BINET (A.). * **Les Révélations de l'écriture,** avec 67 grav........ 5 fr.
BLOCH (L.), docteur ès lettres, agrégé de philos. * **La Philosophie de Newton.** 1908. 10 fr.
BOIRAC (Émile), recteur de l'Académie de Dijon. * **L'Idée du Phénomène**........ 5 fr.
— * **La Psychologie inconnue.** Introduction et contribution à l'étude expérimentale des sciences psychiques. 1908........ 5 fr.
BOUGLÉ, chargé de cours à la Sorbonne. * **Les Idées égalitaires.** 2e édit. 1908... 3 fr. 75
— **Essais sur le Régime des Castes.** (*Travaux de l'*Année sociologique *publiés sous la direction de M. Emile Durkheim*). 1908........ 5 fr.
BOURDEAU (L.). **Le Problème de la mort.** 4e édit. 1904........ 5 fr.
— **Le Problème de la vie.** 1901........ 7 fr. 50
BOURDON, prof. à l'Univ. de Rennes. * **L'Expression des émotions**........ 7 fr. 50
BOUTROUX (E.), de l'Institut. **Études d'histoire de la philosophie.** 3e édit. 1908. 7 fr. 50
BRAUNSCHVIG, docteur ès lettres. **Le Sentiment du beau et le sentiment poétique.** 1904........ 3 fr. 75
BRAY (L.). **Du Beau.** 1902........ 5 fr.
BROCHARD (V.), de l'Institut. **De l'Erreur.** 2e édit. 1897........ 5 fr.
BRUNSCHVICG (E.), maître de conférences à la Sorbonne. **La Modalité du jugement.** 5 fr.
— * **Spinoza.** 2e édit. 1906........ 3 fr. 75
CARRAU (Ludovic), prof. à la Sorbonne. **Philosophie religieuse en Angleterre**....... 5 fr.
CHABOT (Ch.), prof. à l'Univ. de Lyon. * **Nature et Moralité.** 1897........ 5 fr.
CHIDE (A.), agrégé de philosophie. * **Le Mobilisme moderne.** 1908........ 5 fr.
CLAY (R.). * **L'Alternative,** *Contribution à la Psychologie.* 2e édit........ 10 fr.

VOLUMES IN-8°

COLLINS (Howard). * **La Philosophie de Herbert Spencer.** 4e édit. 1904........... 10 fr.
CONSENTINI (F.). **La Sociologie génétique.** *Pensée et vie sociale préhist.* 1905.. 3 fr. 75
COSTE. (Ad.). **Les Principes d'une sociologie objective**........................ 3 fr. 75
— **L'Expérience des peuples et les prévisions qu'elle autorise.** 1900................ 10 fr.
COUTURAT (L.). **Les Principes des Mathématiques.** 1906.............................. 5 fr.
CRÉPIEUX-JAMIN. **L'Écriture et le Caractère.** 5e édit. 1909.................... 7 fr. 50
CRESSON, docteur ès lettres, prof. au lycée St-Louis. **La Morale de la raison théorique.** 1903.. 5 fr.
DAURIAC (L.). * **Essai sur l'esprit musical.** 1904...................................... 5 fr.
DELACROIX (H.), maître de conf. à la Sorbonne. * **Études d'Histoire et de Psychologie du Mysticisme.** Les grands mystiques chrétiens. 1908......................... 10 fr.
DE LA GRASSERIE (R.), lauréat de l'Institut. **Psychologie des religions.** 1899....... 5 fr.
DELBOS (V.), professeur adjoint à la Sorbonne. **La philosophie pratique de Kant.** 1905. (Ouvrage couronné par l'Académie française)............................... 12 fr. 50
DELVAILLE (J.), agr. de philosophie. * **La Vie sociale et l'éducation.** 1907. (Récompensé par l'Institut)... 3 fr. 75
DELVOLVE (J.), maître de conf. à l'Univ. de Montpellier. * **Religion, critique et philosophie positive chez Pierre Bayle.** 1906.. 7 fr. 50
DRAGHICESCO (D.), prof. à l'Université de Bucarest. **L'Individu dans le déterminisme social**.. 7 fr. 50
— * **Le problème de la conscience.** 1907... 3 fr. 75
DUMAS (G.), professeur adjoint à la Sorbonne. **Psychologie de deux messies positivistes.** *Saint-Simon et Auguste Comte.* 1905... 5 fr.
DUPRAT (G.-L.), docteur ès lettres. **L'Instabilité mentale.** 1899.................... 5 fr.
DUPROIX (P.), Doyen de la Faculté des lettres de Genève. **Kant et Fichte et le problème de l'éducation.** 2e édit. (Cour. par l'Acad. franç.)................................ 5 fr.
DURAND (de Gros). **Aperçus de Taxinomie générale.** 1898.......................... 5 fr.
— **Nouvelles Recherches sur l'esthétique et la morale.** 1899....................... 5 fr.
— **Variétés philosophiques.** 2e édit. revue et augmentée. 1900...................... 5 fr.
DURKHEIM (E.), prof. à la Sorbonne. * **De la division du travail social.** 2e édit. 1901. 7 fr. 50
— **Le Suicide,** *étude sociologique.* 1897... 7 fr. 50
— * **L'Année sociologique** : 10 années parues.

1re Année (1896-1897). — Durkheim : La prohibition de l'inceste et ses origines. — G. Simmel : Comment les formes sociales se maintiennent. — *Analyses* des travaux de sociologie publiés du 1er juillet 1896 au 30 juin 1897........................ 10 fr.

2e Année (1897-1898). — Durkheim : De la définition des phénomènes religieux. — Hubert et Mauss : La nature et la fonction du sacrifice. — *Analyses*.................... 10 fr.

3e Année (1898-1899). — Ratzel : Le sol, la société, l'État. — Richard : Les crises sociales et la criminalité. — Steinmetz : Classif. des types sociaux.. — *Analyses.* 10 fr.

4e Année (1899-1900). — Bouglé : Remarques sur le régime des castes. — Durkheim : Deux lois de l'évolution pénale. — Charmont : Notes sur les causes d'extinction de la propriété corporative. — *Analyses*.. 10 fr.

5e Année (1900-1901). — F. Simiand : Remarques sur les variations du prix du charbon au xixe siècle. — Durkheim : Sur le Totémisme. — *Analyses*........................ 10 fr.

6e Année (1901-1902). — Durkheim et Mauss : De quelques formes primitives de classification. Contribution à l'étude des représentations collectives. — Bouglé : Les théories récentes sur la division du travail. — *Analyses*................................. 12 fr. 50

7e Année (1902-1903). — Hubert et Mauss : Théorie générale de la magie. — *Analyses.* 12 fr. 50

8e Année (1903-1904). — H. Bourgin : La boucherie à Paris au xixe siècle. — E. Durkheim : L'organisation matrimoniale australienne. — *Analyses*............................ 12 fr. 50

9e Année (1904-1905). — H. Meillet : Comment les noms changent de sens. — Mauss et Beuchat : Les variations saisonnières des sociétés eskimos. — *Analyses*.... 12 fr. 50

10e année (1905-1906). — P. Huvelin : Magie et droit individuel. — R. Hertz : Contribution à une étude sur la représentation collective de la mort. — C. Bouglé : Note sur le droit et la caste en Inde. — *Analyses*... 12 fr. 50

Tome XI. — (1906-1909). Sous presse.

DWELSHAUVERS, prof. à l'Université de Bruxelles. * **La Synthèse mentale.** 1908... 5 fr.
EGGER (V.), professeur à la Sorbonne. **La parole intérieure.** 2e édit. 1904........... 5 fr.
ENRIQUES. (F.). * **Les Problèmes de la Science et la Logique,** trad. J. Dubois. 1908.. 3 fr. 75
ESPINAS (A.), de l'Institut. * **La Philosophie sociale du XVIIIe siècle et la Révolution française.** 1898.. 7 fr. 50
EVELLIN (F.), de l'Institut. **La Raison pure et les antinomies.** Essai critique sur la philosophie kantienne. (*Couronné par l'Institut.*) 1907................................. 5 fr.
FERRERO (G.). **Les Lois psychologiques du symbolisme.** 1895......................... 5 fr.
FERRI (Enrico). **La Sociologie criminelle.** Traduction L. Terrier. 1905............. 10 fr.
FERRI (Louis). **La Psychologie de l'association,** depuis Hobbes.................... 7 fr. 50
FINOT (J.). **Le préjugé des races.** 3e édit. 1908. (Récompensé par l'Institut)...... 7 fr. 50
— **La Philosophie de la longévité.** 12e édit. refondue. 1908............................ 5 fr.

VOLUMES IN-8°

FONSEGRIVE, prof. au lycée Buffon. * **Essai sur le libre arbitre.** 2e édit. 1895..... 10 fr.
FOUCAULT, professeur à l'Univ. de Montpellier. **La psychophysique.** 1901....... 7 fr. 50
— * **Le Rêve.** 1906.......... 5 fr.
FOUILLÉE (Alf.), de l'Institut. * **La Liberté et le Déterminisme.** 5e édit.......... 7 fr. 50
— **Critique des systèmes de morale contemporains.** 5e édit.......... 7 fr. 50
— * **La Morale, l'Art, la Religion,** d'après Guyau. 7e édit. augmentée.......... 3 fr. 75
— **L'Avenir de la Métaphysique fondée sur l'expérience.** 2e édit.......... 5 fr.
— * **L'Évolutionnisme des idées-forces.** 4e édit.......... 7 fr. 50
— * **La Psychologie des idées-forces.** 2 vol.......... 15 fr.
— * **Tempérament et caractère.** 3e édit.......... 7 fr. 50
— **Le Mouvement positiviste et la conception sociologique du monde.** 2e édit.... 7 fr. 50
— **Le Mouvement idéaliste et la réaction contre la science positive.** 2e édit..... 7 fr. 50
— * **Psychologie du peuple français.** 4e édit.......... 7 fr. 50
— * **La France au point de vue moral.** 3e édit.......... 7 fr. 50
— * **Esquisse psychologique des peuples européens.** 4e édit.......... 10 fr.
— * **Nietzsche et l'immoralisme.** 2e édit.......... 5 fr.
— * **Le moralisme de Kant et l'amoralisme contemporain.** 1907.......... 7 fr. 50
— * **Les éléments sociologiques de la morale.** 1905.......... 7 fr. 50
— * **Morale des idées-forces.** 1908.......... 7 fr. 50
FOURNIÈRE (E.). * **Les théories socialistes au XIXe siècle.** 1904.......... 7 fr. 50
FULLIQUET. **Essai sur l'Obligation morale.** 1898.......... 7 fr. 50
GAROFALO, prof. à l'Univ. de Naples. **La Criminologie.** 5e édit. refondue........ 7 fr. 50
— **La Superstition socialiste.** 1895.......... 5 fr.
GÉRARD-VARET, prof. à l'Université de Dijon. **L'Ignorance et l'Irréflexion.** 1899. 5 fr.
GLEY (Dr E.), professeur au Collège de France. **Études de psychologie physiologique et pathologique,** avec fig. 1903.......... 5 fr.
GORY (G.). **L'Immanence de la raison dans la connaissance sensible**.......... 5 fr.
GRASSET (J.), prof. à l'Univ. de Montpellier. **Demifous et demiresponsables.** 2e édit. 5 fr.
— **Introduction physiologique à l'Étude de la Philosophie.** *Conférences sur la physiologie du système nerveux de l'homme.* Avec figures. 1908.......... 5 fr.
GREEF (de), prof. à l'Univ. nouvelle de Bruxelles. **Le Transformisme social**...... 7 fr. 50
— **La sociologie économique.** 1904.......... 3 fr. 75
GROOS (K.), professeur à l'Université de Bâle. * **Les jeux des animaux.** 1902..... 7 fr. 50
GURNEY, MYERS et PODMORE. **Les Hallucinations télépathiques,** 4e édit...... 7 fr. 50
GUYAU (M.). * **La Morale anglaise contemporaine.** 5e édit.......... 7 fr. 50
— **Les Problèmes de l'esthétique contemporaine.** 6e édit.......... 5 fr.
— **Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction.** 9e édit.......... 5 fr.
— **L'irréligion de l'Avenir,** étude de sociologie. 13e édit.......... 7 fr. 50
— * **L'Art au point de vue sociologique.** 8e édit.......... 7 fr. 50
— * **Éducation et Hérédité,** étude sociologique. 10e édit.......... 5 fr.
HALEVY (Élie), doct. ès lettres. **Formation du radicalisme philosoph.,** 3 v. chacun. 7 fr. 50
HAMELIN (O.), professeur à la Sorbonne. * **Les Éléments principaux de la Représentation** 1907.......... 7 fr. 50
HANNEQUIN, prof. à l'Univ. de Lyon. **L'hypothèse des atomes.** 2e édit. 1899... 7 fr. 50
— * **Études d'Histoire des Sciences et d'Histoire de la Philosophie,** préface de R. Thamin, introduction de M. Grosjean. 2 vol. 1908.......... 15 fr.
HARTENBERG (Dr Paul). **Les Timides et la Timidité.** 3e édit. 1910.......... 5 fr.
— * **Physionomie et Caractère.** *Essai de physiognomonie scientifique.* **Avec fig.** 1908.. 5 fr.
HÉBERT (Marcel). **L'Évolution de la foi catholique.** 1905.......... 5 fr.
— * **Le divin.** *Expériences et hypothèses, étude psychologique.* 1907.......... 5 fr.
HÉMON (C.), agrégé de philosophie. * **La philosophie de Sully Prudhomme.** Préface de Sully Prudhomme. 1907.......... 7 fr. 50
HERBERT SPENCER. * **Les premiers Principes.** Traduct. Cazelles. 11e édit....... 10 fr.
— * **Principes de biologie.** Traduct. Cazelles. 5e édit. 2 vol.......... 20 fr.
— * **Principes de psychologie.** Trad. par MM. Ribot et Espinas. 2 vol.......... 20 fr.
— * **Principes de sociologie.** 5 vol. : Tome I. *Données de la sociologie.* 10 fr. — Tome II. *Inductions de la sociologie. Relations domestiques.* 7 fr. 50. — Tome III. *Institutions cérémonielles et politiques.* 15 fr. — Tome IV. *Institutions ecclésiastiques.* 3 fr. 75. — Tome V. *Institutions professionnelles.* 7 fr. 50.
— **Essais sur le progrès.** Trad. A. Burdeau. 5e édit.......... 7 fr. 50
— **Essais de politique.** Trad. A. Burdeau. 4e éd.......... 7 fr. 50
— **Essais scientifiques.** Trad. A. Burdeau. 3e édit.......... 7 fr. 50
— * **De l'Éducation physique, intellectuelle et morale.** 13e édit.......... 5 fr.
— **Justice.** Trad. Castelot.......... 7 fr. 50
— **Le rôle moral de la bienfaisance.** Trad. Castelot et Martin St-Léon.......... 7 fr. 50
— **La Morale des différents peuples.** Trad. Castelot et Martin St-Léon.......... 7 fr. 50
— **Problèmes de morale et de sociologie.** Trad. H. de Varigny.......... 7 fr. 50
— * **Une Autobiographie.** Trad. et adaptation par H. de Varigny.......... 10 fr.
HIRTH (G.). * **Physiologie de l'Art.** Trad. et introd. par L. Arréat.......... 5 fr.

VOLUMES IN-8°

HOFFDING, prof. à l'Univ. de Copenhague. **Esquisse d'une psychologie fondée sur l'expérience.** Trad. L. Poitevin. Préf. de Pierre Janet. 4e édit. 1909. .... 7 fr. 50
— * **Histoire de la Philosophie moderne.** Préf. de V. Delbos. 2e éd. 1908. 2 vol. chac. 10 fr.
— **Philosophes contemporains.** Trad. Tremesaygues. 2e édit. revue. 1908. .... 3 fr. 75
— * **Philosophie de la Religion.** 1908. Trad. Schlegel. .... 7 fr. 50
IOTEYKO et STEFANOWSKA (Drs). * **Psycho-Physiologie de la Douleur.** 1908. ... 5 fr.
ISAMBERT (G.). **Les idées socialistes en France** (1815-1848). 1905. .... 7 fr. 50
IZOULET, prof. au Collège de France. **La Cité moderne.** 7e édition. 1908. .... 10 fr.
JACOBY (Dr P.). **Études sur la sélection chez l'homme.** 2e édition. 1904. .... 10 fr.
JANET (Paul), de l'Institut. * **Œuvres philosophiques de Leibniz.** 2e édit. 2 vol. .... 20 fr.
JANET (Pierre), prof. au Collège de France. * **L'Automatisme psychologique.** 6e éd. 7 fr. 50
JASTROW (J.), prof. à l'Univ. de Wisconsin. **La Subconscience**, trad. E. Philippi, préface de P. Janet. 1908. .... 7 fr 50
JAURÈS (J.), docteur ès lettres. **De la réalité du monde sensible.** 2e édit. 1902... 7 fr. 50
KARPPE (S.), docteur ès lettres. **Essais de critique d'histoire et de philosophie** .. 3 fr. 75
KEIM (A.), docteur ès lettres. * **Helvétius**, *sa vie, son œuvre.* 1907 .... 10 fr.
LACOMBE (P.). **Psychologie des individus et des sociétés chez Taine.** 1906. ..... 7 fr. 50
LALANDE (A.), maître de conférences à la Sorbonne. * **La Dissolution opposée à l'évolution**, dans les sciences physiques et morales. 1899. .... 7 fr. 50
LALO (Ch.), docteur ès lettres. * **Esthétique musicale scientifique.** 1908. .... 5 fr.
— * **L'Esthétique expérimentale contemporaine.** 1908. .... 3 fr. 75
LANDRY (A.), docteur ès lettres. * **Principes de morale rationnelle.** 1906 .... 5 fr.
LANESSAN (J.-L. de). * **La Morale des religions.** 1905 .... 10 fr.
— * **La Morale naturelle.** 1908. .... 7 fr. 50
LANG (A.). * **Mythes, Cultes et Religions.** Introd. de Léon Marillier. 1896 .... 10 fr.
LAPIE (P.), professeur à l'Univ. de Bordeaux. **Logique de la volonté.** 1902. .... 7 fr. 50
LAUVRIÈRE, docteur ès lettres, prof. au lycée Louis-le-Grand. **Edgar Poë.** *Sa vie et son œuvre.* 1904. .... 10 fr.
LAVELEYE (de). * **De la propriété et de ses formes primitives.** 5e édit .... 10 fr.
— * **Le Gouvernement dans la démocratie.** 2 vol. 3e édit. 1896. .... 15 fr.
LE BON (Dr Gustave). * **Psychologie du socialisme.** 6e éd. revue. 1910. .... 7 fr. 50
LECHALAS (G.). * **Études esthétiques.** 1902. .... 5 fr.
LECHARTIER (G.). **David Hume, moraliste et sociologue.** 1900 .... 5 fr.
LECLERE (A.), prof. à l'Univ. de Berne. **Essai critique sur le droit d'affirmer.** ...... 5 fr.
LE DANTEC, chargé de cours à la Sorbonne. * **L'unité dans l'être vivant.** 1902. .. 7 fr. 50
— * **Les limites du connaissable**, *la vie et les phénomènes naturels.* 3e édit. 1908.. 3 fr. 75
LÉON (Xavier). * **La philosophie de Fichte.** Préf. de E. Boutroux. 1902. (Cour. par l'Institut). .... 10 fr.
LEROY (E. Bernard). **Le Langage.** *Sa fonction normale et pathologique.* 1905. ...... 5 fr.
LÉVY (A.), professeur à l'Univ. de Nancy. **La Philosophie de Feuerbach.** 1904 ..... 10 fr.
LÉVY-BRUHL (L.), professeur à la Sorbonne, * **La Philosophie de Jacobi.** 1894. ... 5 fr.
— * **Lettres de J.-S. Mill à Auguste Comte**, avec *les réponses de Comte et une introduction.* 1899. .... 10 fr.
— * **La Philosophie d'Auguste Comte.** 2e édit. 1905. .... 7 fr. 50
— * **La Morale et la Science des mœurs.** 3e édit, 1907. .... 5 fr.
LIARD, de l'Institut, vice-recteur de l'Acad. de Paris. * **Descartes.** 2e éd. 1903 ...... 5 fr.
— * **La Science positive et la Métaphysique.** 5e édit. .... 7 fr. 50
LICHTENBERGER (H.). professeur adjoint à la Sorbonne. * **Richard Wagner, poète et penseur.** 5e édit. revue. 1910. (Couronné par l'Académie française). .... 10 fr.
— **Henri Heine penseur.** 1905. .... 3 fr. 75
LOMBROSO (César). * **L'Homme criminel.** 2e éd., 2 vol. et atlas. 1895. .... 36 fr,
— **Le Crime.** *Causes et remèdes.* 2e édit. .... 10 fr.
— et FERRERO. **La femme criminelle et la prostituée.** .... 15 fr.
— et LASCHI. **Le Crime politique et les Révolutions.** 2 vol. .... 15 fr.
LUBAC (E.), agr. de philos. * **Psychologie rationnelle.** Préf. de H. Bergson. 1904. . 3 fr. 75
LUQUET (G.-H.), agrégé de philosophie * **Idées générales de psychologie.** 1906. ... 5 fr.
LYON (G.), recteur de l'acad. de Lille. * **L'Idéalisme en Angleterre au XVIIIe siècle.** 7 fr. 50
— * **Enseignement et religion.** Études philosophiques .... 3 fr. 75
MALAPERT (P.), docteur ès lettres, prof. au lycée Louis-le-Grand. * **Les Éléments du caractère et leurs lois de combinaison.** 2e édit. 1906. .... 5 fr.
MARION (H.), prof. à la Sorbonne. * **De la Solidarité morale.** 6e édit. 1907. .... 5 fr.
MARTIN (Fr.). * **La Perception extérieure et la Science positive.** 1894. .... 5 fr.
MAXWELL (J.). **Les Phénomènes psychiques.** Préf. du Pr Ch. Richet. 4e édit. 1909. 5 fr.
MEYERSON (E.). **Identité et Réalité.** 1908. .... 7 fr. 50
MULLER (Max), prof. à l'Univ. d'Oxford. * **Nouvelles études de mythologie.** . 1898. 12 f. 50
MYERS. **La personnalité humaine.** *Sa survivance.* Trad. Jankélévitch. 1905. ... 7 fr. 50
NAVILLE (Ernest). * **La Logique de l'hypothèse.** 2e édit. .... 5 fr.
— * **La Définition de la philosophie.** 1894. .... 5 fr.
— **Le Libre Arbitre.** 2e édit. 1898 .... 5 fr.
— **Les Philosophies négatives.** 1899. .... 5 fr.

VOLUMES IN-8°

NAYRAC (J.-P.). * **Physiologie et Psychologie de l'attention.** Préface de Th. Ribot. (Récompensé par l'Institut.) 1906. .... 3 fr. 75
NORDAU (Max). * **Dégénérescence,** 7e éd. 1909. 2 vol. Tome I. 7 fr. 50. Tome II.. 10 fr.
— **Les Mensonges conventionnels de notre civilisation.** 10e édit. 1908........ 5 fr.
— * **Vus du dehors.** *Essais de critique sur quelques auteurs français contemp.* 1903. 5 fr.
NOVICOW. **Les Luttes entre Sociétés humaines.** 3e édit. 1904........ 10 fr.
— * **Les Gaspillages des sociétés modernes.** 2e édit. 1899........ 5 fr.
— * **La Justice et l'expansion de la vie.** *Essai sur le bonheur des sociétés.* 1905... 7 fr. 50
OLDENBERG, prof. à l'Univ. de Kiel. * **Le Bouddha.** Trad. par P. Foucher, chargé de cours à la Sorbonne. Préf. de Sylvain Lévi, prof. au Collège de France. 2e édit........ 7 fr 50
— * **La religion du Véda.** Traduit par V. Henry, professeur à la Sorbonne. 1903 ... 10 fr.
OSSIP-LOURIÉ. **La philosophie russe contemporaine.** 2e édit. 1905........ 5 fr.
— * **La Psychologie des romanciers russes au XIXe siècle.** 1905........ 7 fr. 50
OUVRÉ (H.). * **Les Formes littéraires de la pensée grecque.** (Cour. par l'Acad. franç.) 10 fr.
PALANTE (G.), agrégé de philosophie. **Combat pour l'individu.** 1904........ 3 fr. 75
PAULHAN. * **Les caractères.** 3e édit. revue. 1909........ 5 fr.
— **Les Mensonges du caractère.** 1905........ 5 fr.
— **Le Mensonge de l'Art.** 1907........ 5 fr.
PAYOT (J.), recteur de l'Académie d'Aix. **La croyance.** 2e édit. 1905........ 5 fr.
— * **L'Éducation de la volonté.** 32e édit. 1909........ 5 fr.
PÉRÈS (Jean), professeur au lycée de Caen. * **L'Art et le Réel.** 1898........ 3 fr. 75
PÉREZ (Bernard). **Les Trois premières années de l'enfant.** 5e édit........ 5 fr.
— **L'Enfant de trois à sept ans.** 4e édit. 1907........ 5 fr.
— **L'Éducation morale dès le berceau.** 4e édit. 1901........ 5 fr.
— * **L'Éducation intellectuelle dès le berceau.** 2e édit. 1901........ 5 fr.
PIAT (C.), prof. à l'Inst. cathol. **La Personne humaine.** 1898. (Couronné par l'Institut). 7 fr. 50
— * **Destinée de l'homme.** 1898........ 5 fr.
PICAVET (E.), chargé de cours à la Sorbonne. * **Les Idéologues.** (Cour. par l'Ac. franç.). 10 fr.
PIDERIT. **La Mimique et la Physiognomonie.** Trad. de l'allem. par M. Girot........ 5 fr.
PILLON (F.), lauréat de l'Institut. * **L'Année philosophique.** 19 années : 1890 à 1908. 19 vol. Chacun........ 5 fr.
PRAT (L.), doct. ès lettres. **Le caractère empirique et la personne.** 1906........ 7 fr. 50
PREYER, prof. à l'Université de Berlin. **Éléments de physiologie**........ 5 fr.
PROAL, conseiller à la Cour de Paris. * **La Criminalité politique.** 2e éd. 1908........ 5 fr.
— * **Le Crime et la Peine.** 3e édit. (Couronné par l'Institut.)........ 10 fr.
— **Le Crime et le Suicide passionnels.** 1900. (Cour. par l'Ac. franç.)........ 10 fr.
RAGEOT (G.). * **Le Succès.** *Auteurs et Public.* 1906........ 3 fr. 75
RAUH (F.), prof. adjoint à la Sorbonne. * **De la méthode dans la psychologie des sentiments.** (Couronné par l'Institut). 1899........ 5 fr.
— * **L'Expérience morale.** 2e édition revue. 1909 (Récompensé par l'Institut)..... 3 fr. 75
RÉCEJAC, docteur ès lettres. **Les fondements de la Connaissance mystique.** 1897.... 5 fr.
RENARD (G.), prof. au Collège de France. * **La Méthode scient. de l'histoire littéraire.** 10 fr.
RENOUVIER (Ch.), de l'Institut. * **Les Dilemmes de la métaphysique pure.** 1901.... 5 fr.
— * **Histoire et solution des problèmes métaphysiques.** 1901........ 7 fr. 50
— **Le personnalisme,** avec une étude sur la *perception externe et la force.* 1903... 10 fr.
— * **Critique de la doctrine de Kant.** 1906........ 7 fr. 50
— * **Science de la Morale.** Nouv. édit. 2 vol. 1908........ 15 fr.
REVAULT D'ALLONNES (G.), docteur ès lettres, agrégé de philosophie. **Psychologie d'une religion.** Guillaume Monod (1800-1896). 1908........ 5 fr.
— * **Les Inclinations.** Leur rôle dans la psychologie des sentiments. 1908........ 3 fr. 75
REY (A.), chargé de cours à l'Université de Dijon. * **La Théorie de la physique chez les physiciens contemporains.** 1907........ 7 fr. 50
RIBERY, doct. ès lettres. **Essai de classification naturelle des caractères.** 1903. 3 fr. 75
RIBOT (Th.), de l'Institut. * **L'Hérédité psychologique.** 8e édit. 1906........ 7 fr. 50
— * **La Psychologie anglaise contemporaine.** 3e édit. 1907........ 7 fr. 50
— * **La Psychologie allemande contemporaine,** 7e édit. 1909........ 7 fr. 50
— **La Psychologie des sentiments.** 7e édit. 1908........ 7 fr. 50
— **L'Évolution des idées générales.** 3e édit. 1909........ 5 fr.
— * **Essai sur l'Imagination créatrice.** 3e édit. 1908........ 5 fr.
— * **La logique des sentiments.** 3e édit. 1908........ 3 fr. 75
— * **Essai sur les passions.** 2e édit. 1907........ 3 fr. 75
RICARDOU (A.), docteur ès lettres. * **De l'Idéal.** (Couronné par l'Institut.)........ 5 fr.
RICHARD (G.), professeur de sociologie à l'Univ. de Bordeaux. * **L'idée d'évolution dans la nature et dans l'histoire.** 1903. (Couronné par l'Institut.)........ 7 fr. 50
RIEMANN (H.), prof. à l'Univ. de Leipzig. * **Les éléments de l'Esthétique musicale.** 1906. 5 fr.
RIGNANO (E.). **La transmissibilité des caractères acquis.** 1908........ 5 fr.
RIVAUD (A.), chargé de cours à l'Université de Poitiers. **Les notions d'essence et d'existence dans la philosophie de Spinoza.** 1906........ 3 fr. 75
ROBERTY (E. de). **L'Ancienne et la Nouvelle Philosophie**........ 7 fr. 50
— * **La Philosophie du siècle** (positivisme, criticisme, évolutionnisme)........ 5 fr.

VOLUMES IN-8°

— * **Nouveau Programme de sociologie.** 1904 .... 5 fr.
— * **Sociologie de l'Action.** 1908 .... 7 fr. 50
ROMANES. * **L'Évolution mentale chez l'homme** .... 7 fr. 50
ROUSSEL-DESPIERRES (Fr.). * *Hors du scepticisme.* **Liberté et beauté.** 1907 ... 7 fr. 50
RUSSELL * **La Philosophie de Leibniz.** Trad. J. Ray. Préf. de M. Lévy-Bruhl. 1908. 3 fr. 75
RUYSSEN (Th.), prof. à l'Univ. de Bordeaux. * **L'évolution psychologique du jugement.** 5 fr.
SABATIER (A.), prof. à l'Univ. de Montpellier. **Philosophie de l'effort.** 2e édit. 1908. 7 fr. 50
SAIGEY (E.). * **Les Sciences au XVIIIe siècle.** La Physique de Voltaire .... 5 fr.
SAINT-PAUL (Dr G.). * **Le Langage intérieur et les paraphasies.** 1904 .... 5 fr.
SANZ Y ESCARTIN. **L'Individu et la Réforme sociale.** Trad. Dietrich .... 7 fr. 50
SCHOPENHAUER. **Aphorismes sur la sagesse dans la vie.** Trad. Cantacuzène. 9e éd. 5 fr.
— * **Le Monde comme volonté et comme représentation.** 5e édit. 3 vol., chac. ... 7 fr. 50
SÉAILLES (G.), professeur à la Sorbonne. **Essai sur le génie dans l'art.** 2e édit. .... 5 fr.
— * **La Philosophie de Ch. Renouvier.** *Introduction au néo-criticisme.* 1905 ...... 7 fr. 50
SIGHELE (Scipio). **La Foule criminelle.** 2e édit. 1901 .... 5 fr.
SOLLIER (Dr P.). **Le Problème de la mémoire.** 1900 .... 3 fr. 75
— **Psychologie de l'idiot et de l'imbécile,** avec 12 pl. hors texte. 2e édit. 1902 ...... 5 fr.
— **Le Mécanisme des émotions.** 1905 .... 5 fr.
SOURIAU (Paul), professeur à l'Univ. de Nancy. **L'Esthétique du mouvement** .... 5 fr.
— * **La Beauté rationnelle.** 1904 .... 10 fr.
STAPFER (P.). * **Questions esthétiques et religieuses.** 1906 .... 3 fr. 75
STEIN (L.), prof. à l'Univ. de Berne. * **La Question sociale au point de vue philosophique** 1900 .... 10 fr.
STUART MILL. * **Mes Mémoires.** Histoire de ma vie et de mes idées. 5e éd. ...... 5 fr.
— * **Système de Logique déductive et inductive,** 6e édit. 1909, 2 vol. .... 20 fr.
— * **Essais sur la Religion.** 4e édit. 1901 .... 5 fr.
— **Lettres inédites à Aug. Comte et réponses d'Aug. Comte.** 1899 .... 10 fr.
SULLY (James). **Le Pessimisme.** Trad. Bertrand. 2e édit. .... 7 fr. 50
— * **Essai sur le rire.** Trad. Léon Terrier. 1904 .... 7 fr. 50
SULLY PRUDHOMME, de l'Acad. franç. **La vraie religion selon Pascal.** 1905 .. 7 fr. 50
TARDE (G.), de l'Institut. * **La Logique sociale.** 3e édit. 1904 .... 7 fr. 50
— * **Les Lois de l'imitation.** 5e édit. 1907 .... 7 fr. 50
— **L'opposition universelle.** *Essai d'une théorie des contraires.* 1897 .... 7 fr. 50
— * **L'Opinion et la Foule.** 2e édit. 1904 .... 5 fr.
— * **Psychologie économique.** 1902. 2 vol. .... 15 fr.
TARDIEU (E.) * **L'Ennui.** *Étude psychologique.* 1903 .... 5 fr.
THOMAS (P.-F.), docteur ès lettres. * **Pierre Leroux, sa philosophie.** 1904 .... 5 fr.
— * **L'Éducation des sentiments.** (Couronné par l'Institut.) 5e édit. 1910 .... 5 fr.
VACHEROT (Et.), de l'Institut. * **Essais de philosophie critique** .... 7 fr. 50
— **La Religion** .... 7 fr. 50
WAYNBAUM (Dr I.). **La physionomie humaine.** 1907 .... 5 fr.
WEBER (L.). * **Vers le positivisme absolu par l'idéalisme.** 1903 .... 7 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

TRAVAUX DE L'ANNÉE SOCIOLOGIQUE

Publiés sous la direction de M. Émile DURKHEIM

ANNÉE SOCIOLOGIQUE, 10 années parues, voir page 7 (TOME 11e, sous presse.)
BOUGLÉ (C.), chargé de cours à la Sorbonne. **Essais sur le régime des Castes**, 1 vol. in-8°. 1908 .... 5 fr.
HUBERT (H.) et MAUSS (M.), directeurs adjoints à l'École des Hautes Études. **Mélanges d'histoire des religions**, 1 vol. in-8°. 1909 .... 5 fr.
LÉVY-BRUHL (L.), professeur à la Sorbonne. **Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures.** 1 vol. in-8°. 1910 .... 7 fr. 50

COLLECTION HISTORIQUE DES GRANDS PHILOSOPHES

PHILOSOPHIE ANCIENNE

ARISTOTE. **La Poétique d'Aristote**, par A. HATZFELD, et M. DUFOUR. 1 vol. in-8, 1900 .... 6 fr.

— **Physique, II**, trad. et commentaire par O. HAMELIN. prof. à la Sorbonne. 1 vol. in-8 .... 3 fr.

— **Aristote et l'idéalisme platonicien**, par CH. WERNER, docteur ès lettres. 1910. 1 vol. in-8 .... 7 fr. 50

SOCRATE. * **Philosophie de Socrate**, par A. FOUILLÉE. de l'Institut. 2 vol. in-8. 16 fr.

— **Le Procès de Socrate**, par G. SOREL. 1 vol. in-8 .... 3 fr. 50

PLATON. **La Théorie platonicienne des Sciences**, par ÉLIE HALÉVY. In-8. 1895 5 fr.

— **Œuvres**, traduction VICTOR COUSIN revue par J. BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE : *Socrate et Platon* ou *le Platonisme* — *Eutyphron* — *Apologie de Socrate* — *Criton* — *Phédon*. 1 v. in-8. 1896. 7 fr. 50

— **La définition de l'être et la nature des idées dans le Sophiste de Platon**, par A. DIÈS, docteur ès lettres, 1 vol. in-8 1909 .... 4 fr.

ÉPICURE. * **La Morale d'Épicure**, par M. GUYAU. 1 vol. in-8°, 5e édit. .... 7 fr. 50

MARC-AURÈLE. **Les pensées de Marc-Aurèle**. Trad. A.-P. LEMERCIER, doyen de l'Univ. de Caen. 1909. 1 vol. in-16 3 fr. 50

BÉNARD. **La Philosophie ancienne**, ses systèmes. 1 vol. in-8 .... 9 fr.

FAVRE (Mme Jules), née VELTEN. **La Morale de Socrate**. In-18 .... 3 fr. 50

— **Morale d'Aristote**. In-18 .... 3 fr. 50

OUVRÉ (H.). **Les formes littéraires de la pensée grecque**. 1 vol. in-8 .... 10 fr.

GOMPERZ. **Les penseurs de la Grèce**. Trad. REYMOND. (*Trad. cour. par l'Académie française*.)

I. *La philosophie antésocratique*. 1 vol. gr. in-8, 2e édit. .... 10 fr.

II. * *Athènes, Socrate et les Socratiques, Platon*. 1 vol. gr. in-8, 2e édit. .... 12 fr.

III. (*Sous presse*).

RODIER (G.), prof. à la Sorbonne. * **La Physique de Straton de Lampsaque**. In-8. 3 fr.

TANNERY (Paul). **Pour la science hellène**. 1 vol. in-8 .... 7 fr. 50

MILHAUD (G.). prof. à la Sorbonne. * **Les philosophes géomètres de la Grèce**. In-8, 1900 (*Couronné par l'Institut*). 6 fr.

FABRE (Joseph). **La Pensée antique**. *De Moïse à Marc-Aurèle*. 3e édit. .... 5 fr.

— * **La Pensée chrétienne**. *Des Evangiles à l'Imitation de J.-C.* 1 vol. in-8 .... 9 fr.

LAFONTAINE (A.). **Le Plaisir**, *d'après Platon et Aristote*. 1 vol. in-8 .... 6 fr.

DIÈS (A.), docteur ès lettres. **Le cycle mystique**. *La divinité. Origine et fin des existences individuelles dans la philosophie antésocratique*, 1909. 1 vol. in-8 .. 4 fr.

BIVAUD (A.), chargé de cours à l'Université de Poitiers. **Le problème du devenir et la notion de la matière**, *des origines jusqu'à Théophraste*. (*Couronné par l'Académie française*.) In-8, 1906. 10 fr.

GUYOT (H.), docteur ès lettres. **L'Infinité divine** *depuis Philon le Juif jusqu'à Plotin*. In-8. 1906 .... 5 fr.

— **Les réminiscences de Philon le Juif chez Plotin**. Broch. in-8 .... 2 fr.

ROBIN (L.), chargé de cours à l'Université de Caen. **La théorie platonicienne des idées et des nombres d'après Aristote**. Etude historique et critique. In-8. (*Récomp. par l'Institut*) .... 12 fr. 50

— **La théorie platonicienne de l'Amour**. 1 vol. in-8 .... 3 fr. 75

(Ces deux volumes ont été couronnés par l'Association pour l'encouragement des Etudes grecques.)

PHILOSOPHIES MÉDIÉVALE ET MODERNE

BULLIAT (G.), doct. en théologie et en droit canon. **Thesaurus philosophiæ thomisticæ seu selecti textus philosophici ex sancti Thomæ aquinatis operibus deprompti et secundum ordinem in scholis hodie usurpatum**. 1 vol. gr. in-8. 6 fr.

* DESCARTES, par L. LIARD, de l'Institut, 2e édit. 1 vol. in-8 .... 5 fr

— **Essai sur l'Esthétique de Descartes**, par par E. KRANTZ. prof. à l'Univ de Nancy. 1 vol. in-8 .... 6 fr.

— **Descartes, directeur spirituel**, par V. de SWARTE. In-16 avec planches. (*Cour. par l'Institut*) .... 4 fr. 50

LEIBNIZ. * **Œuvres philosophiques**, pub. par P. JANET. 2 vol. in-8 .... 20 fr.

— * **La logique de Leibniz**, par L. COUTURAT. 1 vol. in-8 .... 12 fr.

— **Opusc. et fragm. inédits de Leibniz**, par L. COUTURAT. 1 vol. in-8 .... 25 fr.

— * **Leibniz et l'organisation religieuse de la Terre**, *d'après des documents inédits*, par JEAN BARUZI. 1 vol. in-8 (*Couronné par l'Académie Française*) .... 10 fr.

LEIBNIZ. **La philosophie de Leibniz**, par B. RUSSELL, trad par M. RAY, préface de M. Lévy-Bruhl, 1 vol. in-8 .... 3 fr. 75

— **Discours de la métaphysique**, introduction et notes par H. LESTIENNE. 1 vol. in-8 .... 2 fr.

— **Leibniz historien**. *Essai sur l'activité et la méthode historique de Leibniz*, par L. DAVILLÉ, docteur ès lettres, 1 vol. in-8 1909 .... 12 fr.

PICAVET, chargé de cours à la Sorbonne. **Histoire générale et comparée des philosophies médiévales**. In-8. 2e éd. .... 7 fr. 50

WULF (M. DE). **Histoire de la philosophie médiévale**. 2e éd. 1 vol. in-8 .... 10 fr.

FABRE (JOSEPH). * **L'Imitation de Jésus-Christ**. Trad. nouvelle avec préface. 1 vol. in-8. 1907 .... 7 fr.

— * **La pensée moderne**. *De Luther à Leibniz*. 1 vol. in-8. 1908 .... 8 fr.

— **Les pères de la Révolution**. *De Bayle à Condorcet*. 1 vol. in-8. 1909 .... 10 fr.

SPINOZA. **Benedicti de Spinosa opera,** quotquot reperta sunt. Edition J. VAN VLOTEN et J.-P.-N. LAND. 3 vol. in-18, cartonnés .... 18 fr.

— **Ethica** ordine geometrico demonstrata, édition J. Van Vloten et J. P. N. Land. 1 vol. gr. in-8 .... 4 fr. 30

— **Sa Philosophie,** par L. BRUNSCHVICG. 2e édit. 1 vol. in-8 .... 3 fr. 75

FIGARD (L.). docteur ès lettres. **Un Médecin philosophe au XVIe siècle.** *La psychologie de Jean Fernel.* 1 vol. in-8. 1903 .... 7 fr. 50

GASSENDI. **La Philosophie de Gassendi,** par P.-F. THOMAS. 1 vol. in-8...... 6 fr.

MALEBRANCHE. * **La Philosophie de Malebranche,** par OLLÉ-LAPRUNE, de l'Institut. 2 vol. in-8 .... 16 fr.

PASCAL. **Le Septicisme de Pascal,** par DROZ, 1 vol. in-8 .... 6 fr.

VOLTAIRE. **Les Sciences au XVIIIe siècle.** Voltaire physicien, par EM. SAIGEY. 1 vol. in-8 .... 5 fr.

DAMIRON. **Mémoires pour servir à l'Histoire de la Philosophie au XVIIIe Siècle.** 3 vol. in-18 .... 15 fr.

J.-J. ROUSSEAU. * **Du Contrat social,** avec les versions primitives; Introduction par Edmond Dreyfus-Brisac. 1 fort volume grand in-8 .... 12 fr.

ERASME. **Stultitiæ laus des Erasmi Rot. declamatio.** Publié et annoté par J.-B. Kan, avec fig. de Holbein. 1 vol. in-8. 6 fr. 75

WULF (DE). **Introduction à la Philosophie néo-scolastique.** 1904. 1 vol. gr. in-8. 5 fr.

ROUSSELOT (P.), docteur ès lettres. **L'Intellectualisme de Saint-Thomas.** 1908. 1 vol. in-8 .... 6 fr

PHILOSOPHIE ANGLAISE

DUGALD-STEWART. * **Philosophie de l'esprit humain.** 3 vol. in-12...... 9 fr.

OLLION (H.), docteur ès lettres. * **La Philosophie générale de John Locke.** 1909. 1 vol. in-8 .... 7 fr. 50

BERKELEY. **Œuvres choisies.** *Nouvelle théorie de la vision. Dialogues d'Hylas et de Philonoüs.* Trad. par MM. Beaulavon et Parodi. 1 vol. in-8 .... 5 fr.

GOURG (R.), docteur ès lettres. **Le Journal philosophique de Berkeley.** (*Commonplace Book*). Etude et traduction. 1 vol. gr. in-8 .... 4 fr.

— **William Godwin** (1756-1836). **Sa vie, ses** œuvres principales. *La " Justice politique ".* 1 vol. in-8 .... 6 fr.

PHILOSOPHIE ALLEMANDE

SCHOPENHAUER (A.). **Le Monde comme Volonté et comme Représentation.** Trad. par A. Burdeau, 5e édit., 3 volumes in-8. Chaque volume .... 7 fr. 50

— **Essai sur le Libre Arbitre.** Trad. et introd. par Salomon Reinach, 11e édition. 1 vol. in-16 .... 2 fr. 50

— **Le Fondement de la Morale.** Trad. par A. Burdeau. 10e édit. 1 vol. in-16. 2 fr. 50

— **Pensées et Fragments.** *Vie et Correspondance. — Les Douleurs du Monde. — L'Amour. — La Mort. — L'Art et la Morale.* Traduit par J. Bourdeau, 23e édition. 1 vol. in-16 .... 2 fr. 50

PARERGA ET PARALIPOMENA

— **Aphorismes sur la Sagesse dans la Vie.** Traduit par M. Cantacuzène. 9e édit. 1 vol. in-8 .... 5 fr

— **Ecrivains et Style.** Trad., introd. et notes par A. Dietrich. 1 vol. in-16, 2e éd. 2 fr. 50

— **Sur la Religion.** Trad., introd. et notes de A. Dietrich. 1 vol. in-16, 2e édit. 2 fr. 50

— **Philosophie et Philosophes.** Trad., introd. et notes par A. Dietrich. 1 v. in-16. 2 fr. 50

— **Ethique, Droit et Politique.** Trad., introd. et notes par A. Dietrich. 1 v. in-16. 2 fr. 50

— **Métaphysique et Esthétique.** Trad., introd. et notes par A. Dietrich. 1 v. in-16. 2 fr. 50

— **La Philosophie de Schopenhauer,** par Th. RIBOT, 12e éd., 1 vol. in-16. 2 fr. 50

— **L'Optimisme de Schopenhauer.** *Etude sur Schopenhauer,* par S. RZEWUSKI. 1 vol. in-16 .... 2 fr. 50

STRAUSS (David-Frédéric), **Sa vie et son** œuvre, par A. LÉVY, prof. de littérature allemande à l'Université de Nancy. 1 vol. in-8. 1910 .... 5 fr.

DUMONT (P.), doct. en philosophie. **Nicolas de Béguelin** (1714-1789). Fragment de l'histoire des idées philosophiques en Allemagne dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. 1 vol. gr. in-8 .... 4 fr.

FEUERBACH. **Sa Philosophie,** par A. LÉVY, prof. à l'Univ. de Nancy. 1 vol. in-8. 10 fr.

JACOBI. **Sa Philosophie,** par L. LÉVY-BRUHL. 1 vol. in-8 .... 5 fr.

KANT. **Critique de la Raison pratique,** trad., introd. et notes, par M. Picavet, 3e édit., 1 vol. in-8 .... 6 fr.

— * **Critique de la Raison pure,** traduction par MM. Pacaud et Tremesaygues. 2e éd., in-8 .... 12 fr.

— **Éclaircissements sur la Critique de la Raison pure,** trad. Tissot, 1 vol. in-8. 6 fr.

— **Doctrine de la Vertu,** traduction Barni. 1 vol. in-8 .... 8 fr.

— * **Mélanges de Logique,** traduction Tissot, 1 vol. in-8 .... 6 fr.

— * **Essai sur l'Esthétique de Kant,** par V. BASCH. 1 vol. in-8 .... 10 fr.

— **Sa Morale,** par A. CRESSON. 2e édit., 1 vol. in-16 .... 2 fr. 50

— **Sa philosophie pratique,** par V. DELBOS. 1 vol. in-8 .... 12 fr. 50

— **L'Idée ou Critique du Kantisme,** par C. PIAT. 2e édit. 1 vol. in-8 .... 6 fr.

KANT et FICHTE **et le Problème de l'Éducation,** par Paul DUPROIX, 1 vol. in-8. 1896 .... 5 fr.

SCHELLING. **Bruno, ou du Principe divin.** 1 vol. in-8 .... 3 fr. 50

HEGEL. * **Logique.** 2 vol. in-8...... 14 fr.

— * **Philosophie de la Nature.** 3 v. in-8. 25 fr.

HEGEL. * **Philosophie de l'Esprit.** 2 volumes .... 18 fr.
— * **Philosophie de la Religion.** 2 vol. 20 fr.
— **La Poétique.** 2 vol. in-8......... 12 fr.
— **Esthétique.** 2 vol. in-8.......... 16 fr.
— **Antécédents de l'Hégélianisme dans la philosophie française**, par E. BEAUSSIRE. 1 vol. in-18.................... 2 fr. 50
— **Introduction à la Philosophie de Hegel**, par VÉRA. 1 vol. in-8.......... 6 fr. 50
— * **La Logique de Hegel**, par Eug. NOEL. 1 vol. in-8...................... 3 fr.
HERBART. * **Principales Œuvres pédagogiques**, trad. Pinloche. In-8.... 7 fr. 50
— **La Métaphysique de Herbart et la critique de Kant**, par M. MAUXION, prof. à l'Univ. de Poitiers. 1 vol. in-8. 7 fr. 50
HERBART. **L'Éducation par l'Instruction** *et Herbart*, par *le même*. 2e éd. 1 v. in-16. 1906 .... 2 fr. 50
SCHILLER. **Sa poétique**, par V. BASCH, prof. adj. à la Sorbonne. 1 vol. in-8. 1902. 4 fr.
SCHLEIERMACHER. **Sa philosophie religieuse**, par E. CRAMAUSSEL, doct. ès lettres, agrégé de phil. 1 vol. in-8. 1909... 5 fr.
DELACROIX (H.) maître de conférences à la Sorbonne. **Essai sur le Mysticisme spéculatif en Allemagne au XIVe siècle**, 1 vol. in-8. 1900................... 5 fr.
VAN BIÉMA (E.), docteur ès lettres, agrégé de philosophie. * **L'Espace et le Temps chez Leibniz et chez Kant.** 1908. 1 vol. in-8. 6 fr.
— * **Martin Knutzen.** *La Critique de l'Harmonie préétablie.* 1908. 1 vol. in-8.. 3 fr

LES GRANDS PHILOSOPHES

Publiés sous la direction de M. C. PIAT

Agrégé de philosophie, docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique de Paris.

Liste des volumes par ordre d'apparition.

* **Kant**, par M. RUYSSEN, professeur à l'Université de Bordeaux. 2e édition. 1 vol. in-8. (*Couronné par l'Institut*).. 7 fr. 50
* **Socrate**, par C. PIAT. 1 vol. in-8.. 5 fr.
* **Avicenne**, par le baron CARRA DE VAUX. 1 vol. in-8 .... 5 fr.
* **Saint Augustin**, par Jules MARTIN. 2e édition. 1 vol. in-8.................. 7 fr. 50
* **Malebranche**, par Henri JOLY, de l'Institut. 1 vol. in-8 .... 5 fr.
* **Pascal**, par A. HATZFELD. 1 vol. in-8 .... 5 fr.
* **Saint Anselme**, par le Cte DOMET DE VORGES. 1 vol. in-8...................... 5 fr.
Spinoza, par P.-L. COUCHOUD, agrégé de l'Université. 1 vol. in-8. (*Couronné par l'Académie française*).. 5 fr.
Aristote, par C. PIAT. 1 vol. in-8.. 5 fr.
Gazali, par le baron CARRA DE VAUX. 1 vol. in-8. (*Couronné par l'Académie française*). 5 fr.
* **Maine de Biran**, par Marius COUAILHAC. 1 vol. in-8. (*Récompensé par l'Institut*). 7 fr. 50
* **Platon**, par C. PIAT, 1 vol. in-8.. 7 fr. 50
Montaigne, par F. STROWSKI, professeur à l'Université de Bordeaux. 1 vol. in-8...... 6 fr.
Philon, par Jules MARTIN. 1 vol. in-8.. 5 fr.
Rosmini, par J. PALHORIÈS, docteur ès lettres. 1 vol. in-8........................ 7 fr. 50

LES MAITRES DE LA MUSIQUE

Études d'Histoire et d'Esthétique, publiées sous la direction de **M. JEAN CHANTAVOINE**

Chaque volume in-8 écu de 250 pages environ .... 3 fr. 50

Collection honorée d'une souscription du Ministère des Beaux-Arts.

Viennent de paraître :

GLUCK, par Julien TIERSOT.
WAGNER, par Henri LICHTENBERGER (*2e édition*).
TROUVÈRES ET TROUBADOURS, par Pierre AUBRY (*2e édit.*).

Précédemment parus :

* **HAYDN**, par Michel BRENET.
* **RAMEAU**, par Louis LALOY.
* **MOUSSORGSKY**, par M.-D. CALVOCORESSI.
* **J.-S. BACH**, par André PIRRO (*2e édition*).
* **CÉSAR FRANCK**, par Vincent D'INDY (*4e édition*).
* **PALESTRINA**, par Michel BRENET (*2e édition*).
* **BEETHOVEN**, par Jean CHANTAVOINE (*4e édition*).
* **MENDELSSOHN**, par Camille BELLAIGUE (*2e édition*).
* **SMETANA**, par William RITTER.

BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE

DES SCIENCES SOCIALES

Secrét. de la Rédaction : DICK MAY, Secrét. général de l'École des Hautes-Études Sociales.

Chaque volume in-8 de 300 pages environ, cartonné à l'anglaise............ 6 fr.

1. **L'Individualisation de la peine**, par R. SALEILLES, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, 2e édit. mise au point par G. MORIN, docteur en droit.
2. **L'Idéalisme social**, par Eug. FOURNIÈRE, prof. au Conservatoire des Arts et Métiers. 2e éd.
3. * **Ouvriers du temps passé** (XVe et XVIe siècles), par H. HAUSER, professeur à l'Université de Dijon. 3e édit.
4. * **Les Transformations du pouvoir**, par G. TARDE, de l'Institut. 2e édit.
5. * **Morale sociale**, par MM. G. BELOT, MARCEL BERNÈS, BRUNSCHVICG, F. BUISSON, DARLU, DAURIAC, DELBET, CH. GIDE, M. KOVALEVSKY, MALAPERT, le R. P. MAUMUS, DE ROBERTY, G. SOREL, le Pasteur WAGNER. Préf. d'E. Boutroux, de l'Institut. 2e éd.
6. * **Les Enquêtes**, pratique et théorie, par P. DU MAROUSSEM. (*Couronné par l'Institut.*)
7. * **Questions de Morale**, par MM. BELOT, BERNÈS, F. BUISSON, A. CROISET, DARLU, DELBOS, FOURNIÈRE, MALAPERT, MOCH, PARODI, G. SOREL. 2e édit.
8. **Le Développement du catholicisme social** depuis l'encyclique *Rerum novarum*, par Max TURMANN, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg. 2e édit.
9. **Le Socialisme sans doctrine.** *La Question ouvrière et la Question agraire en Australie et en Nouvelle-Zélande*, par Albert MÉTIN, agrégé de l'Université, 2e édit.
10. * **Assistance sociale.** *Pauvres et Mendiants*, par Paul STRAUSS, sénateur.
11. * **L'Éducation morale dans l'Université**, par MM. LÉVY-BRUHL, DARLU, M. BERNÈS, KORTZ, CLAIRIN, ROCAFORT, BIOCHE, Ph. GIDEL, MALAPERT, BELOT.
12. * **La Méthode historique appliquée aux sciences sociales**, par Charles SEIGNOBOS, professeur à la Sorbonne. 2e édit.
13. * **L'hygiène sociale**, par E. DUCLAUX, de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur.
14. **Le Contrat de travail.** *Le rôle des syndicats professionnels*, par P. BUREAU, professeur à la Faculté libre de droit de Paris.
15. * **Essai d'une philosophie de la solidarité**, par MM. DARLU, RAUH, F. BUISSON, GIDE, X. LÉON, LA FONTAINE, E. BOUTROUX. 2e édit.
16. * **L'Exode rural et le retour aux champs**, par E. VANDERVELDE. 2e édit.
17. * **L'Éducation de la démocratie**, par MM. E. LAVISSE, A. CROISET, Ch. SEIGNOBOS, P. MALAPERT, G. LANSON, J. HADAMARD. 2e édit.
18. * **La lutte pour l'existence et l'évolution des sociétés**, par J.-L. de LANESSAN.
19. * **La Concurrence sociale et les devoirs sociaux**, par le MÊME.
20. * **L'Individualisme anarchiste. Max Stirner**, par V. BASCH, professeur à la Sorbonne.
21. * **La Démocratie devant la science**, par C. BOUGLÉ, chargé de cours à la Sorbonne. 2e édit. revue. (*Récompensé par l'Institut.*)
22. * **Les Applications sociales de la solidarité**, par MM. P. BUDIN, Ch. GIDE, H. MONOD, PAULET, ROBIN, SIEGFRIED, BROUARDEL. Préface de M. Léon Bourgeois.
23. **La Paix et l'Enseignement pacifiste**, par MM. Fr. PASSY, Ch. RICHET, d'ESTOURNELLES DE CONSTANT, E. BOURGEOIS, A. WEISS, H. LA FONTAINE, G. LYON.
24. * **Études sur la philosophie morale au XIXe siècle**, par MM. BELOT, DARLU, M. BERNÈS, A. LANDRY, GIDE, ROBERTY, ALLIER, H. LICHTENBERGER, L. BRUNSCHVICG.
25. * **Enseignement et Démocratie**, par MM. APPELL, J. BOITEL, A. CROISET, A. DEVINAT, Ch.-V. LANGLOIS, G. LANSON, A. MILLERAND, Ch. SEIGNOBOS.
26. * **Religions et Sociétés**, par MM. Th. REINACH, A. PUECH, R. ALLIER, A. LEROY-BEAULIEU, le baron CARRA de VAUX, H. DREYFUS.
27. * **Essais socialistes.** *La religion, l'art, l'alcool*, par E. VANDERVELDE.
28. * **Le surpeuplement et les habitations à bon marché**, par H. TUROT, conseiller municipal de Paris, et H. BELLAMY.
29. * **L'Individu, l'Association et l'État**, par E. FOURNIÈRE.
30. * **Les Trusts et les Syndicats de producteurs**, par J. CHASTIN, professeur au lycée Voltaire. (*Récompensé par l'Institut*).
31. * **Le droit de grève**, par MM. Ch. GIDE, H. BARTHÉLEMY, P. BUREAU, A. KEUFER, C. PERREAU, Ch. PICQUENARD, A.-E. SAYOUS, F. FAGNOT, E. VANDERVELDE.
32. * **Morales et Religions**, par R. ALLIER, G. BELOT, le Baron CARRA DE VAUX, F. CHALLAYE, A. CROISET, L. DORIZON, E. EHRHARDT, E. de FAYE, Ad. LODS, W. MONOD, A. PUECH.
33. **La Nation armée**, par MM. le Général BAZAINE-HAYTER, C. BOUGLÉ, E. BOURGEOIS, le Cne BOURGUET, E. BOUTROUX, A. CROISET, G. DEMENY, G. LANSON, L. PINEAU, le Cne POTEZ, F. RAUH.
34. * **La criminalité dans l'adolescence.** *Causes et remèdes d'un mal social actuel*, par G.-L. DUPRAT, docteur ès lettres. (*Couronné par l'Institut.*)
35. **Médecine et pédagogie**, par MM. le Dr ALBERT MATHIEU, le Dr GILLET, le Dr S. MÉRY, P. MALAPERT, le Dr LUCIEN BUTTE, le Dr PIERRE RÉGNIER, le Dr L. DUFESTEL, le Dr LOUIS GUINON, le Dr NOBÉCOURT. Préface de M. le Dr E. MOSNY, membre du Conseil supérieur d'hygiène.

BIBLIOTHÈQUE
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Volumes in-16 brochés à 3 fr. 50. — Volumes in-8 brochés de divers prix.

Volumes parus en 1909 :

AULARD (A.), professeur à l'Université de Paris. **Études et leçons sur la Révolution française.** 6e série. 1 vol. in-16 ... 3 fr. 50

CHALLAYE (F.). **Le Congo Français.** *La question internationale du Congo.* 1 vol. in-8. 5 fr.

DEBIDOUR, professeur à la Sorbonne. **L'Église catholique et l'État en France sous la troisième République (1870-1906).** Tome II (1898-1906). 1 vol. in-8 ... 10 fr.

DRIAULT (E.), agrégé d'histoire. * **Vue générale de l'histoire de la civilisation.** I. *Les origines.* II. *Les temps modernes.* 2 vol. in-16 avec 218 gravures et 34 cartes. (*Récompensés par l'Institut.*) ... 7 fr.

— * **Le monde actuel.** *Tableau politique et économique.* 1 vol. in-8 ... 7 fr.

— **La politique extérieure du 1er Consul (1800-1803).** (*Napoléon et l'Europe*). 1 vol. in-8 ... 7 fr.

— et MONOD (G.). **Histoire politique et sociale (1815-1909).** (*Évolution du monde moderne.*) 1 vol. in-16, avec gravures et cartes ... 5 fr.

FÈVRE (J.). professeur à l'École normale de Dijon, et H. HAUSER, professeur à l'Université de Dijon. * **Régions et pays de France.** 1 vol. in-8, avec 147 gravures et cartes dans le texte ... 7 fr.

HANDELSMAN (M.). **Napoléon et la Pologne (1806-1807).** 1 vol. in-8 ... 5 fr.

HARTMANN (Lieut.-Colonel). **Les officiers de l'armée royale et la Révolution.** 1 vol. in-8 ... 10 fr.

HUBERT (L.), député. * **L'éveil d'un monde.** *L'œuvre de la France en Afrique Occidentale.* 1 vol. in-16 ... 3 fr. 50

JARAY (G.-Louis), auditeur au Conseil d'État. **La question sociale et le socialisme en Hongrie.** 1 vol. in-8, avec 5 cartes hors texte ... 7 fr.

LEBÈGUE (E.). **Thouret (1746-1794).** *La vie et l'œuvre d'un constituant.* 1 vol. in-8 ... 7 fr.

LÉMONON (E.). **L'Europe et la politique britannique (1882-1909).** Préface de M. Paul Deschanel, de l'Académie française. 1 vol. in-8 ... 10 fr.

MAILATH (Cte J. de). **La Hongrie rurale, sociale et politique.** Préface de M. René Henry. 1 vol. in-8 ... 5 fr.

MANTOUX (P.), docteur ès lettres. **A travers l'Angleterre contemporaine.** *La guerre sud-africaine et l'opinion. L'organisation du parti ouvrier. L'évolution du Gouvernement et de l'État.* Préface de M. G. Monod, de l'Institut. 1 vol. in-16 ... 3 fr. 50

RODES (Jean). **La Chine nouvelle.** 1 vol. in-16 ... 3 fr. 50

Le socialisme à l'étranger. *Angleterre, Allemagne, Autriche, Italie, Espagne, Hongrie, Russie, Japon, États-Unis*, par MM. J. BARDOUX, G. GIDEL, KINZO-GORAÏ, G. ISAMBERT, G. LOUIS-JARAY, A. MARVAUD, DA MOTTA DE SAN MIGUEL, P. QUENTIN-BAUCHART, M. REVON, A. TARDIEU. Préface de A. LEROY-BEAULIEU, de l'Institut, directeur de l'École des Sciences politiques, conclusion de J. BOURDEAU, correspondant de l'Institut. 1 vol. in-16 ... 3 fr. 50

TARDIEU (A.), Secrétaire honoraire d'ambassade. * **La France et les Alliances.** *La lutte pour l'équilibre.* 1 vol. in-16. (*Récompensé par l'Institut.*) ... 3 fr. 50

La vie politique dans les Deux Mondes, publiée sous la direction de M. A. VIALLATTE, professeur à l'École des Sciences politiques, avec la collaboration de professeurs et d'anciens élèves de l'École des Sciences politiques. *2e année. 1907-1908.* 1 fort vol. in-8 ... 10 fr.

WEILL (G.), professeur adjoint à l'Université de Caen. **Histoire du catholicisme libéral en France (1828-1908).** 1 vol. in-16 ... 3 fr. 50

Précédemment publiés :

EUROPE

DEBIDOUR (A.), professeur à la Sorbonne. * **Histoire diplomatique de l'Europe, de 1815 à 1878.** 2 vol. in-8. (*Ouvrage couronné par l'Institut.*) ... 18 fr.

DOELLINGER (I. de). **La papauté**, ses origines au moyen âge, son influence jusqu'en 1870. Traduit par A. Giraud-Teulon. 1904. 1 vol. in-8 ... 7 fr.

SYBEL (H. de). * **Histoire de l'Europe pendant la Révolution française**, traduit de l'allemand par Mlle Dosquet. Ouvrage complet en 6 vol. in-8 ... 42 fr.

TARDIEU (A.), secrétaire honoraire d'ambassade. **La Conférence d'Algésiras.** *Histoire diplomatique de la crise marocaine* (15 janvier-7 avril 1906). 3e édit. revue et augmentée d'un appendice sur *Le Maroc après la Conférence (1906-1909)*. 1 vol. in-8. 1909 ... 10 fr.

— * **Questions diplomatiques de l'année 1904.** 1 vol. in-16. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*). 1905 ... 3 fr. 50

FRANCE

Révolution et Empire

AULARD (A.), professeur à la Sorbonne. * **Le Culte de la Raison et le Culte de l'Être suprême**, étude historique (1793-1794). 3e édit. 1 vol. in-16 ... 3 fr. 50

— * **Études et leçons sur la Révolution française.** 6 vol. in-16. Chacun ... 3 fr. 50

BOITEAU (P.). **État de la France en 1789.** 2e édition. 1 vol. in-8 ... 10 fr.

BONDOIS (P.), agrégé d'histoire. * **Napoléon et la société de son temps** (1793-1821). 1 vol. in-8 .... 7 fr.
BORNAREL (E.), docteur ès lettres. * **Cambon et la Révolution française.** 1 vol. in-8. 1906 .... 7 fr.
CAHEN (L.), docteur ès lettres, professeur au lycée Condorcet. * **Condorcet et la Révolution française.** 1 vol. in-8. (*Récompensé par l'Institut*) .... 10 fr.
CARNOT (H.), sénateur. * **La Révolution française**, résumé historique. 1 vol. in-16. 3 fr. 50
DEBIDOUR (A.), professeur à la Sorbonne. * **Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France** (1789-1870). 1 fort vol. in-8. (*Couronné par l'Institut.*). 1898 .... 12 fr.
— * **L'Église catholique et l'État en France sous la troisième République** (1870-1906). — I. (1870-1889). 1 vol. in-8. 1906. 7 fr. — II. (1889-1906). 1 vol. in-8. 1909 .... 10 fr.
DESPOIS (Eug.). * **Le Vandalisme révolutionnaire.** Fondations littéraires, scientifiques et artistiques de la Convention. 4e édit. 1 vol. in-16 .... 3 fr. 50
DRIAULT (E.), agrégé d'histoire. **La politique orientale de Napoléon.** SÉBASTIANI et GARDANE (1806-1808). 1 vol. in-8. (*Récompensé par l'Institut.*). 1902 .... 7 fr.
— * **Napoléon en Italie** (1800-1812). 1 vol. in-8. 1906 .... 10 fr.
DUMOULIN (Maurice). * **Figures du temps passé.** 1 vol. in-16. 1906 .... 3 fr. 50
GOMEL (G.). **Les causes financières de la Révolution française.** *Les ministères de Turgot et de Necker.* 1 vol. in-8 .... 8 fr.
— **Les causes financières de la Révolution française.** *Les derniers Contrôleurs généraux.* 1 vol. in-8 .... 8 fr.
— **Histoire financière de l'Assemblée Constituante** (1789-1791). 2 vol. in-8. 16 fr. — Tome I : (1789). 8 fr. Tome II : (1790-1791) .... 8 fr.
— **Histoire financière de la Législative et de la Convention.** 2 vol. in-8. 15 fr. — Tome I : (1792-1793). 7 fr. 50. Tome II : (1793-1795) .... 7 fr. 50
MATHIEZ (A.), agrégé d'histoire, docteur ès lettres. * **La théophilanthropie et le culte décadaire**, (1796-1801). 1 vol. in-8. 1903 .... 12 fr.
— * **Contributions à l'histoire religieuse de la Révolution française.** In-16. 1906 .. 3 fr. 50
MARCELLIN PELLET, ancien député. **Variétés révolutionnaires.** 3 vol. in-16. précédés d'une préface de A. Ranc. Chaque vol. séparément .... 3 fr. 50
MOLLIEN (Cte). **Mémoires d'un ministre du trésor public** (1780-1845). publiés par M. Ch. Gomel. 3 vol. in-8 .... 15 fr.
SILVESTRE, professeur à l'École des Sciences politiques. **De Waterloo à Sainte-Hélène** (20 juin-16 octobre 1815). 1 vol. in-16 .... 3 fr. 50
SPULLER (Eug.), ancien ministre de l'Instruction publique. **Hommes et choses de la Révolution.** 1 vol. in-18 .... 3 fr. 50
STOURM (R.), de l'Institut. **Les finances de l'ancien régime et de la Révolution.** 2 vol. in-8 .... 16 fr.
— **Les finances du Consulat.** 1 vol. in-8 .... 7 fr. 50
THENARD (L.) et GUYOT (R.). * **Le Conventionnel Goujon** (1766-1793). 1 vol. in-8. (*Récompensé par l'Institut.*) 1908 .... 5 fr.
VALLAUX (C.). * **Les campagnes des armées françaises** (1793-1815). 1 vol. in-16, avec 17 cartes dans le texte .... 3 fr. 50

Époque contemporaine

BLANC (Louis). * **Histoire de Dix ans.** (1830-1840). 5 vol. in-8 .... 25 fr.
DEBIDOUR, professeur à la Sorbonne. * **Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France** (1789-1870). 1 fort vol. in-8. (*Couronné par l'Institut*) .... 12 fr.
— * **L'Église catholique en France sous la troisième République** (1870-1906). — I. (1870-1889), 1 vol. in-8. 1906. 7 fr. — II. (1889-1906). 1 vol. in-8. 1909 .... 10 fr.
DELORD (Taxile). * **Histoire du second Empire** (1848-1870). 6 vol. in-8 .... 42 fr.
GAFFAREL (P.), professeur à l'Université d'Aix-Marseille. * **La politique coloniale en France** (1789-1830). 1 vol. in-8. 1907 .... 7 fr.
— * **Les Colonies françaises.** 1 vol. in-8. 6e édition revue et augmentée .... 5 fr.
GAISMAN (A.). * **L'Œuvre de la France au Tonkin.** Préface de M. J.-L. de Lanessan. 1 vol. in-16 avec 4 cartes en couleurs, 1906 .... 3 fr. 50
LANESSAN (J.-L. de). * **L'Indo-Chine française.** Étude économique, politique et administrative. 1 vol. in-8, avec 5 cartes en couleurs hors texte .... 15 fr.
— * **L'État et les Églises en France.** *Histoire de leurs rapports, des origines jusqu'à la Séparation.* 1 vol. in-16. 1906 .... 3 fr. 50
— * **Les Missions et leur protectorat.** 1 vol. in-16. 1907 .... 3 fr. 50
LAPIE (P.), professeur à l'Université de Bordeaux. **Les Civilisations tunisiennes** (Musulmans, Israélites, Européens). In-16. 1898 (*Couronné par l'Académie française.*) .... 3 fr. 50
LEBLOND (Marius-Ary). **La société française sous la troisième République.** 1 vol. in-8. 1905 .... 5 fr.
NOEL (O.). **Histoire du commerce extérieur de la France depuis la Révolution.** 1 vol. in-8 .... 6 fr.
PIOLET (J.-B.). **La France hors de France, notre émigration, sa nécessité, ses conditions.** 1 vol. in-8. 1900 (*Couronné par l'Institut*) .... 10 fr.
SCHEFER (Ch.), professeur à l'École des sciences politiques. **La France moderne et le problème colonial** (1815-1830). 1 vol. in-8 .... 7 fr.

SPULLER (E.), ancien ministre de l'Instruction publique. * **Figures disparues**, portraits contemporains littéraires et politiques. 3 vol. in-16. Chacun........ 3 fr. 50

TCHERNOFF (J.). **Associations et Sociétés secrètes sous la deuxième République (1848-1851)**. 1 vol. in-8. 1905........ 7 fr.

VIGNON (L.), professeur à l'École coloniale. **La France dans l'Afrique du nord.** 2e édition. 1 vol. in-8. (*Récompensé par l'Institut.*)........ 7 fr.

— **L'Expansion de la France.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50. — LE MÊME. Édition in-8........ 7 fr.

WAHL, inspecteur général de l'Instruction publique, et A. BERNARD, professeur à la Sorbonne. * **L'Algérie.** 1 vol. in-8. 5e édit., 1908. (*Ouvrage couronné par l'Institut.*). 5 fr.

WEILL (G.), prof. adjoint à l'Univ. de Caen. **Le Parti républicain en France de 1814 à 1870.** 1 vol. in-8. 1900. (*Récompensé par l'Institut.*)........ 10 fr.

— * **Histoire du mouvement social en France** (1852-1902). 1 vol. in-8. 1905........ 7 fr.

— **L'École saint-simonienne**, son histoire, son influence jusqu'à nos jours. In 16. 1896. 3 fr. 50

ZEVORT (E.), recteur de l'Académie de Caen. **Histoire de la troisième République** :
Tome I. * *La Présidence de M. Thiers.* 1 vol. in-8. 3e édit........ 7 fr.
Tome II. * *La Présidence du Maréchal.* 1 vol. in-8. 2e édit........ 7 fr.
Tome III. * *La Présidence de Jules Grévy.* 1 vol. in-8. 2e édit........ 7 fr.
Tome IV. *La Présidence de Sadi Carnot.* 1 vol. in-8........ 7 fr.

ANGLETERRE

MÉTIN (Albert), prof. à l'École Coloniale. * **Le Socialisme en Angleterre.** 1 vol. in-16. 3 fr. 50

ALLEMAGNE

ANDLER (Ch.), prof. à la Sorbonne. * **Les origines du socialisme d'État en Allemagne.** 1 vol. in-8. 1897........ 7 fr.

GUILLAND (A.), professeur d'histoire à l'École polytechnique suisse. * **L'Allemagne nouvelle et ses historiens.** 1 vol. in-8. 1899........ 5 fr.

MATTER (P.), doct. en droit, substitut au tribunal de la Seine. * **La Prusse et la Révolution de 1848.** 1 vol. in-16. 1903........ 3 fr. 50

— * **Bismarck et son temps.** (*Couronné par l'Institut*).
I. * *La préparation* (1815-1863). 1 vol. in-8. 1905........ 10 fr.
II. * *L'action* (1863-1870). 1 vol. in-8. 1906........ 10 fr.
III. * *Triomphe, splendeur et déclin* (1870-1898). 1 vol. in-8. 1908........ 10 fr.

MILHAUD (E.), professeur à l'Université de Genève. * **La Démocratie socialiste allemande.** 1 vol. in-8. 1903........ 10 fr.

SCHMIDT (Ch.), docteur ès lettres. **Le grand-duché de Berg** (1806-1813). 1905. 1 vol. in-8........ 10 fr.

VERON (Eug.). * **Histoire de la Prusse**, depuis la mort de Frédéric II. In-16. 6e édit. 3 fr. 50

— * **Histoire de l'Allemagne**, depuis la bataille de Sadowa jusqu'à nos jours. 1 vol. in-16. 3e édit., mise au courant des événements par P. Bondois........ 3 fr. 50

AUTRICHE-HONGRIE

ASSELINE (L.). **Histoire de l'Autriche**, *depuis la mort de Marie-Thérèse jusqu'à nos jours.* 2e édit. 1 vol. in-18 avec une carte. 1884........ 3 fr. 50

AUERBACH, professeur à l'Université de Nancy. * **Les races et les nationalités en Autriche-Hongrie.** 1 vol. in-8. (2e éd. *sous presse*)........ 5 fr.

BOURLIER (J.). * **Les Tchèques et la Bohême contemporaine.** 1 vol. in-16........ 3 fr. 50

RECOULY (R.). * **Le pays magyar.** 1903. 1 vol. in-16........ 3 fr. 50

RUSSIE

COMBES DE LESTRADE (Vte). **La Russie économique et sociale à l'avènement de Nicolas II.** 1 vol. in-8........ 6 fr.

ITALIE

BOLTON KING (M. A.). * **Histoire de l'unité italienne.** Histoire politique de l'Italie, de 1814 à 1871. Introd. de M. Yves Guyot. 2 vol. in-8........ 15 fr.

COMBES DE LESTRADE (Vte). **La Sicile sous la maison de Savoie.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

GAFFAREL (P.), professeur à l'Université d'Aix-Marseille. * **Bonaparte et les Républiques italiennes** (1796-1799). 1895. 1 vol. in-8........ 5 fr.

SORIN (Élie). * **Histoire de l'Italie**, depuis 1815 jusqu'à la mort de Victor-Emmanuel. 1 vol. in-16. 1888........ 3 fr. 50

ESPAGNE

REYNALD (H.). * **Histoire de l'Espagne**, depuis la mort de Charles III. 1 vol. in-16. 3 fr. 50

ROUMANIE

DAMÉ (Fr.), * **Histoire de la Roumanie contemporaine**, depuis l'avènement des princes indigènes jusqu'à nos jours. 1 vol. in-8. 1900........ 7 fr.

SUÈDE

SCHEFER (C.). * **Bernadotte - roi (1810-1818-1844).** 1 vol. in-8. 1899........ 5 fr.

SUISSE

DAENDLIKER. * **Histoire du peuple suisse.** Trad. de l'allem. par Mme Jules Favre et précédé d'une Introduction de Jules Favre. 1 vol. in-8........ 5 fr.

GRÈCE, TURQUIE, ÉGYPTE

BÉRARD (V.), docteur ès lettres. **La Turquie et l'Hellénisme contemporain.** (*Ouvrage cour. par l'Acad. française*). 1 vol. in-16. 5e edit........ 3 fr. 50

DRIAULT (E.), agrégé d'histoire. * **La question d'Orient**, préface de G. Monod, de l'Institut. 1 vol. in-8. 4e édit. 1909 (*Couronné par l'Institut*)........ 7 fr.
MÉTIN (Albert), professeur à l'École coloniale. * **La Transformation de l'Égypte.** 1 vol. in-16. 1903 (Cour. par la Soc. de géogr. commerciale)........ 3 fr. 50
RODOCANACHI (E.). * **Bonaparte et les îles Ioniennes.** 1 vol. in-8........ 5 fr.

INDE

PIRIOU (E.), agrégé de l'Université. * **L'Inde contemporaine et le mouvement national.** 1905. 1 vol. in-16........ 3 fr. 50

CHINE, JAPON

CORDIER (H.), de l'Institut, professeur à l'École des langues orientales. * **Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales** (1860-1902), avec cartes. 3 vol. in-8, chacun séparément........ 10 fr.
— * **L'Expédition de Chine de 1857-58.** Histoire diplomat. 1905. 1 vol. in-8........ 7 fr.
— * **L'Expédition de Chine de 1860.** Histoire diplomat. 1906. 1 vol. in-8........ 7 fr.
ALLIER (R.). **Le protestantisme au Japon** (1859-1907). 1 vol. in-16. 1908........ 3 fr. 50
COURANT (M.), maître de conférences à l'Université de Lyon. **En Chine.** *Mœurs et Institutions. Hommes et Faits.* 1 vol. in-16........ 3 fr. 50
DRIAULT (E.), agrégé d'histoire. * **La Question d'Extrême-Orient.** 1 vol. in-8. 1907. 7 fr.

AMÉRIQUE

STEVENS. **Les Sources de la Constitution des États-Unis.** 1 vol. in-8........ 7 fr. 50
DEBERLE (Alf.). * **Histoire de l'Amérique du Sud.** 1 vol. in-16. 3e éd........ 3 fr. 50
VIALLATE (A.), professeur à l'École des Sciences politiques. **L'Industrie américaine.** 1 vol. in-8. 1908........ 10 fr.

QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

BARNI (Jules). * **Histoire des Idées morales et politiques en France au XVIIIe siècle.** 2 vol. in-16. Chaque volume........ 3 fr. 50
— * **Les Moralistes français au XVIIIe siècle.** 1 vol. in-16........ 3 fr. 50
LOUIS BLANC. **Discours politiques** (1848-1881). 1 vol. in-8........ 7 fr. 50
BONET-MAURY. **La Liberté de conscience en France** (1598-1905). 1 vol. in-8, 2e édit. 5 fr.
D'EICHTHAL (Eug.), de l'Institut. **Souveraineté du Peuple et Gouvernement.** 1 vol. in-16, 1895........ 3 fr. 50
DEPASSE (Hector), député. **Transformations sociales.** 1 vol. in-16. 1894........ 3 fr. 50
— **Du Travail et de ses conditions.** 1 vol. in-16. 1895........ 3 fr. 50
DESCHANEL (E.). * **Le Peuple et la Bourgeoisie.** 1 vol. in-8........ 5 fr.
DRIAULT (E.), agrégé d'histoire. * **Problèmes politiques et sociaux.** 1 vol. in-8. 2e édit. 1906........ 7 fr.
GUYOT (Yves), ancien ministre. **Sophismes socialistes et faits économiques.** 1 vol. in-16. 1908........ 3 fr. 50.
LICHTENBERGER (A.). * **Le Socialisme utopique**, *étude sur quelques précurseurs du Socialisme.* 1 vol. in-16. 1898........ 3 fr. 50
— * **Le Socialisme et la Révolution française.** 1 vol. in-8. 1898........ 5 fr.
MATTER (P.). **La Dissolution des Assemblées parlementaires**, 1 vol. in-8. 1898.... 5 fr.
NOVICOW. **La Politique internationale.** 1 vol. in-8........ 7 fr.
PAUL LOUIS. **L'Ouvrier devant l'État.** Étude de la législation ouvrière dans les deux mondes. 1 vol. in-8. 1904........ 7 fr.
— **Histoire du Mouvement syndical en France** (1789-1906). 1 vol. in-16. 1907... 3 fr. 50
REINACH (Joseph), député. **Pages républicaines.** 1 vol. in-16........ 3 fr. 50
— * **La France et l'Italie devant l'Histoire.** 1 vol. in-8........ 5 fr.
SPULLER (E.). * **L'Éducation de la Démocratie.** 1 vol. in-16. 1892........ 3 fr. 50
— **L'Évolution politique et sociale de l'Église.** 1 vol. in-12. 1893........ 3 fr. 50
* **La Vie politique dans les Deux Mondes.** Publiée sous la direction de M. A. VIALLATE, professeur à l'École des Sciences politiques, avec la collaboration de professeurs et d'anciens élèves de l'École des Sciences politiques.
1re année, 1906-1907. 1 fort vol. in-8. 1908........ 10 fr.
2e année, 1907-1908. 1 fort vol. in-8. 1909........ 10 fr.

PUBLICATIONS HISTORIQUES ILLUSTRÉES

* **DE SAINT-LOUIS A TRIPOLI, PAR LE LAC TCHAD**, par le lieutenant-colonel MONTEIL. 1 beau vol. in-8 colombier, précédé d'une préface de M. de Vogüé, de l'Académie française, illustrations de Riou. 1895. (*Ouvrage couronné par l'Académie française. Prix Montyon*), broché. 20 fr. — Relié amateur........ 28 fr.
* **HISTOIRE ILLUSTRÉE DU SECOND EMPIRE**, par Taxile DELORD. 6 vol. in-8, avec 500 gravures. Chaque vol. broché........ 8 fr.

MINISTRES ET HOMMES D'ÉTAT

H. VELSCHINGER, de l'Institut. — * **Bismarck.** 1 vol. in-16........ 2 fr. 50
H. LÉONARDON. — * **Prim.** 1 vol. in-16........ 2 fr. 50
M. COURCELLE. — * **Disraëli**, 1 vol. in-16........ 2 fr. 50
M. COURANT. — **Okoubo.** 1 vol. in-16, avec un portrait........ 2 fr. 50
A. VIALLATE. — **Chamberlain.** Préface de E. BOUTMY. 1 vol. in-16........ 2 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

HISTOIRE ET LITTÉRATURE ANCIENNES

* **De l'Authenticité des Épigrammes de Simonide**, par M. le Professeur H. HAUVETTE. 1 vol. in-8 .... 5 fr.

De la Flexion dans Lucrèce, par M. le Professeur CARTAULT. 1 vol. in-8 .... 4 fr.

* **La Main-d'Œuvre industrielle dans l'ancienne Grèce**, par M. le Professeur P. GUIRAUD. 1 vol. in-8 .... 7 fr.

* **Recherches sur le Discours aux Grecs de Tatien**, suivies d'une *traduction française du discours*, avec notes, par A. PUECH, professeur adjoint à la Sorbonne. 1 vol. in-8 .... 6 fr.

* **Les « Métamorphoses » d'Ovide et leurs modèles grecs**, par A. LAFAYE, professeur adjoint à la Sorbonne. 1 vol. in-8 .... 8 fr. 50

* **Mélanges d'histoire ancienne**, par MM. G. BLOCH, J. CARCOPINO et L. GERNET. 1 vol. in-8 .... 12 fr. 50 (*Vient de paraître*).

MOYEN AGE

* **Premiers Mélanges d'Histoire du Moyen Age**, par MM. le Professeur A. LUCHAIRE, de l'Institut, DUPONT-FERRIER et POUPARDIN. 1 vol. in-8 .... 3 fr. 50

Deuxièmes Mélanges d'Histoire du Moyen Age, par MM. le Professeur LUCHAIRE, HALPHEN et HUCKEL. 1 vol. in-8 .... 6 fr.

Troisièmes Mélanges d'Histoire du Moyen Age, par MM. les Prof. LUCHAIRE, BEYSSIER, HALPHEN et CORDEY. 1 vol. in-8 .... 8 fr. 50

Quatrièmes Mélanges d'Histoire du Moyen Age, par MM. JACQUEMIN, FARAL, BEYSSIER. 1 vol. in-8 .... 7 fr. 50

Cinquièmes Mélanges d'Histoire du Moyen Age, publiés sous la dir. de M. le Professeur A. LUCHAIRE, par MM. AUBERT, CARRU, DULONG, GUÉBIN, HUCKEL, LOIRETTE, LYON, MAX FAZY, et Mlle MACHKEWITCH. 1 vol. in-8 .... 5 fr.

* **Essai de Restitution des plus anciens Mémoriaux de la Chambre des Comptes de Paris**, par MM. J. PETIT, GAVRILOVITCH, MAURY et TÉODORU, préface de M. le Professeur adjoint CH.-V. LANGLOIS. 1 vol. in-8 .... 9 fr.

Constantin V, empereur des Romains (740-775). *Étude d'histoire byzantine*, par A. LOMBARD, licencié ès lettres. Préf. de M. le Professeur CH. DIEHL, 1 vol. in-8 .... 6 fr.

Étude sur quelques Manuscrits de Rome et de Paris, par M. le Professeur A. LUCHAIRE. 1 vol. in-8 .... 6 fr.

Les Archives de la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier, par L. MARTIN-CHABOT, archiviste-paléographe. 1 vol. in-8 .... 8 fr.

Le latin de Saint-Avit, évêque de Vienne (450?-526?), par M. le Professeur H. GOELZER avec la collaboration de A. MEY. 1 vol. in-8 .... 25 fr. (*Vient de paraître*).

PHILOLOGIE ET LINGUISTIQUE

* **Le Dialecte alaman de Colmar (Haute-Alsace) en 1870**, grammaire et lexique, par M. le Professeur VICTOR HENRY. 1 vol. in-8 .... 8 fr.

* **Études linguistiques sur la Basse-Auvergne**, phonétique historique du patois de Vinzelles (Puy-de-Dôme), par ALBERT DAUZAT. Préface de M. le Professeur A. THOMAS. 1 vol. in-8 .... 6 fr.

* **Antinomies linguistiques**, par M. le Professeur VICTOR HENRY. 1 vol. in-8 .... 2 fr.

Mélanges d'Étymologie française, par M. le Professeur A. THOMAS. 1 vol. in-8 .... 7 fr.

* **A propos du Corpus Tibullianum.** *Un siècle de philologie latine classique*, par M. le Professeur A. CARTAULT. 1 vol. in-8 .... 18 fr.

PHILOSOPHIE

L'Imagination et les Mathématiques selon Descartes, par P. BOUTROUX, prof. à l'Université de Poitiers. 1 vol. in-8 .... 2 fr.

GÉOGRAPHIE

La Rivière Vincent-Pinzon. *Étude sur la cartographie de la Guyane*, par M. le Professeur VIDAL DE LA BLACHE, de l'Institut. 1 vol. in-8 .... 6 fr.

LITTÉRATURE MODERNE

* **Mélanges d'Histoire littéraire**, par MM. FREMINET, DUPIN et DES COGNETS. Préface de M. le Professeur LANSON. 1 vol. in-8 .... 6 fr. 50

HISTOIRE CONTEMPORAINE

* **Le treize Vendémiaire an IV**, par HENRY ZIVY, agrégé d'histoire, 1 vol. in-8 .... 4 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOLOGIE ET DE LITTÉRATURE MODERNES

Liste des volumes par ordre d'apparition :

SCHILLER (Études sur), par MM. SCHMIDT, FAUCONNET, ANDLER, XAVIER LÉON, SPENLÉ, BALDENSPERGER, DRESCH, TIBAL, EHRHARD, Mme TALAYRACH D'ECKARDT, H. LICHTENBERGER, A. LÉVY. 1 vol. in-8. 1906 .... 4 fr.

CHAUCER (G.). * **Les contes de Canterbury**. Traduction française avec une introduction et des notes. 1 vol. grand in-8. 1908 .... 12 fr.

MEYER (André). **Étude critique sur les relations d'Érasme et de Luther**. Préface de M. CH. ANDLER 1 vol. in-8. 1909 .... 4 fr.

FRANÇOIS PONCET (A.). **Les affinités électives de Gœthe**. Préface de M. H. LICHTENBERGER. 1 vol. in-8. 1910 .... 5 fr.

PUBLICATIONS DIPLOMATIQUES

*RECUEIL DES INSTRUCTIONS

DONNÉES AUX AMBASSADEURS ET MINISTRES DE FRANCE

Depuis les Traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française.

Publié sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques au Ministère des Affaires étrangères.

Beaux vol. in-8 raisin, imprimés sur papier de Hollande, avec Introduction et notes.

I. — **AUTRICHE**, par M. Albert Sorel, de l'Académie française.................... *Épuisé.*
II. — **SUÈDE**, par M. A. Geoffroy, de l'Institut.................. 20 fr.
III. — **PORTUGAL**, par le Vicomte de Caix de Saint-Aymour.................. 20 fr.
IV et V. — **POLOGNE**, par M. Louis Farges, chef de bureau aux Archives du Ministère des affaires étrangères. 2 vol.................. 30 fr.
VI. — **ROME**, par G. Hanotaux, de l'Académie française.................. 20 fr.
VII. — **BAVIÈRE, PALATINAT ET DEUX-PONTS**, par M. André Lebon.................. 25 fr.
VIII et IX. — **RUSSIE**, par M. Alfred Rambaud, de l'Institut. 2 vol. Le 1er volume. 20 fr.
Le second volume.................. 25 fr.
X. — **NAPLES ET PARME**, par M. Joseph Reinach, député.................. 20 fr.
XI. — **ESPAGNE** (1649-1750), par MM. Morel-Fatio, professeur au Collège de France, et Léonardon (tome I).................. 20 fr.
XII et XII *bis*. — **ESPAGNE** (1750-1789) (tomes II et III), par les mêmes.................. 40 fr.
XIII. — **DANEMARK**, par A. Geffroy, de l'Institut.................. 14 fr.
XIV et XV. — **SAVOIE-SARDAIGNE-MANTOUE**, par Horric de Beaucaire, ministre plénipotentiaire. 2 vol.................. 40 fr.
XVI. — **PRUSSE**, par M. A. Waddington, professeur à l'Université de Lyon. 1 vol. (*Couronné par l'Institut.*).................. 28 fr.

*INVENTAIRE ANALYTIQUE

DES ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Publié sous les auspices de la Commission des Archives diplomatiques.

Correspondance politique de MM. de CASTILLON et de MARILLAC, ambassadeurs de France en Angleterre (1527-1542), par M. Jean Kaulek, avec la collaboration de MM. Louis Farges et Germain Lefèvre-Pontalis. 1 vol. in-8 raisin.................. 15 fr.
Papiers de BARTHÉLEMY, ambassadeur de France en Suisse, de 1792 à 1797, par M. Jean Kaulek. 4 volumes in-8 raisin. I. Année 1792. 15 fr. — II. Janvier-août 1793. 15 fr. — III. — Septembre 1793 à mars 1794. 18 fr. — IV. Avril 1794 à février 1795. 20 fr. — V. Septembre 1794 à septembre 1796.................. 20 fr.
Tome VI et dernier par M. Tausserat Radel (*sous presse*).
Correspondance politique de ODET DE SELVE, ambassadeur de France en Angleterre (1546-1549), par G. Lefèvre-Pontalis. 1 vol. in-8 raisin.................. 15 fr.
Correspondance politique de GUILLAUME PELLICIER, ambassadeur de France à Venise (1540-1542), par M. Alexandre Tausserat-Radel. 1 fort vol. in-8 raisin.................. 40 fr.

Correspondance des Deys d'Alger avec la Cour de France (1759-1833), recueillie par Eug. Plantet. 2 vol. in-8 raisin.................. 30 fr.
Correspondance des Beys de Tunis et des Consuls de France avec la Cour (1577-1830), recueillie par Eugène Plantet. 3 vol. in-8. Tome I (1577-1700). *Épuisé.* — Tome II (1700-1770). 20 fr. — Tome III (1770-1830).................. 20 fr.

Les Introducteurs des Ambassadeurs (1589-1900). 1 vol. in-4, avec figures dans le texte et planches hors texte.................. 20 fr.

Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses, de leurs alliés et de leurs confédérés, publiée sous les auspices des archives fédérales suisses par E. Rott. Tome I. (1430-1559) 1 vol. gr. in-8. 12 fr. — Tome II. (1559-1610). 1 vol. gr. in-8, 15 fr. — Tome III (1610-1626). *L'affaire de la Valteline* (1re partie) (1620-1626) 1 vol, gr. in-8, 20 fr. — Tome IV. (1626-1635) (1re partie). — *L'affaire de la Valteline,* (2e partie) (1626-1633) 1 vol. gr. in-8.................. 15 fr.

PUBLICATIONS D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

Voir *Bibliothèque d'histoire contemporaine* p. 16 à 19 du présent Catalogue.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

*REVUE PHILOSOPHIQUE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

Dirigée par TH. RIBOT, membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France.

(35e année, 1910). — Paraît tous les mois.

Abonnement du 1er janvier : Un an : Paris, **30** fr. — Départements et étranger, **33** fr.
La livraison, **3** fr.

Les années écoulées, chacune **30** fr. et la livraison **3** fr.

REVUE DU MOIS

DIRECTEUR : **Émile BOREL**, professeur à la Sorbonne.
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : A. BIANCONI, agrégé de l'Université.

Paraît le 10 de chaque mois depuis le 10 Janvier 1906
par livraisons de 128 pages grand in-8° (25 × 16)

Chaque année forme deux volumes de 750 à 800 pages chacun.

La Revue du Mois, qui est entrée en janvier 1910 dans sa cinquième année, suit avec attention dans toutes les parties du savoir le mouvement des idées. Rédigée par des spécialistes éminents, elle a pour objet de tenir sérieusement les esprits cultivés au courant de tous les progrès. Dans des articles de fonds aussi nombreux que variés, elle dégage les résultats les plus généraux et les plus intéressants de chaque ordre de recherches, ceux qu'on ne peut ni ne doit ignorer. Dans des notes plus courtes, elle fait place aux discussions, elle signale et critique les articles de Revues, les livres qui méritent intérêt.

Abonnement :

Un an : Paris, **20** fr. — Départements, **22** fr. — Étranger, **25** fr.
Six mois : — **10** fr. — — **11** fr. — — **12** fr. **50**.
La livraison, **2** fr. **25**.
Les abonnements partent du dix de chaque mois.

*Journal de Psychologie Normale et Pathologique

DIRIGÉE PAR LES DOCTEURS

Pierre JANET et **Georges DUMAS**
Professeur au Collège de France. Professeur adjoint à la Sorbonne.

(7e année, 1910.) — Paraît tous les deux mois.

Abonnement du 1er janvier : France et Étranger, **14** fr. — La livraison, **2** fr. **60**

Le prix d'abonnement est de 12 fr. pour les abonnés de la Revue Philosophique.

*REVUE HISTORIQUE

Dirigée par MM. G. MONOD, de l'Institut, **et Ch. BÉMONT.**

(35e année, 1910.) — Paraît tous les deux mois.

Abonnement du 1er janvier : Un an : Paris, **30** fr. — Départements et étranger, **33** fr.
La livraison. **6** fr.

Les années écoulées, chacune **30** fr., le fascicule, **6** fr. Les fascicules de la 1re année, **9** fr.

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

11 VOLUMES IN-8, CARTONNÉS A L'ANGLAISE; OUVRAGES A 6, 9 ET 12 FRANCS

Derniers volumes parus :

CHARLTON BASTIAN. **L'Évolution de la vie.** 1 vol. in-8, illustré, avec figures dans le texte et 12 planches hors texte, traduction de l'anglais et avant-propos par H. DE VARIGNY.... 6 fr.

LOEB, professeur à l'Université Berkeley. * **La dynamique des phénomènes de la vie.** Traduit de l'allemand par MM. DAUDIN et SCHAEFFER, agrégés de l'Université, préface de M. le prof. A. GIARD, de l'Institut. 1 vol. avec fig.... 9 fr.

VRIES (Hugo de). **Espèces et Variétés**, trad. de l'allemand par L. BLARINGHEM, chargé d'un cours à la Sorbonne, avec préface.... 12 fr.

PRÉCÉDEMMENT PARUS :

ANGOT (A.), directeur du Bureau météorologique. * **Les Aurores polaires.** 1 vol. in-8, avec figures.... 6 fr.

ARLOING, prof. à l'Ecole de médecine de Lyon. * **Les Virus.** 1 vol. in-8.... 6 fr.

BAGEHOT. * **Lois scientifiques du développement des nations.** 1 vol. in-8. 7e éd.... 6 fr.

BAIN. * **L'Esprit et le Corps.** 1 vol. in-8. 6e édition.... 6 fr.

BAIN (A.). * **La Science de l'éducation.** 1 vol. in-8. 9e édition.... 6 fr.

BALFOUR STEWART. * **La Conservation de l'énergie**, avec fig. 1 vol. in-8. 6e édit.... 6 fr.

BEAUNIS (H.). **Les Sensations internes.** 1 vol. in-8.... 6 fr.

BERNSTEIN. * **Les Sens.** 1 vol. in-8, avec 91 figures. 5e édition.... 6 fr

BERTHELOT, de l'Institut. * **La Synthèse chimique.** 1 vol. in-8. 8e édition.... 6 fr.

— * **La Révolution chimique, Lavoisier.** 1 vol. in-8. 2e éd.... 6 fr.

BINET. * **Les Altérations de la personnalité.** 1 vol. in-8. 2e édition.... 6 fr.

BINET et FÉRE. * **Le Magnétisme animal.** 1 vol. in 8. 5e édition.... 6 fr.

BLASERNA et HELMHOLTZ. * **Le Son et la Musique.** 1 vol. in-8. 5e édition.... 6 fr.

BOURDEAU (L.). **Histoire de l'habillement et de la parure.** 1 vol. in-8.... 6 fr.

BRUCKE et HELMOLTZ. * **Principes scientifiques des beaux-arts.** 1 vol. in-8, avec 39 figures. 4e édition.... 6 fr.

BRUNACHE (P.). * **Le Centre de l'Afrique. Autour du Tchad.** 1 vol. in-8, avec figures.... 6 fr.

CANDOLLE (de). * **L'Origine des plantes cultivées.** 1 vol. in-8. 4e édition.... 6 fr.

CARTAILHAC (E.). **La France préhistorique**, d'après les sépultures et les monuments. 1 vol. in-8, avec 162 figures. 2e édition.... 6 fr.

CHARLTON BASTIAN. * **Le Cerveau, organe de la pensée chez l'homme et chez les animaux.** 2 vol. in-8, avec figures. 2e édition.... 12 fr.

COLAJANNI (N.). * **Latins et Anglo-Saxons.** 1 vol. in-8.... 9 fr.

CONSTANTIN (Capitaine). **Le rôle sociologique de la guerre et le sentiment national.** Suivi de la traduction de *La guerre, moyen de sélection collective*, par le Dr STEINMETZ. 1 vol in-8.... 6 fr.

COOKE et BERKELEY. * **Les Champignons.** 1 vol. in-8, avec figures. 4e édition.... 6 fr.

COSTANTIN (J.), prof. au Muséum. * **Les végétaux et les Milieux cosmiques** (adaptation, évolution). 1 vol. in-8, avec 171 gravures.... 6 fr.

— * **La Nature tropicale.** 1 vol. in-8, avec gravures.... 6 fr.

— * **Le Transformisme appliqué à l'agriculture.** 1 vol. in-8, avec 105 gravures.... 6 fr.

DAUBRÉE, de l'Institut. **Les Régions invisibles du globe et des espaces célestes.** 1 vol. in-8, avec 85 fig. dans le texte. 2e édition.... 6 fr.

DEMENY (G.). * **Les bases scientifiques de l'éducation physique.** 1 vol. in-8, avec 198 gravures. 4e édition.... 6 fr.

— **Mécanisme et éducation des mouvements.** 1 vol. in-8, avec 565 gravures. 2e édit. 9 fr.

DEMOOR, MASSART et VANDERVELDE. * **L'évolution régressive en biologie et en sociologie.** 1 vol. in-8, avec gravures.... 6 fr.

DRAPER. **Les Conflits de la science et de la religion.** 1 vol. in-8. 12e édition.... 6 fr.

DREYFUS. * **Évolution des mondes et des sociétés.** 1 vol. in-8.... 6 fr.

DUMONT (L.). * **Théorie scientifique de la sensibilité.** 1 vol. in-8. 4e édition.... 6 fr.

FUCHS. * **Les Volcans et les Tremblements de terre.** 1 vol. in-8, avec figures et une carte en couleurs. 5e édition.... 6 fr.

GELLÉ (E.-M.). * **L'audition et ses organes.** 1 vol. in-8, avec gravures.... 6 fr.

GRASSET (J.), prof. à la Faculté de médecine de Montpellier. — **Les Maladies de l'orientation et de l'équilibre.** 1 vol. in-8, avec gravures.... 6 fr.

GROSSE (E.). * **Les débuts de l'art.** 1 vol. in-8, avec gravures.... 6 fr.

GUIGNET et GARNIER. * **La Céramique ancienne et moderne.** 1 vol., avec gravures .... 6 fr.
HERBERT SPENCER. * **Les Bases de la morale évolutionniste.** 1 vol. in-8. 6e édit. ... 6 fr.
— * **La Science sociale.** 1 vol. in-8. 14e édition .... 6 fr.
HUXLEY. * **L'Écrevisse**, introduction à l'étude de la Zoologie. 1 vol. in-8, avec figures, 2e édition .... 6 fr.
JACCARD, professeur à l'Académie de Neuchâtel (Suisse). * **Le pétrole, le bitume et l'asphalte au point de vue géologique.** 1 vol. in-8, avec figures .... 6 fr.
JAVAL (E.), de l'Académie de médecine. * **Physiologie de la lecture et de l'écriture.** 1 vol. in-8. avec 96 gravures. 2e édition .... 6 fr.
LAGRANGE (F.). * **Physiologie des exercices du corps.** 1 vol. in-8. 7e édition ..... 6 fr.
LALOY (L.). * **Parasitisme et mutualisme dans la nature.** Préface du Prof. A. GIARD, de l'Institut. 1 vol. in-8, avec 82 gravures .... 6 fr.
LANESSAN (DE). * **Introduction à l'Étude de la botanique** (*le Sapin*). 1 vol. in-8. 2e édition, avec 143 figures .... 6 fr.
— * **Principes de colonisation.** 1 vol. in-8 .... 6 fr.
LE DANTEC, chargé de cours à la Sorbonne. — * **Théorie nouvelle de la vie.** 4e édit. 1 vol. in-8, avec figures .... 6 fr.
— **L'évolution individuelle et l'hérédité.** 1 vol. in-8 .... 6 fr.
— **Les lois naturelles.** 1 vol. in-8, avec gravures .... 6 fr.
LUBBOCK (SIR JOHN). * **Les Sens et l'instinct chez les animaux**, principalement chez les insectes. 1 vol. in-8. avec 150 figures .... 6 fr.
MALMÉJAC (F.). **L'eau dans l'alimentation.** 1 vol. in-8, avec fig. .... 6 fr.
MANTEGAZZA. **La Physionomie et l'Expression des sentiments.** 1 vol. in-8, avec planches hors texte. 3e édit. .... 6 fr.
MAUDSLEY. * **Le Crime et la Folie.** 1 vol. in-8. 7e édition .... 6 fr.
MEUNIER (Stan.), professeur au Muséum. — * **La Géologie comparée.** 1 vol. in-8, avec gravures. 2e édition .... 6 fr.
— * **La géologie générale.** 1 vol. in-8, avec gravures. 2e édit. .... 6 fr.
— * **La Géologie expérimentale.** 1 vol. in-8, avec gravures. 2e édit .... 6 fr.
MEYER (de). * **Les Organes de la parole et leur emploi pour la formation des sons du langage.** 1 vol. in-8, avec 51 gravures .... 6 fr.
MORTILLET (G. de). * **Formation de la Nation française.** 2e édit. 1 vol. in-8, avec 150 gravures et 18 cartes .... 6 fr.
MOSSO (A.), professeur à l'Univ. de Turin. * **Les exercices physiques et le développement intellectuel.** 1 vol. in-8 .... 6 fr.
NIEWENGLOWSKI (H.). * **La photographie et la photochimie.** 1 vol. in-8, avec gravures et une planche hors texte .... 6 fr.
NORMAN LOCKYER. * **L'Évolution inorganique.** 1 vol. in-8 avec gravures .... 6 fr.
PERRIER (Edm.), de l'Institut. **La Philosophie zoologique avant Darwin.** 1 vol. in-8. 3e édition .... 6 fr.
PETTIGREW. * **La Locomotion chez les animaux**, marche, natation et vol. 1 vol. in-8, avec figures. 2e édition .... 6 fr.
QUATREFAGES (DE), de l'Institut. * **L'Espèce humaine.** 1 vol. in-8. 13e édit. .... 6 fr.
— * **Darwin et ses précurseurs français.** 1 vol. in-8. 2e édit. refondue .... 6 fr.
— * **Les Émules de Darwin.** 2 vol. in-8, avec préfaces de MM. Ed. PERRIER et HAMY. 12 fr.
RICHET (Ch.), professeur à la Faculté de médecine de Paris. **La Chaleur animale.** 1 vol. in-8, avec figures .... 6 fr.
ROCHÉ (G.). * **La Culture des Mers** (piscifacture, pisciculture, ostréiculture). 1 vol in-8, avec 81 gravures .... 6 fr.
ROMANES. * **L'intelligence des animaux.** 2 vol. in-8. 3e édition .... 12 fr.
ROOD. * **Théorie scientifique des couleurs.** 1 vol. in-8, avec figures et une planche en couleurs hors texte. 2e édition .... 6 fr.
SCHMIDT (O.). * **Les Mammifères dans leurs rapports avec leurs ancêtres géologiques.** 1 vol. in-8, avec 51 figures .... 6 fr.
SCHUTZENBERGER, de l'Institut. * **Les Fermentations.** 1 vol. in-8. 6e édition...... 6 fr.
SECCHI (le Père). * **Les Étoiles.** 2 vol. in-8, avec fig. et pl. 3e édition .... 12 fr.
STALLO. * **La Matière et la Physique moderne.** 1 vol. in-8. 3e édition .... 6 fr.
STARCKE. * **La Famille primitive.** 1 vol. in-8 .... 6 fr.
SULLY (JAMES). * **Les Illusions des sens et de l'esprit.** 1 vol. in-8. 3e édition...... 6 fr.
THURSTON (R.). * **Histoire de la machine à vapeur**, 2 vol. in-8, avec 140 figures et 16 planches hors texte. 3e édition .... 12 fr.
TOPINARD. **L'Homme dans la Nature.** 1 vol. in-8, avec figures .... 6 fr.
TROUESSART, prof. au Muséum. * **Les Microbes, les Ferments et les Moisissures.** 1 vol. in-8, 2e édit., avec 107 figures .... 6 fr.
TYNDALL (J.). * **Les Glaciers et les Transformations de l'eau**, avec figures. 1 vol. in-8, 7e édition .... 6 fr.
VAN BENEDEN, * **Les Commensaux et les Parasites dans le règne animal.** 1 vol. in-8, avec figures. 4e édition .... 6 fr.
WHITNEY. * **La Vie du Langage.** 1 vol. in-8. 4e édition .... 6 fr.
WURTZ, de l'Institut. * **La Théorie atomique.** 1 vol. in-8, 9e édition .... 6 fr.

PUBLICATIONS

HISTORIQUES, PHILOSOPHIQUES ET SCIENTIFIQUES

qui ne se trouvent pas dans les collections précédentes.

Volumes parus en 1909 :

ARDASCHEFF (P.), professeur d'histoire à l'Université de Kiew. * **Les intendants de province sous Louis XVI.** Traduit du russe par L. Jousserandot, sous-bibliothécaire à l'Université de Lille. 1 vol. grand in-8. (*Cour. par l'Acad. Impér. de St-Pétersbourg*). 10 fr.

COTTIN (Cte P.), ancien député. **Un livre pour le XXe siècle.** *Cathéchisme social et politique.* 1 vol. in-16. 3 fr. 50

DAVILLÉ (L.), docteur ès lettres. **Les prétentions de Charles III, duc de Lorraine, à la couronne de France.** 1 vol. grand in-8. 6 fr. 50

FOUCHER DE CAREIL (Cte). **Descartes,** *la Princesse Élisabeth et la Reine Christine,* **d'après des lettres inédites.** Nouvelle édit. 1 vol. in-8. 4 fr.

GREEF (G. de), prof. à l'Université Nouvelle de Bruxelles. **La structure générale des Sociétés.** Tome I. *La loi de limitation.* 1 vol. grand in-8. 5 fr. — Tome II. *Théorie des frontières et des classes.* I. 1908. 1 vol. grand in-8. 5 fr. — Tome III. *Théorie des frontières et des classes.* II. 1908. 1 vol. grand in-8. 5 fr.

— **Précis de sociologie.** 1 vol. in-8. 6 fr.

LACAZE-DUTHIERS (G. de). *L'art et la vie.* **Le culte de l'idéal ou l'artistocratie.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50

LANESSAN (J.-L. de), ancien ministre de la Marine. **Le bilan de notre marine.** 1 vol. in-16. 3 fr. 50

LAVOLLÉE (R.), docteur ès lettres. **Les Fléaux nationaux.** *Dépopulation, pornographie, alcoolisme, affaissement moral.* 1 vol. in-16. (*Couronné par l'Académie française.*) 3 fr. 50

LÉON (A.), docteur ès lettres. **Les éléments cartésiens de la doctrine spinoziste sur les rapports de la pensée et de son objet.** 1 vol. grand in-8. 6 fr.

LUQUET (G.-H.), agrégé de philosophie. **Éléments de logique formelle.** Br. in-8. 1 fr. 50

MAJEWSKI (E. de). **La science de la civilisation.** 1 vol. in-8. 6 fr.

MARTIN (W.). **La situation du catholicisme à Genève (1815-1907).** *Étude de droit et d'histoire.* 1 vol. in-16. 3 fr. 50

MAUGÉ (F.), docteur ès lettres. **Le rationalisme comme hypothèse méthodologique.** 1 vol. grand in-8. 10 fr.

PALHORIÈS (F.), docteur ès lettres. **La théorie idéologique de Galuppi dans ses rapports avec la philosophie de Kant.** 1 vol. in-8. 4 fr. (Voir p. 14).

PILASTRE (E.). **La religion au temps du duc de St-Simon,** d'après ses écrits rapprochés de documents anciens ou récents, avec une introduction et des notes. 1 vol. in-8... 6 fr.

PITOLLET (C.), agrégé d'espagnol, docteur ès lettres. **La querelle caldéronienne de Johan Nikolas Böhl von Faber et José Joaquin de Mora,** reconstituée d'après des documents originaux. 1 vol. in-8. 15 fr.

— **Contributions à l'étude de l'hispanisme de G.-E. Lessing.** 1 vol. in-8. 15 fr.

PRADINES (M.), docteur ès lettres, professeur agrégé de philosophie au lycée de Bordeaux. **Critique des conditions de l'action.**

Tome I. *L'Erreur morale établie par l'histoire et l'évolution des systèmes.* 1 vol. in-8. 10 fr.

Tome II. *Principes de toute philosophie de l'action.* 1 vol. in-8. 5 fr.

PUECH (J.-L.), docteur en droit. **Le Proudhonisme dans l'Association internationale des travailleurs,** préface de Ch. Andler, professeur à la Faculté des lettres de Paris. 1 vol. grand in-8. 6 fr.

REYMOND (A.). **Logique et mathématiques.** *Essai historique et critique sur le nombre infini.* 1 vol. in-8. 5 fr.

ROSSIER (E.). **Profils de Reines.** *Isabelle de Castille, Catherine de Médicis, Elisabeth d'Angleterre, Anne d'Autriche, Marie-Thérèse, Catherine II, Louise de Prusse, Victoria.* Préface de G. Monod, de l'Institut. 1 vol. in-16. 3 fr. 50

TOURTOULON (G. de), professeur à l'Université de Lausanne. **Les principes philosophiques de l'histoire du droit.** T. I. *Les transformations du droit.* 1 vol. in-8..... 5 fr.

VERMALE (F.) et BLANCHOZ (S.-C.). **Procès-verbaux de l'Assemblée générale et de la Commission provisoire d'administration des Allobroges** (*Documents pour l'Histoire de la Révolution en Savoie*). Tome I. 1 vol. in-8. 3 fr. 50. — Tome II. 1 vol. in-8...... 3 fr.

VERMALE (F.) et ROCHET (A.). **Registre des délibérations du Comité révolutionnaire d'Aix-les-Bains** (*Documents pour l'Histoire de la Révolution en Savoie*). 1 vol. in-8. 4 fr.

Précédemment parus :

ALAUX. **Philosophie morale et politique.** 1 vol. in-8. 1893.................... 7 fr. 50
— **Théorie de l'âme humaine.** 1 vol. in-8. 1895.................................. 10 fr.
— **Dieu et le Monde.** *Essai de philosophie première* 1901. 1 vol. in-12.......... 2 fr. 50
AMIABLE (Louis). **Une loge maçonnique d'avant 1789.** 1 vol. in-8.................. 6 fr.
ANDRÉ (L.), docteur ès lettres. **Michel Le Tellier et l'organisation de l'armée monarchique.** 1 vol. in-8 (*couronné par l'Institut*). 1906.............................. 14 fr.
— **Deux mémoires inédits de Claude Le Pelletier.** 1 vol. in-8. 1906.............. 3 fr. 50
ARMINJON (P.), prof. à l'Ecole Khédiviale de Droit du Caire. **L'enseignement, la doctrine et la vie dans les universités musulmanes d'Égypte.** 1 vol. in-8. 1907......... 6 fr. 50
ARRÉAT. **Une Éducation intellectuelle.** 1 vol. in-18.............................. 2 fr. 50
— **Journal d'un philosophe.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50 (Voy. p. 2 et 6).
* **Autour du monde**, par les Boursiers de voyage de l'Université de Paris. (*Fondation Albert Kahn*). 1 vol. gr. in-8. 1904... 10 fr.
ASLAN (G.). **La Morale selon Guyau** 1 vol. in-16. 1906............................ 2 fr.
— **Le jugement chez Aristote.** Br. in-18. 1908..................................... 1 fr.
ATGER (F.). **Histoire des doctrines du Contrat social.** 1 vol. in-8. 1906........... 8 fr.
BACHA (E.). **Le Génie de Tacite.** 1 vol. in-18...................................... 4 fr.
BELLANGER (A.), docteur ès lettres. **Les concepts de cause et l'activité intentionnelle de l'esprit.** 1 vol. in-8. 1905... 5 fr.
BÉMONT (Ch.), et MONOD (G.). — **Histoire de l'Europe au Moyen âge** (395-1270). Nouvelle édit. 1 vol. in-18, avec grav. et cartes en couleurs........................ 5 fr.
BENOIST-HANAPPIER (L.), maître de conférences à l'Université de Nancy. **Le drame naturaliste en Allemagne.** 1 vol. in-8. 1905. *Couronné par l'Académie française.* 7 fr. 50
BERTON (H.), docteur en droit. **L'Évolution constitutionnelle du second Empire. Doctrines, textes, histoire.** 1 fort vol. in-8. 1900.. 12 fr.
BOURDEAU (Louis). **Théorie des sciences.** 2 vol. in-8.............................. 20 fr.
— **La Conquête du monde animal.** 1 vol. in-8.. 5 fr.
— **La Conquête du monde végétal.** 1 vol. in-8. 1893.................................. 5 fr.
— **L'Histoire et les historiens.** 1 vol. in-8.. 7 fr. 50
— * **Histoire de l'alimentation.** 1894. 1 vol. in-8................................... 5 fr.
BOURDIN. **Le Vivarais**, essai de géographie régionale, 1 vol. in-8. (Ann. de l'Univ. de Lyon). 6 fr.
BOURGEOIS (E.). **Lettres intimes de J.-M. Alberoni adressées au comte J. Rocca.** 1 vol. in-8. (Ann. de l'Univ. de Lyon)... 10 fr.
BOUTROUX (Em.), de l'Institut. * **De l'Idée de la loi naturelle.** In-8 2 fr. 50 (Voir p. 2 et 6)
BRANDON-SALVADOR (Mme). **A travers les moissons.** *Ancien Testament. Talmud. Apocryphes. Poètes et moralistes juifs du moyen âge.* 1 vol. in-16. 1903 .... 4 fr.
BRASSEUR. **La question sociale.** 1 vol. in-8. 1900................................. 7 fr. 50
— **Psychologie de la force.** 1 vol. in-8. 1907....................................... 3 fr. 50
BROOKS ADAMS. **Loi de la civilisation et de la décadence.** 1 vol. in-8......... 7 fr. 50
BROUSSEAU (K.). **Éducation des nègres aux États-Unis.** 1 vol. in-8.............. 7 fr. 50
BUCHER (Karl). **Études d'histoire et d'économie politique.** 1 vol. in-8. 1901....... 6 fr.
BUDÉ (E. de). **Les Bonaparte en Suisse.** 1 vol. in-12. 1905........................ 3 fr. 50
BUNGE (C.-O.). **Psychologie individuelle et sociale.** 1 vol. in-16. 1904............ 3 fr.
CANTON (G.). **Napoléon antimilitariste.** 1902. 1 vol. in-16........................ 3 fr. 50
CARDON (G.), docteur ès lettres. * **La Fondation de l'Université de Douai.** 1 vol. in-8. 10 fr.
CAUDRILLIER (G.), docteur ès lettres, inspecteur d'Académie. **La trahison de Pichegru et les intrigues royalistes dans l'Est avant fructidor.** 1 vol. gr. in-8. 1908. ..... 7 fr. 50
CHARRIAUT (H.). **Après la séparation.** *L'avenir des églises.* 1 vol. in-12. 1905. 3 fr. 50
CLAMAGERAN. **La Réaction économique et la démocratie.** 1 vol. in-18......... 1 fr. 25
— **La lutte contre le mal.** 1 vol. in-18. 1897.. 3 fr. 50
— **Études politiques, économiques et administratives.** 1 vol. in-8.................. 10 fr.
— **Philosophie religieuse.** *Art et voyages.* 1 vol. in-12. 1904....................... 3 fr. 50
— **Correspondance** (1849-1902). 1 vol. gr. in-8. 1905.............................. 10 fr.
COLLIGNON (A.). **Diderot.** *Sa vie, ses œuvres, sa correspondance.* 2e édit. 1907. 1 vol. in-12.. 3 fr. 50
COMBARIEU (J.), chargé de cours au Collège de France. * **Les rapports de la musique et de la poésie.** 1 vol. in-8. 1893.. 7 fr. 50
Ier **Congrès de l'Éducation sociale, Paris 1900.** 1 vol. in-8. 1901.................. 10 fr.
IVe **Congrès international de Psychologie, Paris 1900.** 1 vol. in-8.................. 20 fr.
COSTE. **Économie polit. et physiol. sociale.** 1 vol. in-18. (V. p. 3 et 7)............ 3 fr. 50
COTTIN (Cte P.), ancien député. **Positivisme et anarchie.** Agnostiques français. *Auguste Comte, Littré, Taine.* 1 vol. in-16. 1908 .... 2 fr. (V. p. 26)
COUBERTIN (P. de). **La gymnastique utilitaire.** 2e édit. 1 vol. in-12............... 2 fr. 50
DANTU (G.), docteur ès lettres. **Opinions et critiques d'Aristophane sur le mouvement politique et intellectuel à Athènes.** 1 vol. gr. in-8. 1907............................ 3 fr.
— **L'éducation d'après Platon.** 1 vol. gr. in-8. 1907.................................. 6 fr.
DANY (G.), docteur en droit. * **Les Idées politiques en Pologne à la fin du XVIIIe siècle.** *La Constitution du 3 mai* 1793. 1 vol. in-8. 1901... 6 fr.
DAREL (Th.). **Le peuple-roi.** *Essai de sociologie universaliste.* 1 vol. in-18. 1904. 3 fr. 50

DAURIAC. **Croyance et réalité.** 1 vol. in-18. 1889 ... 3 fr. 50
DEFOURNY (M.). **La sociologie positiviste.** *Auguste Comte.* 1 vol. in-8. 1902 ... 6 fr.
DERAISMES (Mlle Maria). Œuvres complètes. 4 vol. in-8. Chacun ... 3 fr. 50
DEROCQUIGNY (J.). Charles Lamb. *Sa vie et ses œuvres.* In-8. (Trav. de l'Univ. de Lille). 12 fr.
DESCHAMPS. **Principes de morale sociale.** 1 vol. in-8. 1903 ... 3 fr. 50
DICRAN-ASLANIAN. **Les principes de l'évolution sociale.** 1 vol. in-8. 2e édition. 1909. 5 fr.
DOLLOT (R.), docteur en droit. **Les origines de la neutralité de la Belgique (1609-1830).** 1 vol. in-8. 1902 ... 10 fr.
DUBUC (P.), doct. ès lettres, ***Essai sur la méthode de la métaphysique.** 1 vol. in-8. 5 fr.
DUGAS (L.), docteur ès lettres. * **L'amitié antique.** 1 vol. in-8 ... 7 fr. 50
DUNAN, docteur ès lettres. * **Sur les formes a priori de la sensibilité.** 1 vol. in-8. 5 fr.
DUPUY (Paul). **Les fondements de la morale.** 1 vol. in-8. 1900 ... 5 fr.
— **Méthodes et concepts.** 1 vol. in-8. 1903 ... 5 fr.
* **Entre Camarades,** par les anciens élèves de l'Université de Paris. *Histoire, littérature, philologie, philosophie.* 1901. 1 vol. in-8 ... 10 fr.
ESPINAS (A.), de l'Institut. * **Les Origines de la technologie.** 1 vol. in-8 ... 5 fr.
FABRE (P.). **Le Polyptique du chanoine Benoît.** In-8. (Trav. de l'Univ. de Lille) ... 3 fr. 50
FERRÈRE (F.). **La situation religieuse de l'Afrique romaine** depuis la fin du ive siècle jusqu'à l'invasion des Vandales. 1 vol. in-8. 1898 ... 7 fr. 50
Fondation universitaire de Belleville (La). Ch. Gide. *Travail intellectuel et travail manuel:* J. Bardoux. *Premiers efforts et première année.* 1 vol. in-16 ... 1 fr. 50
GELEY (G.). **Les preuves du transformisme.** 1 vol. in-8. 1901 ... 6 fr.
GILLET (M.). **Fondement intellectuel de la morale.** 1 vol. in-8 ... 3 fr. 75
GIRAUD-TEULON. **Les origines de la papauté.** 1 vol. in-12. 1905 ... 2 fr.
GOURD, prof. Univ. de Genève. **Le Phénomène.** 1 vol. in-8 ... 7 fr. 50
GREEF (Guillaume de). **L'évolution des croyances et des doctrines politiques.** 1 vol. in-12. 1895. 4 fr. (V. p. 3, 8 et 26.)
GRIVEAU (M.). **Les Éléments du beau.** 1 vol. in-18 ... 4 fr. 50
— **La Sphère de beauté,** 1901. 1 vol. in-8 ... 10 fr.
GUEX (F.), professeur à l'Université de Lausanne. **Histoire de l'Instruction et de l'Éducation.** 1 vol. in-8 avec gravures. 1906 ... 6 fr.
GUYAU. **Vers d'un philosophe.** 1 vol. in-18. 6e édit ... 3 fr. 50
HALLEUX (J.). **L'Évolutionnisme en morale** (*H. Spencer*). 1 vol. in-12 ... 3 fr. 50
HALOT (C.). **L'Extrême-Orient.** 1 vol. in-16, 1905 ... 4 fr.
HARTENBERG (Dr P.). **Sensations païennes.** 1 vol. in-16. 1907 ... 3 fr.
HOCQUART (E.). **L'Art de juger le caractère des hommes par leur écriture,** préface de J. Crépieux-Jamin. Br. in-8. 1898 ... 1 fr.
HOFFDING (H.), prof. à l'Université de Copenhague. * **Morale.** *Essai sur les principes théoriques et leur application aux circonstances particulières de la vie,* trad. de la 2e édit. allemande par L. Poitevin, prof. au Collège de Nantua. 2e édit. 1 vol. in-8. 1907 10 fr.
HORVATH, KARDOS et ENDRODI. * **Histoire de la littérature hongroise,** adapté du hongrois par J. Kont. Gr. in-8. avec grav. 1900 ... 10 fr.
ICARD. **Paradoxes ou vérités.** 1 vol. in-12. 1895 ... 3 fr. 50
JAMES (W.). **L'Expérience religieuse,** traduit par F. Abauzit, agrégé de philosophie. 1 vol. in-8. 2e édit. 1908. (*Cour. par l'Acad. française*) ... 10 fr.
— * **Causeries pédagogiques,** trad. par L. Pidoux, préface de M. Payot, recteur de l'Académie d'Aix. 2e édition augmentée. 1 vol. in-16. 1909 ... 2 fr. 50
JANSSENS (E.). **Le néo-criticisme de Ch. Renouvier.** 1 vol. in-16. 1904 ... 3 fr. 50
— **La philosophie et l'apologétique de Pascal.** 1 vol. in-16 ... 4 fr.
JOURDY (Général). **L'instruction de l'armée française, de 1815 à 1902.** 1 vol. in-16. 1903. 3 fr. 50
JOYAU. **Essai sur la liberté morale.** 1 vol. in-18 ... 3 fr. 50
KARPPE (S.), docteur ès lettres. **Les origines et la nature du Zohar,** précédé d'une *Étude sur l'histoire de la Kabbale.* 1901. 1 vol. in-8 ... 7 fr. 50
KAUFMANN. **La cause finale et son importance.** 1 vol. in-12 ... 2 fr. 50
KEIM (A.). **Notes de la main d'Helvétius,** publiées d'après un manuscrit inédit avec une introduction et des commentaires. 1 vol. in-8. 1907 ... 3 fr.
KINGSFORD (A.) et MAITLAND (E.). **La Voie parfaite ou le Christ ésotérique,** précédé d'une préface d'Édouard Schuré. 1 vol. in-8. 1892 ... 6 fr.
KOSTYLEFF (N.). **Évolution dans l'histoire de la philosophie.** 1 vol. in-16 ... 2 fr. 50
— **Les substituts de l'âme dans la psychologie moderne.** 1 vol. in-8 ... 4 fr.
LABROUE (H.). prof. agrégé d'histoire au lycée de Bordeaux. **Le conventionnel Pinet,** d'après ses mémoires inédits. Broch. in-8. 1907 ... 3 fr.
— **Le Club Jacobin de Toulon (1790-1796).** Broch. gr. in-8. 1907 ... 2 fr.
LACOMBE (Cl de). **La maladie contemporaine.** *Examen des principaux problèmes sociaux au point de vue positiviste.* 1 vol. in-8. 1906 ... 3 fr. 50
LALANDE (A.), maître de conférences à la Sorbonne. * **Précis raisonné de morale pratique** par questions et réponses. 1 vol. in-16. 2e édit. 1909 ... 1 fr.
LANESSAN (de), ancien ministre de la Marine. **Le Programme maritime de 1900-1906.** 1 vol. in-12. 2e édit. 1903 ... 3 fr. 50
— * **L'éducation de la femme moderne.** 1 vol. in-16. 1907. 3 fr. 50 (V. p. 9, 15, 17, 25 et 26.)
LASSERRE (A.). **La participation collective des femmes à la Révolution française.** 1 vol. in-8. 1905 ... 5 fr.

LASSERRE (E.). **Les délinquants passionnels et le criminaliste Impallomeni**, 1908. 1 vol. in-16 .... 2 fr.
LAVELEYE (Em. de). **De l'avenir des peuples catholiques**. Br. in-8 .... 0 fr. 25
LAZARD (R.). **Michel Goudchaux (1797-1862)**, ministre des Finances en 1848. **Son œuvre et sa vie politique**. 1 vol. gr. in-8. 1907 .... 10 fr.
LECLÈRE (A.), professeur à l'Université de Berne. * **La morale rationnelle** dans ses relations avec la philosophie générale. 1 vol. in-8. 1908 .... 7 fr. 50
LEFEVRE G. * **Les Variations de Guillaume de Champeaux et la Question des Universaux**. Étude suivie de documents originaux. 1898. 1 vol. in-8. (Trav. de l'Univ. de Lille). 3 fr.
LEMAIRE (P.). **Le cartésianisme chez les Bénédictins**. 1 vol. in-8 .... 6 fr. 50
LETAINTURIER (J.). **Le socialisme devant le bon sens**. 1 vol. in-18 .... 1 fr. 50
LEVY (L.-G.), docteur ès lettres. **La famille dans l'antiquité israélite**. 1 vol. in-8. 1905. (*Couronné par l'Académie française*) .... 5 fr.
LÉVY-SCHNEIDER (L.), professeur à l'Université de Lyon. **Le conventionnel Jean-Bon Saint-André (1749-1813)**. 1901. 2 vol. in-8 .... 15 fr.
LICHTENBERGER (A.). **Le socialisme au XVIII[e] siècle**. 1 vol. in-8 .... 7 fr. 50
MABILLEAU (L.): **Histoire de la philosophie atomistique**. 1 vol. in-8. 1895 .... 12 fr.
MAGNIN (E.). **L'art et l'hypnose**. 1 vol. gr. in-8 avec grav. et pl. cart. 1906 .... 20 fr.
MAINDRON (Ernest). * **L'Académie des Sciences**. 1 vol. in-8 cavalier, avec 53 grav., portraits, plans, 8 pl. hors texte et 2 autographes .... 6 fr.
MANDOUL (J.). **Un homme d'État italien : Joseph de Maistre**. 1 vol. in-8 .... 8 fr.
MARIÉTAN (J.). **La classification des sciences, d'Aristote à saint Thomas**. 1 vol. in-8. 1901 .... 3 fr.
MATAGRIN. **L'esthétique de Lotze**. 1 vol. in-12. 1900 .... 2 fr.
MERCIER (Mgr). **Les origines de la psychologie contemporaine**. In-12. 2[e] édit.. 3 fr. 50
* **Méthode dans les sciences** (De la) par MM. P.-F. THOMAS, docteur ès lettres, professeur de philosophie au lycée Hoche — Émile PICARD, de l'Institut. — P. TANNERY, de l'Institut. — PAINLEVÉ, de l'Institut. — BOUASSE, professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse. — JOB, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers. — GIARD, de l'Institut. — LE DANTEC, chargé de cours à la Sorbonne. — Pierre DELBET, professeur à la Faculté de médecine de Paris. — TH. RIBOT, de l'Institut. — E. DURKHEIM, professeur à la Sorbonne. — LÉVY-BRUHL, professeur à la Sorbonne. — G. MONOD, de l'Institut. 1 vol. in-16. 2[e] édit. 1910 .... 3 fr. 50
MILHAUD (G.), professeur à la Sorbonne. * **Le positivisme et le progrès de l'esprit**. 1 vol. in-16. 1902 .... 2 fr. 50
MODESTOV (B.). * **Introduction à l'Histoire romaine**. *L'ethnologie préhistorique, les influences civilisatrices à l'époque préromaine et les commencements de Rome*. traduit du russe par MICHEL DELINES. Avant-propos de M. Salomon Reinach, avec 39 planches hors texte et 27 figures dans le texte. 1907 .... 15 fr.
MONNIER (Marcel). * **Le drame chinois** (juillet-août 1900). 1 vol. in-16. 1900 ... 2 fr. 50
MORIN (JEAN), archéologue. **Archéologie de la Gaule et des pays circonvoisins** *depuis les origines jusqu'à Charlemagne*, suivie d'une description raisonnée de la collection Morin. 1 vol. in-8 avec 74 fig. dans le texte et 26 pl. hors texte .... 6 fr.
NEPLUYEFF (N. de). **La confrérie ouvrière et ses écoles**. 1 vol. in-12 .... 2 fr.
NODET (V.). **Les agnoscies, la cécité psychique**. 1 vol. in-8. 1899 .... 4 fr.
NORMAND (Ch.), docteur ès lettres, prof. au lycée Condorcet. * **La Bourgeoisie française au XVII[e] siècle**. *La vie publique. Les idées et les actions politiques*. (1604-1661). **Études sociales**. 1 vol. gr. in-8, avec 8 pl. hors texte. 1907 .... 12 fr.
NOVICOW (J.). **La Question d'Alsace-Lorraine**. 1 broch. in-8 .... 1 fr.
— **La Fédération de l'Europe**. 1 vol. in-16. 2[e] édit. 1901 .... 3 fr. 50
— **L'affranchissement de la femme**. 1 vol. in-16. 1903 ..... 3 fr. (V. p. 4, 6, 10, 15 et 19.)
PARIS (Comte de). **Les Associations ouvrières en Angleterre**. (Trades-unions). 1 vol. in-18. 7[e] édit. 1 fr. — Édition sur papier fort .... 2 fr. 50
PARISET (G.), professeur à l'Université de Nancy. **La Revue germanique de Dollfus et Nefftzer**. Br. in-8. 1906 .... 2 fr.
PAUL-BONCOUR (J.). **Le fédéralisme économique**, préf. de WALDECK-ROUSSEAU. 1 vol. in-8. 2[e] édit. 1901 .... 6 fr.
PAULHAN (Fr.). **Le Nouveau mysticisme**. 1 vol. in-18 ...... 2 fr. 50 (Voir p. 2, 4 et 10).
PELLETAN (Eugène). * **La naissance d'une ville** (Royan). 1 vol. in-18 .... 2 fr.
— * **Jarousseau, le pasteur du désert**. nouv. édit. 1 vol. in-18. 1907 .... 2 fr.
— * **Un Roi philosophe**. *Frédéric le Grand*. 1 vol. in-18 .... 3 fr. 50
— **Droits de l'homme**. 1 vol. in-16 .... 3 fr. 50
— **Profession de foi du XIX[e] siècle**. 1 vol. in-16 .... 3 fr. 50
PENJON (A.). **Pensée et Réalité**, de A. SPIR, trad. de l'allem. In-8. (Trav. de l'Univ. de Lille) .... 2 fr. 50
— **L'Énigme sociale**. 1902. 1 vol. in-8. (Travaux de l'Université de Lille) .... 2 fr. 50
PINLOCHE (A.). * **Principales Œuvres de Herbart**. 1 vol. in-8. (Trav. de l'Univ. de Lille). 7 fr. 50
PÉREZ (Bernard). **Mes deux chats**. 1 vol. in-12. 2[e] édition .... 1 fr. 50
— **Jacotot et sa Méthode d'émancipation intellectuelle** 1 vol. in-18 .... 3 fr.
— **Dictionnaire abrégé de philosophie**. 1893. 1 vol. in-12. 1 fr. 50. (V. p. 10.)
PHILBERT (Louis). **Le Rire**. 1 vol. in-8. (Cour. par l'Académie française.) .... 7 fr. 50
PHILIPPE (J.). **Lucrèce dans la théologie chrétienne**. 1 vol. in-8. 2 fr. 50 (Voir p. 4).

PIAT (C.). **L'Intellect actif.** 1 vol. in-8 .... 4 fr.
— **L'Idée ou critique du Kantisme.** 2e édition. 1901. 1 vol. in-8 .... 6 fr.
— **De la croyance en Dieu.** 1 vol in-18. 2e édit. 1909 .... 3 fr. 50 (Voir p. 6, 10 et 14).
PICARD (Ch.). **Sémites et Aryens.** 1 vol. in-18. 1893 .... 1 fr. 50
PICTET (Raoul). **Étude critique du matérialisme et du spiritualisme par la physique expérimentale.** 1 vol. gr. in-8 .... 10 fr.
PILASTRE (E.). **Vie et caractère de Mme de Maintenon,** d'après les œuvres du duc de Saint-Simon et des documents anciens et récents, avec une introduction et des notes. 1 vol. in-8, avec portraits, vues et autographe. 1907 .... 5 fr. (V. p. 26).
PINLOCHE (A.), professeur honoraire de l'Université de Lille. * **Pestalozzi et l'éducation populaire moderne.** 1 vol. in-16. 1902. (*Cour. par l'Institut.*) .... 2 fr. 50
POEY. **Littré et Auguste Comte.** 1 vol. in-18 .... 3 fr. 50
— **Le positivisme,** 1 vol. in-18. 1876 .... 4 fr. 50
PRAT (Louis), docteur ès lettres. **Le mystère de Platon.** 1 vol. in-8 .... 4 fr.
— **L'Art et la beauté.** 1 vol. in-8. 1903 .... 5 fr. (Voir page 10).
REGNAUD (P.). **Origine des idées et science du langage.** 1 vol. in-12. 1 fr. 50 (V. p. 4).
RENOUVIER, de l'Inst. **Uchronie.** *Utopie dans l'Histoire.* 2e éd. 1901. 1 vol. in-8 7 fr. 50 (Voir page 10).
Revue germanique (*Allemagne, Angleterre, Etats-Unis, Pays-Scandinaves*) 5 années — 1905 à 1909, chaque année, 1 fort volume grand in-8 .... 14 fr.
ROBERTY (J.-E.). **Auguste Bouvier,** pasteur et théologien protestant. 1826-1893. 1 fort vol. in-12. 1901 .... 3 fr. 50
ROISEL. **Chronologie des temps préhistoriques.** In-12. 1900 .... 1 fr. (Voir page 5).
SABATIER (C.). **Le Duplicisme humain.** 1 vol. in-18. 1906 .... 2 fr. 50
SAUSSURE (L. de). **Psychologie de la colonisation française.** In-12 .... 3 fr. 50
SCHINZ. **Le Problème de la tragédie en Allemagne.** 1 vol. in-8. 1903 .... 1 fr. 25
SECRÉTAN (H.). **La Société et la morale.** 1 vol. in-12. 1897 .... 3 fr. 50
SEIPPEL (P.), professeur à l'Ecole polytechnique de Zurich. **Les deux Frances et leurs origines historiques.** 1 vol. in-8. 1906 .... 7 fr. 50
SIGOGNE (E.). **Socialisme et monarchie.** 1 vol. in-16. 1906 .... 3 fr.
SKARZYNSKI (L.). * **Le progrès social à la fin du XIXe siècle.** Préface de M. Léon Bourgeois. 1901. 1 vol. in-12 .... 4 fr. 50
SOREL (Albert), de l'Acad. française. **Traité de Paris de 1815.** 1 vol. in-8 .... 4 fr. 50
TARDE (G.), de l'Institut. **Fragment d'histoire future.** 1 vol. in-8. 5 fr. (Voir p. 5 et 11).
THOMAS (P.-F.), prof. de philosophie au lycée de Versailles. **L'éducation dans la famille.** *Les péchés des parents.* 1 vol. in-16. 2e édition revue .... 3 fr. 50 (Voir p. 5 et 11).
VALENTINO (Dr Ch.). **Notes sur l'Inde.** 1 vol. in-16. 1906 .... 4 fr.
VAN BIERVLIET (J.-J.). **Psychologie humaine.** 1 vol. in-8 .... 8 fr.
— **La Mémoire.** Br. in-8. 1893 .... 2 fr.
— **Études de psychologie.** (*Homme droit. — Homme gauche*). 1 vol. in-8. 1901 .... 4 fr.
— **Causeries psychologiques.** 2 vol. in-8. Chacun .... 3 fr.
— **Esquisse d'une éducation de la mémoire.** 1904. 1 vol. in-16 .... 2 fr.
— **La psychologie quantitative.** 1 vol. in-8. 1907 .... 4 fr.
VAN OVERBERGH. **La réforme de l'enseignement.** 2 vol. in-4. 1906 .... 10 fr.
VERMALE (F.). **La répartition des biens ecclésiastiques nationalisés dans le département du Rhône.** 1 vol. in-8. 1906 .... 2 fr. 50 (V. p. 26).
VITALIS. **Correspondance politique de Dominique de Gabre.** 1 vol. in-8 .... 12 fr. 50
WADDINGTON. **La République des Provinces-Unies, France et Pays-Bas espagnols, de 1630 à 1650.** 2 vol. in-8. (Ann. de l'Univ. de Lyon) .... 12 fr.
WYLM (Dr). **La morale sexuelle.** 1 vol. in-8. 1907 .... 5 fr.
ZAPLETAL. **Le récit de la création dans la Genèse.** 1 vol. in-8 .... 3 fr. 50
ZOLLA (D.). **Les questions agricoles.** (1re et 3e séries). 2 vol. in-16 chacun .... 3 fr. 50

Envoi franco contre demande, des autres catalogues

DE LA LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

CATALOGUE DES LIVRES DE FONDS, SCIENCES ET MÉDECINE (anciennement Germer, Baillière et Cie).

CATALOGUE DES LIVRES DE FONDS, ÉCONOMIE POLITIQUE, SCIENCE FINANCIÈRE (anciennement Guillaumin et Cie).

LIVRES CLASSIQUES, ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

LIVRES CLASSIQUES, ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SUPERIEUR ET POPULAIRE.

BIBLIOTHÈQUE UTILE, collection populaire à 60c le volume.

CATALOGUE GÉNÉRAL PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES NOMS D'AUTEURS.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

TABLE DES AUTEURS ÉTUDIÉS

1438-09. — Coulommiers. Imp. Paul BRODARD. — 1-10.

